Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14538 – 8 F

SAMEDI 26 OCTOBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Renouveau américano-vietnamien

AVEC la signature, mercredi 23 nctobra à Paris, ds l'secord de peix sur la Cembodge, la troisième guerre d'indnehinn a – du mnins sur ln papier – officiellement pris fin. Désormais, Américains et Vietnamiens peuvent c'atteler à normaliser leurs relations, au point mort depuis la chute de Saïgon le 30 avril 1975.

Dans snn discnurs à Psris, M. James Baker e pris acte de la nouvelle situation, décernant même un satisfecit à l'ennemi d'hier. En àchange de sa bonne conduite – dens le processus de paix au Cambodge comma sur la question des soldats américains disperus, – Washington nst désormais disposé à lever graduellement son embargo économique contre le Vietnam et à antamar des nàgoclstions pour le rétablissement des reletions diplomatiques.

L'Amàrique semble enfin avoir exorcisé une guerre dont l'impect eur se société eura été conaidérebla. Weshingtnn ns pouvait continuer à camper sur una position de guerra frolda elors que celle-cl e pris fin. D'eutent que, ces derniers temps, le langage du Vietnam e changé. L'arrogance a fait place à l'humilité et à la conciliation. Le temps des ambitions révolutionnaires est passé.

DEPUIS des années, l'embergo e non seulemsnt bloqué tout àchenge entre lae Etats-Unis et le Vietnam, mais forcé les pays amis de l'Amérique, comma la Japon, at les organisations financières internationales, è mettre Hanoï en quarantaine : plus de crédits ni d'investisaements, pour punir le Vietnam d'avoir envahi son voisin khmer.

Catta situation anormala devrait done rapidement cesser. Il feut dire qu'entra-temps la conjoncture internationale e été bouleversée, le division du monde en deux blocs a volé en éclats. Abandonné par l'URSS – peeeàe du rang d'« elllée » à celui d' « emie », – contraint de se rapprocher de l'ancian annemi chinoie, le Vietnem se trouve dans une situation dramatique. Son aventurieme militeire su Cambodge l'e ruiné, et sa politiqua intérisurs, en dépit d'una trop timide réforme économique, s achevé de ravager un pays qui ne s'est toujours pas remis de la guerre.

LONGTEMPS campé l'arms leu pied sux frantièrss, svide de se tailler cette sphère d'influsncn indochinolss dont rêvelt Ho Chi Minh, sngoncé dans uns idéologis jstés nux orties presqun partout ailleurs, le régimn communiste vietnamisn a enfin compris qu'il lui fallait s'ouvrir. D'abord sur les pays de la région, dont les succès économiques ont de quoi le faire pâlir d'envie, et où le premier ministre de Hanoï effectue actuellement sa première tournée.

Ensultn, st surtout, sur les grands psys industriallsés. Le Japon guettait avec impatience la levée de l'embargo pour partir à l'esssut du msrché et das richassan ds l'Indnchina. Ln France, à sa faible mesure, ne l's pas attendu pour reprendre son aide et ses affaires. Certes, le Vietnam n'est pas le pactols dont d'aueuns rêvent. Msis il était absurde de le maintenir à l'index tout en lui reprochant de rester isolé. Avec le geste de M. Baker, la balle est désormals dans son camp. A lui de confirmer cette image de pays enfin responsable psr des réformes politiques et économiques hnrdies. Sans oublier la douloureuse question des droits de l'homme.

Lire pagn 6 l'article de ***JEAN-CLAUDE POMONTI***

A la veille des législatives

Les dirigeants polonais redoutent la désillusion de l'électorat

Inquiet de l'apathie du corps électoral, le président Lech Walesa a appelé les Polonais, à la télévision, à se rendre massivement aux urnes, le 27 octobre, pour les premières élections législatives totalement libres depuis la chute du régime communiste, en 1989. Les héritiers de Solidarité craignent en effet que la désillusion de la population face aux difficultés ne favorise une percée des anciens communistes. Quelque cent dix partis politiques participent à ces élections.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

« Au début, il faut bien donner sa chance à tout le monde, surtout après plus de quarante ans de dictature ! ». Voilà ce que répondent les responsables polonais quand on s'étonne devant eux des modalités des élections du 27 octobre qui vont permettre à plus de cent dix organisations – le mot « parti », charriant de trop mauvais souvenirs, est banni – de briguer les suffrages de vingt-sept millions d'électeurs inscrits et à plus de vingt d'entre elles, de façon certaine, d'être représentées à la Diète. Le système électoral – une proportionnelle sans aucun filtre – tout autant que la volonté des uns et des autres d'aller seuls à la bataille quitte à procéder ensuite à des regroupements expliquent ce morcellement. Faute, dans ces conditions, de choix clair, les Polonais ne manifestent pas un intérêt débordent pour le scrutin de dimanche, et l'on s'attend à une forte proportion d'abstentions.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

Paris verserait 7 milliards de francs à Téhéran

M. Dumas annonce le règlement du contentieux franco-iranien

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a annoncé, vendredi matin 25 octobre, que les négociations sur le règlement du contentieux franco-iranien étaient sur le point d'aboutir. « Les textes de l'accord, a précisé M. Dumas, devraient être paraphés dans la journée » de vendredi. La signature officielle de l'accord pourrait intervenir, selon le ministre, d'ici quelques semaines. Aux termes de cet accord, Paris versera à Téhéran près de 7 milliards de francs.

par Véronique Maurus

Le contentieux franco-iranien, qui empoisonne depuis douze ans les relations entre les deux pays nst-il enfin sur le point d'être réglé ? *« Nous voyons le bout de la négociation,* a déclaré M. Roland Dumas, ministre des affeires étrangères vendredi 25 octobre, en commentant sur France-Inter le sens de la visite du négociateur iranien Mahmoud Vaezi, arrivé mercredi à Paris. *Les négociateurs ont terminé leur travail. Nous passons aujourd'hui au peigne fin l'ensemble des textes. Ceux-ci devraient être paraphés dans la journée. »*

Le ministre français a toutefois été plus vague sur la date de règlement définitif du contentieux et de la normalisation des relations franco-iraniennes : *« Je pense être en mesure d'apposer ma signature au bas des textes d'ici quelques jours ou quelques semaines, après que nous aurons rendu compte à nos mandants respectifs »* a-t-il dit.

Lire la suite page 25

Irak : enfants en danger

L'embargo et l'incurie du pouvoir aggravent les pénuries

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

L'Irak peut vivre de dix à vingt ans avec les sanctions sans rien demander à quiconque, déclarait récemment la président Seddem Huseein. Cele est sens doute vrai pour les dirigeants du régime que l'embargo n'etteint pas et qui profitent eu contraira das contraintaa impoeées pour feire des effeiras jutausas. Pour la reste des Irakiens, c'est tout autre chose. Les sanctions affectent très durement les plus peuvres, qui vivent aujourd'hui dana un total dénuement.

En l'absence d'étudaa sérieuses et indépendantes, il eet difficila de mesurer l'ampleur de la catastrophe.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 6

La révolte des Tchétchènes

La rébellion da cette communauté musulmane contre la pouvoir russa ast un casse-tête de plus pour M. Eltsine.

page 4

Les rapports avec le Front national

M. Longuet refusa de considérer M. Le Pen comme un « repoussoir universel ».

paga 8

Transfusion sanguine

M. Laurent Fabius poursuit en diffamation le professeur Roux.

page 9

Vingt propositions pour les déchets industriels

Un repport perlemanteire visa à réformar profondément lee pretiquee en vigueur.

page 9

Croissance faible en 1991

L'INSEE prévoit un taux de 1,5 % et un chômege en augmentation.

pags 23

Les tensions sociales

Un syndicalisme désarmé.

Lire page 23 l'article de Jean-Michel NORMAND

Les hausses de loyer

L'indice du cnût da la construction augmente de 4,3 % en un an.

page 23

SANS VISA

■ Bisesu : una Afrique cherche eon camp ■ Chicagn le elinquante ■ Les joueurs de Granville ■ Nos encêtres lee Geulnisee ■ Escales ■ Table : un légume de mote croisés ■ Jeux

pages 15 à 22

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 30

Les combats autour de Dubrovnik

Le Parlement serbe rejette les propositions européennes

Les combats se sont poursuivis autour de Dubrovnik, de nouveau bombardée par les forces fédérales, vendredi 25 octobre, selon la radio croate, en dépit d'un accord de cessez-le-feu conclu jeudi à Zagreb et qui n'a pas tenu plus de quelques heures.

De son côté, le Parlement serbe a rejeté les propositions européennes de règlement de la crise yougoslave alors que s'est ouverte vendredi à La Haye une nouvelle réunion de la conférence de paix à laquelle la majorité des membres de la présidence collégiale ne participeront pas.

Lire page 3 l'article de ***FLORENCE HARTMANN***

La réplique de Mme Cresson

Mme Edith Cresson a surmonté sane.ancombra la deuxième tentative de l'opposition de renvarsar son gouvarnamant. S'appuyant eur la ralatif échac da la grève générele voulue per FO et sur l'accord intervenu dana la fonction publiqua, elle e dressé un bilan positif da son eetion dapuis aon arrivéa à l'hôtel Matignon le 15 mai.

En répliquant sèchement à l'opposition et à M. Giscard d'Estaing, elle e montré qu'alla eat bian décidée à faire de la politique. Mais le chômage continue de s'aggraver, et la croissance reste en panne, elors que le premier ministre et lea socialistes ont placé leurs espoirs dans une reprise rapide.

Lire page 7 l'article de ***THIERRY BRÉHIER***

Pierre Moinot

de l'Académie française

La descente du fleuve

roman

nrf

GALLIMARD

Les avenues du présent

« L'Un sans l'autre », d'André Fontaine, est une vigoureuse synthèse sur l'état du monde

André Fontaine, ancian directeur du Monda, *vient de publier aux éditions Fayard un ouvrage intitulé* L'un aana l'autre. *Nous avons demandé à Jean-Baptista Duroaella, membra de l'Institut, d'an rendre compte.*

par Jean-Baptiste Duroselle

Snudsin, nous voici esseulés. *L'un sans l'autre.* Tout l'Occident se montre à la fois ravi et désemparé. Les Français, qui aiment la symétrie, se sentent mal à l'aise. Il était si réconfortant de décrire les deux super-pnissances comme aussi perverses l'une que l'autre ! Et cela s'est produit brusquement, malgré les signes précurseurs de la pérestroïka. Le président Reagan gonfle quelque peu son rôle lorsqu'il affirme qu'il a *« gagné la guerre froide »*. On voit plutôt cela comme le contraire du *Désert des Tartares*. Après des décennies d'attente, ceux-ci spparaissaient, dans les sables, en une nuée terrifiante. Ici, c'est la légion ennemie, postée en nombre aux frontières, qui, en une nnit, s'est révélée sans force on s'est dissipée.

Une fois de plus, j'sdmire André Fontaine d'avoir, à cheud, réussi une vigoureuse synthèse sur l'état du monde, dans son ensemble, réalisant ce tour de force d'un volume de 370 pages dans lequel il puisse parler svec autorité du putsch manqué, au mois d'août, et des événements yougoslaves en septembre.

Ce n'est pas aux lecteurs du *Monde* que j'apprendrai grand-chose sur l'élégance et l'humour d'un style souriant, sans méchanceté, ne concédant toutefois pas une ligne à cette « politique politicienne » dont on ennuie tant les Français. L'historien que je suis apprécie que tout événement du présent soit implicitement ou explicitement rattaché à un passé parfois ancien, c'est-à-dire à ses racines.

Lire la suite page 4

M0147 - 1026 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

مكتبة من الأصل

DÉBATS

Afrique

Le Sahara et l'histoire

par Mohammed Berrada

Il n'est pas sans intérêt, à la veille du référendum sur le Sahara qui doit être organisé par les Nations unies, d'interroger l'histoire pour savoir avec quelque exactitude quel a été dans un passé encore récent le statut de ces territoires aujourd'hui contestés.

Un premier document, fort peu connu, remonte à 1890. Le 5 août de cette année-là, Londres et Paris signèrent en effet une convention secrète déterminant leurs zones d'influence respectives en Afrique. La carte les situant vient d'être retrouvée dans les archives de la famille Mauduit, en Normandie, les descendants du sous-officier Félix Mauduit, qui avait été chargé de la dresser par le Service cartographique de l'état-major.

Ce document démontre sans contestation possible que la frontière du Maroc s'étendait alors de Figuig au Cap-Blanc (aujourd'hui Nouadibou). Il montre aussi que si les Britanniques s'opposaient à l'extension de l'influence française sur le Saliet el-Hamara et le Rio-de-Oro (considérés comme marocains par les deux puissances), ils l'acceptaient sur le Sahara central, arraché au Meroc (Taouat, Gourara, Tidikelt et Igli).

En 1908, un officier français, Martin, voulut faire publier un ouvrage dans lequel il faisait état de cet accord secret franco-britannique. Cela lui fut interdit par l'autorité militaire et le livre ne parut qu'en 1923 (1).

Plus récemment, l'existence de cet accord fut confirmée par un ouvrage publié à Londres en 1977 sous la direction du Foreign Office (2). L'auteur s'étend notamment sur les inquiétudes du sultan Moulay Hassan Ier, lorsque lui parvint la rumeur de la signature d'un accord secret franco-britannique. *« Le sultan*, dit-il, *était à cette époque sérieusement inquiet des projets français sur des territoires sur lesquels il considérait qu'il exerçait son autorité. »*

Les engagements de la France

Ces territoires – Taouat, Tidikelt et Gourara – ont toujours été officiellement considérés comme marocains, puisque l'accord de 1890 qui reconnaissait un protectorat britannique snr Zanzibar et Pemba en échange d'un protectorat français sur Madagascar et le sud des territoires méditerranéens éteit secret. Dès 1882, ils figurent d'ailleurs comme partie intégrante du Maroc sur une carte de l'Atlas militaire de Saint-Cyr. Autre preuve : le deuxième supplément du Grand dictionnaire universel Larousse, en 1888, évalue la superficie du Maroc à 812 000 kilomètres carrés; ce chiffre n'est plus qne de 800 000 kilomètres earrés dans le Larousse illustré de 1897 et passe à 430 810 kilomètres carrés en 1956, lorsque le Maroc retrouve son indépendance. Et l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 ne contient-il pas en annexe une lettre du secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, de Kiderlen Waechter, à Jules Cambon dans laquelle l'Allemand précise qu'il est *« convenu que le Maroc comprend toute la partie de l'Afrique du Nord s'étendant entre l'Algérie, l'Afrique occidentale française et la colonie espagnole du Rio-de-Oro »*? .

La France n'avait pas attendu la signature de l'accord de 1890 avec Londres pour s'emparer du Sahara central. Les manœuvres militaires avaient commencé trois ans avant. Et dès 1884, les Espagnols s'étaient installés à Dakhla (Cisneros). Faut-il rappeler qne ces occupatinns ne furent jamais acceptées par le Maroc et qu'elles donnèrent lieu à des conflits militaires, notamment en 1899 eu Taouat? Par la suite, des dizaines de milliers de soldats sahariens, avec le cheikh Ma El Ainine à leur tête, prirent part aux combats, nntamment près de Casablanca (1907), à Atar contre le général Gourand (1909), au Tadla (1911), devant Marrakech (1812). C'est alors que des dizaines de milliers de Sahariens s'installèrent dans le nord dn Maroc, pour fuir les occupations française et espagnole.

Faut-il enfin rappeler qu'en 1956 la France s'était engagée envers Rabat à créer une commission mixte pour régler la question de la frontière orientale du Maroc et que cette promesse n'a jamais été tenue? Et que, le 6 juillet 1961, Ferhat Abbas, président du gouvernement provisoire de la République algérienne, avait signé un accord avec le roi Hassan II, précisant que le GPRA *« reconnaît pour sa part le problème territorial posé par la délimitation imposée arbitrairement par la France entre les deux pays, qui trouvera sa solution dans des négociations entre le gouvernement du royaume du Maroc et le gouvernement de l'Algérie indépendante »*? Mais, depuis 1972, l'Algérie a pris le relais des ex-puissances coloniales, et c'est au mépris des traités internationaux qu'Alger a milité diplomatiquement et militairement, pour séparer les territnires sahariens de le mère patrie.

Ce jeu convenait d'ailleurs parfaitement aux anciennes puissances coloniales. Si les grandes puissances et l'Algérie continuent à ne pas reconnaître les vérités histnriques enneernant la marneanéité du Sahara, cela signifie-t-il que ces pays veulent tnujours vnir le Mernc amputé de ses territoires naturels? Dans quel but? On est en droit de poser la question, mais ce qui est certain, c'est que le peuple marocain et leur snuverain snnt décidés à dénoncer ce jeu et à se dresser pour défendre leur intégrité natinnale, quel que soit le résultat du référendum qui doit se dérouler sous *« les auspices et la tutelle des Natinns unies »*. Si un tel référendum devait être organisé, c'est d'ailleurs l'ensemble des Marncains sahrenuis qui devraient y participer. Quels sont-ils? Depuis les premières amputatinns de l'Empire chérifien au Sahara central et occidental, les populations sahraouies contraintes d'émigrer vers le nord sont évaluées à 200 000 personnes. Cette population, recensement tribu par tribu, à l'appui, se monte aujourd'hui à un millinn. Si les ex-puissances coloniales (notamment l'Angleterre et l'Allemegne, qui nnt reconnu en 1890, 1906, 1911 et 1912, l'intégrité territoriale dn Maroc) manquent à leur parole et oublient leurs engagements histnriques, si l'Algérie ne eesse pas son eppui pnlitique et militaire au Polisario, si, enfin, la enmmissinn de l'ONU pnur le Sahara ne prend pas en compte sur les listes électorales du référendum les Sahraouis installés depuis des décennies dans la partie nord du Maroc, nn risque de s'echeminer vers une situation conflictuelle très grave.

N'y a-t-il pas enfin une profonde contradiction dans la position algérienne, qui prétend d'une part vouloir créer l'unité du Maghreb et qui cherche d'autre part à balkaniser le Maroc en suscitant la fiction d'un «Etat sahraoui», non viable politiquement et économiquement?

(1) *Quatre siècles d'histoire marocaine*, par A. G. P. Martin. Leroux éditeur (Paris), 1923.

(2) *A History of Anglo-Moroccan Relations to 1900*, par E. G. Rogers. Ed: Foreign and Commonwealth Office. Londres.

► **M. Mnhammed Barrada est avocat à Casablanca. Il a été le directeur de *L'Opinion*, l'organe de l'letiqlel. Il evait été enndamné à un an de prisnn ferme en 1970 après que son journal eut fait allusion à des affaires de corruption.**

Haïti

Il n'y a pas de pays maudit

par Jacques Gaillot

FÉVRIER 1991. Port-au-Prince était en liesse. Rues décorées de bouts de papier récupérés et peints avec art, cathédrale en fête pour l'investiture du Père Aristide, grappes humaines accrochées aux grilles du palais présidentiel, comme pour protéger nuit et jour le nouvel élu. J'ai rencontré un peuple heureux malgré la faim, un peuple déterminé malgré la peur de l'avenir, un peuple solidaire.

Octobre 1991. Port-au-Prince est retombé dans le néant. La foule, traquée, est condamnée à se terrer dans ses bidonvilles, les militaires tirent, des enfents snnt tués. Les rues désertes ont oublié qu'elles savaient vivre. Peut-on supporter cela plus longtemps?

Aristide était, disait-on, le porte-parole des plus pauvres. Ils étaient allés le chercher, alors qu'il n'était même pas candidat. En Haïti, 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue. Alors, que fait Aristide loin de son peuple? Qui est ce militaire, assoiffé de pouvoir, qui a cru qu'il pouvait impunément se nommer à la tête dn pays?

Je me souviens de ce père spiritain, en Haïti depuis de nombreuses années, au service lui aussi des plus démunis. Je lui avais demandé quelles actinns les Haïtiens attendaient en priorité de leur nouveau président. Sa répnnse avait été immédiate : *« Il doit renvoyer l'armée dans ses casernes. Que le peuple ne vive plus sous la terreur. Si en cinq ans il réussit seulement cela, alors il aura gagné. »* Le général Raul Cédras avait peur sans doute de cette réussite-là. Il ne pouvait l'accepter.

Mais nous, pouvons-nous accepter que soient bafoués les fondements mêmes de la démocratie? L'ONU avait envoyé ses casques bleus pour veiller au bon déroulement des premières élections libres en Haïti. Par là même, elle a participé avec honneur à l'établissement de la démocratie dans ce pays. Aujourd'hui, la communeuté internetionale s'élève contre cette usurpation du pouvoir anti-cnnstitutionnel. Je snuhaite qu'elle maintienne sa pression, tandis que le président Aristide mène le combat au niveau des plus hautes instances.

Je me réjouis que la commission Justice et paix et la conférence des religieux d'Haïti aient pris nettement position en réclamant le retour du président élu et en invitant à la résistance. Mais j'aimerais que les évêques de ce pays, ainsi que Rome, s'engagent dans le même sens. Chaque jnur, des gens périssent en Haïti, nous devons tout faire pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli.

Ne nous lassons pas, même si la route est longue. Il n'existe pas de pays maudit, ni de fatalité du malheur. Haïti aussi a droit à la liberté, son peuple a prouvé, par le vote, mais également par un soulèvement au mois de décembre, qu'il voulait la démocratie.

Plongés dans la nuit, les Haïtiens gardent leur confiance à celui qui a risqué sa vie tant de fois pour eux. Le peuple des pauvres a reçu du prêtre des bidonvilles le pain de l'espoir et de la dignité. Les mains nues, sans information, la faim au ventre, il est entré en résistance. Ni les violences ni les massacres ne réussiront à le bâillonner. Les militaires peuvent retarder l'échéance. Mais, de toute façon, rien ne sera plus comme avant en Haïti.

« C'est le peuple qui m'a appelé, je me dois à lui jusqu'au bout », me disait Jean-Bertrand Aristide. A la vie comme à la mort, le peuple sait que son président lui appartient et croit qu'il lui reviendra.

► **Jacques Geillot ast évêqua d'Evreux.**

Union soviétique

La vertu d'un grand peuple

par Jean Marin

Je ne sais si Tourgueniev l'a écrit maie tnus les connaisseurs le savent : la balanca evec lequella nn prend les écrevisses se place dans le courant où elles ont l'habitude de se rassembler. Le fait est que les putschistes d'URSS ont été pris au piège dans le courant de l'archaisme le plus débile.

Il importe peu, dès lors, que la ruse ait ou n'ait point contribué à faire que la balance fût elnra pnaée eu bnn endrnit. Qu'elle y eût contribué, qui s'en plaindrait, au vu d'un résultat souhaité par tous les peuples épris de liberté et d'une victoire rendue possible par le courage, la eang-frnid, le petrintieme d'hommee et de femmes résolus, prêts à défendre à mort une liberté qui, au sein de la Russie en mue, avait reçu ses passeports la jour où une décision inoufe eveit établ la liberté d'expréeeinn qui conférait un caractère irréversible au progrès des idées nouvelles?

Dans l'injustice du monde, il eet arrivé que, enviétique nu non, le communisme brasse le courant de l'irrécusable justice.

Dans la fureur du monde, il est arrivé que le communisme d'URSS concoure au service de la cause de la liberté : les torrents de sang qu'il e fait couler sur les terres de l'Est au service intnlérablement inhumain de la sienne n'ont pas emporté lee quinze millions de marte dnnt le Rueeie d'elore e consenti le sacrifice dans les terribles batailles d'une guerre dont, du côté des Alliés, la reison d'être et le dénominateur commun à des belligérants si différents étaient, précisément, la restauration de la liberté.

Pour les peuples russes du moins, la résistance et les risques mortels des trois journées de la fin d'août 1991 n'étaient pas les premiers rendez-vous ouverts ou clandestins avec la défense de la liberté, malgré la contradictnn des apparences, malgré les tumultes sanglants de la tyrannie : on est là dans le domaine sacré de la vertu d'un grand peuple que même les aberrations d'un insupportabla régime n'nnt pas privé des ferments de sa vaillanca et de sa dignité.

Le tout, sur fond de fractures d'un vieil empire ai longtemps vitrifié, farme l'imege eaiaiesante d'une Russie – justement chère à tant d'Européens – qui, à ce point de son histoire grandinee et tregiqua, per se volonté de libération, se trouve eoudainement et les meina nues, au moment de chercher, non sans périls possibles, dans le démncratie, ae femille d'électinn.

Il na auffit pas de elamar qu'una telle aituetinn impnae des devnire eux démocreties qui l'attendaient et qui peuvent être eppelées à en retirer un avantage immense de sécurité. Encore faut-il préciser la nature singulière des hauts devnirs de eolidarité dont il e'egit. L'Europe et les chefs de file du mnnde qui enuheitent qu'nn l'appelle le monde fibre doivent prendre généreusement toute la mesure de responsabilités sane précédent dane l'hietnire des hommes. Celles-ci ne sauraient être plainement honorées dans les seulee perepectives d'une nrgenisatinn hégémnnique at mercantile de la planète.

La fin de l'hégémonie soviétique, le réduction des Deux Grands à un seul prépondérant appertenient eu monde dee démocraties implique da la part de ce demier et des associés qu'il eere bien obligé de se donner si, par exempla, l'Europe parvient à temps à bien jouer son rôle, l'absolue nécessité d'un déeintéreesement evisé meis surtnut vertueux, tant il est vrai qu'il s'agit cette fois pour la partie prospère des démocraties du monde libre non pas seulement de devoirs situés, sene trop y regerder, dens le routine balencée des dons et des parts de marché, mais, littéralement, et pour son bon rennin historique, d'une formidable mission humanitaire et morale eu service de le démneretie dnnt ella feit le symbole du progrès.

► **Jean Marin est ancien président de l'AFP.**

COURRIER

Les Khmers rouges et le Cambodge

Dans *le Monde* du 20 septembre, Jean Brunet a exprimé sa perplexité sur l'accord de paix au Cambodge parce que celui-ci permettait le « retour des Khmers rouges ».

Dans son exposé, Brunet relate des enecdotes mais n'eborde pas vraiment le fond du problème cambodgien.

Certaines mises en scène pnur conduire à la paix les acteurs du drame camhndgien lui inspirent tnntes sortes de sentiments, sauf l'« envie de rire ». Mais rinit-il vraiment si, en l'absence de tout accord politique, la guerre devait se prolonger indéfiniment?

Pourquoi ne pas regarder surtout le bon côté des choses, maintenant que tous les protagonistes cambodgiens décident enfin de faire la paix? Pourquoi ne pas se réjouir evec l'ensemble du peuple camhndgien de l'arrêt de l'effusion de sang et de la fin d'une longue période de souffrances, de misère et de désespoir?

Concernant le « retour des Khmers rouges », pourquoi s'en offusquer seulement maintenant alors que chacun sait que d'anciens dignitaires khmers rouges (Heng Samrin, Hun Sen, Chea Sim) occupent, depuis douze ans, le devant de la scène à Phnom-Penh?

Peut-on vraiment s'immiscer dans les sentiments et l'attitude de Cambodgiens vis-à-vis d'autres Cambodgiens, et se montrer encore plus anti-Khmers rouges que leurs victimes? Le prince Sihanonk lui-même a perdu, sous le règne de Pol Pot, quatre enfants et quatorze petits-enfants. Si, pour donner une chance à leur pays, pour mettre un terme à l'engrenage de la haine et de la vengeance, pour arrêter le cycle des tueries, les Cambodgiens qui ont le plus souffert acceptent de tourner la page et de pardonner, qui peut trouver quelque chose à redire? Que tous les amis du Cambodge aident plutôt le peuple khmer à réussir la réconciliation nationale, à consolider la paix, à établir une démocratie vigilante, et à entreprendre l'immense tâche de la reconstruction d'un pays en ruines.

RAINSY SAM
Représentant au parti du Front uni national pour un Cambodge indépendant

La nomination de M. Stirn

Suite à votre article du 20 septembre dernier sur la nnminetinn de M. Olivier Stirn au poste d'ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe, je remarque qu'à ce jour cette affectatinn n'a suscité aueune réactinn dans la société civile et politique.

Cette nomination, relevant du pouvoir du chef de l'Etat en concertation avec le gouvernement – article 13, alinéa 2, de la Constitution, – met en question la cohérence et l'honnêteté de nos dirigeants politiques.

En effet, contraint à la démission de son poste de ministre et à l'abandon de ses mandats locaux suite à ce colloque du mois de juillet 1990, M. Stirn avait été reconnu *de facto*, responsable de cette «indélicatesse».

Cette récente nomination est révélatrice de l'état moral de la vie politique, malgré les tentatives factices de transparence – les auditions publiques à la commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales.

STÉPHANE MARCHAND
Metz

La reddition de Choltitz

Décidément, les légendes ont la vie dure. C'est avec stupéfaction que je lis dans *le Monde* du 16 octobre dans l'article consacré au « testament » de Barbie que Kriegel-Valrimont *« recevra à Paris en août 1944, la reddition du général commandant Choltitz »*.

Or, les documents et les témoignages de l'époque prouvent indiscutablement que l'acte de reddition de Choltitz an général Leclerc e été signé le 25 août 1944 dans la salle de billard du préfet de police Charles Luizet. Telle est la réalité des faits. Le reste est affabulation, tout comme le texte gravé sur un marbre place du 18-Juin-1940 destiné à commémorer cette péripétie de notre Histoire, qui est un tissu de contre-vérités.

L'Histoire contemporaine n'e pas de chance...

PIERRE BOURGET
Paris

Jacques Copeau et le « Cartel »

A l'occasion d'un échange de propos, plus ou moins acides, entre vos collaborateurs, MM. Bertrand Poirot-Delpech et Marc Fumaroli, j'ai relevé qu'un des participants, évoquant la naissance, en 1936, du prestigieux « Cartel » dont l'influence, durant des décennies, fut déterminante pour le prestige de notre théâtre, rappelait comme suit sa composition : Jnuvet, Dullin, Baty et Pitoeff.

Or, si ma mémoire est bonne, le nom de « Cartel » fut donné, par les chroniqueurs spécialisés, aux quatre metteurs en scène engagés à l'époque par le nouvel administrateur général de la Comédie-Française, Edmard Bourdet, c'est-à-dire Jouvet, Dullin, Baty et Copeau.

Sans doute « les Pitoeff », comme on les appelait (Georges et l'inoubliable Ludmilla), ont-ils su donner, par la création de leur propre troupe, un essor extraordinaire à maintes pièces étrangères jnsqu'alors inédites en France.

Mais, à ma connaissance, c'est Jacques Copeau, et non pas Georges Pitoeff, qui était le quatrième membre de notre « Cartel ». L'oubli dans lequel plonge actuellement Jacques Copeau tient vraisemblablement eu fait que son théâtre Le Vieux Colombier, repris plus tard par Jean Vilar, e subi, de son vivant, des fortunes diverses, alors que devenait internationale, dans le même temps, la renommée de l'Athénée (Louis Jouvet), de l'Atelier (Charles Dullin) et du Montparnasse (Gaston Baty).

MARCEL GUILLAUME
Louveciennes

LE MONDE diplomatique

Octobre 1991

- **EUROPE DE L'EST : Réaménager les circuits commerciaux**, par *Marie Lavigne*. – **Les incertitudes de la voie bulgare**, par *Alain Gresh*.
- **ESPAGNE : Quand Madrid favorise le réveil andalou**, par *Philippe Baqué* et *Miguel Rojo*. – **L'Espagne lobotomisée**, par *Juan Goytisolo*.
- **JAPON : L'opinion publique américaine s'alarme des succès économiques japonais**, par *Serge Halimi*.
Les choix géographiques et sociaux de l'aide nippone, par *Claude Leblanc*.
- **MADAGASCAR : Révolution ou restauration ?** par *Philippe Leymarie*.
- **ÉCONOMIE : Les services publics, ces parias de l'Europe**, par *Sylvain Hercberg*. – **Haro sur le salaire minimum**, par *Denis Clerc*.
- **DÉMOCRATIE : Intégrer la « zone » dans la ville**, par *Patrick Viveret*.

En vente chez votre marchand de journaux · 18 F

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Marcel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

ertu d'un grand peuple

YOUGOSLAVIE : alors que les combats se poursuivent en Croatie

Le bloc serbe se radicalise en refusant toute concession aux Européens

Une nouvelle réunion plénière de la Conférence sur la Yougoslavie devait se tenir, vendredi 25 octobre, à La Haye où devait être examiné un texte « plus précis et plus adapté », selon des sources diplomatiques aux Pays-Bas, de la proposition soumise la semaine dernière aux participants et repoussée par la Serbie. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis, notamment autour de Dubrovnik, dont le centre historique lui-même a été bombardé par les forces fédérales.

BELGRADE

de notre correspondante

A la veille de la troisième session plénière de la conférence de paix de La Haye, la Yougoslavie se trouve plus que jamais au bord de l'abîme. Le dixième cessez-le-feu, conclu il y a huit jours à La Haye, s'est soldé une nouvelle fois par un échec. Le nouveau projet élaboré par la Communauté européenne et ajusté en grande partie aux revendications serbes a été rejeté *« entièrement »* par le Parlement de Serbie. La formule qui devait donc être soumise aux présidents des six Républiques yougoslaves, vendredi 25 octobre, à La Haye est, selon lui, *« encore plus restrictive que la précédente »* et prouve que *« la CEE aspire jusqu'au bout à détruire la Yougoslavie »*.

Déterminée à créer une mini-Yougoslavie qui rassemblerait tous les Serbes dans un même Etat et qui hériterait de la légitimité internationale dont jouit la Yougoslavie agonisante, la Serbie reste intransigeante et refuse tout compromis. Convaincue que *« la raison du plus fort est toujours la meilleure »*, elle choisit la voie suicidaire, celle de l'éclatement total de cette partie des Balkans au prix d'une guerre qui pourrait être longue et impitoyable.

Alors que cinq Républiques yougoslaves sont en principe prêtes à négocier les propositions de la Communauté européenne, la sixième tente de cristalliser au plus vite son idée. Les Serbes de Bosnie-Herzégovine, qui s'étaient opposés le 15 octobre dernier à proclamer la souveraineté de cette République multiethnique, se sont, de leur côté, prononcés pour la mini-fédération yougoslave qui rassemblerait tous les Serbes et ont décidé, jeudi, d'entériner cette décision par plébiscite dès le 9 novembre prochain.

Par ailleurs, les deux enclaves serbes de Croatie qui avaient autoproclamé leur autonomie viennent de réaffirmer qu'elles ne resteraient en aucun cas en Croatie. C'est pourquoi Lord Carrington et le président en exercice de la CEE, M. van den Broek, devront, vendredi, disposer de moyens de pression convaincants pour tenter de venir à bout de tous ces obstacles. En cas d'échec définitif de la conférence de paix, le « bloc serbe » de la présidence fédérale et l'armée yougoslave s'attendront pas pour décréter la mobilisation générale annoncée le 22 octobre et pour essayer d'imposer par la force une solution à leurs propres mesures.

D'autre part, la présidence yougoslave a annoncé dans la journée de jeudi qu'elle ne participerait pas à la réunion de La Haye au côté des présidents des six Républiques yougoslaves puisque les huit membres de la direction collégiale n'avaient pas réussi à se rencontrer pour définir une politique commune à la conférence de paix.

Dans une lettre adressée à Lord Carrington, le « bloc serbe » a réitéré que *« aucune décision sur l'avenir du pays ne pouvait être prise à l'insu des instances fédérales »*, en l'occurrence de la présidence, pour ensuite souligner que la formule fédérative proposée dans la semaine par le « bloc serbe » devait être débattue au même titre que le document élaboré par la Communauté européenne.

« Une dernière chance pour la paix »

Réunie en session extraordinaire dans la nuit de jeudi à vendredi, le Parlement du Monténégro a approuvé l'adhésion du président monténégrin, M. Bulatovic, vendredi dernier, au plan de La Haye. Afin de satisfaire les réserves émises par les députés du Parti national (pro-serbe), le Parlement a convenu qu'aucune signature ne serait apposée au document proposé par la Communauté européenne sans consulter préalablement les citoyens du Monténégro par voie référendaire. En effet, si la majorité parlementaire estime que les propositions faites à La Haye représentent *« une dernière chance pour la paix »* ainsi qu'un *« appel à la raison »* et reproche à la Serbie de manipuler le Monténégro en envoyant un grand nombre de réservistes sur les champs de bataille de Croatie, le Parti national, minoritaire au parlement, estime que le président du Monténégro aurait dû suivre son homologue serbe, M. Milosevic, et rejeter une formule qui, selon lui, *« suspend la Yougoslavie »* et divise le peuple serbe. Dans un discours qui a suivi les débats, M. Bulatovic s'est abstenu de durcir ses positions envers la Serbie afin d'éviter une rupture définitive entre ces deux Républiques jusqu'à présent alliées, laissant ainsi la porte ouverte à toutes les options, *« pourvu qu'elles conduisent à un dénouement pacifique de la crise »*.

La présidence monténégrine a, par ailleurs, condamné jeudi les décisions des dirigeants de l'armée fédérale prises à son insu et selon lesquelles des réservistes du Monténégro ont été envoyés sur le front en Banija et en Slavonie orientale (Croatie). Cédant aux revendications des étudiants de Titograd ainsi que des parents des soldats, la direction monténégrine a appelé *« tous ceux qui le désirent à rentrer immédiatement au Monténégro »*, exigeant que les réservistes de cette République ne se battent que dans le sud de la Croatie, aux frontières du Monténégro.

Dans cette région, les combats se sont poursuivis jusqu'au milieu de la journée de jeudi. L'armée fédérale s'est emparée de Kupari, centre de villégiature appartenant à l'armée yougoslave situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Dubrovnik et où s'étaient réfugiées depuis plusieurs semaines les forces croates. Alors que l'armée yougoslave progressait en direction de Dubrovnik, le commandant-adjoint de la 5e région militaire, le général Raseta, et le colonel Agotic, représentant des forces armées croates, signaient à Zagreb un cessez-le-feu concernant la région de Dubrovnik. Pas plus que les précédentes, cette trêve n'a été respectée, la ville faisant l'objet de nouvelles attaques.

Après avoir condamné, le 15 octobre, la proclamation de souveraineté de la République de Bosnie-Herzégovine par les députés musulmans et croates du Parlement de Sarajevo, les Serbes de cette République trinationale ont constitué jeudi leur propre assemblée et convoqué pour les 9, 10 et 11 novembre un référendum devant permettre au peuple serbe de décider s'il veut *« rester en Yougoslavie avec le Monténégro, la Serbie, les provinces autonomes serbes de Kninska et Krajina et de Slavonie (Croatie) et tous les territoires qui le désirent »*.

Référendum des musulmans du Sandjak

Les députés serbes ont, d'autre part, désigné leurs propres représentants au niveau de la fédération yougoslave. Désormais, M. Karadzic, le leader de la principale formation politique serbe de Bosnie-Herzégovine (le Parti démocrate serbe), a été désigné comme représentant à la présidence fédérale et M. Nikola Koljevic, membre serbe de la direction de Bosnie-Herzégovine, représentera, pour sa part, les Serbes de cette République à la conférence de paix de La Haye...

A l'issue de cette première session, M. Karadzic a déclaré que *« les Serbes de Bosnie avaient prouvé qu'ils savaient sauvegarder leur Etat »* puis souligné que les députés serbes ne participeraient aux débats du Parlement légal de Bosnie-Herzégovine que lorsqu'il s'agira du dénouement de la crise yougoslave. En revanche, le référendum organisé par les musulmans du Sandjak (à cheval sur le Monténégro et la Serbie) vendredi, samedi et dimanche a été interdit par le Parlement serbe qui estime la consultation anticonstitutionnelle. En dépit des menaces de sanctions policières lancées des derniers jours par les autorités serbes et de l'interdiction d'ouvrir les bureaux de vote, les musulmans du Sandjak ne renonceraient pas à se prononcer pour *« l'entière autonomie politique et territoriale »* de cette région qui regroupe plusieurs districts de Serbie et du Monténégro. Selon les organisateurs du référendum, d'importantes forces de police sont arrivées ces derniers jours dans la région.

FLORENCE HARTMANN

Dix personnalités françaises interdites à Dubrovnik

Dix personnalités françaises qui ont tenté, jeudi 24 octobre, de gagner Dubrovnik *« pour témoigner de la nécessité de sauver ce témoignage essentiel de la civilisation européenne »* en ont été empêchées par la marine yougoslave et ont débarqué jeudi soir à Bari (Italie), d'où elles sont immédiatement reparties pour Paris. Ces personnalités – parmi lesquelles se trouvaient Jean d'Ormesson et notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech – ont déclaré que leur voyage avait pour but de *« montrer l'intérêt de la société civile pour le sort de Dubrovnik »*.

« Une ville aussi riche en témoignages artistiques, qui est au cœur de la civilisation européenne, ne doit pas être mêlée au conflit », a affirmé l'écrivain et ancien ministre (PS) Max Gallo. Un autre membre du groupe, l'ancien ministre Jean-François Deniau (UDF), a raconté que leur bateau avait été empêché d'approcher de Dubrovnik par une vedette de la marine yougoslave, qui a pointé ses armes sur eux et leur a ordonné de rebrousser chemin, en dépit de l'autorisation donnée par le chef d'état-major de l'armée yougoslave.

Par ailleurs, le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, et le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, ont lancé jeudi un appel à *« toutes les parties concernées »* en Yougoslavie pour la sauvegarde du patrimoine culturel de ce pays. M. Mayor a en outre décidé, à l'invitation des partiaa yougoslavas, l'envoi, la semaine prochaine, en Yougoslevia d'un représentant personnel. – *(AFP.)*

Les dirigeants polonais redoutent la désillusion de l'électorat

Suite de la première page

Les rares meetings ne font pas recette. Quelque quatre cents personnes seulement pour applaudir, mercredi, l'un des leaders de l'Union démocratique, Jacek Kuron, pourtant en tête dans tous les sondages de popularité. A peu près autant, jeudi, pour le premier ministre Jan Krzysztof Bielecki, à l'université de Varsovie.

Les émissions électorales à la télévision sont regardées par moins de 10 % des téléspectateurs. Seul succès : le « zoo », version polonaise du *Bébête Show*, où l'on peut voir Lech Walesa en lion, Tadeusz Mazowiecki en tortue, Brooislow Geremek en bouc... Une campagne qui ne ressemble en rien à celle de juin 1989, où une partie seulement des députés avait été renouvelée : et qui avait vu une victoire sans partage de Solidarité, dans la mesure où le choix était parfaitement simple : pour ou contre le communisme. Rien à voir non plus avec l'élection présidentielle de novembre 1990, où la personnalité des candidats en lice – dont celle de Lech Walesa, qui l'avait emporté au second tour contre le surprenant Stanislaw Tyminski – avait passionné les Polonais. A y regarder de plus près, et sous bénéfice d'inventaire, la nébuleuse des organisations qui se présentent dimanche peut toutefois être décryptée d'une manière relativement simple : il y a d'abord les « grands » partis, nés pour la plupart de Solidarité, qui adoptent un ton relativement modéré les uns vis-à-vis des autres. D'une part, parce que tous issus du même moule ils ont *grosso modo* les mêmes objectifs et que la lutte contre la dictature communiste a forgé des liens que les disputes politiciennes n'ont pas encore réussi à trancher. D'autre part, parce qu'ils se savent condamnés, tôt ou tard, à gouverner ensemble puisque le prochain gouvernement sera forcément une coalition.

« Légèrement social-démocrate »

Quant à savoir lesquels de ces partis l'emporteront et quelles seront leurs marges de succès, rien n'est plus hasardeux tant les sondages varient d'un jour à l'autre. L'Union démocratique fondée par M. Mazowiecki et considérée comme « légèrement social-démocrate », tient la corde puisqu'elle est créditée d'environ 25 % de soutien.

L'ancien premier ministre a déclaré, le 8 octobre, qu'il était prêt, si sa formation l'emportait, à retrouver son poste. Mais Lech Walesa a d'ores et déjà laissé entendre qu'il préférerait reconduire le premier ministre actuel, M. Bielecki. Ce dernier, à la tête du Congrès des libéraux, pourrait créer une surprise car son pragmatisme et son look propre séduisent, notamment les jeunes.

Appelée par certains, « le parti de Walesa », même si d'autres disent que le président n'a l'a pas vraiment soutenue, l'Alliance du centre se veut plus conservatrice et prône notamment une *« décommunisation »* de la Pologne. Sur la question cruciale de l'avortement, elle soutient la position de l'Eglise catholique alors que l'Union démocratique a une position plus nuancée ou plus ambiguë. Quant aux autres candidats de Solidarité, ils sont revenus à leur vertus premières, celles du syndicalisme.

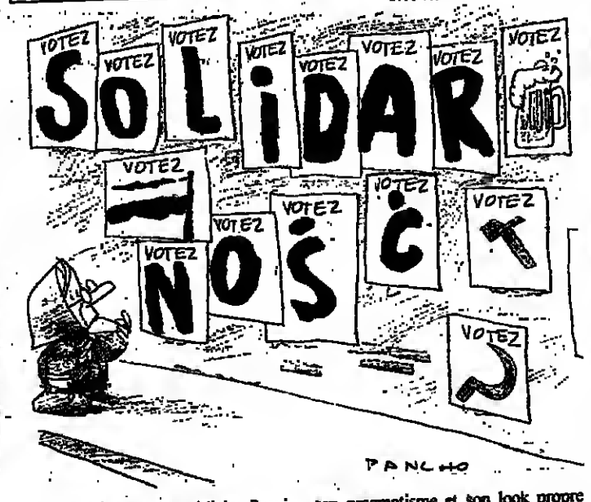

Trois inconnues

Autour de ce noyau gravitent des dizaines de formations dont la caractéristique est la revendication tous azimuts. Des anciens communistes qui trouvent que le rythme de retour au libéralisme est trop rapide aux partis paysans qui le jugent trop lent, en passant par la kyrielle de partis folkloriques, écologistes ou nationalistes qui se livrent à une surenchère mi-absurde mi-inquiétante, mais qui ne devraient pas obtenir de résultats important.

Trois inconnues pourtant. Que feront les électeurs de M. Tyminski, puisque le « Parti X » créé par le rival de Lech Walesa à la présidentielle ne présentera qu'un nombre limité de candidats? Quel sera le score du « Parti des buveurs de bière » crédité aujourd'hui de plus de 2 % des voix et qui rappelle le mouvement d'opinion créé autour de Coluche avant l'élection présidentielle française de 1981? Et, surtout, quel accueil les électeurs réserveront-ils aux partis se présentant ouvertement comme soutenus par l'Eglise?

JOSÉ-ALAIN FRALON

EN BREF

□ **ESPAGNE : un jeune homme tué dans une explosion à Bilbao.** – Un jeune homme a été tué et un autre grièvement blessé, dans la nuit de jeudi 24 au vendredi 25 octobre à Bilbao, en Pays basque espagnol, alors que l'un d'eux manipulait un engin explosif. Ils appartiendraient tous deux à un commando de l'ETA, selon la police. Une troisième personne, une femme, qui se trouvait en compagnie des deux jeunes hommes a pris la fuite après être sortie indemne de l'explosion. D'autre part, la police a désamorcé une voiture piégée à Saragosse, dans le nord-est de l'Espagne, dans la nuit de mercredi à jeudi. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : premières manœuvres militaires conjointes avec l'URSS depuis 1945.** – Le ministère britannique de la défense a indiqué, jeudi 24 octobre, que, pour la première fois depuis 1945, la Grande-Bretagne et l'URSS effectueront des manœuvres militaires conjointes, du 28 octobre au 1er novembre. Ces manœuvres se présenteront sous la forme d'inspection réciproque des forces. – *(Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : environ quarante mille agriculteurs manifestent.** – Quarante mille agriculteurs, venus de tout le pays, ont manifesté pacifiquement jeudi 24 octobre à Prague et à Bratislava pour réclamer une solution rapide aux problèmes qui menacent l'agriculture d'effondrement en Tchécoslovaquie. Environ 15 000 agriculteurs tchèques – selon la police – ont occupé pendant plus d'une heure le haut de la place Venceslas au centre de Prague, tandis que 25 000 Slovaques – selon les organisateurs – ont fait de même l'après-midi sur la place du Soulèvement-National au centre de Bratislava. Le président de l'Union agraire tchèque et morave, M. Vladimir Karger, a déclaré à cette occasion que les pertes des coopératives agricoles s'élevaient actuellement à 10 milliards de couronnes (près de 2 milliards de francs) et que l'emploi dans la profession avait baissé de 20 % depuis l'an dernier. – *(AFP.)*

□ **Bonn chercherait à imposer un blocus pétrolier à la Serbie.** – L'Allemagne a fait pression sur la Roumanie pour qu'elle cesse d'approvisionner la Serbie en pétrole, a affirmé, jeudi 24 octobre, le quotidien de Belgrade *Borba*. Selon ce dernier, Bucarest a informé les gouvernements yougoslave et serbe que *« l'Allemagne la menace de sanctions si elle continue à permettre le transit par les ports roumains du pétrole »* à destination de la Serbie. Celle-ci est déjà gravement affectée par la fermeture, début septembre par la Croatie, de l'oléoduc trans-yougoslave reliant au port adriatique de Rijeka. Elle s'est tournée, depuis, vers la Roumanie et la Grèce, d'où le pétrole est acheminé respectivement par voies fluviales et ferroviaires. – *(AFP.)*

□ **Protestation américaine après les attaques de l'armée.** – Le Département d'Etat américain a convoqué, jeudi 24 octobre, l'ambassadeur de Yougoslavie aux Etats-Unis, M. Dzavad Mujezinovic, pour protester contre les attaques *« stupides et injustifiables »* de l'armée fédérale contre des cibles civiles en Croatie et la ville de Dubrovnik. *« Nous sommes profondément choqués par les violations continues du dernier cessez-le-feu yougoslave et par le cycle tragique de la violence »*, a déclaré le porte-parole du Département d'Etat Richard Boucher. – *(AFP.)*

JEAN LACOUTURE

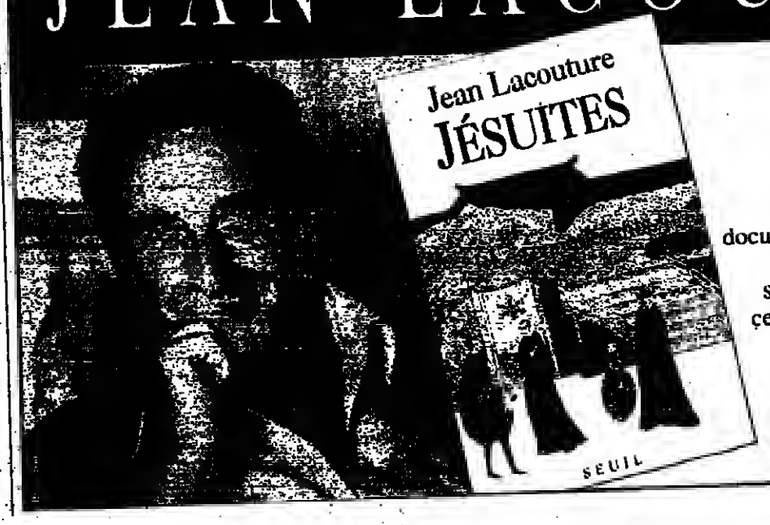

Jean Lacouture cultive depuis longtemps avec panache l'art du biographe.
Jean-Pierre Rioux / Le Monde

Travail magnifique, parfaitement documenté, historiquement intelligent et écrit dans cette belle langue souple et vigoureuse qui était déjà celle de ses meilleures biographies.
Paul Coremin / Téléroma

Tome 1 : 149 F - Relié 190 F

Editions du Seuil

EUROPE

La révolte des Tchétchènes

La rébellion de cette communauté musulmane du Caucase est un nouveau casse-tête pour M. Eltsine

Qui dirige la République de Tchétchéno-Ingouchie? Apparemment, *plus personne*. Ce qui pourrait passer pour un nouvel épisode du folklore caucasien ne fait cependant guère sourire à Moscou, où l'ébullition dans laquelle est plongée depuis deux mois cette communauté musulmane (un million de Tchétchènes, deux cent mille Ingouches) suscite de sérieuses inquiétudes. Au point que, après avoir dépêché en vain ses plus hauts représentants pour tenter de mater par la persuasion une révolte qui, selon les éditorialistes moscovites, *«met en danger l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie»*, le pouvoir russe en vient maintenant aux menaces.

Le président Boris Eltsine lui-même est intervenu personnellement dans le conflit en lançant un ultimatum de trois jours, samedi 19 octobre, à la République rebelle – ultimatum aussitôt rejeté par ses destinataires, qui n'y ont vu qu'un *«dernier sursaut de l'empire russe»*. Le délai a expiré, la petite République n'est pas rentrée dans le rang et, face à la rébellion armée tchétchène, la direction russe se retrouve dans l'inconfortable position du pouvoir colonial impuissant sur son propre territoire.

A elle seule, la République de Tchétchéno-Ingouchie possède tous les ingrédients requis pour faire imploser la Russie. Située dans le Nord du Caucase, c'est l'une des seize fameuses «Républiques autonomes», chacune dotée d'un Parlement et d'un gouvernement, qui font l'originalité de la Fédération de Russie. Le tout, bien sûr, tenait jusqu'à un passé très récent par la grâce du Parti communiste qui contrôlait ce bel édifice depuis Moscou avec ses représentants sur place, russes et autochtones. Mais le virus nationaliste vint miner l'édifice. Tchétchènes et Ingouches font partie des peuples punis par Staline, déportés en 1944 vers la Sibérie et le Kazakhstan, puis autorisés à regagner leur pays en 1957, non sans avoir été privés des «terres sacrées» ingouches, qui furent arbitrairement attribuées à l'Ossétie du Nord, autre «République autonome» voisine. *Ravivé par la glasnost, le feu couvait*. Le putsch manqué du mois d'août a servi de détonateur.

Un général de quarante-quatre ans

L'homme qui, depuis août, fait tourner en bourrique tour à tour le président du Parlement russe Rouslan Khasboulatov (lui-même d'origine tchétchène), le vice-président de la Russie Alexandre Routskoï, et jusqu'au président Eltsine, est un général tchétchène de l'armée soviétique, mis à la retraite anticipée à l'âge de quarante-quatre ans, en janvier dernier, alors qu'il servait dans les pays baltes. A cause de ses affectations lointaines, Djokhar Doudaev – c'est son nom, – marié à une Russe, était peu connu de ses concitoyens, jusqu'à ce qu'il fasse irruption dans les milieux nationalistes lors d'une assemblée du Congrès national du peuple tchétchène, en janvier 1991. Peu après ce congrès, la République de Tchétchéno-Ingouchie se proclamait indépendante. La participation du général Doudaev au congrès ne serait d'ailleurs pas étrangère à sa mise à la retraite, que d'autres expliquent par son refus de participer à la répression dans les pays baltes.

Le 19 août, la direction légale – et communiste – de la République commet l'erreur de soutenir les putschistes de Moscou. Selon des témoignages recueillis par *le Monde*, un meeting monstre de plus de deux semaines s'ensuit sur la place centrale de Grozny, la capitale, pour exiger sa démission. Cette revendication reçoit le soutien de M. Eltsine. Du moins au début : car, aux yeux du pouvoir russe, les choses commencent à mal tourner lorsqu'il devient clair que, non contents de réclamer le départ de leurs dirigeants communistes, les leaders nationalistes tchétchènes entendent faire sortir leur République «souveraine» de la Russie.

Le 31 août, Rouslan Khasboulatov est donc dépêché à Grozny pour tenter d'enrayer l'agitation qui embrase la ville : manifestations, grèves, barricades en feu, bus renversés. Peine perdue. Les autorités russes multiplient les mises en garde contre les «actes illégaux» des Tchétchènes. Mais le 6 septembre, les choses sont déjà allées trop loin : la «garde natinnala», bras armé du Cnngrès national tchétchène – dans le Cnucase mnins qu'ailleurs en URSS, se procnrer des armes constitue un problème – renverse le pouvoir local après avoir investi la radio-télévision. Le président de la République, Dokou Zavgaev, démissionne sous la pression; *le chef du soviet de Grozny, Vitali* Koutsenko, est laissé pour mort en sautant par la fenêtre. Le Parlement s'auto-dissout dans la foulée.

M. Routskoï et «les tribus»

Une fois de plus, la présidence de Russie tente de prendre le train en marche. M. Khasboulatov retourne à Grozny, félicite Tchétchènes et Ingouches de cette *«victoire des forces démocratiques»* et leur demande de déposer les armes. Le président du Parlement russe n'est pas plus entendu que la fois précédente, mais il parvient à faire admettre la création d'un conseil législatif provisoire.

Or Doudaev, grisé par sa victoire, n'entend plus se laisser imposer quoi que ce soit. Début octobre, la garde nationale prend le siège du KGB, dont un agent est tué. Les leaders de la communauté ingouche, traditionnellement moins belliqueuse que les Tchétchènes, font savoir qu'ils ne souhaitent pas, eux, se séparer de la Russie, et leurs représentants quittent le conseil provisoire. Plus tard, d'autres membres du conseil vont s'opposer à Doudaev, qui cesse alors de le reconnaître. Le très populaire général va en fait chercher à faire légitimer sa propre autorité en toute hâte en décidant une élection présidentielle pour le 27 octobre.

Mais ses méthodes quelque peu expéditives commencent à inquiéter l'intelligentsia locale, pourtant solidaire de la révolte tchétchène dès le début. Doudaev commet alors l'erreur d'appeler, à la télévision, à la mobilisation tous les hommes de quinze à cinquante-cinq ans, ce qui révolte aussitôt les mères de famille et porte un coup à son prestige.

Celui du pouvoir russe n'est pas en hausse pour autant : le vice-président de Russie, le général Routskoï, commet lui aussi une grossière erreur, d'abord en tentant de jouer les Ingouches contre les Tchétchènes – *«ces tribus»*, comme il dit devant le Congrès des Ingouches, le 6 octobre – puis en lançant depuis Moscou un ultimatum qui ne sera bien entendu pas respecté : il donne vingt-quatre heures à la garde nationale, qu'il accuse de *«banditisme»*, pour se dissoudre et déposer les armes. *«La manière dont Routskoï a parlé a déplu à tout le monde»*, observe une universitaire ingouche qui avait pourtant osé désapprouver publiquement l'ordre de mobilisation de Doudaev. Le général Routskoï va jusqu'à garantir, *«au nom des présidents de l'URSS et de la Russie»*, à Doudaev et à la garde nationale tchétchène le droit de *«participer à la campagne électorale»*, s'ils se soumettent à l'ultimatum. Une offre que Doudaev rejette superbement : *«Nos droits, nous les tenons de notre peuple»*, dit-il... Certains médias russes donnent à fond dans la désinformation et, à Grozny, on soupçonne Moscou d'avoir orchestré une mutinerie dans la prison locale (deux morts et sept blessés) pour discréditer Doudaev.

«La Russie n'a pas de politique»

Depuis, la confusion règne. Aux meetings de soutien à Doudaev, toujours aussi massifs, s'opposent des meetings *d'«anti-doudaevistes»*, rassemblements qui jusqu'ici n'ont pas provoqué de heurts. Des commissions de dialogue ou d'entente se créent çà et là, avec parfois un début de succès. Restée à l'écart de l'agitation, l'importante communauté russe de Grozny (gros centre de raffinerie de pétrole) commence cependant à s'organiser, de même que les Cosaques. Qui détient le pouvoir? *«C'est l'anarchie»*, répond une habitante. Pourtant, un seuil critique n'a pas été atteint : celui de l'affrontement entre Tchétchènes indépendantistes et Tchétchènes favorables à Moscou. Les partisans du général Doudaev évitent de s'en prendre au bâtiment du ministère de l'intérieur, qui dépend de Moscou, et ses occupants limitent leur activité à la défense du bâtiment. Ni la milice, ni les troupes soviétiques stationnées dans la région n'ont bougé.

Une chose est claire pour tout le monde : les dirigeants de Moscou sont dépassés. *«La Russie n'a pas de politique»* en la matière, constate amèrement un conseiller du président Eltsine, Serguei Stankevitch. M. Eltsine, qui jouissait au départ d'un grand soutien parmi les démocrates tchétchènes et ingouches, a proposé un référendum et des élections le 17 novembre dans la petite République; mais a-t-il encore les moyens de se faire entendre? De son côté, le parquet de Russie a pris mercredi une mesure équivalant à la mise hors-la-loi du Congrès tchétchène. Tout recours à la force dans cette région surarmée serait non seulement du plus mauvais effet mais aussi très risqué : un dirigeant tchétchène a mis en garde le pouvoir russe, au nom des *«partis caucasiens musulmans»*, contre une *«deuxième guerre du Caucase»*. La première, au dix-neuvième siècle, s'était soldée par la conquête du Caucase par la Russie tsariste.

SYLVIE KAUFFMANN

□ **UKRAINE : le parlement affirme son droit de regard sur l'armement nucléaire.** – Le parlement ukrainien a adopté, jeudi 24 octobre, une déclaration affirmant que les armes nucléaires basées sur son territoire *«sont sous le contrôle des structures correspondantes de l'ancienne URSS»*, mais que l'Ukraine se réserve le droit de *«contrôler leur non-utilisation»* et d'œuvrer à leur *«destruction totale dans les délais les plus rapides»*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les avenues du présent

Suite de la première page

Notre univers, c'est la *«Silva Silvarum»*, la *«forêt des forêts»*, évoquée par Francis Bacon. Il faut y tracer de grandes voies pour rendre, selon la formule de Raymon Aron, *«le réel intelligible»*. André Fontaine a ainsi divisé son livre en trois parties, comme les trois larges avenues qui partent du palais de Versailles : l'Est, le Sud, l'Occident. Ce procédé lui permet de présenter nombre de détails tout en faisant la synthèse de l'essentiel.

L'Est, actuellement, nous stupéfie. Il incite André Fontaine à y découvrir des aspects prometteurs, des aspects inquiétants, mais aussi des aspects comiques. Car la disparition, ou du moins le déclin de l'«autre», n'est pas seulement la révélation de l'échec politique, économique, psychologique d'une énorme puissance impériale. C'est aussi, et probablement d'abord, la démonstration imposée par l'Histoire inexorable que les postulats de Marx et de Lénine n'étaient pas vérifiés.

Soixante-dix ans d'arrogance

Or nous avons subi soixante-dix ans d'arrogance de la part de ceux qui savaient quel était le cours de l'Histoire. Du «terrorisme intellectuel» au simple sourire de pitié, on a voulu nous faire croire que l'histoire mondiale était «cyclique», et que dans le dernier cycle, le *«prolétariat»*, *ou plutôt son avant-garde*, les partis communistes, ou plutôt l'avant-garde de cette avant-garde (Staline, Khrouchtchev, Brejnev), remporterait une inéluctable victoire sur un capitalisme en perpétuelle décadence. Contentons-nous de ne pas transporter l'arrogance dans l'autre camp.

Les aspects prometteurs sont évidents pour tous ceux qui veulent la liberté. Et André Fontaine, optimiste, croit en un lent progrès de la démocratie dans le monde. L'homme digne de ce nom ne peut pas vivre sans la liberté, et sans une certaine aptitude à la propriété. Encore que celle-ci ne puisse être le *«jus utendi et abutendi»* des Romains, le droit d'user et de consommer (non d'abuser), l'expérience révèle que le paysan russe travaille dix fois plus sur son lopin que pour le kolkhoz.

Un beau jour, les réalités humaines s'imposent contre les idéologies. C'est ainsi :

1) que les prolétaires de tous les pays ne se sont jamais unis ;

2) que des guerres ont eu lieu entre pays «libérés du profit du capital» ;

3) que la lutte des classes est beaucoup moins générale qu'on a voulu le dire, et que les querelles nationales – hélas ! – jouent un rôle beaucoup plus universel ;

4) que le prolétariat devient «classe moyenne» bien plus que les classes moyennes – la petite bourgeoisie – ne se prolétarisent.

L'aspect inquiétant, et même tragique, se perçoit dans un effondrement politique – qui ramène en surface, à la place de la *Pax sovietica* – quantité de conflits nationaux de types, d'intensités et d'effets infiniment variés – et dans un effondrement économique de l'Est.

Celui-ci nous fait risquer une immense immigration, une véritable invasion, non militaire, mais progressive et étouffante, d'Est en Ouest. Comme celle-ci existe déjà du Sud vers l'Ouest, on s'aperçoit que le «Sud» où *«les milliards s'envolent»*, selon l'expression d'Edouard Bonnefous, risque de ne plus recevoir d'aide, que le caractère explosif de la misère s'accentue par l'explosion démographique, le sida, la maladie, la chute des prix, *sauf ceux de la drogue*, les progrès des mafias, du banditisme international, du Sentier lumineux, etc. C'est la *«paix dangereuse»*, récemment décrite par Jacques Freymond dans un remarquable petit livre. Et Fontaine, ici, rejoint totalement Freymond.

André Fontaine a l'art des portraits. Il a rencontré dans sa carrière tous les grands de ce monde, y compris Staline avant qu'il ne fût momifié. Donnons deux exemples. Voyons d'abord Gorbatchev. Il nous est présenté comme un sympathique indécis, non qu'il hésite face à une décision, mais parce que, au bout d'une certaine durée, il se laisse aller à remplacer la décision prise par son contraire. Telle a été, par exemple, sa volonté de maintenir l'article 6 de la Constitution (le pouvoir appartient au Parti communiste), suivie plus tard par l'abrogation de l'article 6. Pour André Fontaine, il est visible qu'Eltsine – injustement traité en France dans les débuts – est le réel grand homme dans l'affaire.

L'Europe et les malheurs

Un autre portrait remarquable est consacré à François Mitterrand. André Fontaine évite absolument d'émettre des jugements partisans. Il essaye de le saisir dans son essence même. Pour lui, le président est français plus que tout, avant l'Europe, avant l'Atlantique, avant le socialisme. C'est dans cette mesure seulement qu'il peut – il l'accepte en partie – se comparer au général de Gaulle. Ce littéraire, ce campagnard, cet analyste subtil des textes et des psychologies, cet inspirateur artistique de grandes réalisations, est un homme de notre nation. On partagera ou non l'avis de l'auteur sur celui qui, par essence, est au centre de notre passion politique. Je doute qu'on puisse accuser André Fontaine d'injustice.

Même s'il essaie de le voiler, l'auteur maintient un secteur de sombre pessimisme dans son analyse : l'Europe. Peut-on vraiment croire à une Europe des Douze capable d'absorber les nouveaux Etats libres – libres mais pauvres ? Impuissante aux pays baltes, dans le Golfe, en Yougoslavie ; bien trop puissante face aux agriculteurs français ou aux projets de notre aérospatiale, cette commission de technocrates non issus des votes populaires, et chacun rattaché à sa nation, doit être un jour remplacée par des élus. En attendant, l'Europe risque le malheur.

La conclusion est limpide. Pour les individus comme pour les peuples, la seule solution, c'est l'initiative, la créativité, l'activité. Là réside l'espoir : l'Histoire ne désespère pas. Les hommes continueront à créer, à provoquer ces transformations qui nous éblouissent, et que nous avons tant de peine à maîtriser.

JEAN-BAPTISTE DUROSELLE

▶ *L'Un sans l'autre*, d'André Fontaine. Editions Fayard, 372 pages, 120 F.

AMÉRIQUES

HAÏTI

«Des pressions doivent être exercées pour le respect de l'embargo contre Port-au-Prince»

nous déclare le Père Aristide

Le président Jean-Bertrand Aristide, que la France considère comme le représentant du pouvoir légitime à Haïti, sera reçu mercredi 30 octobre par le président François Mitterrand, à l'occasion d'une visite officielle en France, a annoncé l'Elysée. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* à Genève, où il est arrivé jeudi 24 octobre, le Père Aristide a demandé que des pressions soient exercées pour le strict respect de l'embargo décrété par la communauté internationale après le coup d'Etat du 30 septembre, accusant implicitement la République dominicaine de le contourner.

GENÈVE
de notre correspondante

Le Père Aristide nous a expliqué, d'une voix calme, qu'il était surtout venu en Suisse pour rencontrer *des hommes politiques et* les responsables des grandes organisations internationales. Interrogé sur les possibilités de son retour à Port-au-Prince, il a répondu : *«Tout dépend essentiellement de la communauté internationale. Je mets beaucoup d'espoir dans l'aide de la France et des Etats-Unis. Il est dans l'intérêt de tous les pays de favoriser l'essor de la démocratie en Haïti. Je me suis mis au service de tout le monde, avant tout bien sûr des opprimés, mais aussi des nantis qui ont également besoin d'être protégés, notamment contre la mafia. En sept mois de pouvoir, mon régime n'a fait aucune victime, alors que l'on déplore déjà, depuis deux semaines, plus d'un millier de morts et plusieurs milliers de blessés.»*

«On vous a reproché d'avoir divisé l'armée en la séparant de la police.

– Ce n'est pas moi qui ai voulu cela, mais la Constitution de mon pays qui l'exige. On nous a calomniés, moi et mon entourage, en nous rendant responsables des supplices des pneus enflammés on en prétendant avoir trouvé chez moi une liste de personnes à liquider. Quand on veut noyer son chien on dit qu'il a la rage.

– Dans ces conditions difficiles quels sont les meilleurs moyens, outre un secours matériel, de venir en aide à Haïti ?

– Un des moyens les plus efficaces serait d'exercer des pressions pour le respect de l'embargo décrété par la communauté internationale, qui n'est pas toujours appliqué. Haïti ne produit pas une goutte de pétrole et aura bientôt épuisé ses maigres stocks. Alors, comment pensez-vous que les auteurs du putsch puissent demeurer au pouvoir ?

– Après ce retour que vous souhaitez, comment voyez-vous l'avenir ?

– En instaurant un gouvernement d'unité nationale dont seuls seront exclus le général Cédras et son groupe, qui ont commis des crimes contre l'humanité et qui devront être jugés pour ces crimes, là où ils seront, en Haïti ou ailleurs.

– Et les autres militaires ?

– Le reste de l'armée bénéficiera d'une amnistie générale. Notre peuple est capable de renoncer à la vengeance et de comprendre que ce sera là un pas substantiel vers la démocratie.

– Qui prendrez-vous comme premier ministre ?

– Haïti a besoin d'un homme nouveau. Je suis prêt à des compromis pour la désignation de cet homme. Constitutionnellement, le premier ministre est choisi par le président, et ce choix doit être entériné par les deux Chambres.»

Propos recueillis par
ISABELLE VICHNIAC

□ **CUBA : Fidel Castro évoque la possibilité d'un échec de la révolution.** – *«Si la majorité du peuple n'est pas avec la révolution, la révolution peut perdre le pouvoir»*, a déclaré le président cubain Fidel Castro, dans un entretien diffusé jeudi 24 octobre par une radio espagnole. Dans cette hypothèse, cela ne veut pas dire que *«la révolution se rendra, que tout le monde se suicidera»* mais *«nous aurions le phénomène d'une révolution minoritaire et alors il faudra voir comme se défendra la révolution»*, a ajouté M. Castro, interrogé à Cozumel au Mexique, où il avait été invité au sommet des présidents du Mexique, du Venezuela et de Colombie. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : rupture des négociations de paix.** – Après quatre jours de discussions, le gouvernement et les rebelles du Guatemala ont rompu, jeudi 24 octobre à Mexico, leur cinquième série de pourparlers de paix qui portait sur la question des droits de l'homme. Ils ont appelé le représentant des Nations unies, qui participait à ces négociations à titre d'observateur, à les aider à sortir de l'impasse. Les rebelles de l'Union révolutionnaire nationale avaient présenté un document limitant les pouvoirs de l'armée. – *(Reuter, UPI.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ZAÏRE : après les émeutes de Lubumbashi et de Kinshasa

La France décide d'« interrompre » sa coopération et de rapatrier tous ses ressortissants

Le ministère français des affaires étrangères a annoncé, vendredi 25 octobre en fin de matinée, que désormais l'*« action de coopération est interrompue »* avec le Zaïre. *« L'ensemble des coopérants civils et militaires doivent quitter le Zaïre »*, a ajouté le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, précisant que le rapatriement des Français se ferait *« dans les délais les plus brefs »*.

Le personnel diplomatique et consulaire sera *« allégé »* et *« les troupes françaises encore présentes au Zaïre se retireront, dès que le départ des Français aura été assuré »*, a conclu M. Bernard.

Cette prise de position de Paris survient alors qu'un calme très précaire était revenu, jeudi soir, à Kinshasa, où cinq personnes au moins, selon une association locale de défense des droits de l'homme, ont été blessées, lors des multiples incidents qui ont marqué la journée. Les protestataires, hostiles à la nomination de M. Mungul Diaka au poste de premier ministre (*le Monde* du 25 octobre), s'étaient rassemblés par petits groupes, dans les quartiers pauvres de la capitale, incendiant des véhicules et dressant, ça et là, des barricades, avant de se heurter aux militaires fidèles au président Mobutu.

La situation reste tout aussi préoccupante à Lubumbashi, où les émeutes, qui ont éclaté lundi, auraient fait dix morts et au moins soixante-cinq blessés, d'après l'équipe de Médecins sans frontière-Belgique (MSF). Près de six cents ressortissants européens résidant encore dans la capitale du Shaba vont être évacués vers la Zambie, a annoncé, jeudi, l'ambassadeur de Belgique à Lusaka. Cent cinquante véhicules seront escortés jusqu'à la frontière zambienne, vendredi matin, par des militaires belges.

Les journaux d'information de la radio et de la télévision zaïroises ont été présentés, jeudi soir, par des militaires. Ces nouveaux *« présentateurs »*, qui se sont soigneusement abstenus de mentionner les déclarations de l'opposition, ont estimé que les manifestations *« avaient empêché les paisibles citoyens de vaquer à leurs occupations »*.

Les Etats-Unis ont déploré, jeudi, que *« le président Mobutu et l'opposition n'aient pas été capables de sortir le pays de l'impasse »*. A Bruxelles, la CEE a annoncé qu'elle allait intervenir auprès du président Mobutu, pour réclamer la mise en place d'un gouvernement de consensus, une lettre en ce sens devant être remise, en principe vendredi, au chef de l'Etat. – *(AFP, AP, Reuter.)*

MAROC : détenus pour des tentatives de coup d'Etat

Huit militaires ont été libérés

Les autorités marocaines ont libéré, cette semaine, huit militaires détenus, pour certains depuis vingt ans, au bagne secret de Tazmamart, a annoncé, jeudi 24 octobre, l'Association marocaine des droits de l'homme. Ils faisaient partie d'un groupe de soixante et un militaires, emprisonnés après des coups d'Etat avortés contre Hassan II en 1971 et 1972. Selon Amnesty International, les conditions de détention dans ce bagne qui a été récemment démoli, étaient si terribles que vingt-neuf détenus y sont morts.

Six des huit militaires libérés avaient purgé la totalité de leur peine. Cinq avaient été condamnés pour avoir participé à une attaque contre l'avion qui ramenait le souverain chérifien d'une visite en France, en août 1972. Les autres étaient impliqués dans une attaque contre le palais royal de Skhirat, près de Rabat, en juillet 1971. En septembre, un autre détenu, le lieutenant M'Barek Touil, marié à une Américaine, avait été élargi, à la veille de la visite de Hassan II aux Etats-Unis. Mardi, devant le Comité des droits de l'homme de l'ONU, un représentant du gouvernement marocain avait indiqué que le sort des militaires détenus était *« en voie de règlement »*.

D'autre part, après les déclarations d'un représentant du gouvernement marocain, faites devant le Comité des droits de l'homme de l'ONU, selon lesquelles la famille du général Oufkir était libre de ses mouvements, Me Bernard Dartevelle, avocat de celle-ci, nous a indiqué, jeudi, que la veuve du général et ses enfants *« souhaitaient voyager à l'étranger mais qu'ils n'en avaient pas la possibilité, faute de pouvoir obtenir des autorités une réponse favorable à leur demande de passeport »*. Il nous a précisé que deux des enfants, Raouf et Malika, étaient même déterminés à s'installer en France pour des raisons professionnelles.

□ **Un conseiller juif auprès de Hassan II.** – M. André Azoulay, Marocain de confession juive, a été nommé, jeudi 24 octobre, par le roi Hassan II comme conseiller particulier pour les affaires économiques et financières. Membre de la direction des communautés israélites marocaines, établies en Europe et en Amérique, M. Azoulay a dirigé en France plusieurs entreprises industrielles ou financières et fut, en 1989, directeur de la communication à la banque Paribas, époque à laquelle il avait la responsabilité d'« Identité et Dialogue », association d'intellectuels juifs d'origine marocaine qui militaient pour la recherche d'une solution pacifique au conflit israélo-arabe. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Création d'une commission d'enquête sur la violence dans les ghettos noirs

Le président Frederik De Klerk a annoncé, jeudi 24 octobre, la nomination des cinq membres de la commission d'enquête *« pour la prévention de la violence publique et de l'intimidation »*, dont la création avait été décidée lors de l'accord de paix, signé le 14 septembre par le gouvernement, le Congrès national africain (ANC) et le mouvement Inkatha, à dominante zouloue. Chargée de faire des recommandations au chef de l'Etat, afin de mettre un terme aux affrontements dans les cités noires, cette commission devra également faire la lumière sur la responsabilité des forces de l'ordre.

Par ailleurs, selon les résultats d'une étude menée par l'agence indépendante de recherche sociologique CASE, le mouvement Inkatha serait responsable de plus de la moitié des actes de violence commis dans les ghettos, entre juillet 1990 et juillet 1991. Pour sa part, la direction de l'ANC, dénonçant *« l'évidente incurie des autorités »* pour assurer la protection des communautés noires, a appelé ces dernières, jeudi, à exercer leur *« droit à l'autodéfense »*.

C'est dans cette situation tendue que devait s'ouvrir, vendredi, à Durban, dans la province du Natal, un « sommet » du Front patriotique, organisé à l'initiative de l'ANC et du Congrès panafricain (PAC). Le but de la réunion est de créer une coalition antigouvernementale la plus large possible, avant l'ouverture des négociations sur la nouvelle Constitution. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : première manifestation depuis la levée de l'état de siège

L'opposition démocratique entre en campagne électorale

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Alger, jeudi 24 octobre, à l'appel du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), contre *« le pouvoir [qui] refuse l'alternance dans la liberté, la loyauté, la régularité et la transparence »*.

ALGER

de notre correspondant

De nombreuses femmes, y compris dans le service d'ordre, participaient à cette première manifestation de rue depuis la levée de l'état de siège, le mois dernier. Partis de la place du 1er-Mai, traditionnel rendez-vous des rassemblements algérois, les manifestants ont été arrêtés à mi-parcours par un imposant service d'ordre qui entendait leur interdire l'accès à la présidence de la République, point d'arrivée prévu de la marche. Le cortège s'est dispersé sans incidents, après un discours de M. Saïd Sadi, secrétaire général du RCD, qui s'en est vivement pris au Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, qualifié par lui d' *« usine à misère »*.

Avec cette manifestation, et après les réunions publiques tenues, la semaine dernière, dans plusieurs grandes villes, le RCD a, en fait, lancé sa campagne pour les élections législatives, dont le premier tour est fixé au 26 décembre. Bien implanté dans les couches urbaines et intellectuelles, le parti de M. Sadi a abandonné, depuis quelques semaines, ses traditionnelles et vives attaques contre le Front islamique du salut (FIS) et n'enfonce pratiquement plus qu'un seul clou, martelant, à chaque occasion, son opposition au FLN et à son système. Il espère ainsi dépasser son environnement kabyle originel et rallier à lui ces classes moyennes qui, par hostilité à l'égard du FIS, et faute d'une alternative plus crédible, auraient pu être tentées de voter pour l'ancien parti unique.

La manifestation du RCD aura vraisemblablement retenu l'attention de M. Hocine Aït-Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), et ennemi déclaré de M. Sadi. Le premier voue au second une inimitié d'autant plus constante que celui-ci fut longtemps le compagnon de celui-là et que leurs deux organisations sont issues l'une de l'autre. Alimentée par de petites phrases ou de grandes déclarations, la querelle s'est transformée en concurrence sur le terrain, où aucun des deux partis ne laisse longtemps à l'autre le bénéfice de l'initiative. Après M. Sadi, M. Aït-Ahmed devrait donc, à son tour, entrer en campagne.

GEORGES MARION

EN BREF

□ **CHINE : intensification de la lutte contre la drogue.** – Plusieurs centaines de responsables gouvernementaux et régionaux des provinces du Sud se sont réunis à Kunming, enpitale du Yunnan, pour amplifier la lutte contre la drogue – un problème dont les autorités reconnaissent désormais puhliquement l'ampleur. C'est *« une question de vie ou de mort »* pour la Chine, a ainsi déclaré M. Jiang Zemin, secrétaire général du PCC. Près de cent mille opiomanes et héroïnomnnes, jeunes pour la plupart, sont soignés dans la seule province du Yunnnn. Dans la province de Canton, le trafic en provenance du Triangle d'or (Birmanie, Thallande, Laos) est en nette augmentation; saisies de cargaisons et arrestations s'y multiplient. M. Jiang a annoncé la prochaine exécution publique de trafiquants. – *(AFP.)*

□ **GAMBIE : expulsion d'un millier de ressortissants étrangers.** – De source gouvernementale à Banjul, on a annoncé, mercredi 23 octobre, l'expulsion de 980 résidents étrangers clandestins, ressortissants de divers pays d'Afrique de l'Ouest, principalement des Guinéens et des Sierra-Léoniens. Ces expulsions semblent liées à la volonté des autorités de lutter contre l'insécurité. Le mois dernier, des vols à main armée, commis selon la police par des étrangers, avaient provoqné la mort de trois personnes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBYE : un nouveau groupe de Nigérians a été expulsé.** – La Libye a expulsé un nonveau groupe de Nigérians, le troisième depuis le début de l'année, a indiqué, jeudi 24 octobre, l'agence de presse du Nigéria (NAN). Selon l'agence, deux cent dix-sept ressortissants nigérians sont arrivés à Lagos mercredi, à bord d'un avion libyen. Tripoli en avait chassé cinquante-sept autres, le 29 août, et deux cent vingt-cinq, début septembre. – *(Reuter.)*

□ **MADAGASCAR : la France juge la situation « très préoccupante ».** – Après la répression d'une manifestation de l'opposition, mercredi 23 octobre, à Antsiranana (*le Monde* du 25 octobre), le ministère français des affaires étrangères a estimé, jeudi, que la situation à Madagascar était *« très préoccupante ». « Depuis déjà un certain temps, nous avons encouragé au dialogue et nous pensons qu'il est plus que jamais nécessaire pour fixer les étapes d'un processus démocratique, qui doit également reposer sur un consensus »*, a souligné un porte-parole du Quai d'Orsay, M. Maurice Gourdault-Montagne. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : nouveau procès après la tentative de coup d'Etat d'avril 1990.** – De nouveaux suspects, accusés de participation à la tentative de coup d'Etat du 22 avril 1990 contre le président nigérian Ibrahim Babangida, sont en cours de jugement, a annoncé, jeudi 24 octobre, à Lagos, le chef d'état-major de l'armée de terre. Soixante-neuf personnes ont déjà été fusillées en juillet et en septembre 1990, à la suite de deux premières séries de procès. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : report des négociations de paix.** – La radio nigériane a annoncé, mercredi 23 octobre, que les négociations de paix entre le gouvernement soudanais et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), prévues le 28 octobre à Abuja, au Nigeria, sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ont été reportées *sine die*. Ce report, a précisé la radio, a été décidé afin de donner une chance aux efforts visant à mettre fin aux luttes intestines au sein du mouvement rebelle de M. John Garang. Aucune nouvelle date n'a été avancée pour le début des négociations. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : M. Habib Boularès élu président du Parlement.** – M. Habib Boularès a été élu à l'unanimité, mardi 22 octobre, président de la Chambre des députés. Il succède à M. Beji Caïd Essebsi. M. Boularès était ministre de la défense jusqu'au remaniement du gouvernement, à la mi-octobre. – *(Reuter.)*

Vous connaissez beaucoup de modèles disponibles en 30 minutes, options comprises ?

PEUGEOT ASSISTANCE
sur place en moins de 30 minutes.

24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où que vous soyez en France, les hommes de Peugeot Assistance répondent à votre appel et sont sur place en moins de 30 minutes, pour vous permettre en priorité de reportir ou volant de votre véhicule. N° VERT 05.44.24.24 APPEL GRATUIT
Ils sont bien sûr ou service de tous les outomobilistes.

PEUGEOT *et son réseau, priorité au service.*

PROCHE-ORIENT

Les préparatifs de la conférence de paix

Quatre pays arabes créent un comité de coordination avec l'OLP

A quelques jours de la réunion, à Madrid, de la conférence de paix sur le Proche-Orient, l'OLP et quatre pays arabes voisins d'Israël – Egypte, Jordanie, Liban et Syrie – soutenus par l'Arabie saoudite et le Maroc, sont convenus, jeudi 24 octobre, à Damas, de se concerter régulièrement tout au long des négociations multilatérales aussi bien que bilatérales et de créer, à cet effet, un comité de coordination qui aura pour tâche d'élaborer une « position arabe unifiée ».

A l'issue de cette réunion à laquelle ont assisté des représentants du Conseil de coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb arabe, M. Farouk Chara, ministre syrien des affaires étrangères, a indiqué que les *« pays du champ de bataille »* s'étaient engagés à *« atteindre les objectifs des parties arabes »*, à savoir, le retrait complet d'Israël des territoires occupés y compris de Jérusalem, *« le gel immédiat »* des colonies juives dans ces territoires et *« la satisfaction des droits légitimes du peuple palestinien qui cherche une patrie indépendante »*. Une manière de rassurer l'OLP quant aux risques de conclusion par la Syrie et la Jordanie de traités de paix séparés avec l'Etat hébreu.

De leur côté, dix organisations palestiniennes dont le FPLP de M. Georges Habache et le FDLP de M. Nayef Hawatmeh, membres de l'OLP, ont annoncé, dans un communiqué remis, jeudi, à l'AFP, leur *« refus fatal »* de la participation arabe aux négociations de Madrid qui visent, selon elles, à la *« liquidation de la cause »* palestinienne. Elles appellent à *« l'escalade militaire contre l'ennemi sioniste »*. Elles demandent enfin aux *« masses arabes et islamiques »* de considérer le 30 octobre, date d'ouverture de la coaférence de paix, comme une *« journée de la colère populaire »* et *« d'exprimer ceci par tous les moyens »*.

Dans un entretien publié, vendredi, dans le *New York Times*, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, convient *« qu'il y aura beaucoup d'obstacles, peut-être beaucoup de crises »*. Mais, explique-t-il, *« nous devons commencer parce qu'une chose est claire : sans négociations, nous n'aurons jamais la paix »*. *« Jusqu'alors, notre situation s'est caractérisée par l'attitude hostile de tous les pays arabes à l'exception de l'Egypte et c'est une chose que nous voulons changer »*, a ajouté M. Itzhak Shamir. *Ce pourrait être un changement révolutionnaire.* » Et de conclure : *« Nous sommes habitués à prendre des risques dans la guerre et il nous faut être prêts à en prendre pour la paix. »*

La décision prise par M. Shamir de présider lui-même la délégation de l'Etat hébreu à la conférence de Madrid et d'y nommer ses proches, a provoqué non seulement le mécontentement des partis de gauche, mais aussi une crise au sein du Likoud où le ministre des affaires étrangères, soupçonné par certains d'être trop modéré, s'est retrouvé sur la touche. M. David Lévy a ainsi reproché au premier ministre, lors d'une réunion dont la radio israélienne s'est faite l'écho, de *« minimiser »* son rôle dans le processus de paix, *« de ne pas lui accorder son soutien et de lui manquer de respect »*.

En revanche, la décision de M. Shamir a satisfait les formations d'extrême droite et les colons juifs. Le porte-parole du mouvement annexionniste Goush Emounim (le Bloc de la foi) s'est ainsi félicité de la mise à l'écart du chef de la diplomatie. *« La situation est meilleure aujourd'hui »*, a-t-il constaté, *car nous avons toujours craint que M. Lévy accorde plus d'intérêt à l'opinion internationale qu'à la sécurité de notre pays. »* A cet égard, les membres de la délégation palestinienne à la coaférence de Madrid ont été convoqués, jeudi, par l'administration militaire israélienne dans les territoires occupés, qui les a mis en garde *« contre toute rencontre avec l'OLP »*.

L'OLP a estimé qu'en agissant ainsi, M. Shamir voulait *« faire voler en éclat »* la coaférence de paix. Quant au chef de la diplomatie égyptienne, M. Amr Moussa, il a dénoncé les *« positions extrémistes inacceptables »* du premier ministre israélien et l'a invité à *« changer de ton »*. De son côté, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a admis, dans un communiqué, que le sort de Jérusalem constituera, dans les négociations à venir, *« une redoutable pierre d'achoppement »*. Il a, de nouveau, plaidé pour que *« le caractère unique de la Ville sainte soit garanti grâce à un statut international »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

YÉMEN : après des heurts sanglants

La situation politique demeure « explosive » à Sanaa

Un calme précaire règne à Sanaa, après de violents affrontements qui ont opposé, samedi 19 octobre, des manifestants aux forces de l'ordre, dans le centre de la capitale yéménite. Mais, de l'aveu même des autorités, la situation dans le pays demeure « explosive » à la suite de la vague d'agitation politique et de troubles sociaux qui secoue le pays depuis l'attentat du 10 septembre contre deux responsables du Parti du rassemblement unioniste yéménite (PRUY), un mouvement d'opposition.

De source officielle, on évalue à un mort et deux blessés le nombre des victimes des heurts de samedi, provoqués par des *« fauteurs de troubles »* qui se sont livrés à *« des actes de vandalisme »* en plein centre de la capitale. D'autres sources dignes de foi parlent cependant d'une dizaine de morts et de nombreux blessés.

Invoquant la tension créée par ces sanglants incidents, le gouvernement a, samedi soir, demandé aux partis de l'opposition d'ajourner les manifestations prévues pour marquer dimanche le quarantième jour de deuil après l'attentat du 10 septembre qui avait coûté la vie à un responsable du PRUY et au cours duquel le secrétaire général de ce parti, M. Omar El Gaoui, avait été blessé (*le Monde* daté 22-23 septembre).

Malgré cette mise en garde à laquelle s'étaient associés les deux principaux partis au pouvoir, le Congrès général populaire (CGP) et le parti socialiste yéménite (PSY), plusieurs milliers de manifestants ont défilé à Sanaa, Aden et dans la plupart des grandes villes du Yémen afin de protester contre le fait qu'aucune mesure sérieuse n'a été prise par les autorités pour découvrir les auteurs de l'attentat contre M. Omar El Gaoui, véritable chef de l'opposition au pouvoir bicéphale de Sanaa.

A Aden, où la contestation est la plus vive, M. Nasser El Saïd, l'un des dirigeants du PRUY, est même allé jusqu'à exiger la *« démission de la direction du pouvoir »*, qui a, selon lui, *« perdu sa légitimité, en raison notamment de son incapacité à instaurer la stabilité et la sécurité dans le pays et à protéger les citoyens »*.

Pouvoir « personnel »

Depuis l'attentat de septembre, plusieurs villes du pays, surtout au sud, ont connu des actes de violence – assassinats, enlèvements et règlements de comptes – sans que les autorités aient entrepris de réelles poursuites. Le mécontentement populaire provoqué par le climat d'insécurité est exacerbé par la détérioration continue de la situation économique du pays depuis la guerre du Golfe. Au cours de la tournée qu'il a effectuée au début d'octobre dans le sud du pays, le président Ali Abdallah Saleh, considéré comme le principal responsable de cette *« situation catastrophique »*, a été conspué par des manifestants qui l'ont accusé d'être à l'origine *« de la corruption, du népotisme et du pillage des biens publics »* dans le pays. A Aden, les portraits du président ont été brûlés devant le siège de la Banque du Yémen. Vivement pris à partie au cours d'une rencontre avec des syndicalistes, le chef de l'Etat, irrité, a rétorqué : *« Est-ce que vous souhaitez le retour du règne du PSY et de l'impérialisme ? »*, s'attirant des cris de *« oui, oui, car c'est toi qui plus que quiconque as détruit le pays après l'unité »*. C'est exactement ce que lui reprochait depuis un certain temps, d'une manière indirecte, M. Omar El Gaoui, dans son hebdomadaire *El Tagamou*, paraissant à Aden.

Selon les milieux de l'opposition démocratique, l'enquête sur l'attentat de septembre piétine pour la bonne raison qu'il a été organisé par les services du président de la République sous la supervision de l'un de ses frères. Le chef de l'Etat, dit-on dans ces mêmes milieux, souhaite devenir le président unique du pays, alors qu'il préside actuellement un collège présidentiel de quatre membres, dont le secrétaire général du PSY, Ali Salem El Beid, qui occupe les fonctions de vice-président. M. Ali Abdallah Saleh reprocherait notamment à M. Omar El Gaoui et à ses amis – dont M. Abou Bakr El Saqqaf, président de l'Association yéménite des droits de l'homme – de mener une campagne virulente en vue de faire obstacle à ce projet.

Au cours d'un récent entretien avec M. Omar El Gaoui, le chef de l'Etat aurait même menacé de se *« débarrasser »* de M. El Saqqaf. Ce dernier, professeur de philosophie à l'université de Sanaa et polémiste de talent, a en effet multiplié depuis la proclamation du Yémen réunifié ses critiques contre les aspects *« antidémocratiques »* du nouveau pouvoir et le *« règne personnel »* du chef de l'Etat. Après l'attentat contre M. Omar El Gaoui, il avait, dans un communiqué rendu public en Europe, où il se trouve actuellement, accusé le chef de l'Etat d'en avoir été l'inspirateur. Selon les milieux de l'opposition, le président Saleh s'apprête à lui intenter un procès en diffamation. D'ores et déjà, une vingtaine d'avocats parmi les plus éminents du Yémen ont fait part de leur volonté d'assumer la défense de M. El Saqqaf.

JEAN GUEYRAS

Irak : enfants en danger

Suite de la première page

Il est sûr qu'aux portes de Bagdad – et la situation est pire dans le sud – des enfants meurent de faim et de maladies faute de nourriture et de médicaments. Le chiffre de 68 000 enfants morts à cause de l'embargo, avancé par le gouvernement irakien, est considéré comme *« réaliste »* par le responsable de l'UNICEF, qui estime en outre que 340 000 enfants sont aujourd'hui *« en danger de mort »* si rien n'est fait.

A l'hôpital général de Saddam City, la grande ville chiite qui jouxte la capitale et où s'entassent près d'un million de personnes, le docteur Telal Ibrahim Allo, directeur général, n'accuse personne. Il constate simplement l'état de ses patients et la pénurie de médicaments et de petit matériel comme les seringues ou les canules. Au service de pédiatrie infantile, une dizaine de nourrissons et d'enfants gisent sur des lits trop grands, veillés par leurs mères. Ahmad, deux mois et demi, a un visage ridé de vieillard et, affirme l'infirmière, *« n'a pas longtemps à vivre »*.

Ici, la mort est quotidienne, *« cinq décès environ par jour »*, indique le docteur Allo. Le lait pour bébé – les mères mal nourries ne sont plus en mesure d'allaiter – est difficile à trouver. Il est de toute façon à des prix exorbitants qui le rendent inaccessible aux plus démunis. Sur le marché de Saddam City, l'un des moins chers de Bagdad, la boîte de 500 grammes atteint 10 à 12 dinars (un demi-dinar avant la guerre) pour des salaires qui oscille autour de 160 dinars dans des familles qui ont en moyenne six à dix enfants.

Déséquilibre entre le Nord et le Sud

L'hôpital n'a rien reçu de l'UNICEF ou du Croissant-Rouge depuis quarante-cinq jours et ne peut fournir que le strict minimum à ses malades. Ali, douze ans, souffre du diabète et attend une hypothétique livraison d'insuline pour échapper à la mort. Dysenterie, gastro-entérite, typhoïde, toutes maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau, sont aussi le lot commun des services d'enfants, et le manque de remèdes est là aussi criant.

Doublement maudits, les chiites du Sud connaissent une situation encore plus dramatique car la communauté internationale est beaucoup plus prompte à venir en aide aux Kurdes, et le gouvernement irakien peu empressé à les secourir. Selon le témoignage d'une puéricultrice de Médecins du monde qui a passé deux mois à enquêter dans les hôpitaux et dispensaires de la région de Nassiriyah, la famine pour les bébés, nourris le plus souvent à l'eau sucrée, gagne chaque jour du terrain. *« Les petits dispensaires de campagne manquent de tout, médicaments, coton, gaze, ajoute-t-elle, et la même seringue est utilisée pour tout le monde. Le plus souvent, ceux-là ne reçoivent aucune médecine faute de médicaments. »*

Dans cette région qui reste politiquement instable, le pouvoir central n'envoie rien, et l'hôpital de *Chébaïsh, par exemple, ne dispose* pour cinquante lits que d'un infirmier qui travaille dans des conditions de dénuement inimaginables. Sur les sept dispensaires de la zone proche des marais, six sont fermés.

Le déséquilibre est flagrant entre le nord et le sud de l'Irak. Vingt-cinq organisations humanitaires se pressent au Kurdistan alors que cinq seulement opèrent au Sud, où, il est vrai, le gouvernement irakien ne s'est pas vu imposer par la force, lors des troubles de mars, une présence internationale. Le Sud est abandonné à son sort.

S'il ne fait pas de doute que l'embargo qui pèse sur l'Irak depuis quinze mois est la principale cause de la situation, il n'explique pas tout. D'abord il ne joue plus sur les produits alimentaires de première nécessité et les médicaments depuis la fin de la guerre. Les vivres rentrent en Irak et seule les prix trop élevés empêchent les plus pauvres de les acheter. Livré au privé, dont la commerce est contrôlé au plus haut niveau de l'Etat, l'approvisionnement hors rationnement coûte d'autant plus cher au consommateur que la monnaie irakienne – le *« Xerox money »* dont parle un diplomate en référence à la photocopieuse qui semble imprimer les billets – ne représente plus rien, se dépréciant quasiment chaque jour.

Décrétée récemment, l'augmentation des salaires – de 50 % pour les officiers, cadres supérieurs de l'administration, médecins et professeurs (ces deux dernières catégories tentant d'émigrer en masse) à 30 % pour les petits fonctionnaires – a été presque annulée par la hausse immédiate des prix. Les produits rationnés fournis par l'Etat ne représentent plus en calories que la moitié de l'alimentation d'avant la crise.

Pour des raisons encore inexpliquées, le gouvernement a interdit désormais la distribution des vivres qui se faisaient par les Eglises et les mosquées, le Croissant-Rouge irakien reprenant tout en main. Surtout, les autorités n'ont toujours pas répondu officiellement à la résolution 706 du Conseil de sécurité les autorisant à vendre 1,6 milliard de dollars de pétrole pour importer des produits de base sous supervision de l'ONU et payer les réparations de la guerre. Très critique envers cette mesure dénoncée comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'Irak, Bagdad hésite encore à déterminer son attitude sur ce point.

Pour l'instant, les relations sont tendues entre l'ONU et les autorités de Bagdad, et les représentants des organisations humanitaires de l'ONU ne cachent pas le malaise créé par le paradoxe de leur rôle : agir auprès de la population pour alléger les effets des sanctions que maintient l'organisation qui les mandate. Cette situation devrait, quoi qu'il en soit, s'éclaircir avec la réponse que doit donner l'Irak à l'ONU sur le renouvellement ou non du mémorandum conclu en avril avec M. Pérez de Cuellar et qui expire le 31 décembre.

L'« arme de la famine »

Un retrait quasi total des personnels de l'ONU, dont le rôle a aussi un aspect de contrôle et de protection, particulièrement au Kurdistan, laisserait pratiquement sans soutien moral et matériel une population qui a tout à craindre de l'avenir. Mais l'ONU, qui manque déjà de moyens financiers pour couvrir le fin de ses programmes cette année, trouvera-t-elle, en cas de renouvellement par Bagdad de l'accord, de nouveaux concours des gouvernements, qui savent que l'Irak a les moyens de payer ?

Certains diplomates n'hésitent pas à affirmer qu'après tout l'*« arme de la famine »* est la dernière du régime pour tenter de faire lever l'embargo. Des témoins dignes de foi assurent à cet égard que le gouvernement central retient dans ses entrepôts de Bagdad des tonnes de vivres *« juste pour prouver au monde que les Irakiens meurent de faim »*. La catastrophe qui menace l'Irak est d'abord un problème politique qui ne peut être résolu au seul niveau de l'aide humanitaire.

Dans cette affaire, la population irakienne est plus que jamais victime de l'épreuve de force entre la communauté internationale menée par les Etats-Unis et le président Saddam Hussein. Privé de ressources par l'embargo, l'Irak a beau *jeu de dire qu'il ne peut subvenir* aux besoins de sa population. Mais comment expliquer ce va et vient de négociants étrangers qui disent que *« les affaires n'ont jamais été aussi bonnes »* ? L'Irak semble posséder encore des réserves financières et, comme l'affirme un observateur nautre, *« il faudra encore longtemps pour épuiser les richesses du pays »*. Reste que l'hiver qui approche risque d'être dramatique pour les plus défavorisés, c'est-à-dire la majorité des Irakiens.

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉGYPTE : dans un communiqué

Amnesty International dénonce la pratique « systématique » de la torture

Dans un communiqué publié mercredi 23 octobre à Londres, Amnesty International affirme que la pratique *« systématique »* de la torture *« continue à être une des marques principales de l'état d'urgence »*, en vigueur depuis le mois d'octobre 1981, à la suite de l'assassinat du président Anouar El Sadate.

« Les militants politiques, leurs proches et même de très jeunes gens sont maltraités par les forces de sécurité », ajoute l'organisation humanitaire, qui fait état de *« centaines »* de témoignages de personnes *« torturées pendant des jours et même des mois après avoir été interpellées en vertu de l'état d'urgence, la plupart sans inculpation et sans procès »*. Amnesty précise que la plupart des victimes sont *« soupçonnées d'être membres de groupes islamiques ou leurs proches »* et exprime des *« doutes sérieux sur la volonté réelle du gouvernement d'en finir avec les violations des droits de l'homme »*. Parlant sous le couvert de l'anonymat, un porte-parole du ministère égyptien de l'intérieur a déclaré que *« toutes ces accusations sont fausses »*. – *(AFP.)*

ASIE

VIETNAM : pour la première fois depuis treize ans

Le premier ministre a entrepris une tournée des pays d'Asie du Sud-Est

Pour la première fois depuis treize ans, un chef de gouvernement vietnamien a entrepris une tournée en Asie du Sud-Est. M. Vo Van Kiet, arrivé en Indonésie jeudi 24 octobre, se rendra ensuite en Thaïlande puis à Singapour. En 1978, à la veille de l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, M. Pham Van Dong, alors premier ministre, avait visité plusieurs pays de la région.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les temps ont décidément bien changé. Pour son premier voyage à l'étranger en tant que chef de gouvernement, M. Vo Van Kiet a choisi de se rendre en Thaïlande, l'ancien frère ennemi avec lequel le Vietnam s'apprête à signer plusieurs accords de coopération. Politesse obligeant, il s'arrête d'abord en Indonésie, le pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) avec lequel Hanoï entretient, traditionnellement, les relations les moins tièdes. Mais il sera également reçu à Singapour, qui fut l'un des membres de l'ASEAN les plus hostiles à l'intervention vietnamienne au Cambodge.

A l'heure de l'« après-Cambodge », le Vietnam a besoin d'amis. Il vient de normaliser ses relations avec la Chine, où M. Kiet ainsi que le secrétaire général du PCV, M. Do Muoi, doivent se rendre le 5 novembre pour un sommet de la réconciliation. Hanoï opère également un rapprochement avec l'ASEAN, dont les six membres (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) s'étaient opposés à son intervention au Cambodge. Hanoï souhaiterait même participer en tant qu'observateur à la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, prévue à Manille l'année prochaine.

Dans sa quête de nouveaux partenaires, le Vietnam a déjà marqué quelques points. Tout en demeurant très méfiante, l'armée thaïlandaise, qui a repris le pouvoir le 23 février dernier, est prête à laisser régler les contentieux entre Bangkok et Hanoï et à autoriser le début d'une coopération entre les deux capitales. Le marché vietnamien intéresse la Thaïlande, qui tente de devenir la plaque tournante du développement dans une zone incluant l'Asie du Sud-Est continentale et le sud de la Chine.

De son côté, Singapour avait annoncé, à la mi-octobre, que l'embargo économique sur le Vietnam serait levé à l'occasion d'un règlement international du conflit cambodgien, ce qui s'est donc fait mercredi à Paris. Quant aux Indonésiens, ils considèrent le Vietnam comme l'un des remparts à l'expansion chinoise dans la région. Il y a donc longtemps que Djakarta et Hanoï coopèrent.

L'un des objectifs de M. Kiet sera de convaincre ses interlocuteurs que son gouvernement entend s'intégrer dans l'effort régional de développement et n'a plus d'ambitions « indochinoises ». Australiens et Français sont prêts à donner un coup de main à Hanoï au moment où une brutale réduction de l'aide soviétique met en cause, au Vietnam, les acquis de quatre années de réformes économiques.

M. Kiet aura, enfin, pour mission d'effacer le mauvais souvenir laissé par la tournée, en 1978, de M. Dong, qui s'était voulu rassurant alors qu'il se préparait à chasser les Khmers rouges de Phnom-Penh. Treize ans plus tard, une page se referme. Le Vietnam est désormais demandeur. Il a besoin de partenaires régionaux pour amorcer son développement. Voilà six mois encore, personne n'aurait imaginé qu'un premier ministre vietnamien puisse être reçu à Singapour puis, dans la foulée, à Pékin.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Petite « percée » lors des discussions entre les deux Corées.** – La quatrième rencontre des premiers ministres des deux Corées, qui s'est achevée jeudi 24 octobre à Pyongyang, a abouti à une « percée » qualifiée de *« significative »* par M. Chung Won-shik, représentant de Séoul, et de *« grand progrès »* par M. Yon Hyong-muk, son homologue du Nord. Acceptant de mettre de côté leur grave différend sur la dénucléarisation de la péninsule, tous deux se sont entendus sur le principe d'un accord de réconciliation. Ce texte devrait marquer une volonté de non-agression et d'accroissement des échanges et de la coopération entre Nord et Sud. Sa rédaction a été confiée à une commission qui se réunira au village frontalier de Panmunjon, et devra avoir achevé ses travaux avant la cinquième réunion des deux premiers ministres, les 12 et 13 décembre à Séoul. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

A l'occasion du débat de censure à l'Assemblée nationale

Mme Edith Cresson dénonce le « parti du découragement »

Comme il était prévu, la motion de censure, déposée, au titre de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par MM. Jacques Barrot (UDC), Charles Millon (UDF), Bernard Pons (RPR) et soixante-quatre de leurs collègues de l'Assemblée nationale – dont M. Raymond Barre, – contre la politique économique du gouvernement, n'a pas atteint, jeudi 24 octobre, la majorité requise de 289 voix. En n'obtenant que 264 voix, soit une de moins que lors de la première motion de censure qui, le 17 juin, avait visé le gouvernement de Mme Edith Cresson, l'opposition a fait le plein de ses voix. Vigoureusement chahutée par une partie des députés de l'opposition, le premier ministre a dénoncé le *« parti du découragement »* et assuré que *« le gouvernement est en place jusqu'en 1993 »*.

C'est, semble-t-il, devenu encore plus marqué depuis le printemps dernier : Mme Cresson a de plus en plus de mal à cacher qu'elle n'aime guère l'Assemblée nationale. Chaque fois qu'elle s'y rend, le mercredi pour les questions d'actualité, ou pour engager la responsabilité de son gouvernement, ou encore pour se défendre contre une motion de censure, elle sait qu'elle y recevra, quoi qu'elle fasse, son lot d'invectives, qu'elle sera brocardée, et, de coup, elle se cabre. C'est le premier ministre, en effet, qui, en réponse aux orateurs de l'opposition, a choisi, jeudi, de porter la première banderille, en entamant son propos par ce trait d'ironie : *« Où est passée la censure promise par l'opposition contre la politique internationale du gouvernement ? Elle a été escamotée par peur de l'étalage de vos divisions sur l'Europe. Que sont devenues les censures sur le budget ? Elles ont été abandonnées face à la gageure de demander plus de dépenses et moins d'impôts pour réduire le déficit. »*

Il n'en faut pas davantage pour soulever la tempête sur les bancs de l'opposition. *« Gage-ure, et non pas gage-eure ! »*, hurlent quelques députés de droite, pour se moquer d'une erreur de prononciation du premier ministre. La veille, lors de la séance des questions au gouvernement, un retard de quelques minutes avait suffi à déclencher les premiers cris. Un autre jour, ce sera, tout aussi bien, la couleur de son tailleur qui ne plaira pas à ces messieurs. Le premier ministre n'est certes pas un très bon orateur ; elle n'a pas, non plus, cette voix de stentor qui lui permettrait de faire taire les interpellateurs, mais elle a, surtout, le tort d'être une femme : cinq mois après sa nomination à l'hôtel Matignon, il est désormais évident que l'idée – qui aurait pu être lumineuse – de promouvoir une femme, pour la première fois en France, à la tête du gouvernement n'est pas « passée » dans la tête des hommes politiques.

Pendant une demi-heure, le temps de son discours à l'Assemblée nationale, on n'a pas entendu, en effet, que des *« protestations »*, des *« mouvements et exclamations »* – comme le disent joliment les comptes rendus officiels – ponctuer ses propos. Pour être tout à fait précis dans la livraison de l'information, il faut désormais parler, comme l'autorise le Larousse, des *« gueulantes »* poussées sur certains bancs de l'opposition. Dans son rôle de professeur chahuté, Mme Cresson n'a d'ailleurs pas eu, elle-même, d'autres références que celles puisées dans le domaine scolaire pour tenter de mettre un terme aux vociférations des *« spécialistes du hurlement »* : *« Voulez-vous vous taire, M. Virien ? (...) Si vous ne voulez pas entendre, vous pouvez sortir ! (...) Ce n'est pas de votre âge »*. *« Ce n'est même pas courtois »*, s'est plaint, à son tour, le président de séance, le sage M. Georges Hage (PC, Nord), toujours prédisposé à la paix des ménages. *« Je ne sais pas si vous vous rendez compte que vous représentez la France »*, a ajouté le premier ministre.

Eh, oui ! tout de même, on parlait de la France, depuis un bon moment déjà. Par-delà les brouhahas, le chef du gouvernement souhaitait adresser *« un message de mobilisation et d'espoir »* à ses compatriotes. *« L'expression de revendications sociales ne saurait se confondre avec une crise sociale »*, a expliqué, tout d'abord, le premier ministre, en citant quelques-uns des acquis, parmi les plus récents, de son gouvernement : le dialogue avec les syndicats, l'accord fiscal veau dans la fonction publique et celui cadrant la maîtrise des dépenses de santé (*le Monde* du 18 octobre). *« Il y a des revendications, a poursuivi* Mme Cresson. *Le gouvernement les écoute. Il propose et discute. Mais ces revendications ne sont pas toutes compatibles. C'est le rôle de l'Etat que d'arbitrer (...). Il faut distinguer entre les mouvements sociaux qui appellent le dialogue et les actions qui n'appellent de réponses qu'en termes d'ordre public. »*

A ceux qui réclament sa démission, le premier ministre oppose même ce procédé : *« L'impatience et, peut-être, la présomption ne sauraient justifier une modification des échéances électorales normales. Quelle que soit l'envie de certains parmi vous, le gouvernement est en place jusqu'en 1993. »* Puis, il rappelle ses principales préoccupations : l'emploi, la maîtrise des flux migratoires, l'avenir du système de santé et de protection sociale et, enfin, l'équilibre *« du rural et de l'urbain »* au sein de la politique d'aménagement du territoire. *« J'aurai bientôt l'occasion de vous faire part des nouveaux projets auxquels le gouvernement s'attaquera avec le souci de les mener à bien »*, ajoute Mme Cresson, de manière quelque peu énigmatique. Puis, elle conclut à l'adresse de ses censeurs : *« Ne tentez pas de précipiter les échéances ! La France n'y a pas intérêt et, vous-mêmes, vous n'êtes pas d'accord entre vous (...). La Constitution préserve l'exécutif des variations d'humeur. Elle donne le temps de faire et de réaliser. C'est ce temps que je demande aux Français (...). Les Français ne sont pas dupes de vos incohérences, ni de vos exagérations. En prenant la tête du parti du découragement, vous négligez la France qui croit en elle, lucide sur ses faiblesses, mais sûre de ses forces. »*

« Un acte solennel de mise en garde »

Auparavant, devant un auditoire quelque peu clairsemé – de l'ordre de cent vingt députés dans l'hémicycle, – les différents porte-parole de l'opposition avaient, pour l'essentiel, repris des arguments déjà développés, une semaine auparavant, à l'occasion du débat budgétaire. Prévoyant le résultat du scrutin, le plus modéré d'entre eux, M. Jacques Barrot, nouveau président du groupe UDC, a ramené ainsi cette motion de censure à de plus justes proportions : *« un acte solennel de mise en garde »*, peu avant que ne disparaisse, le 31 décembre 1992, à minuit, *« la grande frontière »* de l'Europe communautaire.

S'adressant au ministre de l'économie et des finances, M. Barrot a affirmé : *« Votre conception de l'économie est celle d'une France prisonnière, piégée par les règles de la concurrence imposées par l'Europe, enchaînée aux grands équilibres économiques, rivée au franc fort. »* Mais, préférant *« dire aux Français ce que l'on pourrait faire de mieux, plutôt que de leur dire du mal de vous »*, le président du groupe UDC a défini les trois axes d'une autre politique : *« Concentrer le pouvoir d'orientation de l'impôt vers l'épargne et l'investissement productif pour l'emploi, mieux gérer l'Etat pour dégager des marges budgétaires et utiliser ces marges pour procéder aux investissements structurants dans la formation des hommes au dans l'aménagement du territoire. »*

Sur un ton plus comminatoire, M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais) a volontiers joué le rôle de la « vedette américaine », destinée à chauffer la salle. *« Nous pourrions nous demander si nous ne ferions pas mieux d'aller manifester dans la rue »*, a-t-il déclaré ainsi tout de go, en évoquant aussi bien les concessions obtenues, il y a un an, par les lycéens à l'Elysée, que celles tracées, le matin même, dans *le Journal du Centre*, par le président de la République, à destination, cette fois, de *« ses amis, les agriculteurs »*. *« C'est la plus mauvaise méthode possible »*, a jugé M. Vasseur. Et, prenant un goût évident à la polémique, le porte-parole de l'UDF a lancé ce trait au ministre de l'économie : *« Il n'y a pas de parti de la dévaluation, sauf, peut-être, un courant au sein du Parti socialiste. Mais il y a un parti de la dette, il y a un parti responsable de trois millions de chômeurs. »*

Epouvantails

Quand cela ne va pas pour vous, vous fabriquez des adversaires mythiques, suffisamment repoussants pour convaincre les Français qu'à tout prendre vous valez mieux que les épouvantails que vous avez façonnés. Hier, c'était le libéralisme sauvage. Aujourd'hui, c'est le parti de la dévaluation, qui n'existe que dans votre imagination », a enchaîné le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé. Le député de Paris énonce alors le credo de l'opposition : la maîtrise des dépenses publiques, la baisse de la fiscalité, et de *« vraies »* privatisations des entreprises publiques. Oui, a affirmé M. Juppé, il y a des différences entre la gauche et la droite, et la *« recherche effrénée du consensus explique la crise politique »*, qui pourrait déboucher, à son tour, sur *« une véritable crise de régime »*.

Au terme du débat, le représentant des députés *non inscrits*, M. Léon Bertrand, député de la Guyane, a mis en cause la crise *« sociale, morale »*, qui touche la société. *« Aujourd'hui, au moment où nous débattons, le peuple de France est dans la rue et exprime son malaise. Aussi, cette motion de censure est plus qu'un symbole. C'est un acte de solidarité nationale. »*

Dans le rôle du défenseur du gouvernement, M. Henri Emmanuelli (PS, Landes) a usé, à son tour du procédé du renversement de la preuve : ce n'est pas parce que l'on est d'accord pour renverser un gouvernement que l'on est forcément à même de constituer une nouvelle majorité. S'adressant plus particulièrement au président de l'UDC, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a demandé : *« Etes-vous d'accord, M. Barrot, avec ceux qui parlent d'* « odieux », *d'* « occupation », *ou d'* « invasion » ? *Partagez-vous les convictions de M. Chirac sur l'élargissement de l'Europe ? »*

Il est revenu à M. Fabieo Thiémé (PC, Nard) d'expliquer l'attitude du groupe communiste : *« Les députés communistes ne peuvent pas voter la motion de censure présentée par la droite, parce qu'elle ne constitue pas une orientation alternative à la politique actuelle. Elle en est seulement l'aggravation outrancière. Voter la censure, ce serait tromper les gens, leur faire croire que cela déboucherait sur un changement de la politique actuelle. »* Les hommes et les femmes de gauche *« qui ont à cœur de faire vivre l'union et la démocratie au quotidien »* peuvent donc encore compter sur cette *« force loyale »* que constitue le Parti communiste.

JEAN-LOUIS SAUX

L'analyse du scrutin

La motion de censure déposée contre la politique économique du gouvernement, au titre de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, a recueilli 264 voix, la majorité requise étant de 289.

Ont voté « pour » :

– 126 RPR sur 127 ; un seul député RPR, M. Pierre de Bénouville (Paris), n'a pas participé au scrutin ;

– 90 UDF sur 90 ;

– 38 UDC sur 38 ;

– 10 non-inscrits sur 22 : MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Dubernard, Jacques Houssin, Jean-Jacques Jegou, Auguste Legros, Michel Noir, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller et Mme Marie-France Stirbois.

Par rapport à la première motion de censure qui, le 17 juin dernier, avait visé le gouvernement de Mme Edith Cresson, un seul député non inscrit, M. Auguste Legros (la Réunion), a rejoint le camp des « censeurs » ; deux autres, en revanche, l'ont quitté, MM. Jean-Pierre de Peretti della Rocca (Bouches-du-Rhône) et André Thien Ah Koon (la Réunion).

EN BREF

□ **Réserve du vote sur les crédits de l'agriculture.** – Les députés ont achevé, jeudi 24 octobre, l'examen du budget du ministère de l'agriculture. Faute de majorité, le ministre, M. Louis Mermaz, a dû demander la réserve du vote de ses crédits. En début de séance, l'opposition avait protesté, à travers plusieurs rappels au règlement, contre l'annonce par le président de la République de mesures de soutien aux agriculteurs, estimant *« inadmissible »* d'en être informée par la presse en plein débat budgétaire.

□ **Une majorité relative de Français souhaite une élection présidentielle anticipée.** – Une majorité relative de Français (46 % contre 45 %) souhaite que l'élection présidentielle, prévue en 1995, soit avancée, indique un sondage de la SOFRES pour *le Figaro-Magazine* (du 26 octobre). Une consultation anticipée est désirée par 76 % des sympathisants de l'opposition (contre 26 %) et par 23 % des électeurs proches de la gauche (contre 71 %). L'enquête a été faite les 17 et 18 octobre auprès de huit cents personnes.

Le printemps en automne

par Thierry Bréhier

MADAME EDITH CRESSON a-t-elle mis au point un nouveau cycle des saisons ? Elle a connu les tourments du printemps, elle a dû hiberner cet été, et c'est au début de l'automne que son ciel paraît se dégager.

La non-adoption de la motion de censure déposée par la droite n'est pas, bien entendu, la seule cause de cette amélioration de la météorologie personnelle du premier ministre. Quoi qu'ils aient pu faire semblant de penser, ni le CDS, ni le PR, ni le RPR n'espéraient parvenir à renverser le gouvernement, ne serait-ce que parce qu'ils ne savent que trop que, pas plus que le PS, ils n'ont intérêt à des élections législatives anticipées.

Le franchissement sans encombre de ce facile obstacle parlementaire symbolise, néanmoins, la relative embellie dont bénéficie Mme Cresson depuis quelques jours.

L'évolution du dossier agricole est symptomatique de ce retournement. La colère des éleveurs s'est traduite par des actions si excessives qu'il semble bien que l'opinion qui, d'abord, comprenait l'inquiétude du monde rural, paraît aujourd'hui ne plus admettre sa violence. Le relatif échec de la grève générale, prônée par Force ouvrière, et le bon contact que le premier ministre a su nouer avec les organisations syndicales réformistes (CFDT, CFTC, CGC, FEN) lui ont permis de détendre le climat social, d'autant plus que l'accord conclu avec trois de celles-ci dans la fonction publique autorise Mme Cresson à se féliciter d'un retour à la politique contractuelle, à laquelle M. Michel Rocard avait dû renoncer dès l'automne 1988.

Certes, il reste le conflit des infirmières, mais ce mouvement est loin de connaître la même ampleur que celui d'il y a trois ans, et, pourrait bien, à force de patience, déboucher sur un accord.

Certes, de tout cela, les ministres compétents sont largement responsables, mais Mme Cresson peut, légitimement, dire, comme Galliéni au lendemain de la bataille de la Marne : *« Je ne sais pas qui est responsable de la victoire, mais je sais bien qui aurait été rendu responsable de la défaite. »* Son cabinet, depuis l'arrivée de M. François Lemoureux, a pris sérieusement les dossiers en main : il a été en permanence à l'arrière-plan des négociations menées par M. Soisson ; il s'est efforcé de faire comprendre la difficulté du dossier qu'avait à traiter M. Bruno Durieux.

Le ferme appui de M. Mitterrand

Les appuis apportés au premier ministre par le président de la République ont contraint tous ceux qui spéculaient sur un départ rapide de Mme Cresson de l'hôtel Matignon de ravaler leurs espérances. La plupart des ministres ont compris qu'ils ne devaient plus passer par profits et pertes la présence du chef du gouvernement.

Cette situation a permis à Mme Cresson de mettre fin au « silence radio » qu'elle s'était imposé cet été. Elle a montré, alors, qu'elle peut parler d'autre chose que d'apprentissage et de PMI. Son discours de jeudi à l'Assemblée nationale, comme son intervention le même jour à TF 1, vont, à cet égard, révélateurs. Certes, elle a confirmé à la tribune du Palais-Bourbon qu'elle est un piètre orateur parlementaire, mais elle a révélé qu'elle peut répliquer à des interrogations incongrues, qu'elle sait porter des coups à l'opposition, qu'elle se permet de parler de tout, y compris de la réforme électorale, sujet sensible entre tous ; bref, qu'elle fait de la politique.

Bien des députés socialistes, qui avaient fort apprécié son discours sur l'immigration lorsqu'elle avait présenté le projet sur la lutte contre le travail clandestin, se sont mis à rêver à un rayon de soleil dans leur ciel nuageux.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, pour autant. Le chef du gouvernement a toujours de sérieuses difficultés avec les plus importants de ses ministres. M. Lionel Jospin n'a pas l'intention de demander l'autorisation de Matignon avant de se rendre en province. M. Pierre Bérégovoy continue à faire le nécessaire pour laisser croire que c'est lui qui inspire toutes les décisions du gouvernement. Ainsi, son annonce prématurée d'une nécessaire remise en ordre de l'ANPE, alors qu'il savait que Mme Cresson et Mme Martine Aubry la préparaient depuis longtemps, a sensiblement compliqué la tâche du ministre du travail. Sur le plan parlementaire, le non-vote de la censure ne signifie pas non plus que tout s'arrange. Loin s'en faut. Les budgets des ministères, faute de majorité pour les approuver, doivent être réservés » les uns après les autres, dans l'attente d'un nouvel engagement de la responsabilité du gouvernement.

Surtout, la situation économique est loin d'évoluer comme le souhaitait le premier ministre. Le nouvel accroissement du chômage n'est malheureusement pas une surprise, mais le reprise économique n'est apparemment pas, contrairement à ce qui était espéré, au rendez-vous. Mme Cresson et les socialistes en auraient pourtant eu grand besoin pour dispaser de quelques facilités financières leur permettant de transformer les légères promesses de ce curieux printemps automnal en fructueuses récoltes de voix.

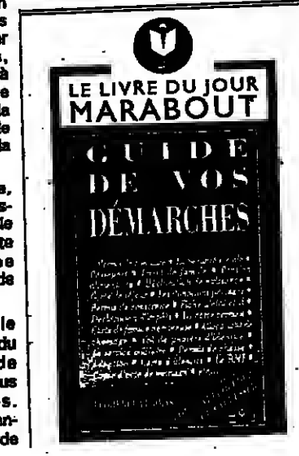

Sur TF 1

« M. Giscard d'Estaing c'est M. Le Pen dans un bas de soie »

déclare le premier ministre

Mme Edith Cresson, invitée du journal de 20 heures de TF 1, jeudi 24 octobre, a donné son avis sur la progression des idées de M. Jean-Marie Le Pen dans l'électorat, telle qu'elle ressort du sondage publié par *le Monde* du 25 octobre. Le premier ministre a procédé notamment mis en cause M. Valéry Giscard d'Estaing pour ses propos sur l'*« invasion »* et sur le droit du sang. *« Franchement, a-t-elle dit, M. Giscard d'Estaing, c'est M. Le Pen dans un bas de soie. »*

« Quand on remet en cause un des principes fondamentaux de la République, qui est le droit du sol, fondement de notre société, a-t-elle expliqué, et quand on est un ancien président de la République, c'est vrai qu'on prend des responsabilités très lourdes. Alors, il ne faut pas s'étonner, après, que M. Le Pen soit dédouané. » Elle estime que la propagation des idées *« effroyables »* du Front national résulte de *« compromissions et d'appels à la peur »*, auxquels les Français doivent résister.

A propos de la réforme du mode de scrutin, le chef du gouvernement s'est prononcé pour *« une part de proportionnelle »*, qui permettrait à certains courants, comme les écologistes, d'être représentés à l'Assemblée nationale. Elle y voit un moyen de lutter contre l'abstentionnisme. Interrogée, enfin, sur sa faible cote de popularité, Mme Cresson a déclaré : *« C'est possible de gouverner. La preuve : je gouverne, et, encore aujourd'hui, il y a une motion de censure qui a été rejetée. Je suis là au moins jusqu'en 1993. Le président me connaît suffisamment pour savoir que je ne suis pas fragile. »*

Lire page 29 la chronique de PIERRE GEORGES

Par un message téléphoné

M. Médecin « investit » M. Estrosi à Nice

NICE

de notre correspondant régional

A l'occasion de l'inauguration de la permanence du Rassemblement pour Nice (RPN), le mouvement créé, à la fin de 1990, par le député (RPR) des Alpes-Maritimes, M. Christian Estrosi, un message téléphoné de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, a été diffusé, jeudi 24 octobre, *« à l'attention des Niçoises et des Niçois »*. *« Sans vouloir vous donner d'ordre ni de conseil, déclare M. Médecin, je vous dis : faites confiance à ces hommes et à ces femmes qui se sont rassemblés, aujourd'hui, autour de M. Estrosi et de l'équipe qui a refusé de continuer sans en appeler au peuple. Pensez que ce sont eux les vrais démocrates parce qu'ils sont prêts à affronter les élections et, j'en suis certain, prêts à les gagner. »*

M. Estrosi s'est défendu de vouloir *« faire de la récupération »*. *« Tout le monde sait, a-t-il ajouté, que M. Médecin et moi sommes restés très amis et que nous partageons la même vision d'avenir pour cette ville et pour ce département. J'apprécie son soutien qui, a-t-il précisé, est valable pour toutes les actions politiques que je conduirai. »* La prise de position de l'ancien maire de Nice en faveur de M. Estrosi paraît, en fait, davantage liée à la succession de M. Médecin à la tête de la ville qu'aux prochaines élections régionales et cantonales. M. Estrosi cherche, visiblement, à imposer dans l'opinion publique niçoise l'idée selon laquelle il est le « fils spirituel » de M. Médecin et, donc, son seul héritier. Afin de prendre l'avantage sur les autres « bébés Médecin », Mme Martine Daugreilh (RPR) et M. Ruddy Salles (UDF), tous deux députés, il estime, toutefois, qu'il doit jouer un rôle éminent lors des élections régionales.

G. P.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le budget de l'aménagement du territoire

M. Delebarre veut encourager la « délocalisation » des activités hors de Paris

Les députés ont examiné, dans la nuit du 24 au 25 octobre, le budget du ministère de la ville et de l'aménagement du territoire. En butte à l'hostilité conjuguée des groupes RPR, UDF, UDC et PC, M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, qui entend favoriser la « délocalisation » des activités hors d'Ile-de-France, a demandé la réserve du vote de ses crédits.

Les crédits inscrits au titre de l'aménagement du territoire se montent à 1,794 milliard de francs, soit une baisse de 18,6 % par rapport au budget voté l'an dernier. En y ajoutant les crédits affectés à la politique de la ville, mais inscrits au budget de l'équipement et du logement, l'enveloppe globale dont disposera M. Michel Delebarre se chiffre à 3,416 milliards de francs, soit une progression de 23 %. Le ministre d'Etat aurait pu, néanmoins, s'affubler du titre de mouche du coche, mais il a préféré une autre formule, moins familière : *« la mauvaise conscience géographique du gouvernement »*. C'est en tout cas ce rôle d'aiguillon qu'il a revendiqué après que les orateurs de tous les groupes eurent dressé, avec des mots identiques, l'inventaire des maux : hypertrophie de Paris, déséquilibres entre villes et campagnes, désertification du monde rural. Il n'était jusqu'au nom de M. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, qui ne fût brandi par chacun comme un étendard.

Le rôle de la région

M. Gaston Rimareix (PS, Creuse), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, avait expliqué qu'il était souhaitable que Paris se *« muscle »*, et non *« s'engraisse »*. M. Delebarre lui a fourni quelques éléments de réponse en dévoilant le dispositif de « délocalisation » retenu par le gouvernement : d'une part, un fonds de 100 millions de francs sera mis en place en 1992 pour aider à la délocalisation d'entreprises privées hors de la région Ile-de-France ; d'autre part, les entreprises publiques employant plus de 2 000 salariés sont invitées à moduler leurs effectifs et leurs investissements en fonction des priorités de l'aménagement du territoire.

Ce plan de bataille n'a guère impressionné M. Yves Coussain (app. UDF, Cantal). *« 90 % de la population sur 10 % du territoire »*, s'est-il écrié, *« telle est la perspective inacceptable des prévisionnistes, et que votre budget ne combat pas ! »* Doté de crédits en diminution par rapport à 1991, le ministère de l'aménagement du territoire n'est, selon lui, qu'un *« ministère-SAMU des quartiers déshérités »*. M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la ville et à l'aménagement du territoire, lui a rétorqué que deux postes budgétaires – le Fonds interministériel à l'aménagement du territoire (FIAM) et le Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (FIAM) – bénéficient d'une sensible augmentation, alors qu'ils avaient subi des coupes sombres en 1987 et 1988.

Au-delà des inévitables escarmouches sur l'insuffisance des crédits obtenus, la séance a été marquée par un utile débat sur la répartition des tâches entre les différents acteurs. Quel place accorder à chacun ? M. Jean-Pierre Balligand, rapporteur spécial de la commission des finances, s'est inquiété de voir les *« grands féodaux »* de province et les maires des petites communes pratiquer un *« isolationnisme »* négligeant la mission de l'Etat. Selon lui, l'Etat doit, certes, reconnaître à la région la qualité d'*« interlocutrice privilégiée »*, mais, pour autant, il ne doit pas signer n'importe quoi. Voilà qui ce pouvait que confirmer les soupçons de M. Dominique Perbeo (RPR, Saône-et-Loire), qui a reproché à l'Etat de vouloir *« contourner l'échelon régional »*. Les prochains mois devraient voir ce débat gagner en actualité.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **M. Pinay a reçu M. Balladur.** – M. Antoine Pinay, qui fêtera son centième anniversaire le 30 décembre prochain, a reçu à déjeuner, jeudi 24 octobre, à son domicile de Saint-Chamond (Loire), M. Edouard Balladur. Les deux anciens ministres des finances ont évoqué la situation économique intérieure, M. Pinay estimant que *« le gouvernement a fait beaucoup de démagogie »* et qu'il a *« trop promis »*. Il a toutefois reconnu que M. Bérégovoy *« fait la même politique que la* [sienne], *sauf qu'il ne baisse pas assez les impôts »*.

Après le sondage de la SOFRES sur la diffusion des idées de l'extrême droite

M. Longuet refuse de désavouer M. Poniatowski et de considérer M. Le Pen comme le « repoussoir universel »

Commentant, jeudi 24 octobre, le sondage de la SOFRES pour *le Monde* et RTL (*le Monde* du 25 octobre), selon lequel 32 % des Français se déclarent d'accord avec les idées de M. Jean-Marie Le Pen, M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a déclaré qu'il faut *« arrêter la diabolisation »* du président du Front national, qui *« n'est pas l'alpha et l'oméga de la vie politique française »*, ni, *« non plus, le repoussoir universel »*.

Tirant, lui aussi, les enseignements de ce sondage, M. Le Pen, en déplacement dans le Rhône, a déclaré que ses chiffres prouvent *« que le Front national sera, à droite, la grande force d'alternative dans les mois et les années à venir »*.

Au même moment, lors d'une conférence commune à Lyon, MM. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, Maurice Charrier, maire (communiste) de Vaulx-en-Velin, et Alain Jakubowick, adjoint au maire de Lyon, dénonçaient *« la montée du Front national, qui menace les valeurs républicaines du pays »*.

M. Michel Poniatowski peut dormir sur ses deux oreilles. Ses amis, apparemment, n'ont nullement l'intention de le contrarier. Président d'honneur du Parti républicain il est, comme M. François Léotard, Président d'honneur il restera. L'ancien ministre d'Etat de M. Giscard d'Estaing pourra, donc, continuer impunément de dénoncer sans snurciller *« l'occupation »* des immigrés, d'expliquer en long et en large, comme dans *Valeurs actuelles* (du 21 octobre), qu'il serait souhaitable pour l'opposition que les prochaines élections régionales et cantonales puissent servir de *« banc d'essai »* pour de futurs accords avec le Front national aux élections législatives. Ou encore, comme il l'a fait jeudi 24 octobre sur FR 3, proposer sans rire ses offres de service, pour un ministère de l'immigration dans un futur gouvernement de droite. On ne touche pas à M. Poniatowski !

L'ancien ministre s'amuse

Sous la pression du CDS, le bureau politique de l'UDF avait bien coodamné, le 16 octobre, par un de ces communiqués dont cette formation a le secret, *« les débordements et les excès »* dans le débat sur l'immigration, mais en se gardant évidemment de préciser si cette condamnatioo concernait M. Poniatowski ou M. Giscard d'Estaing, voire les deux... Après l'entretien de M. Poniatnwski à *Valeurs actuelles*, M. Bernard Bosson a exigé, le 23 octobre dans *le Figaro*, que les dirigeants de l'UDF aillent plus loin, *« en tranchant définitivement ce problème »*. Estimant *« cette réclame »* de M. Pooiatowski *« inacceptable »*, le nouveau secrétaire général du CDS expliquait qu'il était urgent que l'UDF le mette *« au pied du mur »*. *« Ou il se tait, ou il est exclu »*, conclusit-il.

Pour l'heure, l'UDF semble vouloir, plutôt, s'en laver les mains. Pour son secrétaire général, M. François Bayrou, ce genre de problème de discipline est strictement du ressort du Parti républicain. Celui-ci n'ayant pas davantage l'intention de bouger, chacun semble nager dans la plus totale bypocrisie. Réuni jeudi matin 24 octobre, le bureau politique du PR s'est borné, ni plus ni moins, à recommander à M. Bossoo de se mêler de ce qui le regarde. En termes plus choisis, les dirigeants du PR *« ont revendiqué le droit de porter leurs propres jugements, sans se les laisser dicter par une quelconque pression extérieure »*.

Pour le reste, selon certains, M. Poniatowski, présent au côté de M. Léotard, avait *« le profil bas »*. L'intéressé, tout au contraire, se félicitait, après cette réunion, de *« la solidarité »* de ses amis, amusé de n'avoir pas entendu *« l'ombre d'une demande d'exclusion »*. M. Gérard Longuet a produit un texte de réflexion de vingt-trois pages, visant à éclairer la stratégie de soo parti avant la réunion du conseil national de l'UDF, les 9 et 10 novembre prochain.

Des idées qui font leur chemin

Ce texte est, à première vue, sans ambiguïté snr l'attitude à adopter vis-à-vis du Front national pour les prochaines élections régionales. *« Nous devons,* écrit ainsl le président du PR, *adopter une ottitude cohéreate d'une région à l'autre, qui pourrait ainsi s'éaoncer : l'UPF gouverne les régions dès lors qu'elle obtient une majorité relative. Mais il lui appartient d'éviter la jonction de ses adversaires. Toute autre stratégie nous écarte du pouvoir législatif, en nous isolant de nos alles, centriste si nous allons vers le FN, de droite si nous étions tentés par une troisième force. »* Un peu plus loin, M. Longuet fait encore cette recommandation : *« De notre sang-froid nux régionales dépend notre succès aux législatives : tout écart de conduite, tout mnaque de confinnce en nous-mêmes, qui nous pousseraient vers une alliance de troisième force ou un rapprochement nctif avec le FN; nous priveraient de l'espoir du succès. »*

Quelle sera la véritable portée d'un tel texte quand, déjà, certains amis de M. Longuet expliquent qu'il conviendra de savoir le lire entre les lignes et qu'il est admis *« que le regard pourra se détourner en cas d'arrangements locaux »* ? Ou bieo, quand M. Poolatowski lui-même s'amuse de ce texte, auquel il ne trouve, officiellement, rien à redire ? La *« très grande masse »* de courrier qu'il dit recevoir depuis quelques semaines, le fait, toujours selon lui, que parmi ses collègues parlementaires, *« une très grande majorité estime, sans le dire, que chaque élection doit être traitée pour lui-même »*, tout cela le conforte. *« Je dis à mes amis : sortez vos petites calculettes ! »* *« Je leur dis,* ajoute-t-il, *de se souvenir de ce que M. Mitterrand a fait avec les communistes et de ne pas oublier la règle qui veut que le parti le plus modéré et le plus lourd finit nécessairement par dominer l'autre. »*

Les idées de M. Poniatowski font leur cbemin. En ne les dénoncant pas plus éoergiquement, en se retranchant derrière l'illusoire esprit de tolérance de la grande famille libérale, les dirigeants du PR contioaent de donner le sentiment de jouer sur les deux tableaux. M. Léotard d'un côté, M. Ponistowski de l'autre. On pourrait, comme le premier à propos des déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'immigration, parler de *« lâchetés »* –

Il faudra bien aussi, un jour, éclairer le comportement de M. Giscard d'Estaing face à ce qu'il faut bien appeler le « cas » ou, plutôt, le « mystère Ponia ». Les amis de l'ancien président de la Répnbliqne aesurent que celui-ci n'a plus aucun contact politique avec son ancien ministre et confident et, même, que ses déclarations du moment le font *« éructer »*. Lorsqu'oo le lui rapporte, M. Poniatowski s'amuse encore un peu plus. *« Je laisse les gens à leur ignorance »*, confie-t-il. Qui croire ?

DANIEL CARTON

□ **Le pèlerinage d'extrême droite est interdit à Martel.** – M. Jean-Claude Réquier, maire (MRG) de Martel (Lot) a pris, jeudi 24 octobre, un arrêté de police municipale interdisant toute manifestation et défilé sur la voie publique du samedi 26 octobre à 0 heure au dimanche 27 octobre à 24 heures. Cet arrêté vise un pèlerinage d'extrême droite organisé dans ce village par M. Bernard Lugan, un universitaire de Lyon, compagnon de route du Front national (*le Monde* do 25 octobre). Après avoir *« déploré »* ce rassemblement, le maire de Martel a considéré, compte tenu de l'opposition manifestée par un collectif représentant la population, qu'il pouvait être à l'origine de *« graves troubles de l'ordre public »*. – *(Corresp.)*

LE MONDE diplomatique

Treizième volume de la collection « Manière de voir »

MÉGAPOLES, VIOLENCES ET DÉMOCRATIE

Dans moins de dix ans, la moitié de la population mondiale sera concentrée dans les villes. Et vingt des vingt-cinq plus grandes villes seront situées dans les pays les plus pauvres de la planète...

Ces mégapoles sont devenues le lieu de toutes les fractures. Au Nord, les banlieues explosent sous l'effet conjugué des malaises sociaux et des discriminations ; au Sud, l'exode rural et une démographie non maîtrisée multiplient les ceintures de misère. Partout, s'opposent riches et pauvres, oasis des beaux quartiers et exclus des ghettos, architecture réussie et urbanisme concentrationnaire, traditions et modernité.

Tout pourtant n'est pas noir dans la crise urbaine ; car celle-ci oblige les mentalités à changer, impose le brassage des cultures, et favorise l'épanouissement de formes nouvelles d'expression artistique.

Cette livraison de la collection « Manière de voir » s'interroge sur les raisons qui font de la ville le principal révélateur d'une civilisation malade. Quelle démocratie dans ces « cités sans citoyens ? » Comment désamorcer la grande violence qui monte des villes ? Pourquoi les jeunes se trouvent, partout, en première ligne de front ?

LA VILLE PARTOUT ET *PARTOUT* EN CRISE

42 F
100 P

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE
LA VILLE PARTOUT ET *PARTOUT* EN CRISE

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____ CODE POSTAL _____
LOCALITÉ _____ PAYS _____
► FRANCE MÉTROPOLITAINE 47 F (port inclus) - Nombre d'exemplaires : _____ × 47 F = _____ F
► DOM-TOM et ÉTRANGER 52 F (port inclus) - Nombre d'exemplaires : _____ × 52 F = _____ F
Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE - *Service vente au numéro - 15, rue Falguière, 75501 PARIS CEDEX 15 FRANCE.*

Un débat entre communistes à Lyon

« Tout ce que tu dis, je l'ai lu hier dans l'Humanité ! »

LYON
de notre bureau régional

La salle Rameau n'était certes pas remplie comme pour un soir de générale. Près de deux cents militants communistes occupaient, quand *même*, le 23 octobre, les sièges de velours de ce théâtre lyonnais. La fédération du Rhône du PCF les avait conviés à *« prendre la parole »*. Certains ont exprimé des réserves sur ce type de spectacle impulsé par la direction du parti. La cellule Lemarchand du huitième arrondissement de Lyon a fait savoir ses réticences : *« Nous sommes marxistes et nous le resterons. Nous regrettons que ce débat soit animé par M. Fitarman, suite à ses prises de position divergentes, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti. »* L'ancien ministre a admis, d'emblée, que le caractère *« peu ordinaire »* de cette réunion tenait en partie à sa présence. Et s'il était là, invité par la fédération, c'était en *« esprit libre et responsable »*.

Si la cellule Lemarchand avait réaffirmé son attachement au père fondateur, c'était à cause d'une phrase imprimée dans le dépliant d'invitation. *« Savez-vous que le PCF n'est plus un parti marxiste ? »* était-il écrit. Quelques militants ont relevé ce crime de lèse-dogme : *« Cela n'a pas été discuté au vingt-septième congrès »*, a observé l'un deux. Le sort réservé au *« socle du marxisme-léninisme »* a occupé une partie des interventions de la soirée. Le pluralisme, que M. Fiterman voulait incarner, a été un peu écorné. De courtes houlas ont accompagné des interventions critiques sur la vulgarisation de l'histoire, pratiquée par le PCF, ou sur la représentativité de ses dirigeants. *« M. Marchais, ce n'est pas moi »*, s'est exclamé un spectateur.

M. Fiterman suspecté

L'intérêt même de cette rencontre a été mis en doute. Le slogan de la banderole tendue sur la scène – *« Pour s'en sortir, nous avons des réponses à trouver ensemble »* – a été fustigé par un camarade, qui a déploré les conditions de discussion dans la fédération. *« Pourquoi n'avez-vous pas organisé ce débat avant le congrès ? »*, s'est exclamé une militante à l'adresse du secrétaire fédéral. Pour couper court à ces digressions, la dirigeante des jeunes communistes locaux a replacé *« les enjeux dans leurs perspectives »*. Son intervention, où ne manquait aucune virgule, a provoqué le courroux d'un ancien compagnon de route : *« Tout ce que tu dis, je l'ai lu hier dans l'Humanité ! »*

Voulu très ouvert, sans détours ni tromperies, le débat a été, en fait, une suite de monologues, de longs développements perturbée par un trop-plein de mots puisés dans l'affectif ou empruntés à la langue de bois. A la chute des pays de l'Est répondaient les responsabilités de celui que le PCF *« avait fait élire »*, M. François Mitterrand, un président *« devenu dangereux »* ; les *« miasmes du stalinisme »* renvoyaient à la grève des infirmières, et les charges *« désespérées »* des agriculteurs à la tentation de l'abstention. La rencontre a été dominée par la relation entre la salle et M. Fiterman, suspecté de vouloir créer un *« courant »* dans le parti ou, pis, de glisser, avec ses amis anciens ministres, vers le *« socialisme démocratique »*. L'ancien numéro deux du PCF, qui a refusé de conduire la liste du parti aux élections régionales dans le Rhône, s'est employé à dissiper ces craintes.

Posément, répondant aux doutes, voire aux angoisses, il a tenté de séparer le bon grain de l'ivraie communiste. Il a rappelé les heures de gloire du parti et il a encouragé l'assistance à ne pas avoir peur de dire que, *« sur certains points, on s'était trompé »*. M. Fiterman a donné des gages de son engagement : *« Nous refusons tous de croire que le capitalisme a la capacité de répondre à l'avenir. Nous ne sommes pas immobiles. Un rassemblement possible est à construire. »*

BRUNO CAUSSÉ

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les affaires liées à la transfusion sanguine

M. Fabius porte plainte pour diffamation contre le professeur Roux

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a annoncé jeudi 24 octobre sa décision de saisir le ministre de la justice afin qu'une plainte pour diffamation soit déposée contre le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, et membre du comité central du Parti communiste français. La veille, le professeur Roux avait nommément mis en cause M. Fabius dans l'émission « Les médicales » de FR-3 Languedoc-Roussillon, où il était interrogé sur les affaires liées à la transfusion sanguine.

Précisant les déclarations qu'il avait faites dans ces colonnes (*le Monde* du 15 octobre), le professeur Roux a notamment affirmé : *« En 1984, le premier ministre a prélevé sur le chapitre prévention de la direction générale de la santé une somme de plusieurs millions, je ne sais pas exactement combien, pour le centre international informatique de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. L'année suivante, il y a eu un second prélèvement pour le compte spécial du premier ministre. »* Pour le professeur Roux, M. Fabius doit être tenu pour responsable des retards dans la mise en œuvre du dépistage de l'infection par le virus du sida en France en 1985.

Le professeur Jacques Roux avait déjà ces derniers jours accusé sur le même thème Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales à l'époque, ainsi que M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances. A la suite de ces déclarations, le ministère de l'économie et des finances a *« démenti formellement »* les informations *« selon lesquelles des crédits du budget de la santé destinés à la lutte contre le sida auraient été annulés en 1985 pour financer d'autres dépenses de l'Etat »*.

« Ces assertions sont sans fondement », souligne-t-on Quai de Bercy. *« Si des ouvertures et des annulations de crédit sont intervenus comme tous les ans dans la loi de finances rectificative de la fin 1985, aucune dotation budgétaire concernant le sida n'a été affectée par ces mouvements techniques traditionnels. »*

Épilogue du scandale de la caisse noire des « verts »

M. Roger Rocher obtient une grâce présidentielle partielle

LYON

de notre bureau régional

Par un décret individuel signé le 18 octobre par le président de la République, Roger Rocher, ex-président de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE), a obtenu une « remise gracieuse » de l'amende de 800 000 F que lui avait infligée, le 15 mai, la quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon.

Cette grâce présidentielle, qui fait suite à un recours circonstancié déposé par le condamné au début de l'été, ne concerne pas la peine principale de trois ans d'emprisonnement, dont deux ans et huit mois avec sursis, qui — en tenant compte des quatre mois de détention préventive accomplis avant son procès — n'impliquait pas la réincarcération de Roger Rocher. M. Rocher, qui avait présidé le club stéphanois de 1961 à 1982, était, à ce titre, le personnage central de l'affaire dite de la caisse noire des « verts », une série de malversations commises entre 1978 et 1982 et portant sur quelque 22 millions de francs. En mai dernier, l'ancien patron des « Verts », âgé de soixante et onze ans, avait été très affecté par la majoration de la peine d'amende (200 000 F en première instance) qui, affirmait-il, le condamnait à la ruine et à la vente de sa maison.

L'âge du condamné et les *« services rendus au football et à la France »* mis en avant dans le recours, pour lequel le parquet général de la cour d'appel de Lyon avait émis un avis défavorable, ont sans doute pesé sur la décision prise par M. François Mitterrand à partir des conclusions du service des affaires criminelles et des grâces de la chancellerie.

R. B.

L'interdiction d'une campagne anti-tabac

Les limites de la contre-publicité

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a interdit, mercredi 24 octobre, au Comité national contre les maladies respiratoires et la tuberculose (CNCMRT) et au Comité national contre le tabagisme (CNCT) d'utiliser cinq types d'affiches réalisées selon un modèle créé à l'initiative de la ville de Quimper pour une campagne anti-tabac organisée en avril.

La Seita, la société Reynolds Tobacco et la société Philips Morris avaient saisi le juge des référés en apprenant que près de cinquante mille affiches caricaturant les marques Chevignon, Gauloises, Marlboro, Gitanes et Camel, devaient être incessamment utilisées dans une campagne intitulée *« La pub tue »*. Ainsi, parmi les dessins contestés, figuraient le casque allé de la Gauloise coiffant une tête de mort et le Gitane dansant avec des pattes de crabe, symbole du cancer.

Dans son ordonnance, le magistrat, M. Patrick Maynial, constate que les affiches litigieuses constituent soit des contrefaçons, soit des imitations, en observant : *« Il importe peu que le but de ces usurpations soit d'engager une action de protection de la santé publique contre la consommation du tabac. »* Et le juge ajoute que *« le droit des marques ne reconnaît pas leur utilisation à des fins de caricature »*.

Le CNCMRT et le CNCT devront donc renoncer à l'affichage sous astreinte de 1 000 F par infraction constatée et remettre les affiches Gauloises et Gitanes à la Seita, *« afin qu'elle les détruise »*, en application du droit relatif à la contrefaçon.

En revanche, dans une ordonnance distincte, le juge a rejeté une poursuite similaire engagée par l'Union des annonceurs et l'Association des agences conseil en communication qui se plaignaient d'un préjudice créé à la profession par la mention *« La pub qui tue »*.

« Une grande liberté de ton »

Dans son ordonnance, le magistrat remarque : *« La publicité est un moyen de communication, à défaut d'être toujours un moyen d'information, qui jouit d'une grande liberté de ton (...). Les créateurs publicitaires n'hésitent pas à recourir à des mots et des images qui frappent la sensibilité ou éveillent la curiosité (...) Pour ce faire, ils revendiquent la liberté d'expression la plus largement entendue. »*

Aussi, M. Maynial estime qu'en toute logique les publicitaires seraient malvenus de se plaindre d'une sorte de concurrence, en considérant que *« la critique à l'égard de la publicité par une publicité relève des mêmes principes »*. Et le juge souligne : *« En l'espèce, si le genre choisi procède de l'insolence et de la caricature, il n'en demeure pas moins que le sens du message n'apparaît pas manifestement inexact et dénigrant, dans la mesure où, d'une part il est constant que la publicité incite à consommer du tabac et, d'autre part, que la consommation du tabac a des effets nocifs sur la santé. »*

MAURICE PEYROT

Après le mandat d'arrêt lancé contre un responsable iranien

Téhéran dément à nouveau « toute implication » dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar

Après le mandat d'arrêt international lancé par le juge d'instruction chargé du dossier sur l'assassinat de Chapour Bakhtiar, M. Jean-Louis Bruguière, contre un conseiller du ministre iranien des télécommunications, mardi 22 octobre (*le Monde* du 24 octobre), l'ambassade d'Iran à Paris a démenti à nouveau, mercredi 23 octobre, *« toute implication des autorités iraniennes »*. L'ambassade s'étonne de *« la simultanéité entre les nouvelles évolutions dans les relations franco-iraniennes et la reprise d'une campagne de dénigrement contre la République islamique d'Iran »*.

Jamais la mise en cause de Téhéran dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar n'était allée aussi loin. Assortie d'un mandat d'arrêt international, l'inculpation de M. Hossein Sheikhattar, conseiller du ministre iranien des télécommunications, pour *« complicité d'assassinats et association de malfaiteurs, infractions en relation avec une entreprise terroriste »*, dirige les soupçons jusqu'aux sommets du régime iranien. Pareille inculpation d'un membre de cabinet d'un gouvernement étranger est sans précédent, de mémoire de responsables de la lutte antiterroriste.

Aux yeux des enquêteurs, ce nouveau rebondissement vaut confirmation de l'implication de Téhéran dans l'assassinat de l'ancien premier ministre du chah. A chacune des étapes de leur enquête, ils ont retrouvé trace d'une intervention émanant du sommet du régime des mollahs et de ses services spéciaux. Ainsi du rôle joué par l'un des inculpés iraniens, M. Massoud Hendi, interpellé le 17 septembre par les policiers français et écroué.

Petit-neveu de l'ayatollah Khomeiny, ancien responsable de la télévision iranienne à Paris, M. Hendi avait déjà été plusieurs fois mis en cause lors d'attentats terroristes commis en Europe, sans jamais être condamné. Interrogé par les enquêteurs, M. Hendi reconnaît aujourd'hui avoir effectué les démarches administratives nécessaires à l'obtention des visas pour les deux tueurs présumés, Mohamad Azadi et Ali Rad Vakili. Mais il affirme n'avoir rien su, alors, du projet d'assassinat politique, et il accuse le membre du cabinet du ministre des postes et télécommunications de lui avoir ordonné de se porter caution pour les deux hommes.

Conseiller technique chargé du programme des communications par satellite, M. Sheikhattar appartient à un ministère qui est réputé travailler la main dans la main avec les services spéciaux iraniens, notamment dans le domaine des écoutes téléphoniques. Il y a environ un an, le haut fonctionnaire faisait partie d'une délégation iranienne en visite dans une usine de télécommunications du sud-ouest de la France.

C'est d'ailleurs sous couvert d'une visite de deux techniciens en électronique dans une entreprise de la région parisienne que M. Sheikhattar aurait lui-même appuyé, au mois de mars, la demande de visas des deux assassins présumés de Chapour Bakhtiar... Les archives consulaires françaises avaient conservé ces documents, sur lesquels les policiers français ont reconnu les visages, alors barbus, de Mohamad Azadi et Ali Rad Vakili.

D'autres documents avaient finalement été utilisés par les deux hommes pour entrer en France, quelques jours avant l'assassinat du 6 août, puis pour franchir la frontière franco-helvétique au cours de leur fuite. Ces faux papiers avaient été procurés par une filière implantée en Turquie, pays où les enquêteurs ont retrouvé la trace d'une « base arrière » d'appui au commando de tueurs.

« Intelligence avec une puissance étrangère »

A plusieurs reprises, les fuyards avaient appelé des numéros de téléphone correspondant aux coordonnées des membres de ce réseau de soutien à Istanbul. Arrêté par la police turque, un Iranien naturalisé turc, M. Mesoud Edipsoy, est passé aux aveux en affirmant travailler pour les services secrets iraniens.

La piste turque a aussi permis de remonter jusqu'à une Iranienne résidant en France depuis plusieurs années. Emprisonnée lors d'un voyage dans son pays d'origine, il y a cinq ans, et sans doute soumise à un chantage pesant sur les membres de sa famille en Iran, Mme Fereshteh Djahanbani dit avoir été « retournée » par les services spéciaux iraniens afin d'infiltrer le mouvement de résistance fondé par Chapour Bakhtiar.

Perquisitionnant à son appartement, les policiers de la brigade criminelle ont mis la main sur des documents codés, un fax et de l'encre sympathique, qu'elle a reconnu utiliser pour le compte des services secrets de Téhéran. Mme Djahanbani a, par ailleurs, affirmé avoir reçu un appel de ses « employeurs » s'inquiétant de l'état de santé de l'opposant politique, à un moment où la nouvelle de son assassinat n'était pas encore connue (les services d'« écoutes » occidentaux ont, par ailleurs, intercepté des messages codés comparables provenant, cette fois directement, des services officiels du régime des mollahs).

Inculpée d' *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, Mme Djahanbani a enfin révélé le nom d'un de ses contacts en France lui permettant d'entrer en relation avec ses « employeurs » iraniens : le chef de la sécurité aéroportuaire de la compagnie Iran Air à l'escale d'Orly, M. Teimoori. Occupant, là encore, un poste très proche des services spéciaux iraniens, celui-ci n'avait toutefois été gardé à vue qu'une seule journée, avant d'être relâché faute d'éléments retenus contre lui dans le cadre de l'assassinat de Chapour Bakhtiar.

Une perquisition à son domicile de la région parisienne a permis de découvrir, dans le coffre-fort, des plans déjà anciens de l'aéroport d'Orly ainsi que des photocopies couleurs des badges utilisés dans les zones de sécurité. Rien de bien répréhensible, en définitive, pour un fonctionnaire occupant de telles responsabilités. Une procédure pour *« intelligence avec une puissance étrangère »* a cependant été ouverte à l'encontre de M. Teimoori, qui demeure toujours en France.

ÉRICH INCIYAN

ENVIRONNEMENT

Dans un rapport parlementaire

Vingt propositions pour une nouvelle politique des déchets

Les études et rapports se multiplient pour promouvoir une nouvelle politique des déchets. Après le rapport Destot sur les déchets industriels, puis le rapport Riboud sur les emballages, un autre sur la politique de valorisation des déchets d'emballage, signé par le président de Saint-Gobain, M. Jean-Louis Beffa, sera présenté le 30 octobre par M. Brice Lalonde. De plus, le rapport parlementaire de la mission d'information sur le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets, a été présenté jeudi 24 octobre par son président, M. Jean-Marie Bockel, au nom de la commission de la production et des échanges. Ce rapport énumère une série de vingt propositions.

Faire l'anarchie dans l'élimination des déchets en France : c'est ce qui a des chances d'arriver si le Parlement et le gouvernement suivent les recommandations du maire de Mulhouse qui, au terme d'une enquête menée depuis un an avec neuf autres députés appartenant à tous les groupes politiques, établit une liste de réformes à introduire pour améliorer la loi de 1975 sur les déchets. Ces propositions peuvent se ramener à vingt :

1) La responsabilité de la gestion des ordures ménagères serait confiée aux départements et celle des déchets industriels aux régions. Des plans départementaux et régionaux seraient élaborés en concertation avec les élus, les associations, les professionnels et l'Etat.

2) La responsabilité de la gestion des déchets spéciaux, toxiques ou dangereux incomberait à l'Etat, qui élaborerait un schéma national approuvé par décret en Conseil d'Etat.

3) Il est proposé aux professionnels de signer avec l'Etat une charte nationale des centres de stockage, qui préciserait les règles de fonctionnement et de contrôle des sites, et notamment les garanties financières pour la surveillance à long terme des décharges.

4) Pour supprimer les « points noirs » (décharges illégales et friches industrielles laissant des sols contaminés), il est proposé d'établir un programme pluriannuel de réhabilitation. Le coût en serait au minimum de 40 millions de francs par an.

5) Pour éviter les réactions de rejet de la population (syndrome « NIMBY »), il serait à terme interdit de faire franchir les frontières aux ordures ménagères. Les déchets industriels, en revanche, continueraient à être exportés ou importés en fonction des filières d'élimination les plus appropriées.

6) Pour financer cette nouvelle politique, la mission, après de longs débats, se rallie finalement à la taxe sur la mise en décharge proposée par M. Brice Lalonde. Elle y voit *« l'avantage de la simplicité, malgré certaines difficultés de mise en œuvre pratique »*. Cette taxe, fixée à 20 F la tonne, serait gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEN) et s'appliquerait à toutes les décharges.

7) La mission propose d'instituer en plus un fonds départemental pour la gestion des déchets ménagers. Ce fonds de soutien aux investissements des collectivités locales, fonctionnant selon un principe mutualiste, serait alimenté par une contribution des communes au prorata du nombre d'habitants ou des tonnages produits.

8) Pour dédommager les communes et les riverains acceptant l'installation d'une décharge industrielle de classe 1, la mission Bockel propose d'organiser une *« contribution financière des exploitants »* dont le montant à la tonne sera fixé par arrêté ministériel.

9) Il est proposé d'aligner la fiscalité des déchets sur celle de la gestion de l'eau. Le taux de TVA serait donc ramené à 5,5 % pour les installations de stockage, traitement et valorisation.

10) Pour aider les collectivités à recycler, il est proposé d'étendre à d'autres déchets la participation financière qui sera demandée aux producteurs d'emballage. Seraient ainsi visés les fabricants de pneus, de piles, de films plastiques à usage agricole, de papier imprimerie, etc. Quant aux acheteurs d'automobiles, ils paieraient une provision qui leur serait remboursée en fin de course, au vu de l'attestation de destruction dans des conditions agréées.

11) La mission parlementaire recommande d'instituer systématiquement des commissions locales d'information pour tous les sites de gestion des déchets, sur le modèle des commissions locales de surveillance des installations nucléaires.

12) Pour garantir la solvabilité des exploitants de décharge, et donc assurer à long terme le suivi des sites, il est proposé un fonds de sûreté reposant sur des contributions des professionnels, qu'ils soient producteurs ou éliminateurs de déchets.

13) Il est demandé que tout acte de cession d'un terrain industriel ou d'un site de décharge fasse l'objet d'un audit d'environnement, afin d'éviter les affaires du type de la décharge de Montchanin ou des usines à gaz de Nantes.

14) Pour assurer la maîtrise publique des sols concernés, la mission propose la possibilité de déclarer d'utilité publique les travaux d'aménagement d'un site de stockage ou de traitement, quitte à le rétrocéder ensuite à un partenaire privé. Elle suggère en outre de doter les maires d'un pouvoir d'intervention sur ces sites en cas d'urgence.

15) La mission demande que les transporteurs de déchets dangereux soient détenteurs d'une autorisation délivrée par le préfet.

16) Une fois de plus, les parlementaires demandent une augmentation des effectifs des inspecteurs d'installations classées, qui sont actuellement cinq cents (pour 500 000 sites à risques).

17) Les installations d'élimination devraient faire l'objet d'un agrément conforme à la loi de 1975. Il est proposé de relever à 250 000 F le plafond des amendes sanctionnant un manquement aux règles. En outre, les associations seraient habilitées à porter plainte devant les tribunaux.

18) La mission Bockel suggère d'interdire progressivement la mise en décharge des matériaux recyclables comme le papier, le verre et le plastique, et donc de rendre obligatoire pour les communes la collecte sélective de ces matériaux.

19) Les parlementaires souhaitent l'obligation de reprise par le producteur de certains produits dangereux comme les médicaments et les produits phytosanitaires.

20) Enfin, ils demandent la mise en place, sous l'égide de l'ADEN, d'un observatoire national et d'un réseau national de recherche sur les déchets.

ROGER CANS

▶ **Nous publierons dans nos éditions datées 27-28 octobre un dossier « Heures locales » consacré au sujet.**

Pour protester contre la chasse à la tourterelle

Un collectif écologiste appelle à boycotter les produits girondins

BORDEAUX

de notre correspondante

Un collectif « Boycott Gironde » a été créé par la Fédération européenne pour la nature et les animaux (Genève), la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux, le Comité contre le meurtre des oiseaux (Hambourg), la Société protectrice des animaux et la Société nationale de protection de la nature afin de protester contre la chasse à la tourterelle pratiquée traditionnellement dans le département, mais interdite en période de reproduction par les directives européennes sur la protection de la nature.

Ce collectif appelle non seulement à ne pas acheter de vin de Bordeaux pour les fêtes de fin d'année mais aussi à éviter les visites touristiques dans le département.

En Gironde, cette nouvelle a été fort mal prise. Le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) s'exclame qu'il s'agit de *« terrorisme »*. *« On veut prendre le vin en otage pour une histoire de tourterelles, dans laquelle les producteurs n'interviennent en rien »*, estime le CIVB. Cet organisme rappelle que tout boycottage est interdit par une ordonnance de décembre 1986. Il menace donc de saisir la direction de la concurrence et de la consommation.

Le président du conseil général de la Gironde, M. Philippe Madrelle (PS), traité par le collectif anti-chasse de *« caution politique de chasseurs extrémistes »*, trouve, lui aussi, la potion amère. A ses yeux, le mot d'ordre de boycottage est *« irresponsable et inconsidéré »* : *« Sur ce problème de la chasse, les intolérances sont partagées et la majorité des chasseurs et des écologistes y est largement étrangère. »*

G. M.

BIBLIOGRAPHIES

Juges en dissidence

Il y a tout juste cinq mois, Thierry Jean-Pierre et Frédérie Nguyen étaient côte à côte à la tribune du congrès du syndicat de la magistrature. Le premier était venn expliquer à ses camarades les derniers soubresauts du dossier Urba, le second avait choisi de dénoncer une nouvelle fois la *« dérive progouvernementale »* du syndicat. Cinq mois plus tard, tous deux persistent et signent à une semaine d'intervalle : Thierry Jean-Pierre vient d'achever un long récit racontant pas à pas *« son »* affaire Urba, et Frédéric Nguyen, accompagné par un autre magistrat, Yves Lemoine, dénonce dans nn livre-réquisitoire *« l'agence de placement »* qn'est devenu le syndicat de la magistrature en 1981.

Les deux hommes se connaissent bien ; tous deux militent au syndicat de la magistrature, et Thierry Jean-Pierre a soutenu, ces dernières années, la ligne de rupture svec le gouvernement prônée par Frédéric Nguyen. Dans leurs livres, les deux camarades de *« dissidence »*, selon le mot de Thierry Jean-Pierre, évoquent la justice chacun à sa façon mais ils arrivent tous deux à la même conclusion : les socialistes, affirment-ils, ont brisé les rêves de la *« gauche judiciaire »*. Thierry Jean-Pierre dénonce le *« cynisme grandissant et intolérable de ces apparatchiks de gauche qui brandissent leur vertu supposée, profitent en sous-main de l'argent des entreprises puis se disculpent sans coup férir »* ; Frédéric Nguyen et Yves Lemoinc, enx, racootent avec aigrcur *« l'OPA sur la justice »* menée par le syndicat de la magistrature depuis 1981.

« Bon appétit messieurs », lance d'emblée Thierry Jean-Pierre, qui rappelle en épigraphe de son livre les mots de Victor Hugo dans *Ruy Blas : « O ministres intègres! ... »* Tout le livre est placé sous le signe de cette citation. Tbierry Jean-Pierre évoque brièvement son enfance à Saint-Denis-de-la-Réunion, ses études à Poitiers, et ses premiers pas dans le monde judiciaire, mais l'essentiel de l'ouvrage porte sur l'affaire Urba.

Un justicier de roman

Une affaire que le juge Jean-Pierre a désormais faite sienne : il joue là, seul, une partie, qui, dit-il, le fait *« frémir »*. *« Puis-je vraiment m'attaquer à ces gens-là?*, songe-t-il en mars 1991 en voyant passer Michel Rocard, Henri Nallet et Pierre Arpaillange à l'Ecole nationale de la magistrature. *Qu'est-ce que je représente par rapport à eux? Ne vais-je pas être balayé comme un fétu de paille par la raison d'Etat? »*

Le dossier Urba, c'est clair, est un véritable combat personnel qu'il mène avec l'intention d'aboutir coûte que coûte à des inculpations. Lorsqu'il reçoit le témoignage du docteur Coicadan, qui deviendra le point de départ de son instruction, sa révolte est ancienne ; il s libéré, uo an anparavaot, oeuf détenus inculpés de vol afin de protester contre l'amnistie des *« socialistes en R 25 »*, et créé une organisation destinée à pourfendre la justice *« à deux vitesses »*, le Forum pour la justice.

Un mois plus tard, au cours d'un conseil syndical, à Paris, Thierry Jean-Pierre propose au syndicat de la magistrature de lancer un mot d'ordre de grève afin... de contraindre le gouvernement à ouvrir une information judiciaire dans le dossier Urba. Le fameux informateur anonyme qui dooonra ao juge Jean-Pierre le nom dn docteur Coicadan, point de départ du dossier Urba, sppellcra le tribunal dn Mans trois semaines après ce coup d'éclat.

Thierry Jean-Pierre raconte alors jour après jour les aventures du dossier Urba : il amasse de la *« documentation »* sur les querelles de clan du Parti socialiste, pille l'annuaire électronique, et décide, avant sa perquisition, de *« reconnaître les lieux »* en allant trainer nn jour daos l'immeuble parisien où Urba vient d'installer ses locaux.

La police est peu coopérative, mais le juge Jean-Pierre «monte» patiemment son dossier cn cootournant les obstacles à la manière d'un justicier de roman : il instruit en mettant buit personnes dans la confidence – *« les conjurés »*, – localise les responsables d'Urba *« sans donner l'éveil »*, et *« fixe le début de l'opération au lundi 8 avril »*. Le reste est connu : la perquisition, le dessaisissement, et l'sval dc la Cour d'appel d'Angers, puis de la cour de cassation. La conelusioo de Tbierry Jeao-Pierre est sévère. *« La justice en France est confisquée,* dit-il, *par un clan qui s'appuie sur une hiérarchie judiciaire aussi docile que prompte à condamner ceux qui n'ont pas les faveurs des plus forts. »*

C'est cette hiérarchie *« verrouillée »* que Frédéric Nguyen et Yves Lemoine ont choisi de dénoncer. Sur un ton pamphlétaire souvent amer, les deux magistrats affirment que sur une centaioe d'emplois *« stratégiques »* au sein de l'appareil judiciaire, le syndicat de la magistrature en a cooquis la moitié. *« Dans un délai de deux à quatre ans, selon que l'on se fixe aux législatives prochaines ou aux élections présidentielles, la conquête sera quasi-totale »*, conclucnt-ils.

ANNE CHEMIN

► *Bon appétit measiaurs !* de Thierry Jean-Pierre, Fixot, 255 p., 109 F.

► *Le Livre noir du syndicat de la magistrature*, da Yves Lemoine at Frédéric Nguyan, Albin Michel, 175 p., 89 F.

ÉDUCATION

□ **Les enseignants dn privé pourraient svoir accès aux IUFM.** – Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a reocontré, mercredi 23 octobre, la commission permanente du comité national de l'enseignement catholique, présidée par le Père Max Cloupet. La formation des maîtres de l'enseignement du second degré privé sous contrat devrait, très prochaiaement, faire l'objet d'une cooccertation. Les 80 000 enseignants des collèges et des lycées privés sont actuellement recrutés comme maîtres auxiliaires, puis formés dans des instituts de formatioo pédagogiques (IFP) qui ne reçoiveot aucune subvention. Dès la rentrée 1992, des conveotions pourraient être passées afin de permettre aux enseignants du privé d'être formés, en partie, dans les IUFM.

Alors qu'un projet de loi est à l'étude

Les initiatives pour améliorer l'accueil des personnes âgées dépendantes se multiplient

Les associations s'occupant des retraités et des personnes âgées organisent cette semaine (baptisée « Semaine bleue ») une série de manifestatione en faveur des plus de soixante ans. Mercredi 23 octobre, les responsables de ces associations ont été reçus par le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, et par M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, eux personnes âgées et aux rapatriés, puis par M. Jean-Louis Bianco, ministre den affaires sociales. A cette occasion, M. Cathala a confirmié que le projet de loi sur la prise en charge dee pereonnen âgées sera prêt avant la fin de l'année.

Y a-t-il des structures plus adaptées que d'autres pour l'accueil des persoooes âgées dépendantes? Voilà bientôt seize ans que la Fondatioo de France s'interroge. Si elle a tranché en faveur des petites unités de huit à vingt personnes, elle cstime que la taille de la structure ne saurait garantir à elle seule une bonne qualité de vie. *« Il peut aussi exister des mouroirs de quinze personnes,* explique Mme Marie-Jo Guisset, la responsable dn dossier à la Foodation. *Plutôt que de financer un modèle précis, nous préférons, aujourd'hui, soutenir des initiatives qui mettent l'accent tant sur une architecture adoptée que sur une philosophie d'accueil et de prise en charge basée sur la chaleur et l'échange. »*

Cette approebe s'est dessioée peu à peu. Lorsque la Fondation de France s'est penchée sur le dossier de l'aceuéil des persoooes dépeodantes, la mode était aux grandes structures. Elle s'est très vite rendu compte que celles-ci ne correspoodaient pas aux aspirations des personnes âgées qui souhaitent avant tout rester chez elles et ne pas trop s'éloigner de leur quartier. Comme plusieurs associations se lançaient dans des expériences alternatives telles que les cantous (foyers où la vie s'organise sur no mode de vie familial), la Fondation a choisi en 1980 de soutenir le mouvement.

Le succès des cantous

Dans un premier temps, les cantous ont bénéficié d'un taitement de faveur. A présent, la Fondation – qui a diversifié son approche – aide également des expériencos de domiciles collectifs (logements individuels regroupés sur un étage ou un escalier, dans une HLM ou on immeuble privé), ainsi que des structures intermédiaires d'hébergement ou d'accueil de jour. De nouveaux critères ont été retenus pour l'attribution des aides : l'implaotatioo de l'établissement (à proximité ou non d'un lieu de vie), la qualification du personnel d'encadrement, l'existence d'no projet thérapeutique et la placo des familles dans le fonctionnement de l'établissement.

Du côté de ces familles, les cantous remportent de plus en plus de soecès. A juste titre, estime la Fondation qoi met toutefois en garde contre certaines dérives dues à une politique, maladroitement incitatrice, des caisses d'assurance vieillesse. *« Des établissements pour personnes âgées se sont mis à créer des cantous sans respecter le concept d'origine, et ont en fait installé de véritables ghettos. D'autres, ne s'intéressant qu'aux liens affectifs, ont oublié l'approche thérapeutique »*, indique-t-on à la Fondation. *« Nous essayons actuellement de faire un bilan sur les cantous. Il faut tout de même souligner que les cantous offrent plusieurs avantages, notamment celui d'être souples et évolutifs. »*

Une étude récente de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) oote que les peosionoaires des cantous jouissent (à degré de détérioration intellectuelle équivalent) d'une plus grande mobilité, marchent plus souvent que dans les centres de longs séjours, et commuoiqueot deux fois plus longtemps avec leur entourage.

Ch. Ch.

FAITS DIVERS

Deux « pirates de la route » de 14 et 15 ans incarcérés

Deux adolescents âgés de quatorze et quinze ans, qui sont soupçonnés d'être responsables de la mort d'une Allemande de vingt-quatre ans, Silke Lockner, le 11 octobre au cours d'un « rodéo », automobile ont été inculpés le 24 octobre de coups mortels et écroués. Le garçon, qui conduisait la voiture, a été incercéré eux quertiers dee mineurs de la maison d'arrêt de Luynes à Aix-en-Provence. Sa sœur cadette a été placée sous mandat de dépôt au quartier des femmes de la prison des Baumettes é Marseille.

MARSEILLE

de notre correspondant

Dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 octobre, sur le viadue qui conduit de l'autoroute du littoral vers le centre de Marseille, un « rodéo » e cansé la mort de Silke Lockner. Vers 2 heures do matin, cette Allemande de vingt-quatre ans roule en direction de Marseille au volant d'une Polo en compagnie de trois amis. Elle est alors rattrapée par une Ford dont le conducteur, sux dires d'uo témoin, les frôle.

Après un échaoge de propos aigres-doux avec le couple occupant la Ford, une course poursuite s'engage. Dans la grande courbe aérienne du viaduc qui plonge vers le tunnel sous le vieux port de Marseille, Silke Lockner perd le contrôle de sa voiture qui, après plusieurs tonneaux, s'écrase quinze mètres plus bas. La conductrice sera tuée sur le coup. Les trois autres passagers sont restés coincés sous les tôles. Le conducteur et la passagère de la Ford se sont enfuis. Le véhicule a été retrouvé le lendemain à l'autre bont de Marseille. Il avait été volé dans la nuit.

La police qui enquêtait sur les « pirates de la route » ayant opéré au cours de l'été contre des véhicules immatriculés à l'étranger a procédé le 23 octobre à l'arrestation de six suspects. Parmi ceux-ci un frère et une sœur, âgés de respectivement de quinze et quatorze ans, auraient reconnn être les responsables de l'accident qui a coûté la vie à Silke Lockner.

JEAN CONTRUCCI

Vieillir au « coin du feu »

L'heura du déjeuner approche. Des casseroles s'échappent les parfums d'une viande qui mijote. Une dame au dos voûté par les ans aide la « maîtresse da maison » à couper finement un oignon. Autour de la grande table rectangulaire située au centre de la pièca, des femmes aux doigts engourdis par l'âga épluchent lentement daa pommes de tarre. D'autres se tiennent immobiles dans uri fauteuil. Elles regardent sans voir. Elles sont là. Elles aont loin. Laur aaprit vagabonda dans un monda où il s'est laissé enfermer. Parfois, l'une d'elles laisse échapper un flot de paroles dont elle seule pourrait comprendre le sens.

Dans les cantous (en occitan « coin du fan »), la tamps s'égrène au rythme des repas. Cela fait déjà seize ans que le foyar pour personnes âgéen Emilie da Rodat, à Rueil-Malmaison (Hauts-da-Salna) a choisi de se muer en cantou. Novatrice à l'époque, cette structure est aujourd'hui une alternative aux établissemants da longs séjours hospitallara qui, sux auani, accueillent da plua an plus da parnonnas âgées atteintes de démence.

« Le foyer, explique le directeur, M. Georges Caussanel, a *fonctionné pendant de longues années sur un mode traditionnel. »* Les psnnlonnairea dont l'état mental et physique variait *vivaient,* la plupart du temps, isoléa dann lsur chambre at étaient pris en charge par une succession de professionnals (infirmièran, aides-soignants, enimateurs...). *« L'inadaptation de ce mode de fonctionnement nous est apparue au début des années 70 quand le nombre des pensionnaires désorientés a augmenté substantiellement ».*

Laa équipes qui ea succédaient, le manque de prise en charge globale et le refus de la part du personnal d'assumer cartaines tâches (peiller aux incontinences, etc.) ne correspondaient pas, aux yeux des rasponssbles du foyer, eux besoins des nouveaux arrivants, plus dépendants et plus fragiles que les autres.

L'agrandissement du foyer, puis la rénovation des anciens locaux, ont permis de réviser entièrement l'architecture de la structure d'accueil et son projet. Les objectifs : maintenir le plus longtemps possible l'autonomie des pensionnaires, favorlaar laa échanges et les contaeta, parmattra aux proches de continuer à assumer leurs responsabilités à l'égard de leurs parents, donner l'occasion au personnel d'accompagnement d'exercer un rôle plus riche et plus responsable.

A l'initiative des familles

Le grand établissement a été transformé an petitas unités, totalament indépandantee las unes des autres, qui accueillent uns douzainaa da pereonnan. Laa chambran ont été construites autour d'une grande salle commune servant à la fois de cuisine, de salle à manger at de salle de jeux.

Le personnel spécialisé a été remplncé par un peraonnel polyvalant dont « l'âma », la maîtresse da maison, a pour charge de recréer une ambiance familiala at d'incitar les personnes désorientées à participer aux petites tâches domestiquaa. Las noins médicaux raposent aur la médacine ambulatoire. Autremant dit, il ast fait appel aux médaeinn lorsque le besoin se présente.

Une foia par moia, laa familles ou « lss répondants affectifs » se réunissent autour des maîtresses de maison et de le direction pour examiner lee problèmes de fonctionnement et les difficultés rencontréea dens l'accompagnement das personnea dépandantes. Une telle structure a, en plus, l'avantage d'entraîner un minimum de frais.

Le succès ne s'est pas fait attendre. En 1986, le liste d'attente étant particulièrement longue, M. Caussanel a suggéré aux familles da eréar alles-mêmes un cantou. Une association a vu le jour, et une nouvella petite structure e été ouverte, indépendemment, mais avec l'aide du foyer Emilie de Rodat.

CHRISTIANE CHOMBEAU

NICOLAS

"Les vins qui se transforment en paquets cadeaux tous les jours de l'année, je les ai trouvés chez Nicolas."

Sachez apprécier et consommer avec modération. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

SPORTS

RUGBY : l'Ecosse en demi-finale de la Coupe du monde

Ian McGeechan, le créateur

L'Ecosse rencontre l'Angleterre en demi-finale de la Coupe du monde de rugby, samedi 26 octobre, au stade Murrayfield à Edimbourg. C'est la première fois que les deux équipes arrivent à ce stade de la compétition. En grande partie grâce à son entraîneur, Ian McGeechan, l'Ecosse est parvenue en moins de dix ans à se doter d'une équipe moderne, au jeu d'avants spectaculaire.

Il ne faut pas se fier à la tête d'ahuri de Ian McGeechan. A ces yeux effarés qu'il roule lorsqu'on lui demande d'analyser un match, comme si, sur le terrain, ses joueurs avaient évoluéd'uoe manière complètement indépendante de sa volonté. L'entraîneur écossais est trop modeste – trop rasé? – pour le reconnaître, mais il figure parmi les meilleurs stratèges du rugby contemporain.

Grâce à lui et à ses deux acolytes Jim Telfer et Derrick Grant – qui l'ont précédé à la tête de l'équipe et continuent à l'assister, – l'Ecosse est aujourd'hui sortie du jeu de ramassenrs de petetes boueux qui a longtemps fait de son rugby l'un des plns ennuyeux du monde. Le quinze au chardon est devenu une équipe moderne, à la préparation rigoureuse. Et les résultats ont suivi : deux grands chelems (1984 et 1990) en Tournoi des cinq nations – le précédent remontait à 1925 – et cette demi-finale de la Coupe du monde qui lui permet de se mesurer à l'Anglais honni pour la suprématie européenne.

La recherche de la continuité

La première recette de McGeechan est simple : copier ce qu'il y a de meilleur dans les autres équipes. Et comme les robustes rugbymen écossais n'ont définitivement pas le tempérament pour les cavalcades de trois-quarts à la française, c'est du côté de la Nouvelle-Zélande que l'ancien international est allé chercher l'inspiration. « *Nous avons tout volé ou presque aux All Blacks*, explique-t-il (1). *Leur discipline, leur sens tactique, la force de leur collectif, nécessitent non pas d'avoir des physiques impressionnants, mais une intelligence que les joueurs dont nous disposons possèdent aussi, surtout devant.* » Magnétoscope et sacs de plaquage à l'appui, les Ecossais s'entraînent donc à la néo-zélandaise, le plaisir en plus.

Car McGeechan ne serait qu'un plagiaire doué s'il ne mettait ses emprunts au service de sa propre conception du jeu. Elle tient en un mot : la continuité. L'entraîoeur considère presque les mauls et les mêlées ouvertes comme des pertes de temps, à abréger le plus possible. Il veut voir le ballon circuler jusqu'à ce qu'une brèche s'ouvre dans le mur adverse.

Contre les Samoans, en quart de finale, les Ecossais ont montré uoe ébauche de ce jeu total réjouissantque tous les tbéoricieens du rugby réclement désespérément. Avec une troisième ligne, constituée des trois vétérans Calder, Jeffrey et White, en permanence à la limite du hors-jeu pour dévorer chaque ballon. Un pack dont l'obsession semble être de libérer la balle de plus en plns rapidement. Un demi de mêlée teigneux, Gary Armstrong, qui n'hésite pas à se ruer dens les ligoes edverses, quitte à en faire parfois trop. Et, en prime, qoelques nouvelles astuces de McGeechan. Comme eette manière ioédite d'utiliser Gavin Hastings, l'arrière au pied infaillible, en troisième ligne d'appoint et de le lancer en pénétration au ras des regroupements.

Les Ecossais le prouvent à chaime de leur sortie : le jeu d'avant peut-ressembler à autre chose qu'eu pensnin des rugbymen eoglais, à ces corvées de chendelles imposées en public par leur ouvreur Rob Andrew. Les joueurs à la rose, qui avaient participé à la tournée victorieuse des Lions en Australie, en 1989, sous les ordres de McGeechan, avaient pourtant été fortement impressionnés par sa vision du jeu. A tel point qu'ils avaient essayé de l'implanter dans leur sélection nationale. Et qo'un quotidien britannique titrait avant uoe reocontre entre tes deux équipes : « L'Angleterre va affronter son créateur ». Depois, les Aoglais semblent avoir ooblié toutes les leçons du maître. Et McGeechan le créateur ne désire rien d'autre que leur infliger une nouvelle leçon.

JÉROME FÉNOGLIO

(1) Dans l'*Atlas du rugby* de *Midi olympique* et *Libération*.

CADRAGE

Un ballon trop pointu

Il est blenc, rehnussé de deux bandes bleues. Il s'appelle Wébb Ellis, comme cet effromé qui inventa le rugby. Depuis le début de la Coupe du monde, les joueurs ne l'accusent pas seulement de ce manque de modestie. Le ballon officiel de la compétition, objet d'un contrét rondelet entre les organisateurs et la firme Adidas, serait, dans l'ordre, trop pointu, trop glissant, trop léger. Tout viendrait en fait de sa principale caractéristique : l'ovale n'est plus en bon vieux cuir mais en vulgaire caoutchouc synthétique.

Selon les joueurs des lignes arrière, cette matière n'absorbe pas la transpiration, qui transforme rapidement le ballon en savonnette. Il devient alors d'autant plus fuyant que sa forme pointue ne favorise pas une bonne prise en main. Les équipes qui pratiquent le jeu au large en seraient lourdement handicapées. Au vu du quart de finale entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, dimenche dernier, l'accusation semble un peu exagérée. Sous des trombes d'eau, alors que l'on prévoyait un festival de ballons lâchés, les All Blacks sont parvenos à mener des attaques pratiquement sans aucune faute de mains.

Avant l'intérêt du jeu

Ce sont les buteure qui paraissent avoir les meilleures raisons de se plaindre. La légèreté du ballon rend sa trajectoire flottante, très approximative sur les pénalités longues. Même l'ouvreur néo-zélandais Grant Fox, pourtant l'un des moins sévères – il fait de la publicité pour Adidas dans son pays, – reconnaît avoir eu des difficultés pour s'adapter. « *Le synthétique n'est pas aussi sensible que le cuir*, dit-il. *Le buteur a moins de sensations. Moi j'aime les balles lourdes en cuir, qui prennent un peu l'eau, et dans lesquelles on peut taper à cœur joie.* » Là encore, les défants de la balle n'ont pas empêché Ralph Keyes d'inscrire plus de soixante points avec ses pieds pour l'Irlande, ou Gavin Hastioge, l'arrière écossais, de réussir une pénalité de soixante mètres contre les Samoans.

Au-delà de ces critiquee techniques, la grande majorité des joueure semble surtout dépitée de ne pas avoir été assez consultée pour la mise au point de leur « outil de travail ». Et de ce que les enjeux économiques aient encore passés avant l'intérêt du jeu.

J. FE.

COMMUNICATION

Dix candidats pour la télévision privée à la Martinique et en Guadeloupe

Le casse-tête antillais du CSA

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) tente de clarifier depuis le mardi 22 octobre l'épineuse situation du paysage audiovisuel de la Martinique et de la Guadeloupe.

Depuis le débarquement, en 1986, des télévisioos piratcs et notamment dc Télé-Caraïbes (*le Monde* du 26 décembre 1986), les besoins de la population, pour ce qui est dc la variété de programmes, ont été modifiés fondamentalement. Cette remise en cause spontanée du monopole public de la radio-télévision d'outre-mer (RFO) entraînait alors la prise de cooscience d'nn nécessaire pluralisme audiovisuel aux Antilles.

En lançant, le 14 décembre 1990, un second appel à candidature – celui de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) trois ans auparavant ayant échoué « *faute de projets sérieux* » – le CSA o'ignorait pas que les aspirants seraient nombreux. Dix candidats ont été entendus lors des trois jours d'audition, qui se sont achevés jeudi 24 octobre : cinq pour la Guadeloupe, deux pour la Martinique, trois pour les deux îles. Parmi eux, une majorité émettent déjà, dont Canal 10, Archipel 4 et TV Eclair.

L'enjeu est dc taille : 850 000 hebitants dans les Antilles fraoçaises, dont 60 % de moins dc trente ans, ces jeunes formant la cible privilégiée que le Conseil souhaite satisfaire en autorisant un ou plusieurs services de télévisions privées locales. La volonté de donner sa télévision aux Antilles pourrait laisser libre cours à des combinaisons parfois complexes. Au groupe Antilles TV, offrant des garanties professionnelles et financières susceptibles d'emporter l'une des fréquences pour émettre sur la Guadeloupe et sur la Martinique, viennent s'ajouter des projets plus modestes mais complémentaires comme celui dc Télé-Bô-Kayc (TBK) pour la Martinique uniquement ou encore la Télévision des Iles du Vent (TIV) pour la Guadeloupe.

Le CSA pourrait donc accorder une seconde fréquence sur laquelle la solution du partcoeriet screit envisagée. Deux télévisions locales, celles précitées par exemple, et uo projet plus ambitieux comme celui de Télévision Caraïbes International (TCI), pour les deux îles, pourraient ainsi se partager uac même antenne, en alliant ua programme généraliste régional à des émissions culturelles ou économiques locales.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel n clairement indiqué que son choix tiendrait compte des notions de proximité et d'identité – parfois bien oubliées dans le foisonnement des télévisions pirates – et des besoins particuliers de la jeunesse antillaise. Mais les propositioos n'ont pas abondé dans ce sens et seuls quelques projets éducatifs ont été présentés. Car cette ébauche de télévision locale constitue nvant tout pour certains une manne commerciale. Une manne qui suscite les convoitises bien au-delà des Antilles : les contacts pris avec la Cinq (par TCI) ou Canal Plus ioternational (par Radio-Télévision Magik), la participation du quotidien *France-Antilles* de M. Hersant dans le capital de TV-Sud indiquent que les médias de la métropole entendent être de la partie.

Le CSA ne peut oublier, en toile de fond dc la procédure, les émeutes qui ont suivi, sur l'île de la Réunion, la saisie des émetteurs de Télé Free-DOM (*le Monde* du 26 février), cette télévision pirate à laquelle est d'ailleurs lié le projet TVG-TVM, qui propose d'arroser les deox départements antillais, et dont les philippiques ont condnit le CSA à interrompre leur audition.

Face à certaines propositioos commerciales ambiguës, le CSA semble décidé à privilégier uo média de proximité pédagogique et influent au détriment d'un support publicitaire agrémenté de quelques images. Mais son choix, espéré pour la mi-novembre, ressemble fort à un casse-tête.

A la suite des déclarations de M. Georges Kiejman

Mme Michèle Cotta estime que le succès des magazines de TF 1 n'est pas « seulement une question d'argent »

Mme Michèle Cotta, directeur de l'information de TF1, conteste que les images de la grotte sous-marine diffusées par TF1 samedi 19 octobre aient été « *mises à l'encan au plus offrant* », ainsi que l'affirmait M. Georges Kiejman, ministre délégué à la communication (*le Monde* du 23 octobre), en illustration des obstacles que rencontrent les chaînes publiques dans leur concurrence avec les télévisions privées. Dans aoe mise au point qu'elle nous a adressée, Mme Cotta précise : « *Pour le magazine « Reportages », j'étais en contact depuis près de six mois avec l'équipe marsellloise Fanny Broadcast, qui filmait l'extraordinaire aventure de M. Henri Cosquer* [qui a découvert les peintures rupestres vieilles de 20 000 ans de ce lieu sous-marin, NDLR]. *Un magazine d'informatian de vingt-six minutes, – qui n'est certes pas reconnu comme une œuvre de créatian par le ministre ! – était depuis plusieurs semaines prévu, pour novembre ou décembre.*

» *C'est donc tout naturellement, et avec une correctian dont je les remercie, que Fanny Broadcast a réservé à « Reportages », et à TF1, les premières images de la grotte sous-marine. Images que M. Jack Lang, ministre de la culture et responsable à ce titre du patrimoine, o présentées lui-même sur notre ontenne samedi 19, et qui, je l'ojoute, ont été mises à la disposition des autres chaînes françaises, après vingt-quatre heures d'exclusivité.*

» *Le goût du repartoge et la volonté d'être présents, et si possible les premiers, partout où quelque chose se passe, ainsi que le succès des magazines d'information de TF1, ne sont pas seulement, n'en déplaise au ministre dit de tutelle, une question d'argent.* »

PHILATÉLIE

Le 45e Salon d'automne

Le 45e Salon philatélique d'automne, organisé par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP), se déroulera, à Paris, du jeudi 7 en lundi 11 novembre, à l'Espace Champerret, place de la Porte-Champerret. Le pays invité cette anoée est la priocipauté de Monaco.

A cette occasion, l'office des émissions de timbres-poste de la principauté (1) mettra en vente sur son stand la seconde partie dc son programme philatélique de 1991, composé d'une dizaine de séries : bloc centenaire de la série « Prince Albert Ier » (trois timbres à 10 F) ; dixième anniversaire dc la création du Théâtre Princesse-Grace (8 F) ; 350e anoiversaire do traité de Péronoe entre la France et la principauté de Monaco (portraits de Louis XIII et de Honoré II de Monaco par Philippe de Champaigne, 7 F et 6 F) ; cent cinquantenaire de la naissance d'Auguste Renoir (portrait de Claude Monet, 5 F) ; bloc des « Quatre saisons » (*l'Oranger*, 3, 4, 5 et 6 F) ; série « Noël » (*Santons de Provence*, 2,50 F, 3,50 F et 4 F) ; série « Croix-Rouge » (*Vie légendaire de sainte-Dévote* 4,50 F et 5,50 F) ; série « Conifères du Mercantour » (2,50 F, 3,50 F, 4 F, 5 F, 6 F et 7 F) ; feuillet WWF (*Tortue d'Hermann*, 20 F) ; série d'usage courant à l'effigie de Rainier III (10 F).

Pour sa part, le Poste dc France mettra eu vente anticipée, le 9 novembre, un timbre à 5 F de la série artistique, *Volta Faccia* (avec cachet « premier jour » les 9, 10 et 11 novembre. Ce timbre, au format verticnl 36,85 × 48 millimètres, dessioé par François Rouao, gravé par Pierre Béqnet, est imprimé noir et blanc en teille-donce en feuilles de trente. Il sera mis ea veote générale le mardi 12novembre.

Les administrations postales de Suisse, de Saint-Marin, d'Islande et des Nations uaies seroat également présentes, de même qu'une soixeotnine dc négocinnts de toute la France. Des créateurs dc timbres dédicecront leurs œuvres, parmi lesquels, peut-être, sur le stand de Monaco, Czeslaw Slania, talentueux et prolifique graveur d'origine suédoise auquel la principauté fait régulièremeat appel.

L'Association pour le développement de la philetélic [ADP] orgaaise, peodaot le durée du Saloo, an concours doté d'unc centaine de prix. Enfin, comme cbaque anoée, les traditioonels Grands Prix de l'art philatélique seront décernés.

P. J.

▶ **Vente antielpée à Paris du timbre *Volta Faccia*, les 9, 10 et 11 novembre, de 10 heures è 18 h 30, eu hureau de poste temporelre « premier jour » ouvert eu Salon d'eutomne, Espace Champerret, plece de la Porte-Champerret, 17e ; le 9 novembre, de 8 heureo à 12 heures, à Paris-Louvre RP et è Paris-Ségur et, de 10 heures à 17 heureo, eu Mueée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, (15e) (hoftes eux lettree spéciales).**

(1) Office des émissions de timbres-poste, 2, avenue Saint-Michel, 98030 Monaco Cedex. Tél. : 93-50-22-22.

Rnbriqoe réolisée par la rédactinn du meosoel *le Monde des philatélistes*, 5, rne Aataiac-Baurdellc, 75015 Paris. Tél. : (t) 40-65-29-27. Spécimea réceat sur demande coatre 15 F ea timbres.

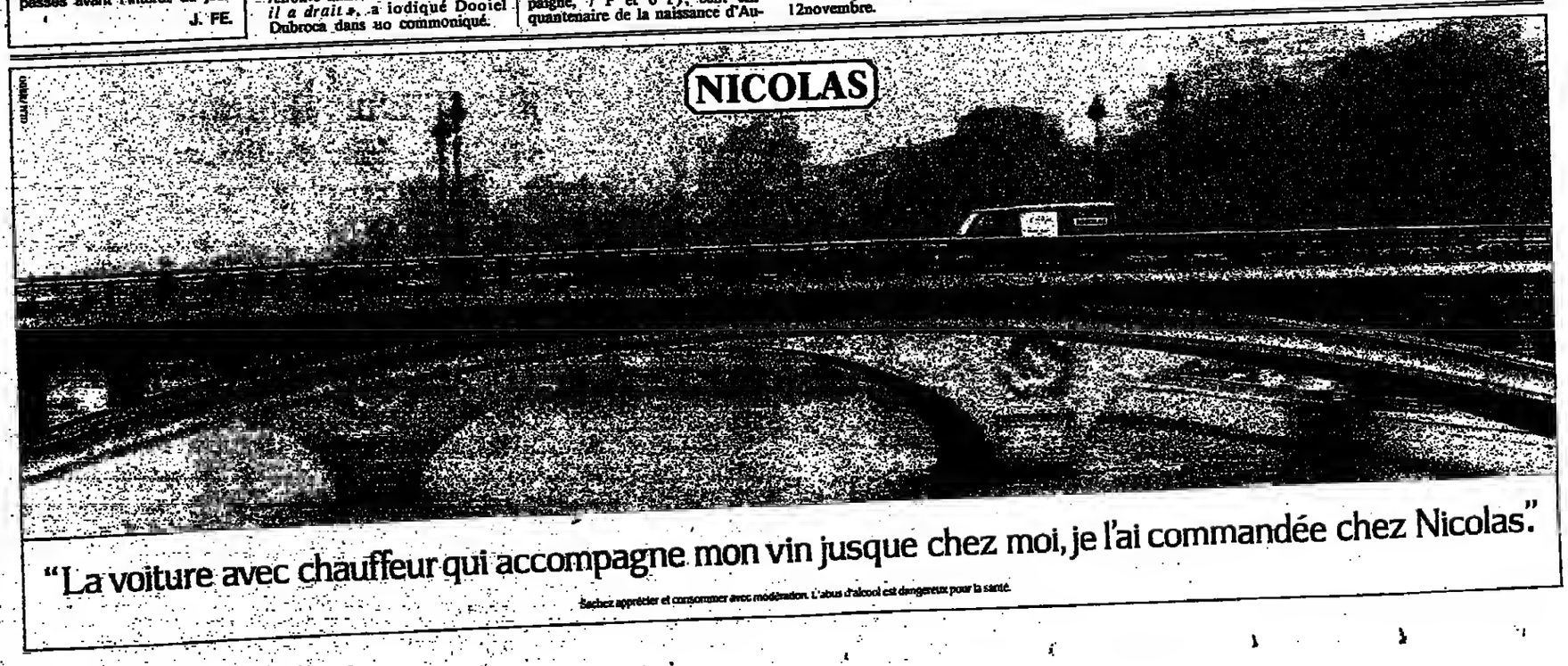

CULTURE

MUSIQUES

L'agit-pop

Billy Bragg, pilier du rock militant, en haut des hit-parades

Quand Billy Bragg est passé à Top of the Pops, on s'est aperçu que l'ère Thatcher était finie pour de bon. Depuis le début des années 80, Billy Bragg, cockney au long nez, au sourire charmeur et à l'accent prononcé, était devenu une figure de la vie politique anglaise. Chanteur de rock ultra-mobile (il s'est toujours produit en solo, s'accompagnant à la guitare électrique, deux haut-parleurs fixés dans le dos), il a consacré autant d'énergie à l'agit-prop qu'à la musique. On l'a vu aux côtés de Neil Kinnock du temps de Red Wedge (la Pointe rouge, organisation de musiciens désireux de donner un coup de main au Labour afin de se débarrasser de Margaret Thatcher), il a joué pour les mineurs en grève et contre la répression policière.

Top of the Pops, émission hebdomadaire de la BBC, permet aux premiers du hit-parade de mimer leur succès du moment devant les caméras. Et Billy Bragg, parangon d'intégrité politique et artistique, est venu mimer *Sexuality*, hymne au *safe sex* et à la tolérance sexuelle qui se baladait en haut des classements britanniques. Pour enregistrer *Sexuality*, Billy Bragg avait collaboré avec Johnny Marr, ex-guitariste des Smith qui tient en ce moment sur la scène musicale britannique le rôle d'accoucheur musical autrefois dévolu à Elvis Costello ou Nick Lowe.

Billy Bragg explique comment il est passé de Hyde Park Corner aux studios de la BBC, du rock portatif à la pop assez sophistiquée de *Don't Try This At Home*, son dernier album (1) : *«La plupart des gens connaissaient mon nom mais n'avaient pas entendu ma musique. Je voulais obtenir un changement d'attitudes au sujet de Billy Bragg. J'ai commencé par écrire et enregistrer* Sexuality *avec Johnny Marr. C'était tellement bien produit que je me suis réconcilié avec l'idée d'ajouter de la valeur à un disque grâce à la production. Auparavant je ne voulais pas que la musique fasse obstacle au contenu des chansons. Dans mes efforts pour y parvenir, il m'est arrivé d'être inaccessible au grand public.»*

Ce qui ne veut pas dire que Billy Bragg le rouge ait viré au rose. Il rappelle avec fierté qu'il n'a été censuré qu'une fois dans sa vie : *«En RDA, début 1989, quand j'ai affirmé que le succès de la perestroïka passait par la réunification allemande. Je ne savais pas à quel point j'avais raison.»* Et à part lui, il n'y a pas grand monde pour glisser dans une chanson d'amour un vers comme *«Once in a while Gennadi Gerasimov drops in smile»* (de temps en temps, Guenadi Guerasimov abandonne son sourire).

Simplement, Billy Bragg a décidé de suivre la frontière mouvante entre compromis (*«Douze millions de personnes regardent Top of the Pops, même si le texte de* Sexuality *n'en touche que 250 000...»*). Il parle de Clash, le groupe qui l'a précipité dans le rock avec toute une génération : *«Je crois que j'ai plus appris de leurs erreurs que de leurs triomphes. Quand on pense qu'ils ont obtenu leur premier numéro 1 grâce à une publicité pour jeans...»*. Face à l'appétit irrépressible de la machine à musique, il sait combien sa stratégie d'infiltration le laisse vulnérable. Outre Johnny Marr, il a fait appel à REM, à la chanteuse Kirsty McColl, au bassiste de jazz Danny Thompson : ils ont donné aux chansons de Billy Bragg, chroniques urbaines acérées, entre dérision et compassion, des couleurs qui vont assez bien avec son rouge d'origine.

THOMAS SOTINEL

(1) Go ! Discs/Barclay.

ARTS

Entendement premier

Une belle exposition Tal-Coat, pour fêter la parution d'un recueil de lettres de cet abstrait presque panthéiste

TAL-COAT
à la galerie Maeght

On a dit ici même, à propos d'une exposition récente de dessins et d'aquarelles de Pierre Tal-Coat, combien cet art est rétif à la rétrospective systématique et combien ses œuvres tardives ont besoin d'être mises en rapport avec de plus anciennes. Elles y gagnent en intelligibilité et en richesse. Des sous-entendus, une abondance d'allusions à la nature, au climat, au monde animal et à la vie même de l'artiste se révèlent alors, qui seraient demeurées imperceptibles faute de ces précautions nécessaires. C'est ainsi : le désordre des dates convient à Tal-Coat.

A cet égard, l'hommage que rend au peintre la galerie Maeght à l'occasion de la parution de sa correspondance avec Françoise Siméon, est exemplaire. Il y a là réunies des huiles sur toile des années 70, plusieurs somptueuses de matière et de texture; des carnets d'esquisses au crayon ouverts sur des autoportraits où Tal-Coat rivalise de force et de tension avec Giacometti ; des encres et des fusains sur papier gris ou blanc qui tiennent du paysage, du croquis sur le motif et de la construction abstraite tout à la fois ; et des gravures, quelques-unes en couleurs, plus étranges que séduisantes. Mélange des genres et des époques ? Certes, et heureusement.

Des rapprochements s'établissent, une cohérence apparaît. Qu'il cherche à inscrire sur la feuille les failles du calcaire, les racines d'un châtaignier, les courbes d'une colline, nu, plus immatérielles, l'humidité de l'air après la pluie et la lumière sur un champ de colza, Tal-Coat ne cesse de prendre dans la nature ses motifs. *«Je dis la sensation à l'état pur, celle du tout ressenti par le tout de l'en-face»*, écrit-il pour définir ce qu'il nomme *«entendement premier»*. Pour se justifier de procéder par signes, ellipses et brihes, il observe : *«Ainsi ce que communément on appelle réalisme n'est que mise en œuvre d'idées conduques qui, signifiantes, ne sont pour autant de réalité. J'entends ce réel saisissant qui dans sa multiplicité et rapidité ne se peut signifié, borné, et pourtant est le visible dans l'apparente immobilité.»*

Sa correspondance est à l'image de ces phrases : volontiers aphoristique et théoricienne quoique enrichie de descriptions de promenades et de rêveries bucoliques, écrite avec un goût de la rareté qui confine à la préciosité, mais garnie de réflexions et jugements sur l'art dit moderne, la poésie et, naturellement, l'esthétique de Tal-Coat qui valent d'être médités.

Pour le plaisir, et pour donner à penser comme l'on dit, on peut finir sur une dernière citation, un peu violente sans doute : *«Ce qui frappe dans la peinture contemporaine, c'est son incapacité à se dépasser, à se prolonger hors le visible de son aire, restant tristement au seul niveau de son spectacle, n'étant qu'étayée parce qu'immobile ou se perdant en ses propres vases flous, la couleur n'étant que teinte ou battant tristement de l'aile comme une mouche crevant le papier. Ou bien il est la fausse rigueur d'épure limité, ou encore dépôt nauséeux de tinette oubliée.»* Cela fut écrit en 1972.

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Maeght, 42, rue du Bac, 75007 Paris. Jusqu'au 9 novembre. Simultanément les éditions Maeght publient Libre regard, Lettres de Pierre Tal-Coat, édition établie par Françoise Siméon, 184 pages, 250 francs.**

A la recherche du lyrisme

Il ne faut plus craindre l'Auditorium-Châtelet : l'Ensemble orchestral de Paris y joue

L'Auditorium des Halles, rebaptisé Auditorium-Châtelet, continue visiblement d'intimider le public; le premier concert donné en ce lieu pour cette saison par l'Ensemble Orchestral de Paris, le 22 octobre, aurait mérité un auditoire plus nombreux. L'affiche était belle : *Der Schwanendreher* pour alto et petit orchestre de Hindemith avec Bruno Pasquier ; la *Deuxième symphonie de chambre* de Schoenberg et une œuvre récente, *Il Sogno di Dedalo*, d'un compositeur encore jeune, Denis Cohen (né en 1952), que son talent de chef désignait pour diriger l'ensemble du programme.

Mais, cette fois, malgré le proverbe, on ne saurait donner tout à fait tort aux absents. Certes, ils auraient pu se douter qu'avec un musicien de l'envergure de Bruno Pasquier, les développements les plus laborieux de Hindemith, dans son concerto de 1935 sur d'anciens chants populaires, retrouveraient un semblant de nécessité. Auraient-ils pu imaginer, en outre, que le superbe adagio final de sa *Sonate pour alto seul* (1922), donné en *bis*, atteindrait à un tel degré d'intensité, une plénitude sonore d'émotions contenues, que ce serait bel et bien le point culminant de la soirée, un de ces moments de grâce après lesquels il faudrait avoir la fermeté de fermer son oreille à toute musique ?

Mais voilà qu'après venait la seconde symphonie de chambre de Schœnberg, beaucoup moins jouée que la première, moins évidemment géniale mais fascinante aussi, dans la mesure où Schoenberg la commença à la suite de l'autre, s'interrompit pendant trente-trois années, pendant lesquelles il accomplit une véritable révolution, puis y revint en 1939, comme pour signifier aux autres et à lui-même qu'*«on revient toujours»*, selon sa propre expression.

Seulement, l'Ensemble orchestral de Paris, qui doit avoir ses bons et ses mauvais jours, n'a fait preuve ni de cohésion ni de musicalité. Il est possible que Denis Cohen ait cru devoir brider ses musiciens et indiquer les accents ou les impulsions avec une telle netteté que cette pléthore d'appuis, ces articulations soulignées en rouge, nuisaient au simple épanouissement des élans de cette œuvre, de son lyrisme au-delà des notes.

Inversement, *Il Sogno di Dedalo* (1990-1991) pour une quinzaine d'instruments solistes, de Denis Cohen, contient beaucoup de notes sautillantes d'une sonorité plutôt mordante – les bois babillent, les petites percussions s'ébrouent, – mais on ne distingue guère d'idée directrice parmi tant d'intentions éphémères *qui s'affirment* d'une façon un d'une autre. En vingt minutes, tout cela se disperse, s'éparpille, peut-être comme un songe. Était-ce l'intention de l'auteur ? On ne sait, car le programme, *réduit à sa plus simple* expression, se borne à indiquer les noms et les dates. C'est un peu court.

GÉRARD CONDÉ

► **Prochain concert à 19 heures de la série Musique à l'Auditorium-Châtelet : lundi 28 octobre ; œuvres de Webern, Jarrell, Zimmermann et Eötvös par l'Ensemble Intercontemporain, dirigé par Peter Eötvös.**

CINÉMA

La moitié d'un rêve

Nichetti construit un monde enchanté mais sans lendemain

L'AMOUR AVEC DES GANTS
de Maurizio Nichetti et Guido Manuli

A peu près à mi-chemin du film, chacun dans la salle est convaincu d'avoir sous les yeux un petit chef-d'œuvre, rien de moins que la renaissance tant attendue de la veine humoristique en Italie. Depuis trois quarts d'heure, Maurizio Nichetti aligne avec un formidable entrain jeux d'images et de mots, de sons et d'idées.

Pas vraiment d'argument, mais la description en parallèle de deux personnages hauts en couleur. Elle (épatante Angela Finocchiaro) gagne son pain quotidien en assouvissant, en toute chasteté, les menus fantasmes de ses contemporains : prendre sa douche devant une paire d'architectes aussi jumeaux que voyeurs, s'asseoir jupe relevée sur la photocopieuse d'un fonctionnaire las, se laisser transformer, dans le plus simple appareil, en religieuse en chocolat par un cuisinier imaginatif, et autres innocentes perversités.

Lui (Nichetti soi-même, sa petite moustache, ses binocles et son air absurde) consacre une énergie et une imagination débordantes à la sonorisation de vieux dessins animés (tandis que son grand frère fait la même chose – mais beaucoup plus prosaïquement – avec des pommes). Au fil de sa quête d'instruments cocasses et tintinnabulants, au détour des usages farfelus qu'il fait de ses outils de travail, passent le fantôme rigolard de Mack Sennett, le souvenir bienfaisant de Jacques Tati, l'esprit délirant de Tex Avery. Et puis, comme de bien entendu, Elle et Lui se rencontrent. Qu'une idylle entre ces deux olibrius s'ébauche est tout naturel. Ce qui l'est moins, c'est que le film jusqu'alors fourmillant d'idées se concentre sur une seule, et qui s'avérera bien peu fertile : contaminé par les créatures qu'il «double» avec tant d'allant, le petit homme devient peu à peu personnage de dessin animé lui-même. Toute la seconde partie décrit cette mutation et les situations embarrassantes qu'elle déclenche, jusqu'à un *happy end* qu'on a depuis belle lurette cessé d'espérer ou de redouter.

Comme dans *le Voleur de savonnettes*, Nichetti (qui cosigne cette fois le film avec Guido Manuli, responsable des séquences d'animation), après un début pétaradant, s'est essoufflé en chemin. Quand la magie retombe, la *Merry Melody* redevient mélo-parodie.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Pour le respect des films à la télé.** – Avec cette formule, une réunion de quelques-uns des plus grands chefs opérateurs français (Henri Alekan, Pierre Lhomme, Pierre-William Glenn) veut attirer l'attention sur le mauvais sort fait aux images de films diffusés à la télévision et en vidéo, dans un format qui n'a rien à voir avec celui dans lequel il a été tourné et est projeté en salles. Lors d'un colloque qui s'est tenu à Chalon-sur-Saône, ils ont donc appelé à ce que le «master» (la copie vidéo sur laquelle est transféré le film pour son passage sur le petit écran) soit réalisé sous le contrôle du metteur en scène, et en respectant les dimensions de l'image.

Un legs pour le musée de la porte Dorée

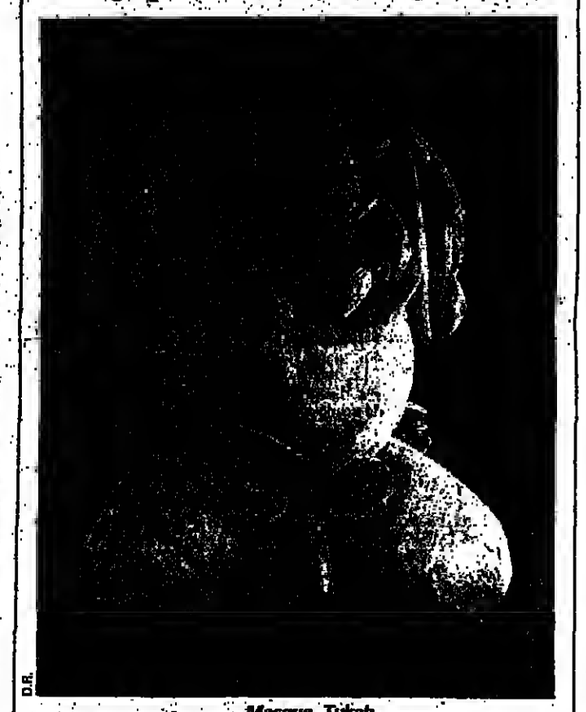

D.R.

Masque Tukah

Avant d'entreprendre sa reforme, annoncée depuis longtemps, le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) expose pendant quelques jours le legs du docteur Pierre Harter.

Il s'agit là d'un ensemble d'œuvres collectées dans l'Ouest camerounais, le Grasland. Là vivent un certain nombre d'ethnies (Bamouns, Bamilékés, Bangwas), dont l'art, monumental et expressionniste, est bien connu, mais fort peu représenté, jusqu'ici, au musée de la porte Dorée. Ci-dessus, un masque tukah (Bamendou).

► **MAAO, 293, av. Daumesnil, 75012 Paris. Jusqu'au 27 octobre.**

PATRIMOINE

Aménagement du pont du Gard (fin)

On se battait le 24 octobre à Paris, pour l'inauguration de l'«espace Gard» avenue Franklin-Roosevelt. Le sénateur Baumet, président du conseil général, avait profité de l'événement pour présenter à la presse la dernière mouture du grand œuvre qu'il couve depuis des années : l'aménagement du site du Pont du Gard. Au fil des ans, sa copie est devenue de plus en plus minimaliste (1). Le parc de loisirs «gallo-romain» a été gommé, un comité scientifique a été nommé, les archéologues ont pu travailler et dégager des portions de l'aqueduc encore enfouies.

On peut regretter que de tels monuments aient besoin aujourd'hui de béquilles et de prothèses. Les deux millions de visiteurs qui assiègent, chaque année, le vieil ouvrage d'art rendent illusoires ces regrets. Il faut juguler la circulation automobile et la prolifération des commerces au pied des arches, canaliser les gentils promeneurs qui piétinent allègrement la garrigue, rationaliser parkings et camping.

Le projet Viguier-Jodry-Quoniam renvoie le stationnement des véhicules à près de 1 kilomètre du centre, sur deux pôles – hors du site classé (180 hectares) inconstructible. Les commerces y seront concentrés avec les accueils, les espaces pédagogiques et les aires de détente. Les bâtiments parasites seront détruits. Le transport en site propre, qui devait assurer une navette avec les deux parkings semble abandonné. Les visiteurs devront parcourir à pied les quelques centaines de mètres qui les séparent du pont. Néanmoins, un véhicule léger pourra transporter les handicapés et les enfants en bas âge. Les vestiges préhistoriques et le carrière romaine découverts à proximité de l'ouvrage antique seront «valorisés». La végétation sera régénérée, annonce-t-on, et les espèces animales protégées.

Ce beau programme, repeint d'une rassurante couleur verte, suscite encore quelques protestations d'associations locales qui ont présenté un recours contre la déclaration d'utilité publique devant le tribunal de Montpellier. Leurs arguments sont désormais assez minces. Mais elles estiment que le coût des travaux dépassera largement les 320 millions de francs prévus. Or seuls 130 millions seront couverts par les subventions officielles. Le reste devrait être trouvé grâce aux animations payantes – l'accès au site restant gratuit. Les aménagements devraient commencer à la fin de l'année prochaine.

E. de R.

(1) *Le Monde* des 19 décembre 87, 5 juillet 89, 6 février 91.

DANSE

Simple comme bonjour

Quand François Verret s'éloigne de l'hermétisme

LE VENT DE SA COURSE
à la Bastille

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ? François Verret a dû se tenir ce langage après le départ de Gedbslia Tazartès et d'Alain Rigout, les deux forces vives de sa compagnie depuis dix ans. D'autres artistes sont venus le rejoindre, Anne Knren étant le seule, avec François Verret, à maintenir le lien avec le passé. La simplicité, qui peut être le comble de la sophistication, c'est ici souvent que le reflet de l'évidence.

Ce spectacle, créé à Châteauvallon, ouvrit de l'expérience que le chorégraphe mène en milieu carcéral (*le Monde* du 4 juillet), a pour thème l'enfermement moral et physique, notamment celui engendré par la pression du système économique. François Verret a opté pour une mise en scène privilégiant le sens immédiat. Lui qui se dit actuellement plus préoccupé de processus de création que de spectacle, ne nous a pas donné depuis longtemps une pièce aussi bien ficelée, capable de séduire tous les programmateurs.

Après l'effroi provoqué l'an dernier par l'éclatement formel de *Faustus, le Vent de sa course* apparaît comme une action de survie pour la compagnie. Personne ne saurait, cette fois-ci, accuser François Verret d'hermétisme. Dès le début, les roues qui tournent devant les images d'usines désaffectées – signées Jean-Louis Sanzogni – disent tout de la condition humaine, telle qu'elle sera exposée pendant quarante-cinq minutes à travers des actions simultanées et répétitives : les archétypes du bourgeois, de l'ouvrier, de l'artiste, s'avèrent tout autant victimes d'un système que de leur inaptitude génétique au bonheur.

Les corps basculent, oscillent, bandent leurs muscles à la recherche d'un improbable équilibre. La pose de l'homme-oiseau arraché à ses poulies et de la danseuse aux longues jambes battant l'air comme des ailes symbolise la signification de la pièce. Un texte, monté en boucle, distille la langue de bois du marketing, tandis que l'*homo faber* peine à la chaîne et crie le désespoir de sa vie à crédit : François Verret ne recule devant aucun poncif, il se plaît même à les souligner au trait noir.

Dans ce spectacle, où tout est à prendre au pied de la lettre, Dominique Frot, avec un talent apprécié et applaudi, est la seule actrice à transcender une réalité qui se veut univoque. Elle vient tirer la leçon de cette fable en lisant un extrait du *Souterrain* de Dostoïevski. La pièce est bâtie pour cette apothéose salvatrice : si les discours idéologiques tuent, la beauté simple des mots peut sauver.

DOMINIQUE FRÉTARD

► **Jusqu'au 29 octobre, 20 h 30. Tél. : 43-57-42-14.**

CULTURE

THÉATRE

« Il faudra vivre sans elle »

Yannis Kokkos a mis en scène la tragédie de Racine dans un climat d'humanisme

IPHIGÉNIE
à la Comédie-Française

Yannis Kokkos, qui met en scène *Iphigénie*, situe la pièce dans la tente d'Agamemnon. Très grande toile de tente, usée par les campagnes, salie de boue par endroits, et qui selon les heures du jour prend des transparences grises ou blondes, dont la couleur très sensible semble toucher la pensée d'Agamemnon, ou même le sens de l'événement. Surtout lorsque la mise en scène surprend plusieurs acteurs ensemble dans des attitudes d'une émotion mystérieuse, frappante. Kokkos dit s'être parfois reporté à Nicolas Poussin, mais la beauté altière, très frappante, de sa mise en scène s'apparenterait plutôt à des peintres plus :«scéniques», della Francesca, le Tintoret.

Le hasard veut qu'*Iphigénie* vue par Kokkos soit jouée à Paris au moment où paraît le livre inédit de Sartre sur Rome et Venise, *la Reine Albemarle*. Et Sartre décrit le Tintoret dans le même esprit que Kokkos anime Racine : par une suite de touches modestes, passagères, et qui suscitent peu à peu une valeur rarement énoncée aujourd'hui : un humanisme. On dirait que Sartre décrit les lumières de Kokkos lorsqu'il dit, à propos du Tintoret, que *«les chairs d'un esclave sont de cette même matière dont on fait aussi les linges»*. On dirait que Sartre décrit exactement un jeu de scène de Kokkos lorsqu'il dit, à propos de la toile de la *Crucifixion*, que *«la douleur, c'est surtout un dos blafard qui est chargé de l'exprimer»*. Mais, surtout, Sartre note, à propos du groupe au pied de la croix, que le Tintoret exprime une évidence non visible : *«Il faudra vivre sans lui.»* Et c'est le mystère de la mise en scène, sans épaste, sans vacarme, mais infiniment humaine et divine, de Yannis Kokkos, que d'exprimer ceci : *«Il faudra vivre sans elle, il faudra vivre de ces mensonges, de ce meurtre.»*

L'interprétation. Sylvia Bergé est une tragédienne, une vraie. Elle en a la dimension de l'attitude et de la voix. Elle signifie l'inexorable, par un dessin parfait et fort. Il est vrai qu'Ériphile est le meilleur rôle de la pièce, celui que Racine avait bien à sa main. Les actrices célèbres, les Lecouvreur, Clairon, Rachel, d'autres, choisirent ce rôle.

Jean-Yves Dubois, acteur lunatique, singulier, toujours d'un intérêt étrange, éclaire sous des jours successifs le caractère d'Achille, contradictoire parce que revu et corrigé par Racine sans trop savoir où il allait. Dominique Rozan (Ulysse), Michel Favory (Agamemnon), Jean-François Rémy (Arcas), sont plus traditionnels.

Comment décrire le jeu de Martine Chevallier (Clytemnestre) et Valérie Dréville (Iphigénie)? Le jeu de ces deux actrices nous parvient, en effet, à travers la perception obligée de costumes, de maquillages, de coiffures, qui l'oblitèrent entièrement. Clytemnestre est déguisée en Fée Carabosse du Boulevard du Crime qui pousse des hurlements et jette au ciel ses griffes. Délirant, et l'actrice n'est pas responsable, elle est dénaturée par sa présentation. Iphigénie n'a pas seulement *«l'air et la parole de l'innocente Agnès»*, comme un témoin le notait déjà en 1674 (Racine y est pour beaucoup, à force d'atténuer, de policer ce caractère), mais elle n'est à même que de temps en temps d'exercer ses dons remarquables, son intelligence du rôle, tant elle est grossie par son costume, et «draculisée» par son maquillage. C'est au point que l'identité même de Valérie Dréville et d'Iphigénie est détruite. Il faut supprimer le manteau, reconstruire la robe moins loin du corps, changer le maquillage vert, changer la coiffure triste, en un mot il faut rendre Valérie Dréville à elle-même. Elle sera libre, alors, de se faire entendre et de se faire voir.

MICHEL COURNOT

▶ **Comédie-Française, en alternance. Tél. : 40-15-00-15.**

La bêtise au pouvoir

L'ÉLOGE DE LA CHOSE
au Théâtre de la Renaissance

Jean-Daniel Magnin est suisse, il a trente-quatre ans, et il possède une solide connaissance des jeux qui font les délices de toutes les télévisioos du monde. Dans *l'Eloge des choses*, pièce écrite en 1985, il en parle avec un style grinçant, proche de la bande dessinée, à la lisière du vaudeville. C'est assez déroutant parfois, mais toujours séduisant.

Dans son château, le comte de Marassi, vieillard eaeoehyme, confit dans l'amaretto, a inventé un jeu dont il est l'animateur depuis plus de cinquante ans. *L'Eloge de la chose* est une sorte de Schmilblick imaginé pour en finir avec le kitsch et les tragédies tyroliennes qui envahissent l'entourage du seigneur. Pour gagner n'importe quoi, les candidats doivent savoir n'importe quoi, parler du bonheur ou faire l'éloge d'un objet insignifiant. Le comte est tué par un concurrent qui briguait son poste d'animateur, mais son âme jalouse et vengeresse le poursuivra.

Cet opéra de l'Audimat et de la bêtise fait penser à un spectacle des pays de l'Est. Il est peuplé de personnages tonitruants, comédiens pétant de vie aux costumes impossibles, mis en scène de façon nerveuse, teigneuse. Terriblement rafraîchissant, il dénonce le grotesque et la cupidité du pouvoir. Aujourd'hui, Jean-Daniel Magnin écrit pour le cinéma. Peut-être un jour prêtera-t-il son inspiration à la télévision?

B. M.

▶ **Jusqu'au 2 novembra, à 18 h 30. Relâcha dimancha. Tél. : 42-08-18-50.**

Lettres d'amour pour Royal de Luxe

«Cherche des lettres d'amour, en n'importe quelle langue, de préférence en espagnol et portugais» ... Signé : Royal de Luxe, qui donc s'en va sur les pas de Christophe Colomb conquérir l'Amérique latine avec sa *Véritable Histoire de France*.

Aux escales, Royal de Luxe va également percourir les rues avec das paradas d'un genre particulier. Le thème en est l'Aéropostale, les vaillents pilotes dans leurs petits avions, bravant les Rocheuses pour porter des missives aux amants séparés par l'immigration.

Voilà pourquoi Royal de Luxe a besoin de lettres d'amour : parce qu'il va les transporter sur son cargo et les distribuer par milliers, les éparpiller dans les rues de Carseae, Varseruz, Mexico, Valparaiso, Montevideo, Buenos-Aires, dans les rues de toutes ces villes dont les seuls noms font chavirer l'imagination. Il va les transporter et les tirer au canon, elles s'éparpilleront et seront ramassées, lues, et elles aussi feront rêver...

Les lettres d'amour doivant être envoyées à Cargo 92, Boîte postale, 44000, Nantes Cedex.

C. G.

Equivoques

LE CAFÉ
au Théâtre de Vanves

C'est un petit théâtre discret, mais chaleureux dès que l'on y entre. Discret et chaleureux : on pourrait dire la même chose du spectacle qu'y présente Ivan Morane, *le Café*, de Fassbinder (!), inspiré par Goldoni, qu'il a créé à la Maison de la culture de Bourges. La situation de départ est la même : un café, le patron, son employé, une maison de jeux, des paumés. La mélancolie vénitienne fait place à un désespoir teigneux, les personnages appartiennent entièrement au monde de Fassbinder. Des inquiets qui tournent autour de la vie, des teigneux qui se défendent d'aimer, une ancienne prostituée qui cherche le mariage, un joueur qui vend les boucles d'oreilles de sa femme, une femme qui poursuit l'homme de ses rêves, sorte de Petra von Kant vouée à la solitude. Tous le sont du reste, mais certains de façon moins lucide ; d'autres s'accrochent à un espoir masochiste, tel ce vieux serveur, fasciné par la jeunesse du joueur...

Des gens, des personnages fragiles et en même temps nerveux, sur le qui-vive. Ivan Morane a imposé un jeu tendu, qui frôle le réalisme – le frôle seulement, – où les comédiennes (Nathalie Besançon, Anne Martinet) semblent plus à l'aise que leurs partenaires. Un monde, un climat d'équivoques en tout genre, parfaitement restitué. Plus que la rudesse, Ivan Morane a rencontré la sensibilité de Fassbinder.

C. G.

(!) Editions de l'Arche.

▶ **Le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot. Le jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures; tél. : 46-45-46-47. Jusqu'au 17 novembre.**

MUSIQUES DU MONDE
THÉATRE DE PARIS
SAMEDI 26 OCTOBRE 18H
STEVE YOUNG
un "songwriter"
pas comme les autres
75 F - LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

LOTO — MERCREDI 23 OCTOBRE 1991

19H55 : 7 14 35 42 45 47 | 48

6	0	1 352 740 F
5	34	67 025 F
5	1 284	5 700 F
4	86 100	89 F
3	1 102 691	9 F

20H35 : 5 10 12 19 23 35 | 20

6	12	735 640 F
5	70	26 980 F
5	2 861	2 285 F
4	116 248	59 F
3	1 603 757	6 F

TACTAC

LE N° 436 657 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
36 657	GAGNENT	40 000 F
6 657		4 000 F
657		400 F
57		40 F
7		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 23 JANVIER 1992

43e TRANCHE
TIRAGE DU 24 OCTOBRE 1991

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-63-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
111 MAIN 03

La Caisse d'Epargne organise l'élection de ses conseils consultatifs

Dans votre région comme partout en France, les caisses d'épargne vont, dans les prochaines semaines, procéder à l'élection de leurs conseils consultatifs au sein desquels des clients comme vous sont appelés à siéger. Elles renouvelleront ensuite leurs conseils d'orientation et de surveillance.

Gérée par un directoire composé de professionnels de l'activité bancaire, votre caisse d'épargne est placée sous le contrôle d'un conseil d'orientation et de surveillance composé de représentants de clients issus des conseils consultatifs, de responsables économiques, d'élus locaux et de représentants de ses salariés.

Ces élections interviennent au moment où s'achève un processus de restructuration qui, sans toucher au nombre ni au rôle des agences locales, regroupe les sièges des caisses sur une trentaine d'établissements de taille régionale qui disposent ainsi de moyens et de compétences élargis. Ces caisses d'épargne, affiliées au Centre national des caisses d'épargne, bénéficient également d'une organisation de réseau qui renforce leur efficacité et leur sécurité.

Au travers de ces élections, vous êtes associé au développement d'une institution financière dans laquelle des millions de Français ont, comme vous, placé leur confiance : une institution partenaire de l'économie locale et à l'écoute de sa clientèle.

Modalités de l'élection

Tout client âgé de plus de 16 ans et détenant un compte ou un livret depuis au moins un an dans sa caisse d'épargne peut, s'il a été désigné par tirage au sort pour être électeur, participer à l'élection du conseil consultatif dont relève l'agence où ses comptes sont ouverts ; le vote s'effectue au scrutin de liste à la proportionnelle ; l'élection aura lieu par correspondance.

Dès aujourd'hui, vous pouvez vous assurer auprès de votre caisse d'épargne que vous figurez bien sur la liste des clients susceptibles d'être tirés au sort. Vous avez aussi le droit de demander à ne pas figurer sur cette liste.

Vous pouvez également vous porter candidat dès lors que vous répondez aux conditions d'éligibilité. Les candidatures doivent être présentées sur des listes qui seront librement constituées par des clients dans le cadre de chaque conseil consultatif.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à votre caisse d'épargne.

Communiqué du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance

FRANCOM

هكذا من الأصل

SPECTACLES

VENDREDI 18 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Jeune Fille au carton à chapeau (1827), de Borie Barnet, 15 h ; Pygmalion (1938), d'Anthony Asquith et Leslie Howard, 19 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Guerre st Peix (1858), de King Vidor, 18 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Hommage à la Warner Bros : le Jour du vin et des roses (1962, v.o. s.t.f.), de Blake Edwards, 14 h 30 ; les Maraudeurs attaquent (v.o. s.t.f.), 17 h 30 ; Héros à vendre (1933, v.o. s.t.f.), de William Wellman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

L'Empire des media : Histoire de la presse : Illusions perdues (1866) de Maurice Cazeneuve, 14 h 30 ; Rétrospective de magazines d'actualités : Point Contrepoint (1899) de F. Moreuil, 16 h 30 ; Histoire de la presse : Actualités Gaumont, l'Imprimerie de l'illustration (1888) d'Henri de Turenne et Jean Noël Gelamarre, Prix de beauté (1930) de Auguste Genina, 18 h 30 ; Histoire de la télévision : le JTP de 13 heures (1988) de Maurice Izambart, Etats d'âme (1985) de Jacques Fansten, 20 h 30 ; Festival cinéma express ; le Train dans le film d'aventures.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (A., v.o.) : Cinoches, 9e (46-33-10-82).

LES AMANTS OU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-50-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Odéon, 9e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AUTRE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BACKDRAFT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BANDE A PICSOU (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 9e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 9e (45-61-10-60).

BOYZ'N THE HOOD (°) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-29-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 9e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHIENNE DE VIE (A., v.o.) : Cinoches, 9e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHOIX D'AIMER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CITY SLICKERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROC-BLANC (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 9e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-18) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANNY LE CHAMPION OU MONDE (Brit., v.f.) : Lucernaire, 9e (45-44-57-34) ; La Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 9e (42-22-72-80) ; Les Trois Balzac, 9e (45-91-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-85-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LES FILMS NOUVEAUX

A PROPOS D'HENRY. Film américain de Mike Nichols, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paremount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-29-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR AVEC DES GANTS. Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 9e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 9e (45-74-93-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS. Film canadien d'André Melançon : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; George V, 8e (45-62-41-46).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE. Film franco-germano-australien de Wim Wenders, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-André-des-Arts I, 5e (43-26-49-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-29-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MON PÈRE CE HÉROS. Film français de Gérard Lauzier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 9e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUSLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-83) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GREEN CARD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'INSDUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JAMAIS SANS MA FILLE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIFE IS SWEET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

MADAME BOVARY (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILLER'S CROSSING (°) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISERY (°) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MOHAMED BERTRAND-DUVAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (°) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT ET JOUR (Fr.-Sel.-Suis.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POINT BREAK (°) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. ; Pathé Français, 6e (47-70-33-88).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRDSPERD'S 900KS (Brit.-Hol., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

RAGE IN HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

RAOSAHEB (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

RDBIN DES 8DIS PRINCE OES VDLEURS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 9e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-19-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 9e (42-22-57-97) ; Pathé Française, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-94-50) ; Pathé Montparnaese, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (49-36-10-96).

LE RDI DES ROSES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAILOR ET LULA (°) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SEXE, MENSDNGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SILENCE DES AGNEAUX (°°) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 9e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SIMPLE MORTEL (Fr.) : Lucernaire, 9e (45-44-57-34).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 5e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 9e (43-59-92-82) ; UGC Triomphe, 9e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TERMINATOR 2 (°) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-15-15) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-82-82) ; Paramount Opéra, 6e (47-42-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE INDIAN RUNNER (°) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 9e (45-63-16-16) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

THE VOYAGER (All.-Fr.-Gr., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 9e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 9e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TROUBLES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 9e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 9e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 9e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 6e (45-74-95-40).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-78-38) ; Publicis Champs-Elysées, 9e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOLEUR D'ENFANTS (Fr.-It.-Esp.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-78-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LE PRÉSIDENT ? (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BIGGER SPLASH (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h 40.

ABYSS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

L'AMOUR L'APRÈS-MIDI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h 20.

ANGEL HEART (°) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE BAL DES SIRÈNES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 19 h, 20 h, 22 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

LA CHAIR (It., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (°) (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-19-09) 20 h.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 10.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 45.

EASY RIDER (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 22 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 30.

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 18 h 10.

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : La Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h 15.

FRANKENSTEIN JUNIDR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 15.

GHDSTS DF THE CIVIL DEAD (°°) (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 10 h 45.

HOMICIDE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 12 h.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 14 h, 18 h.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LOLITA (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h.

LUNE FRDIDE (°°) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 45.

MATADOR (°°) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 10 h 50.

1984 (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 30.

LE NARCISSE NOIR (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

NOUS ÉTIDNS UN SEUL HDMME (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 11 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 05.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

MISERAE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.) 19 h (23).

ONCLE VANIA. Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Rouge (dim.) 21 h 30 (23).

LE BARBIER DE SÉVILLE. Salle Valhubert (45-84-30-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. et dim. à 15 h (25).

EXERCICES DE STYLE. Nautilus Bateau-Théâtre (40-61-84-53) (dim. soir, lun., mar.) vendredi, samedi 20 h 30 ; dimanche 15 h 30 (25).

LA VALSE AVANT LA NUIT. Arcane (43-39-19-70) (dim. soir, jeudi) 20 h 30 ; dim. 17 h (25).

AU-DELA DU VOILE. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-18) mercredi, jeudi à 20 h 30 (26).

L'ÉTRANGE DUVRAGE DES CIEUX. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (29).

POUR EN FINIR AVEC LE HARENG SAUR. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 20 h 30 (29).

LÉO KRATZ ET SES ŒUVRES. Bastille (43-57-42-14) 19 h 30 ; dim. 17 h (27).

JUSQU'A LA PROCHAINE NUIT. Essaion de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 19 h (29).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Grand Ecart : 19 h. Les Cafards : 20 h 30. Une fée sort du logis : 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Patzi : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). La Valse avant la nuit : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Revue : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Richard II : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Lectures du studio : 19 h 30. Salle Louis Jouvet. La Misanthrope : 20 h 30.

AUX SOUCHONS (42-33-28-73). Femme de jour, femme de nuit : 19 h 45.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Diablogueman vôtre : 20 h 30.

BOBINO (43-27-75-75). Cinémaniac, one-man-show d'une tête à claps : 19 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Théâtre Siah Bazi de Téhéran. Festival d'automne. Spectacles en langue iranienne : 20 h 30.

SDUFFES PARISIENS (42-86-60-24). Omélie : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). No woman's land : 20 h. Thé à la menthe ou T'es citron : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chronique d'un piano-femme : 20 h 30.

CARTDUCHERIE THÉATRE OU SOLEIL (43-74-24-08). Les Choéphores : 19 h 30.

CARTDUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L'Annonce faite à Marie : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-79-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle ? : 21 h.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Les Troyennes : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Sourire dse mondes souterrains : 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). La Kabbale selon Aboulafia : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-89-51-31). Deux sur la balançoire : 20 h 30.

CITHÉA-THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Les Mamelles de Tiresias : 20 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-79-50-00). L'Amour et Nuit de noces : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-91-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). La Nuit de Valognes : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-23-48-94). Jésus fils de l'homme : 20 h 30.

DAUNOU (42-91-69-14). Couaci le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Blaise comme Cendrars : 21 h.

DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Marie-Pierre Casey : 20 h 30. Le File du désert : 22 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Dame aux camélias : 20 h 30.

ESPACE CRITIC (NOUVEL ESPACE CARDIN) (42-64-37-33). Vernissage : 20 h 30. Pétition : 21 h 45.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h. Le Mariage de Figaro : 18 h. La Mouette : 20 h.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-65-

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 OCTOBRE

« Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette », 1D heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou - quai de Charente.

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 1D h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier, phare du Second Empire » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lully.

« L'art de l'enluminure dans les collections du Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Monuments historiques).

« De la place Dauphine au couvent des Grands Augustins », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 3D, 1, rue Saint-Louis-en-l'Île (Tourisme culturel).

« L'abbaye de Saint-Denis, cimetière des rois de France », 14 h 30, devant l'entrée (C. Merle).

« Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le Musée Rodin », 14 h 3D, 77, rue de Varenne (P. Fernandez).

« Jardins secrets et chemins inconnus de la butte Montmartre », 14 h 30, métro Blanche (C.A. Messer).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier, entre cours et jardins », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituels des prêtres et embaumement. Du *Livre des morts* à la renaissance du sphinx », 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (L. Hauller).

« De Jules Vallès aux deux murs des Fédérés : souvenirs de la Commune au Père-Lachaise », 14 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux de Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'hospice des Incurables », 15 heures, 42, rue de Sèvres (Approche de l'art).

« Saint-Joseph des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Exposition Géricault », 18 h 30, entrée au Grand Palais (M. Hager).

« Exposition : la peinture de Watteau à David », 17 h 3D, Grand Palais, entrée de l'exposition (M.-C. Lasnier).

DIMANCHE 27 OCTOBRE

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le quartier du Temple », 1D h 30, métro Temple (A nous deux Paris).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saint-simoniens à la maison des Dtages », 11 heures et 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« L'hôtel de Sully », 14 h 3D, 82, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« De village en hameau : Belleville et Ménilmontant », 14 h 30,

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION B

SANS • VISA

BERTRAN MELLO

Si l'annonce du coup de force tenté à Moscou fut saluée ici avec enthousiasme par la vieille garde de la nomenklatura locale, d'autres applaudissements devaient rapidement venir couvrir le tapage dès la confirmation du sursaut démocratique. Telle se présente la Guinée-Bissau, hier qualifiée d'« Albanie de l'Afrique », aujourd'hui dans l'attente d'élections, à la recherche d'un nouveau destin et d'un camp à choisir. Rencontres et choses vues dans la capitale.

Bissau
une Afrique cherche son camp

D'OU vient ce nom de Bissau qu'on pourrait croire forgé par des lèvres portugaises ? D'un quiproquo daos la réponse d'un indigène à « découvert » à la question d'un « découvreur » portugais, racoote-t-on dans la capitale de Guinée-Bissau. L'un se souciant de se présenter, lui et les siens, lorsque l'autre lui demande nû il se trouve, et le nom d'un people venant alors habiller le blanc d'une carte lointaine. Un malentendu trop souvent répété aux quinzième et seizième siècles pour ne pas témoigner de ce qui l'emportait dans l'esprit des hardis oavigateurs, de conquérir des terres ón de rencontrer des hommes. Et comment se nomme ce peuple désormais sans nom ? Les Papels. Seule leur langue à eux, Papels, les aura appelés *Bissau*. Voilà ce que l'on peut entendre à Bissau de ces Bissan appelés Papels.

Un chercheur suisse, Josef E. Kasper, retient en outre une version complémentaire des origines. Les Papels, estime t-il, dériveraient des Beafadas qui vivent sur la rive gauche du fleuve Geba. Ils auraient traversé l'estuaire en pirogue pour chasser ou pêcher sur la rive droite svant de s'y installer, et *bissauanan* serait le nom d'une certaine technique de pêche qu'ils pratiquaient. Aujnurd'lni, les Papels, peuple fermé et strict, se sont dispersés dans la ville qoi leur doit son nom, mêlés aux représentants des vingt-deux nu vingt-trois ethnies du pays, sans qu'oo puisse pointer un quartier réservé à telle ou telle, tout juste one tendance « purement alimentaire » à la séparation entre animistes et musulmans.

La surdité coloniale et son aveuglement ne devaient guère se démentir au cours de cinq siècles d'occupation de l'un des plus petits pays d'Afrique (36 000 kilomètres carrés, dont près d'un quart sous forme de mangrove – ce qui ne lui interdit pas d'émarger au groupe des pays sahéliens) : témoin, sur le port, le socle solidement enraciné qui portait la statue, déboulonnée depuis l'indépendance, de Diego Gomes, tourné vers le large, comme si le découvreur de la Gambie voisine (1456) et des îles sœurs du Cap-Vert (1460), en un effet de miroir, n'avait jamais attendu que lui-même ou son semblable, refusant de se tourner vers le pays profond.

A moins qu'on n'ait voulu lui signifier l'étape suivante de découvertes et d'aveuglements plus grands encore : celle des Amériques et du commerce des esclaves, dont Bissau devint, dès le seizième siècle et jusqu'à la fin du dix-neuvième, un modeste puis efficace comptoir. Son emplacement stratégique dans l'embouchure do Geba devait permettre de contrer les menées des concurrents européens et de contrôler tout au long des côtes les activités considérées comme trop « anarchiques » dès *lançados*, ces commerçants-aventuriers. En 1696, avec trois édifices qui témoignent de la puissance, de la croyance et de la science du Portugal : un fort à la Vauban, une église et un hôpital, Bissau entre en chef-lieu dans l'Histoire.

Mais celle-ci met longtemps à récompenser autant d'attentions. Le pouvoir siège dans un premier temps à un autre bout du pays, à Cacheu, et, en 1879, lorsque cesse la traite des Noirs et que sont séparés admisistrativement le Cap-Vert (plate-forme vers l'exil américain) et la Guinée portugaise, dans la discrète Bolama, que vient de quitter sa garnison britannique. Un irrédentisme continu se manifeste autour de Bissau, qui est coupée de l'intérieur de 1891 à 1894 par une insurrection. Et il faudra faire donner le corps expéditionnaire pour obtenir raison des Papels en 1915, sans que leur soumission à l'ordre portugais paraisse jamais assurée. De fait, Bissau reste en marge du pays réel, ce qui ne l'empêche pas (ou lui permet) d'accéder su titre suprême de capitale en 1941.

Il y a un an, le 14 novembre, dixième anniversaire du putsch qui porta Joao Bernardo Vieira au pouvoir (photo ci-dessus).

Le 23 janvier 1963, ce n'est plus à un soulévement local mais à une guerre de libération nationale lancée par le PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) sous la direction d'une figure majeure de l'Afrique d'alors, Amilcar Cabral, que doit faire face l'occupant. Le pays offre un intérêt stratégique mince et demeure l'un des plus misérables de la planète : il s'empêche, le Portugal s'entête. Bissau redevient un camp retranché, où les militaires circulent par milliers. En dix ans, la guérilla sait gagner suffisamment les campagnes pour pouvoir y proclamer, le 24 septembre 1973, l'indépendance du pays. Et elle a investi les esprits jusqu'ao cœur même de la citadelle, puisque c'est à Bissau que prend naissance le Monvement des capitaines, qui renverse, le 25 avril 1974 à Lisbonne, la plus vieille dictature d'Europe, précipitant l'indépendance de l'Angola et du Mozambique. A l'été 1974, les premiers résistants venus du front nord qui entrent dans la ville après avoir franchi le cercle de mines de 20 kilomètres de rayon qui l'enferme, sont frappés par son calme, la propreté des rues bordées de manguiers, ses peintures fraîches, l'entretien de ses jardins... et par les pieds nus des citadins. Le fort édifié près de trois siècles auparavant n'a pas bougé, il y a bien une église et un hôpital, et, en dehors de vastes cantonnements, le seul bâtiment notable laissé par l'occupant consiste en une brasserie, industrie nécessaire, mais, on l'a vu, insuffisante pour le moral des troupes.

L'unique legs essentiel de Lisbonne au nouvel Etat sera sa langue. Pas tant le portugais (devenu idiome officiel), que le créole, pidgin afro-portugais si spontanément développé dès les débuts du commerce lusitano-africain qu'il a po être considéré comme *« une des causes principales de la durée de l'occupation portugaise dans la région malgré le début de déclin de la métropole dès le seizième siècle (1) »*. Ce *crioulo*, commun pour l'essentiel aux Guinéens, aux Casamançais, aux Cap-Verdiens, et que l'on retrouve à Curaçan, est devenu dans la bouche des nationalistes la *« langue de l'unité »*, et la guerre de libération a commencé d'en homogénéiser les variantes pratiquées par les différentes ethnies parallèlement à leur propre dialecte.

Considéré comme compris par tous aujourd'hui à Bissan – tandis que le portugais n'est parlé que par un dixième de la population, – le créole gagne du terrain partout ailleurs dans le pays, où il touche les deux tiers des habitants. A Bissau, quatre écoles le pratiquent durant les deux premières années de scolarité avant de passer au portugais, et trois en utilisent la forme écrite. Le chanteor bissau-guinéen Ramiro Naka, qui a importé en Europe et d'une certaine manière pour elle le rythme traditionoel n'goumbé (2), évoque comme une *« véritable révolutinn politique, pas seulement musicale »*, les entrées en scène d'Aliou Bari et de Dabo, les premiers à avoir osé chanter en créole dans les années 70, et même si c'est aller un peu vite que d'évoquer, comme il le fait, une *« nouvelle ethnie »*, cela est significatif des espoirs placés dans la langue pour forger une nation supra-ethnique.

Cependant, la naissance du nouvel Etat est marquée par une absence de taille : celle d'Amilcar Cabral, assassiné par l'un des siens un an et demi auparavant. L'initiateur du parti indépendantiste, ou certaines de ses idées, trop généreuses ou trop irréalistes, assurément gêne. Cabral meurt à nouveau lorsque son demi-frère, Luis, devenu président du pays, est déposé en 1980, et que les liens que le fondateur avait voulu organoiques avec le Cap-Vert sont violemment rompns. Le PAIGC change de têtes, renvoie les Cap-Verdiens tout en conservant leur C eu son sigle et la propriété de l'Etat. Tnute trace d'un passé commun avec l'archipel paraît alors si malséante que l'avenue de l'Unité-de-la-Guinée-et-du-Cap-Vert, qui fait communiquer Bissau avec le reste do pays, est repeinte aux couleurs du 14-novembre-1980 (date du putsch).

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 18

(1) Voir *Contes créoles de Guinée-Bissau*. Edition bilingue du Conseil international de la langue française, 188 p., 50 F.

(2) Disques édités par Cobalt.

AU SOMMAIRE

Chicago, graude ville eu second ..... p. 22

Fumeurs, les nooveaux interdits ..... p. 16

Granville, le temps des machines à sous ..... p. 17

Gastronomie, lentilles à la loupe ..... p. 21

Escales (p. 16) ◆ Télex (p. 16)
Jeux (p. 20) ◆ Table (p. 21)

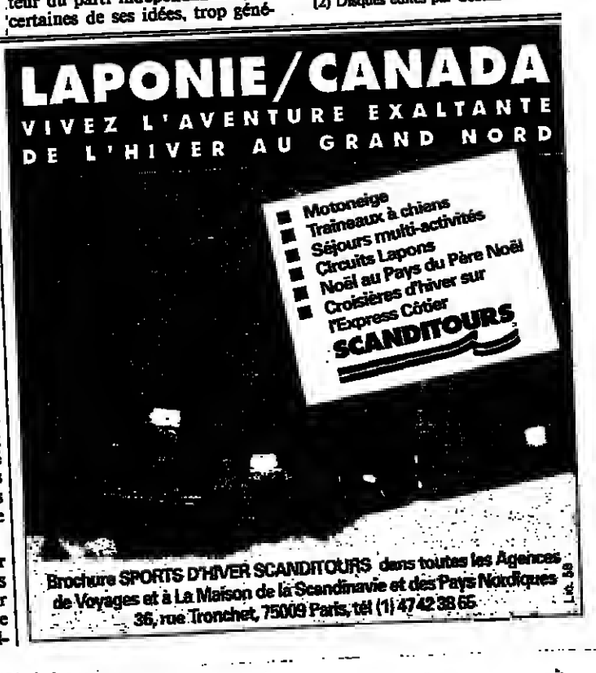

COUP D'ŒIL

Nos ancêtres les Gauloises

DANS le temps, quand la terre élait encore propre, l'azur azur et les mers et les forêts et les rivières presque neuves, dans le temps, quand uos poumuns étaient encore en pleine santé, et les méfaits de la « pollution » sou-straités par le seul corps médical, daus le temps, on fumait énormément. Passiunnément. On fumait au cinéma, dans le métro, cbez le dentiste. On fumait dans les bureaux de poste, chez les droguistes, dans les sacristies. On fumait au lit, chez le percepteur, à la télévision. Les hommes politiques, les sergents de ville et les chefs d'Etat montraient l'exemple. Tout le monde s'entraidait : les pratiquauts et les asphyxiés, les tousseurs et les enfumés, pareillement unis dans le même élan et naviguant à vue dans les mêmes volutes d'un brouillard uuiversel dispensé par l'idée simple que le tabac était un gage de bien-être, de réconfort et d'amitié partagée.

Aujourd'hui, finies les amabilités, c'est le régime sec pour le fumeur qui voit des pans entiers de ses territoires d'intervention lui être brutalement arrachés du bec, lui-même étant promis à de lourdes sanctions en cas de nonrespect de teztes visaut à garantir un minimum d'oxygène aux rescapés du tabagisme. La lougue traque a commencé. Qui pourrait s'en plaindre ? Pas le fumenr, dont le rêve secret – la volonté ne suffisant souvent qu'imparfaitement à rendre l'abstiuence éloquente – est de disposer de moyens de rétorsioo doux pour faire lomber soo taux de nicotiue quotidien ; pas l'agressé, débarrassé d'une ouisance aussi ioutile que cootraignante. *« Nous vous demandons seulement de ne pas fumer entre deux cigarettes. »* C'élait dit de façoo adroite : la SNCF peut coosidérer sa réceote opération trains de baolieue sans berbe à Nicot ui escarbilles comme une réussite.

Les plus malheureux daus l'histoire sont les industriels du tabac qui hurleut qn'on veut leur peau et qu'il faut que cessent ces uppressautes campagnes de dénigrement à travers lesquelles, d'année en anuée, leur image de marque pâlit, jusqu'à les présenter comme les champions d'une sorte de délinquance iustitutiuuuelle et détestable. Si demain on lenr ferme la porte des restaurants, des traosports publics, des entreprises, des lycées, des collèges, bref, de tous les lieux affectés à un usage collectif, c'est l'ensemble de leur clientèle qui va à son tour être montrée du doigt, dénouncée comme dévoyée, et pourchassée sans retenua. A quand les hêtraies domaniales, les hords de mer, les avenues, les parcs, les villes, les montagnes « nonfumeurs » ? Ils se demandent...

« Fumer provoque des maladies graves. » Comme slogau, c'est court pour faire du chiffre, encore que le plaisir ou l'iotoxication, ou les deux, sachent parfaitemeut égaliser les risques et donner à la cbance la part qui lui revient en face de la sombre réalité – les coutrefacteurs out beau lire et relire, graver et regraver, ce qui les attend eo s'eogageaot dans la fabrication de fausse monnaie, c'est plus fort qu'eux il leur faut céder à leur inclinatiou criminelle. Pour effrayer, il coovieodra de trouver autre chose. Le « lobby antifumeurs » n'a saos doute pas encore dévoilé toutes ses armes, ni fait donner toutes les grandes

voix qui trouvent inopportun de rendre l'air du temps encore un peu plus opaque qu'il n'est, mais il doit se douter que le cooflit sera long et qu'il lui faudra déjouer encore bien des entourloupes pour mener la croisade à soo terme. Donnons ici un exemple.

LA Gauloise bleue, la caporale, la vraie, l'unique, est fâcheusement la cigarette la plus vendue en Fraoce. Il o'y a pas si longtemps, des avisés avaient émis le souhait qu'oo la retire purement et simplement de la circulation en raison des charges de goudron et de nicotine qu'elle dispensait à ses heureux adeptes. De quoi ! avaient grondé ses partisans, toucber au patrimoine, ne pas se souvenir qu'elle avait soutenu les pontonniers d'Eblé dans leur traversée de la Berezioa, oublier qu'elle était dans les pocbes de La Hire devant Orléans, distribuée aux bivouacs de Valmy, partagée sur les barricades de la Commune. Sacrilège !

Les zélateurs ont souveot la mémoire trop longue... Si elles se faisaient déjà appeler, c'est vrai, Gauloises depuis 1910 et qu'elles étaient déjà vendues en paquet de vingt depuis 1925, ce u'est qu'en 1935 qu'elles tirent leurs premières bouffées sous la protection du casque des séquestrés d'Alésia, celui dessiné par Jacno, le même presque que celui que nous lorgnons d'un œil gourmand le matin, et froissons d'un air désespéré le soir. Une aventure, dooc, relativement courte, mais qui commençait de telle manière que cette gonlue ne pourrait plus jamais quitter le reliquaire où le génie français serre quelques-unes de ses trouvailles les pfus pathétiques. Formidable rendez-vous : un an tout juste après sa création, le Front populaire s'en empare et en fait sa « madeleine », lui laissant le soin d'enrouer nn peu plus les vivats de la fête, l'offrant en signe de fraternité à tout un peuple d'éberlués qui partaient pédaler à travers le bocage normand sans compreodre encore très bien pourquoi la balade leur était payée. Tueuse an grand cœur, elle était portée sur les fonts baptismaux par des parrains au poing levé et à la voix de violoncelle. Ça marque.

IL n'empêche, elle ne ménage pas soo homme. Offrez-la à des cootrebandiers basques, des patrons pêcbeurs des Cyclades ou des gardes-frontières luxembourgeois, ils toussent. C'est du tir de « 75 », à bout portaot ; un cas mique de cigarette qui clôt la conversation avant même de l'avoir commencée. Sympathique mais pas vraiment fréquentable. Uoe étrangeté. Par les temps qui courent impromotionnable, insponsorisable, normalement interdite de toute tentation de plaquer son patronyme à une quelconque compétitiou où le souffle et l'endurance seraient en jeu, où l'effort du muscle l'emporterait sur les abrutissements du voyage en chambre. Eb bien pourtant si ! Depuis deux ans, en étant d'une discrétion aussi roublarde qne tapageuse, la SEITA lui fait endosser la responsabilité d'un raid extrême qui voit s'affronter des groupes de durs à cuire à travers des paysages sortis des premiers âges, dont le troisième en date se déroule en ce moment dans les jungles de Nouvelle-Calédonie.

QUATRE cent mille francs de prix. Une femme commise d'office daos chaque équipe pour partager l'extravagance, soigner les plaies de la journée et prévoir les blessures dn lendemain. Dix longs jours, ouits comprises, de promenade à la boussole avec dans la trousse d'urgence de l'antibactérien oropharyngé, de l'antipyrétique, de l'Hydroclonazone, du désinfectant, de la crème biafiue, des compresses stériles (deux boîtes), de l'ectoplaste, des bandes Nylex, dn collyre Biocidan, du soluté uasal type Soframycine simple, des ciseaux (une paire), un stick labial, cinq épingles de nourrice – la liste des dangers à éviter est aussi longue que les articles du règlement, – bref, une virée pas vraiment facile mais tout à fait dans le style de l'époque qui est d'économiser ses vices et ses faiblesses pour produire soo effort au bon moment.

« Pur et dur : le raid Gauloises », ânnonce la banderole ; pur et dur comme la cigarette. Mais oo avait compris.

Jean-Pierre Quélin

ESCALES

Enquête en Normandie

Mais où est donc passé Arsèoe Lupin ? On aurait repéré le gentleman-cambrioleur en différents points de Seine-Maritime. Serait-il au château de Tancarville, comme le laissent supposer *les Dents du tigre ?* Entre Rouen et La Bouille si l'on en croit *Une femme* ? Aux abords de la forêt de Brotonne d'après *les Huits Coups de l'horloge ?* A l'abbaye de Jumièges ou au château de Gueures, près de Dieppe, scion *la Comtesse de Cagliastro ?* A moins qu'il ne soit en train de cacher ses trésors dans *l'Aiguille creuse* d'Etretat ? L'insaisissable Arsène est né dans l'esprit d'un écrivain rouennais, Maurice Leblanc, le jour où la revue *Je sais tout* demanda à ce dernier d'écrire un récit dans le style des aventures de Sherlock Holmes, le détective lundonien. Il s'exécuta. Avec un talent tel qu'on le pria de donner une suite. Au fil des ans, une bonne cinquantaine de titres virent ainsi le jour. Pour des générations de jeunes garçons, qui s'identifient à l'homme au monocle, Arsène Lupin vit toujours. Maurice Leblanc, lui, est mort il y a tout juste cinquante ans. Mais son ombre plane toujours sur les lieux qui gardent son souvenir : à Saint-Wandrille où il séjourna en villégiature, au « Clos Lupin », sa maison de campagne, à Etretat, que l'on aperçoit derrière d'épais feuillages. L'Auberge des Vieux Plats, à Gonneville, conserve aussi son souvenir. L'écrivain aimait à y prendre ses repas au milieu des joueurs da domioos. Si l'on veut reprendre et mener l'enquête, tambour battant, s'installer au Dormy House (tél. : 35-27-07-88), face à l'Aiguille creuse. Ou, oon loio de Saint-Wandrille, au manoir de Rétival (tél. : 35-96-11-22), à Caudebec-en-Caux. Éclaircissements supplémentaires dans *Promenades en Normandie avec Maurice Leblanc et Arsène Lupin*, de Gérard Pouchain, aux éditions Charles Corlet.

JOSEPH GLAUSS/FOTOGRAM

Coupe de la canne à sucre à la Guadeloupe

Nil érudit

Exceptionnelle croisière sur le Nil qui permettra d'écouter le conservateur en chef honoraire du département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre. Mme Christiane Desroches-Noblecourt retracera l'histoire et l'art de l'époque pharaonique et fera le point sur les recherches actuelles. Elle commentera avec son équipe les visites dans les vallées thébaines, retracera le sauvetage des temples de Nobie et évoquera, sur place, ses études archéologiques dans la vallée des Reines. Uo ensemble érudit complété par une conférence d'uo membre de l'Institut français d'archéologie du Caire sur l'histoire et les travaux de cet institut. Memphis et Saqqarah, nécropole royale et civile de l'Ancien Empire, Assouan et l'île de Philae, Abou-Simbel et le temple de Mandoulis, l'île Elépbantine et le monastère Saint-Siméon, Kom-Ombo, Edfou, Esna, Louxor et les vallées des Reines et des Rois, la nécropole de Cheikh Abdel Gournah, les temples de Deir-el-Bahari et de Medinet-Habou, Abydos et Denderah sont les principales étapes de ce voyage sur terre et sur l'eau qui aura lien dans de très bonnes conditions : Sheraton au Caire, bôtel Néfertari à Abou-Simbel, croisière sur le *Florence*. A Karnak, son et lumière. En fin de circuit, extension facultative de deux jours pour découvrir Alexandrie et les monastères du Wadi Natroun (1675 F). Du 24 novembre au 5 décembre, 14 500 F, c'est le prix de l'exceptionnel.

BAISSE DU DOLLAR : ETUDES EN UNIVERSITÉ USA

En Californie, Floride, Nord-Est, un semestre logement et repas inclus 5 500 $ environ. Départs encore possibles en septembre ou janvier. Etudes ou stages linguistiques.

UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, inc.
French-Office, 57, rue Ch-Laffite, 92200 Neuilly. 47.22.94.94 ou 47.45.09.14

La Martinique côté jardin

La Martinique sous un aspect rarement explicité : celui des jardins qui sont comme la robe colorée de cette escale de la mer des Antilles. On l'appelle « l'île aux Fleurs ». Non sans raison. Fougères arborescentes, ananas sauvages, anthuriums, figuiers étrangleurs, parent un itinéraire qui, de Fort-de-France, le chef-lieu, monte vers la montagne Pelée, où un musée conserve la trace de la première éruption ; se dirige vers Grand-Rivière, au nord, avant de redescendre le long de la côte inhabitée par le chemin des Douaniers et la forêt tropicale, vers Le Prêcheur, à l'est ; il traverse l'île d'est en ouest, par Fond-Saint-Denis, un village perché an cœur dn pays, jusqu'au parc régional de la presqu'île de la Caravelle, univers privilégié de la flore et de la fauoe martiniquaises ; pique plein sud, vers Sainte-Anne, les Trois-Ilets, le parc des Floralies et le domaine de la Pagerie où naqnit l'impératrice Joséphine ; escalade Morne-Rocher, parcourt la forêt du piton Crève-Cœur, les salines et la savane des Pétrifications, avant de revenir à Fort-de France pour une découverte des villas cnloniales et des jardins du quartier résidentiel. Du 22 au 29 novembre, 10 900 F, comprenant vols, transferts, hébergement à la plantation Leyritz, puis à l'Hôtel Anse-Caritan, près de Sainte-Anne, la pension complète, les visites et droits d'entrée. C'est l'nn des voyages de Mondes et merveilles (20, rue Paul-Bert, 75011 Paris, tél. : 43-48-90-55). Sur ce même thème des jardins : le Guatemala (do 26 oovembre au 7 décembre, 13 450 F), ainsi que l'Equateur et les îles Galapagos (du 5 ao 17 décembre, 19 250 F).

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

TÉLEX

Les Hauts Lieux de la littérature en Europe, de Jean-Paul Clébert, 9e titre de la collection « Le voyage culturel », chez Bordas. Un remarquable inventaire de l'Europe littéraire, par pays (320 p., 149 F), une lecture agréable, plein d'informations et de citations, avec cartes de localisation des sites et photographies en couleur. La France est incluse mais, pour une présentation plus exhaustive, on se reportera à un autre titre, *les Hauts Lieux de la littérature en France*, du même auteur.

En 1992, Séville célébrera le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique en organisant Expo 92, une grande exposition internationale. Les Editions Berlitz consacrent à la ville l'un de leurs petits guides de voyage : 128 pages, 38 photos et 4 pages de cartes et de plans pour tout savoir, ou presque, sur les Sévillans, l'histoire, les monuments et les sites, les excursions, les divertissements, les sports et les achats, les restaurants et les bars à tapas, les bonnes adresses et les prix. Prix de ce guide : 42 francs.

L'Ouest canadien enfin accessible grâce à des tarifs « défiant toute concurrence ». Jusqu'au 5 avril, Air Canada propose une nouvelle gamme de tarifs à destination de Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver où, par exemple, on peut se rendre pour un prix variant entre 4 295 et 4 850 F A/R, selon la date de départ. Ces nouveaux tarifs sont soumis à des conditions d'application très précises. Renseignements : agences de voyages et Air Canada (tél. : (1) 43-20-12-00).

Utile à l'entrée de l'hiver et en toute saison, le *Guide des auberges et hôtels de charme en montagne*, aux éditions Rivage. Il concerne la France, l'Italie, la Suisse et l'Autriche. Comme tous les titres de cette collection, il associe descriptif pratique et commentaire des auteurs. Unique critère de sélection, le caractère, qu'il s'agisse du deux ou du cinq étoiles.

Création de l'association Renaissance, qui propose aux futurs retraités do secteur du voyage et du tourisme des avantages et des services leur permettant de poursuivre une vie active et enrichissante. Renseignements auprès du président Jean-Jacques Olivier, Voyages Hamelin, 17, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 42-25-17-31.

British Midland annonce deux nouvelles liaisons quotidiennes avec la France : Paris-Edimbourg à compter du 28 octobre, et Paris-Belfast à partir du 1er novembre. La compagnie britannique sera ainsi la seule à offrir un vol direct entre Paris et l'Irlande du Nord. Sur ces lignes, elle offrira son Diamond Service, un service unique classe affaires, déjà en service, un Paris-Londres et un Nice-Londres quotidiens.

Forum des jeux, du 26 octobre au 2 novembre, au Forum des Halles (Maison des associations), à Paris. Du jeu de société à celui de stratégie pure, en passant par les jeux de gestion et des initiations au jeu de Go, aux puzzles, aux dames et aux dames chinoises. Chaque jour, de 10 h 30 à 18 h 30.

« La Route de la soie, expédition maritime internationale de l'UNESCO. De Venise à Osaka ». Sur ce thème, Ananda Abeydeera, Cingalais francophone, donne une conférence illustrée de projections samedi 26 octobre, à la Sorbonne (à 10 heures, escalier G, 2e étage, salle 326), à l'initiative du Groupe de recherche sur la littérature des voyages (tél. : 45-48-14-20).

Rectificatif. Dans l'escale « Hémicycles européens » (*le Monde* du 12 octobre), une erreur technique a pu induire en erreur : Luxembourg est le siège du secrétariat général du Parlement européen, celui du Parlement européen étant, évidemment, à Strasbourg. Précisons que les sessions plénières se tienoent à Strasbourg tandis que les commissions se réunissent principalement à Bruxelles.

هكذا من الأصل

Les joueurs de Granville

Rien ne va plus, mais tout ne va pas si mal au casino de Granville, où l'arrivée des machines à sous sauve la mise et redore le passé d'une station balnéaire qu'on voulut appeler la « Monaco du Nord ».

EN 1808, la comtesse de Boigne – qui se souvient de la comtesse de Boigne ? – se fit porter jusqu'aux flots sur une charrette. Aidée par deux femmes qui la protégeaient contre l'assaut des vagues, elle se plongea dans l'iode salutaire sous l'œil effaré des pêcheurs de coques. Ses petits cris joyeux contre la lame résonnèrent dans la Haute Ville. Ce jour-là, Granville se vouait aux jeux et aux plaisirs du bain.

La cité vivait jusqu'alors farouche sur son roc, ses remparts faisant front à l'océan, ses granits de Chausey lavés par les tempêtes. Elle abritait un port actif – des centaines de bisquines, cinquante terre-neuvas – ouvert sur les grands bancs du ponant. Avant leurs campagnes hauturières, les matelots, pour lâcher les amarres, dépensaient leur avance. A carnaval, ils riaient, buvaient et se moquaient des armateurs. C'était leur fête, à la fois triste et gaie, car, après, leurs femmes sortaient leurs mouchoirs et repassaient sous la Grand Porte pour attendre le retour dans des maisons aux murs froids.

Au nord, sous la Roque, le flux découvrait une plage à l'endroit de l'isthme qui rattache la ville au continent, une langue de sable collée à la falaise où l'on accédait par une tranchée que des Anglais avaient autrefois creusée. C'est là, presque à l'ombre, que s'installèrent les premiers « étrangers ». Ici la ville et la vie basculèrent, et on se mit à voir autrement la mer. Plus de naufrages, de nuits d'orage, c'était toujours l'été, l'ami des rafraîchissants ébats, plus de lourds filets à tirer, on se jouait de l'eau profonde en quelques brasses ; aux grands voiliers des téméraires, on préférait ceux des enfants qui, sur la grève, s'amusaient à des régates dans les flaques au jusant. Séparés par la roche, les pêcheurs, descendants des corsaires, ne se souciaient guère des extravagants de l'autre bord, de ces gentlemen qui attaquaient leur ville par le nord, et qui déjà creusaient dans le roc pour construire un casino et un hôtel.

Puis la morue se fit rare. On désarma. Le chemin de fer, en service depuis 1870, déversait des milliers de baigneurs. La cité prenait des airs de station dans le vent, le modern'style levait l'interdiction de *« se promener sur la grève occupée par les femmes, pendant le bain de celles-ci »*. Les hauturiers se fermaient comme des praires, et se resserraient autour du port. Le commerce relevait la tête. L'élégance prenait ses quartiers d'été. Nous sommes, se disaient-ils entre eux, *« la Monaco du Nord »*.

Au cours des années folles, la ville misa sur les jeux, le casino, l'hippodrome, le golf. On étendit la promenade du Plat-Gousset pour que, l'orchestre accompagnant le coucher du soleil sur les îles Chausey, des hommes en canotier au bras de femmes de Poiret, leurs enfants devant dans des costumes de marin, puissent commodément saluer des « connaissances ». Gould, le milliardaire américain, investissait dans le baccarat et l'hôtellerie. Les De Dion et les Boutou séjournaient au Normandy, passant les clés des limousines à des portiers à cinq galons. L'établissement sous la Roque brillait de tous ses feux ; ses boules d'ivoire faisaient allègrement sauter des fortunes, sous l'œil de femmes en lamé, platinées, aux épaules nues, aux doigts nerveux avec des porte-cigarettes et des étuis d'argent.

La nuit, des murailles de la Haute Ville, on voyait le casino en contrebas couler son ambre transparent, tandis que l'ancien phare du Lihou, balayant la surface de l'océan vers le large et le danger, perdait son éclat, comme une fragile veilleuse tuée par l'électricité. On pouvait bien encore suivre son faisceau dans le ciel au-dessus du port, mais du côté de chez Gould, des faux-frères de la côte, de la danse et du jeu, les lumières de la fête le noyaient.

Le danseur mondain flagellait de fatigue, Granville s'enfiévrait pour le tapis vert. Là, elle oubliait son histoire, ses grands hommes, l'austérité et les rigueurs du passé, jusqu'aux paroles de la Granvillaise (musique de Bunhommet) : *« Eviter les flatteurs à parole dorée/ Mépriser l'or des grands qui marchandent l'honneur/ Puis à mon fiancé gardant la foi jurée/ Lui donner au retour et ma main et mon cœur. »* Les jeunes gens qui, à quatorze ans, s'embarquaient pour Terre-Neuve montaient à bord des tables de jeu, armés de petits rateaux, des nœuds papillons accrochés à leur cou. Ils répétaient comme ces perroquets rapportés des longs cours – il y en avait dans toutes les maisons de Granville – des complaintes venues des métropoles de l'arrière : *« Rien ne va plus ! rien ne va plus ! »* Et l'échin-ironique des marins du port, avec leur barbe carrée et leur pipe droite : *« Non, non, rien ne va plus ! »*, ne troublait guère leur éveil de croupier. Puis Granville passa de mode...

Elle dut survivre après le songe des nuits, après le dernier elfe cabrinlant et plongeant dans la mer, le dernier drille fuyaot un vilain petit matin ; elle dot se remettre de la gueule de bois des années factices nù elle aurait cru voir des mirages de cheiks s'avancer sur la plage. Aujourd'hui, le port de commerce contioue soo trafie d'engrais et le vent porte dans les rues des poussières de tourteau. Le commerce a retrouvé sa clieotèle bas-ormande. La pêche vit sur les ressources épuisées de l'océan. C'est l'envers du jeu.

On a songé à détruire le casino, mais de sourcilleuses vigies ont obtenu son classemeot. Il appartient désormais à l'histoire de Granville, port de pêche à l'odeur de mnrue qui se moqua des coups de mer avec beaucoup de gaieté et d'entrain. L'bumidité de la roche a troué ses tuiles mnussues, ses clochetons ressemblent à de vieux chapeaux sous la pluie, la salle de bal perd ses plafonds, et la balustrade, jadis nrnée de lampadaires enroulés de plantes vertes, rend à la mer et aux goélands ses ciments éclatés et ses bois écaillés. Le bâtiment témnigne encore debout de l'âge d'or, de la ruée des flambeurs, de la flambée des plaisirs, qui fit tourner tant de boules et de têtes. La ville s'est attachée à ce vestige de la Belle Epoque. Les brillants acteurs ont quitté la scèoe, et elle tient à son casioo comme à la prunelle de ses yeux d'enfant.

Comment retrouver le filon, avec ce gnût de faste au food de la mémnire qui met plus de solidité dans ses rêves que dans soo rocber ? Aujoord'bui Granville se sent née pour le raffinement, le spectacle de la « haute », les délices du hasard. Christian Dinr, enfant de Granville, est son enfant chéri. Comme un joueur qui n'a pas su profiter de ses gains, elle regrette en l'embellissant le temps où le champagne et l'argent coulaient à flots. Elle se persuade que, après cinquante années de pnisse, les belles évannuies reviendront pour emplir de leur parfum le luxe des salons, que les chers fantômes couleront encore des fortunes en une nuit. C'est une princesse russe certaine de se « refaire » à la roulette.

Le casino est ouvert tnus les jours jusqu'à 3 beures du matin, bravement, au cœur paisible et endormi de la province. Il clignote devant la mer pour no ne sait quel lointaio fêtard veon du large, quel gros poisson doré. Des croupiers, devant des tables un peu bancales et des rateaux tordus qui ont servi dans leur jeonesse à ramasser de lourdes mises, atteodeot sans bâiller la fermeture des jeux. Dans uoe salle classée au mnbilier d'époque, une vingtaine de machines à sous assurent les fins de mnis de l'eotreprise. Elles travaillent eo milieu hostile, dans uoe ambiance suraonée qui oe convient guère aux éclairs criards, aux tsoin-tsoin électrooiques et à leur façon de faire tomber la chance comme on tire une chasse d'eau. Le dos tourné aux jeux du passé, à la boule désertée, quelques rares clients, un pot de pièces à la main, les onurrissent sans provoquer de sonnres débâcles. Ils jouent peu et gagnent petit.

Le soir, quand débarquent les jeunes vikings des environs, elles prennent un peu des airs de bandits manchots, mais l'après-midi, à l'heure des retraités et des queues de cerise, elles travaillent à la japonaise avec rapacité et courtoisie. Elles ruioeot, jour après ouit, l'esprit du risque et du vatnot, le spectacle et la légende du joueur, le perdant qui vend sa chemise, le désespéré dont le suicide éclabousse le froot de mer, le haut mal de Dostoïevski croyant en soo dieu, doublant, triplaot la mise, donnant à l'argent one enivrante immatérialité et preoant à la chance la matière d'un livre.

Dans la fuite du temps, tous les passés sont lointains, les martingales des oababs ont rejoint les brigantines des corsaires. Marine à voile et jeux sont faits.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

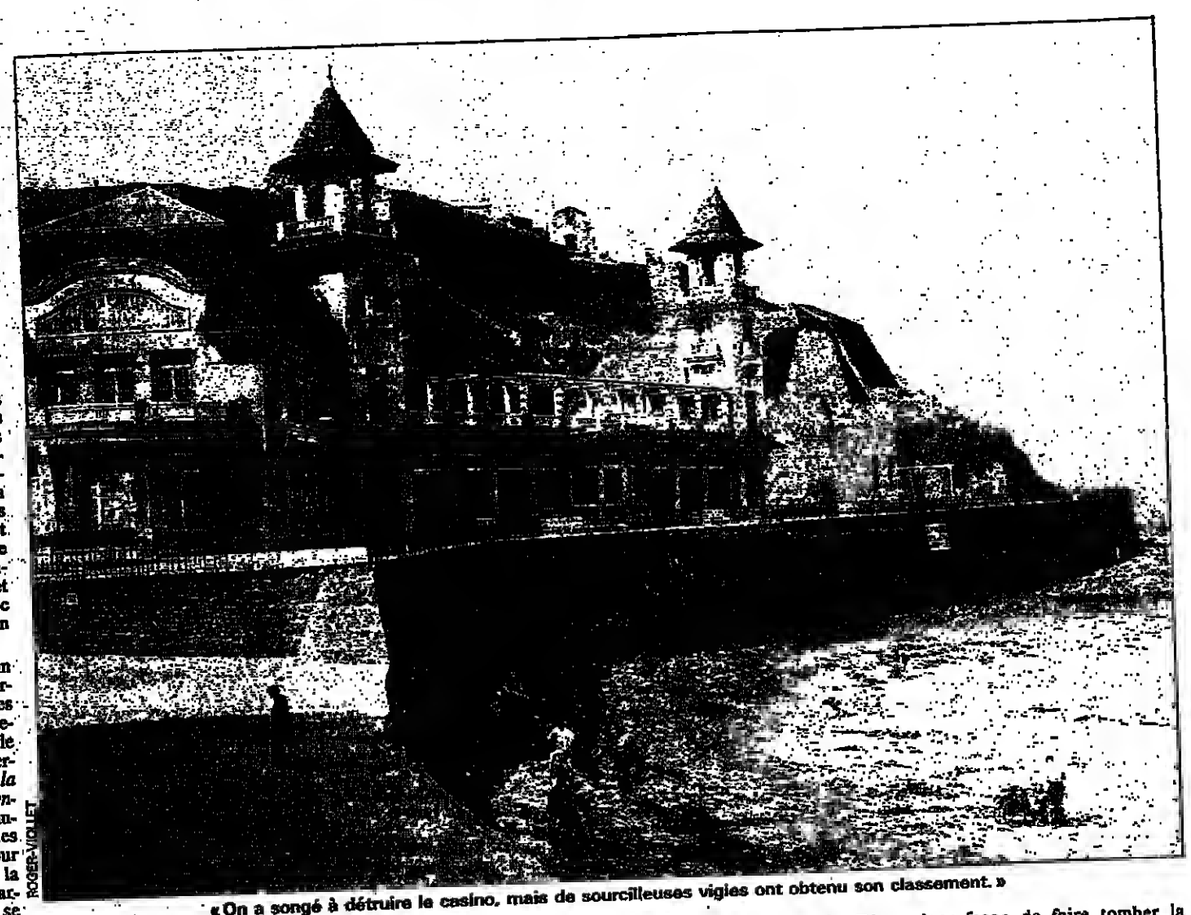

ROGER-VIOLLET

« On a songé à détruire le casino, mais de sourcilleuses vigies ont obtenu son classement. »

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'OISEAU DE COMPAGNIE et le 10e Championnat de Paris

(Concours des plus beaux oiseaux domestiques), organisés par l'AOP France, exposant les 1er, 2 et 3 novembre 1991 salle Saint-Pierre, 7 *bis*, rue du Moulin Vert, 75014 Paris Mo Alésia, vendredi 1er, de 14 h à 18 h 30, samedi 2 et dimanche 3 de 10 h à 18 h 30.

UNE SEMAINE EN FLORIDE
– PARIS/ORLANDO/PARIS.
*à partir de 5 165 F**
* Prix basé sur 4 personnes minimum.
– Une location de villa.
– Une voiture de location en kilométrage illimité.
CONTACTOUR
30, rue de Richelieu, 75001 PARIS.
Tél. : (1) 42-96-02-25.

LES ANTILLES À PARTIR DE 2 690 F A/R
DE TELS PRIX RENDENT LE MONDE PLUS ACCESS-IBLE.

NEW YORK	A/S 1320	A/R 2395	CARACAS	A/S 3085	A/R 5060
LOS ANGELES	A/S 1980	A/R 3960	BUENOS AIRES	A/S 3890	A/R 6160
SAN FRANCISCO	A/S 1980	A/R 3960	SANTIAGO	A/S 3850	A/R 6160
MIAMI	A/S 1595	A/R 3090	NAIROBI	A/S 3045	A/R 4995
MONTREAL	A/S 1100	A/R 2200	DAKAR	NA	A/R 5105
RIO DE JANEIRO	A/S 3580	A/R 5170	BANGKOK	A/S 2920	A/R 5080*
SAO PAULO	A/S 3625	A/R 5170*	SYDNEY	A/S 4360	A/R 7920
MEXICO	A/S 2530	A/R 4400	SEYCHELLES	NA	A/R 6270

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1re CLASSE ET CLASSE AFFAIRES, PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES. CIRCUITS ET SÉJOURS « À LA CARTE ». POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET DE PAYER VOTRE VOYAGE AU 40 13 02 02 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.
* DÉPART LONDRES
ACCESS voyages
PARIS : MÉTRO ET RER CHÂTELET-LES-HALLES. 6, RUE PIERRE-LESCOT. 75001 PARIS.
TÉL. (1) 40 13 02 02 et (1) 42 21 46 94 - Fax : (1) 45 08 83 35
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS. LA PART-DIEU. TÉL. 78 63 67 77.

Des prix à vous faire partir !
LA RÉUNION 4770 F* A/R
* Prix à partir de... + Taxes d'aéroport
Départs de PARIS et de MARSEILLE
D'abord on vous conseille...
Tél. : 40 53 07 11
181, bd Pereire, 75017 PARIS

ITINÉRAIRES A TRAVERS LE SAHARA ET LES DÉSERTS DU MONDE
Brochure sur simple demande
TAPEZ 3615 DESERTS ou
Demande de brochure Deserts :
NOM
Prénom
Adresse
Code Ville
DESERTS : 6/8 rue Quincampoix 75004 PARIS Tél. (1) 48.04.88.40

VOYAGE

Bissau, une Afrique cherche son camp

Suite de la page 15

Cabral meurt encore en avril 1986, quand le pouvoir, qui disputait à la voisine et homonyme de Conakry l'épithète d'*«Albanie de l'Afrique»*, décide de l'ouverture au marché. La longue et historique avenue, où se trouve aujourd'hui le plus populaire et le plus important marché de la ville, celui de Bendim, n'en devient par pour autant cette fois avenue du Marché. Ni le libéralisme ni le pluralisme ne soot encore véritablement à l'ordre du jour, et l'appréciation d'un coopérant français découvrant en 1981 *«une caricature de pays de l'Est transposée en Afrique»* a toujours de quoi tenir cinq ou six ans après.

Dénuement et dysfonctionnement continuent alors de marquer le visage d'une capitale dont la populatioo a doublé depuis l'indépendance : de 60 000 habitants en 1973, elle est passée à 110 000 en 1979 (elle dépasserait les 200 000 aujourd'hui). On peut bien vanter le calme et la sécurité de la cité ; il o'y a guère de raisons de se réjouir (hors la période, recommandée, de carnaval), et rien à voler. Les marchés sont totalement vides. Les denrées de première nécessité comme le riz, que le pays produisait presque en suffisance quinze ans auparavant, ont disparu, l'électricité est une fiction.

Ignorée de l'industrie, du commerce, do tourisme, et de plus en plus mal-aimée des campagnes, la cité s'est enfermée dans des certitudes sommaires et importées de toutes pièces, qui laissent le peuple avec sa gentillesse, immense, sur les bras. Pour les jeunes, le seul espoir d'une vie meilleure, où, simplement, l'existence de l'électricité autoriserait la lecture, donc l'étude, réside dans les bourses des «pays frères» qui les ioviteraient à apprendre le bulgare à Sofia, le slovène à Ljubljana, et un français non prévu au programme à Moscou, où se retrouvent les étudiants francophones des pays africains passés à l'Est.

Et puis, soudain, le climat change. Ce n'est pas tant l'acceptation des potions de la Banque mondiale et du FMI (dévaluations à répétition, hausse des prix, suppression de postes de fonctionnaires) que l'abandon timide, puis massif, de convictions pour entrer dans un jeu d'intérêts qui précipite certains dans les bras de l'Ouest avec la même ardeur qu'ils embrassaient l'Est auparavaot. Le riz, le sucre, l'huile, la farioe, l'indispensable et l'inutile réapparaissent sur les marchés où s'affairent des Sénégalais revenus par enchantement, bientôt rejoints de Mauritaniens après leur évictioo par Dakar.

Les petits marchés sécrètent de petits métiers nouveaux, comme ces coursiers qui brouettent à la demande, et les grands marchés leur lot de coopérants, d'analystes et d'experts porteurs de ces crédits (l'aide internationale représente les deux tiers du budget de l'Etat) sans lesquels le pays plongerait. Les restaurants, dont on avait perdu jusqo'à l'odeur, réapparaissent, des cafés se crèent, avec une terrasse où il est de bon ton de parcourir, le samedi et le mardi matin, à l'arrivée du vol venu d'Europe, tous les journaux d'une demi-semaine. Et comme il faut loger ce nouveau moode, l'immobilier, qui s'est hissé aux prix européens, flambe, ramenant les «petits-blancs» du Portugal, soudain soucieux de retrouver de lointains titres de propriété et d'expulser les occupants hors de l'ancien quartier colonial. Les éclopés ont réappris à mendier le jour, les prostituées à ne pas se cacher la nuit, là où circulent l'argent et l'automobile.

«Il y a deux ans encore, raconte un habitant, *les voitures étaient si rares que je connaissais chacune : tel ministre, tel officiel. C'est maintenant impossible.»* A certaines heures, la place Che-Guevara, au cœur de la vieille ville, se donne des airs de carrousel, et, bien que le feu rouge reste un instrument inédit à Bissau, l'avenue du 14-Novembre-1980 peut connaître d'authentiques embouteillages. Et tous les véhicules ne sont pas de la peau de ces réformés d'Europe du Nord réapparus ici généralement sous forme de taxis que l'on repeint amoureusement, d'une main émue, du bleu-blanc officiel : le grand tournant du pays ne saurait s'aborder qu'à bord d'uoe japonaise à quatre roues motrices flambant neuve pour narguer efficacement ces nids-de-poule qui vous ont trop les airs du passé.

La Banque mondiale dit l'inflation ramenée au-dessous de 30 %, mais cela o'empêche pas l'argent de fondre, littéralement. Les billets de 50 et de 100 pesos ont disparu, ceux de 500 pesos vont mal, seules les coupures de 1 000 pesos et 5 000 pesos (3) résistent. Les salaires des fonctionnaires (la quasi-totalité des salariés) ne dépassent guère 100 000 pesos, alors que le prix du pain a triplé en un an pour passer à 1 000 pesos la baguette (le prix d'un ticket de cette nouveauté, l'autobus). Le prix du riz, essentiel de l'unique repas du jour pour l'immense majorité, vient de doubler en deux mois, passant à 150 000 pesos le sac de 50 kilos, malgré les 55 000 tonnes (le double des années précédentes) qoi auraieot été importées au premier semestre.

«Tout va trop vite, note un observateur, *le pays s'appauvrit, et les risques d'explosion s'accroissent.»* La ville, qui avait acquis la réputation d'être l'une des plus sûres d'Afrique, où l'on peut encore se promener à la nuit sans rencontrer d'importuns, voit apparaître une nouvelle délinquance. Les petits vols voyants, parfois de simple survie, sont la réplique et souvent la conséquence de grands détournements venus de haut. Ainsi, dans un pays où l'espérance (la désespérance) de vie est l'une des plus basses du moode (quarante-trois ans), où cent cinquante mille personnes (sur un million d'habitants) soot atteintes de malaria et où l'OMS vient d'évaluer à 10 % le nombre de séropositifs (20 % dans la tranche des trente-quarante ans), les médicaments qui n'arriveront pas jusqu'à l'hôpital se retrouvent sur les marchés ou dans les toutes nouvelles pharmacies (privées).

Au-delà de quelques engagements prudents, la libéralisation économiqoe n'a, pour l'iostant, guère desserré le carcan politique. Et pour cause : l'intrication parfois quasi familiale entre certaioes sphères do pouvoir et celles des affaires est de trop simple rapport. Mais les bonches se délient, le besoin d'expression s'affirme. La grève est même apparue cette année, où l'on a vu des enseignants entrer en résistance. L'Assemblée nationale a adopté une loi sur la liberté de la presse le 1er octobre dernier, dont les décrets d'application visiblement tardent. Et pourtant l'unique journal, *No Pincha*, bihebdomadaire lorsque l'arrivage de papier le permet, ne continue-t-il pas d'appartenir au parti ? Aussi l'enjeu, anaphabétisme aidant (85 % de la population), s'est-il pour l'instant déplacé vers les radios et les télévisions.

On écoute les radios étrangères (BBC, Voix de l'Amérique, France-Inter, ou Radio-Brazil, histoire de se souvenir que Natal l'américaine – et ceux qui l'habitent – est plus proche de Bissau que Lisbonne l'européenne), entre deux bouffées de programme national où les journalistes majoritairement acquis à l'ouverture ne manquent aucune occasion de manier le miroir de l'étranger. Surtout, le matin, avec le carnet moudain (avis de décès, messages personnels qui assurent la «poste» familiale avec la campagne), se sont ouverts des débats en direct d'écoute passionnée, où les auditeurs abordent au téléphone des sujets aussi délicats que «la démocratie».

Des esprits changent et veulent que cela se sache. Des repères qu'on pensait intangibles bougent : on se demande soudain si l'on n'a pas eu tort de mettre bas les statues des colonisateurs, si elles n'appartiennent pas aussi au patrimoine national, comme lui appartient le portrait d'Honor Barreito, gouverneur noir du siècle dernier, considéré comme un Pétain local, sagement aligné aux côtés de ses confrères portugais sur les cimaises du Musée national. Des espoirs candides s'expriment, comme ceux de ce membre du comité central qui rêve de faire de la Guinée-Bissau une *«Suisse d'Afrique»* en y créant un centre financier international. *«Mais pour cela, il faudrait,* ajoute-t-il, *la stabilité politique».*

Manière d'évoquer sans doute le changement. Car depuis que le Parlement a donné le feu vert au multipartisme le 8 mai dernier, l'ombre des élections se profile derrière chaque intervention. Les partis déclarés peuvent bien se disputer le mot démocratie, ils pèsent pour l'instant de peu de poids devant le PAIGC dont le pouvoir se confond avec celui d'un Etat au prestige quasi inentamé (dans les campagnes) et à la puissance sans rivale (dans les villes). C'est donc pour l'instant à l'intérieur du parti que l'enjeu se situe, à l'initiative des cent vingt signataires d'un manifeste «rénovateur» (parmi lesquels des ministres) qui demandent un renouvellement des équipes dirigeantes qui ferait droit aux compétences, et s'en prend aux «fondamentalistes» (entendez «staliniens»), ceux qui ont fait une fête à Bissau cet été au moment du putsch de Moscou, et que l'on trouve encore bien implantés dans l'armée, face aux jeunes officiers réformistes.

Ainsi le capitale vit-elle dans l'attente troublée de décisions ou d'événements qui apporteraient des équilibres durables et établiraient une confiance majoritaire. Dans la nuit du dimanche, au Malila, l'une des discothèques du centre, se croisent nomenklatura en cour et celle de l'opposition (anciens ministres et futurs ministres, comment tout simplement vivre ici totalement hors appareil ?), lesquels, présentement, *«ont le sentiment de vivre au jour le jour»* comme le dit l'un d'entre eux, et paraissent venus se placer là sous la protection de dame Électricité, qui, comme presque chaque soir, a déclaré forfait dans les autres quartiers, mais béoéficie eo cet endroit des solides protèctions nécessaires pour assurer la soudure avec l'aube.

Le jour appartient aux francs-tireurs têtus, qui ont su garder leur cap dans d'iocertains courants contraires, comme le cinéaste Flora Gomes, qui, après *Mortu Nega* (4), vient de commencer le tournage des *Yeux bleus de Yonta*, une coproductioo fraoco-portugo-guinéeone, entreprise énorme à l'échelle du pays, qui ne spécule, elle, que sur des sons et des images, toute dédiée au petit peuple de Bissau. *«En quinze ans,* dit Flora Gomès, *j'ai surpris la ville à rajeunir presque malgré elle. Je l'ai vue changer de forme, de dimension et de rôle. Je l'ai entendue changer de langue, de rêve et de destin. Enfin, je l'ai sentie, avec le temps qui court, changer de rythme. Tout va s'accélérant à Bissau. La vitesse est le sort inévitable de toutes les grandes métropoles. Mais si, pour les autres capitales, cette accélération a été plus ou moins douce, Bissau l'a vécue de façon particulièrement brutale. La vitesse est le sujet du film.»* La vitesse dans le regard d'un enfant dont le prénom somne comme une réparation, une raison sociale, la raison d'exister : Amilcar.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(3) 5 000 pesos sont échangés contre 9,5 F au cours officiel et contre 5,5 F environ dans la rue.

(4) *Le Monde* du 8 mars 1990.

Guide

● Le visa, obligatoire pour Bissau (prix : 180 F), est à retirer au consulat général de Guinée-Bissau (94, rue Saint-Lazare à Paris 9e. Tél. : 45-26-18-51). Vaccination contre la fièvre jaune nécessaire. Prévoir un traitement anti-paludéen.

Le moyen le plus rapide pour rejoindre Bissau de Paris est par le vol de la compagnie Europe Aéro Service-Air Bissau le lundi (retour mardi). Billets aller et retour à partir de 5 530 F. (Tél. : 42-60-31-13). Air Portugal easure le vendredi (retour samedi) un vol eu départ de Lisbonne avec correspondance (agitée) de et vers Paris. Billets aller et retour sur ces vols en vente 5 210 F par Nouvellea Frontières (tél : 42-73-10-64).

Le Centre culturel français de Bissau est particulièrement actif et doit déménager l'an prochain dans un bâtiment qui sera sans doute le plus original de la ville, conçu par L. Pivin. ●

1
SIGOGNAC est l'un des plus anciens domaines du Médoc, une maison romaine s'élevait ainsi en ces lieux où Ausone aurait séjourné. Pourtant en 1964, lorsque Paul Grasset acquiet SIGOGNAC le vignoble ne couvre pas plus de 4 hectares. Il replante et entreprend d'importants travaux de restauration. Sa femme poursuit l'œuvre engagée en s'efforçant grâce à un rendement limité et un élevage en foudres de produire un grand cru bourgeois équilibré. Colette BONNY-GRASSET élève ainsi un excellent vin, qui se flatte d'être léger et un peu tanique. « Un vin féminin, dit-elle, qui se boit jeune mais qui sait vieillir ».
CHATEAU SIGOGNAC.
Service lecteur nº 1.

2
GEORGES VESSELLE, VIGNERON DE CHAMPAGNE
Ce récoltant (17,5 hectares de vigne), maire de son village BOUZY (classé 100 % Grand Cru) pendant plus de 25 ans, partenaire de l'INRA pour la culture IN VITRO et conseiller pour le développement de la vigne et du vin en INDE et en CHINE POPULAIRE élabore ses vins avec une PASSION COMMUNICATIVE.
Ses vins, CHAMPAGNE ET BOUZY ROUGE, sont sélectionnés par plus de 1 000 grands restaurants (étoilés, relais châteaux...) en France et à l'étranger.
Pour cette fin d'année, Georges VESSELLE a décidé d'offrir 2 cadeaux aux lecteurs du *Monde*. Tout d'abord une DÉGUSTATION GRATUITE DU CHAMPAGNE et également en avant-première une PRÉSENTATION DU FILM « CHAMPAGNE ET BOUZY ROUGE GEORGES VESSELLE ». Nous vous attendons de 10 h à 20 h les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 1991 soit à BOUZY, soit à PARIS...
Soyez les bienvenus !
BOUZY : 16, rue des Postes, 51150 BOUZY. Tél. : 16-26-57-00-15 (à l'exception du 27/10/91)
PARIS : Galerie du Vin, 16, bd Vincent-Auriol, 75013 Paris. Tél. : 16 (1) 45-86-25-14.
Service lecteur nº 2.

3
Le Domaine Etienne SAUZET, propriété familiale, produit une gamme importante de vins blancs dans différentes appellations, les plus réputées du terroir de Puligny Montrachet.
Puligny Montrachet 1er crus :
* Les Combettes
* Champ Canet
* Les Perrières
* Les Referts
Grands crus :
* Bâtard Montrachet
* Bienvenues – Bâtard – Montrachet
La grande qualité de cette production a permis au Domaine d'être présent dans tous les hauts lieux de la gastronomie française ou étrangère.
Service lecteur nº 3.

Château FILHOT
à SAUTERNES

4
FILHOT : ce cru mérite peut-être plus qu'aucun autre l'appelation sauternes. Il est l'un des plus anciens, puisque les Filhot ont acquis la propriété qui porte leur nom en 1709 et devint grand cru classé en 1855 ; dès le XVIIIe siècle, Thomas Jefferson le plaçait comme l'un des meilleurs crus de la région. Pendant près de cinquante ans, le cru de FILHOT fut distribué sous le célèbre nom de vin de Sauternes ou Château Sauternes avant l'extension de cette appellation. En 1935, la comtesse Durieu de Lacarelle, née Lur-Saluces et descendante de la famille de Filhot, rachète à son frère ce superbe domaine. Le château actuel, que certains ont qualifié de palais, est entouré de 330 hectares à l'intérieur de la commune de Sauternes. Seuls 60 hectares sont consacrés à la culture de la vigne. Le comte Henri de Vatcelles administre aujourd'hui cette propriété. Ce grand érudit, parfait connaisseur du vignoble de Sauternes, s'attache, avec ferveur, à garder aux vins du Château FILHOT la sève, la nervosité et le caractère original qui font leur renommée.
CHATEAU FILHOT.
Service lecteur nº 4.

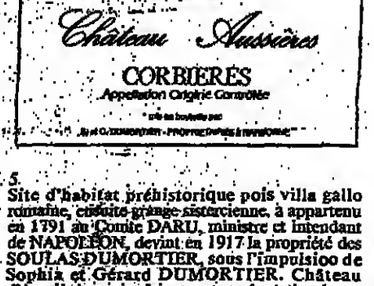

5
Site d'habitat préhistorique puis villa gallo romaine, ensuite grange sistercienne, à appartenu en 1791 au Comte DARU, ministre et intendant de NAPOLÉON, devint en 1917 la propriété des SOULAS-DUMORTIER, sous l'impulsioo de Sophia et Gérard DUMORTIER. Château d'Aussières a pris pleinement sa réputation internationale de sérieux et de qualité puisque les vins mis en bouteilles à la propriété après un séjour de 3 ans en fût de chêne, sont commercialisés dans toute l'EUROPE, aux ETATS-UNIS, au CANADA, en HOLLANDE, ainsi qu'au JAPON.
Sur 700 hectares, dont 177 hectares de vignes, la production d'Aussières est tournée vers des vins de haut de gamme tant pour l'accueil réservé aux visiteurs que pour la qualité de ces vins élaborés sous l'égide d'un œnologue dont la réputatiou n'est plus à faire.
Les vins d'Aussières offrent à l'amateur averti leurs arômes des mûres roncières, de fruits rouges et de pruneaux.
M. DUMORTIER a été heureux de recevoir des mains du maire de Narbonne, M. MOULY, la médaille de la ville.
Service lecteur nº 5.

6
Le X.O. de COURVOISIER est issu du mariage de très vieux cognacs de grande et petite Champagne et Borderies. Les Borderies extériorisent des parfums fantastiques après 30 ans de vieillissement. Les champagnes apportent finesse et subtilité. Avec le X.O. de COURVOISIER, découvrez l'expression parfaite de la plénitude obtenue par le vieillissement et le mariage secret entre l'eau de vie et le bois.
X.O. COURVOISIER.
Service lecteur nº 6.

هكذا من الأصل

(Publicité)

INS DE FÊTES

n vin pour un gourmet est la chose la plus délicate et la plus excitante qui asion des Fêtes, pour le plaisir de tous, nous vous proposons un carnet le crus français qui vous guidera dans vos choix de vins pour vos dîners de cadeaux pour les caves des connaisseurs.
ecteur vous permettra de recevoir rapidement la documentation de chacune és que vous avez sélectionnées ; retournez votre coupon à Julien Dugard.

Champagne
HARBAUT & FILS
nue de Champagne, B.P. 150
1205 ÉPERNAY CEDEX
Tél. : 26-54-37-55
Fax : 26-54-47-12

et informations sur demande

PHOTOS RÉALISATION ETUDIO GUERIN

LCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ DÉGUSTER ET CONSOMMER AVEC MODÉRATION

iliale exploitant 56 hectares de vignes situées dans les grands crus de lareuil-sur-Ay, Bisseuil, Avenay. La production des vignobles assure lers des besoins de la société. Le solde est couvert par des achats de s les grands crus de blancs prestigieux d'Avize, Mesnil-sur-Oger, Graves. La maison CHARBAUT est installée avenue de Champagne, ent considérer comme les « Champs-Elysées » d'Epernay. Visite par ssibles sur rendez-vous.
eur n° 7.

Vosne-Romanée La Grande Rue
Domaine François Lamarche
Viticulteur à Vosne Romanée (Côte d'Or) France

10
Domaine de 8,5 hectares de grands vins dirigé par M. François LAMARCHE (4e génération). Des crus élevés à l'ancienne (vendanges manuelles, vinifications effectuées dans des cuves en chêne ouvertes, cuvaisons durant 12 à 15 jours, élevage durant 20 à 22 mois sous fûts de chêne dont 40 % de barriques neuves). Propriétaire : * Vosne-Romanée. * Vosne-Romanée Suchots 1er cru. * Vosne-Romanée Chaumes 1er cru. * Vosne-Romanée Malconsorts 1er cru. * Echezeaux Grand-Cru. * Grands Echezeaux Grand-Cru. * Clos-de-Vougeot Grand-Cru. * La Grande-Rue Grand-Cru.
DOMAINE FRANÇOIS LAMARCHE.
Service lecteur n° 10.

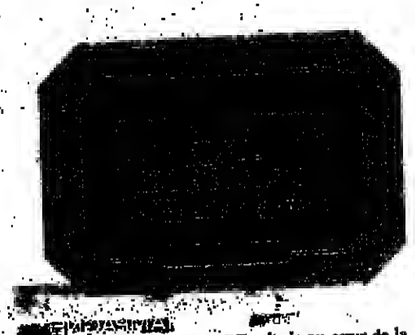

11
La maison TROUILLARD, située au cœur de la Champagne à Epernay, élabore depuis une trentaine d'années une cuvée que beaucoup de clients étrangers connaissent : la cuvée diamant. Nous avons voulu cette bouteille goûteuse et belle ! Goûteuse parce que seuls des raisins de grands crus de la montagne de Reims et de la Côte des Blancs concourent à l'élaboration de cet harmonieux assemblage ; la puissance charnelle des pinots noirs tempérée par l'élégance et la finesse du chardonnay ! Belle parce que nous avons voulu donner au écrin étincelant à ce champagne ; un habillage d'or et de pourpre sur une bouteille transparente, claire, lumineuse comme un diamant. Venez découvrir cette magnifique bouteille que nous vous proposons à un prix raisonnable. Faites nous le plaisir de nous interroger ! Nous saurons très certainement répondre à votre attente.
Champagne TROUILLARD, 2, avenue Foch, 51200 EPERNAY. Tél. : 26-55-37-55
Fax : 26-55-46-33.
Service lecteur n° 11.

Château de Lastours
Corbières
Appellation Corbières Contrôlée

PRODUIT DE FRANCE — Mise en bouteilles au Château par le GAEC 13,5% vol. producteur/Elevage à Portel (11490) e75cl.

9
L'art du vin à l'infini, c'est au Château de LASTOURS : on embrasse au départ la robe teintée de légende, le nez ouvert au parfum de Méditerranée, la couleur de peintures, tapisseries, expositions nombreuses et, quand on a en bouche le monde fascinant des sports mécaniques (rallyes, essais officiels, écuries internationales...) baigné de musique (concerts de piano, concours international des quintettes de cuivres, etc.) on ne peut qu'être séduit par la force d'un tanin investi de gloire (Grand Prix d'excellence des œnologues, Oscar du vin...). Des vins rouges bien charpentés à saveur de réglisse, d'autres légèrement boisés dont l'équilibre parfait donne une finesse certaine en passant par le Blanc de Blanc au nez floral et aux accents du terroir on le Dry des Corbières aux arômes très poussés, marqués par la typicité du Muscat. Cet éveil brutal de sensation est en parfaite harmonie avec la chaleur de la table d'hôte (sur rendez-vous) et noblesse oblige, dans un dernier lever de rideau ce grand vin rend hommage à l'Homme qui s'épanouit à le créer ; aux personnes handicapées mentales du Centre d'aide par le travail de LASTOURS.
CHATEAU LASTOURS.
Service lecteur n° 9.

MUSIGNY
Grand Cru
Domaine Comte Georges de Vogüé
Chambolle-Musigny (Côte-d'Or)
1989

12
Depuis plus de cinq siècles, dix-neuf générations de propriétaires ont enrichi ce fabuleux patrimoine de 12,6 hectares dont 10 de Grands Crus, situé entièrement en Côte de Nuits, sur la commune de Chambolle-Musigny. Remarquablement exposé est/sud-est au-dessus du Clos Vougeot, le vignoble du climat de MUSIGNY bénéficie d'un sol argilo-calcaire peu profond, à forte proportion de cailloutis, favorable à la production qualitative de ce vin le plus distingué de Bourgogne. La baronne Bertrand de Ladoncette, fille du comte Georges de Vogüé, administre aujourd'hui le domaine, qui comprend 7,2 des 10 ha du climat de MUSIGNY, ce qui en fait le plus grand propriétaire de ce climat mondialement célébré. 0,4 ha de ce climat sont plantés en chardonnay et produisent en exclusivité Le grand cru MUSIGNY Blanc. Le Domaine comprend également 2,7 ha du climat des BONNES-MARES, 0,5 ha du climat du CHAMBOLLE-MUSIGNY Premier Cru LES AMOUREUSES et 2,2 ha de l'appellation communale CHAMBOLLE-MUSIGNY. Modèle d'élégance, de richesse et de complexité aromatique, le MUSIGNY Vieilles Vignes, vins de dentelle aux nuances soyeuses, dissimule derrière son bouquet et sa délicatesse féminine une belle structure qui le rend apte à vieillir 10 à 15 ans, pour le plus grand plaisir des amoureux du vin.
CHAMBOLLE-MUSIGNY.
Service lecteur n° 12.

Château de Lacarelle
BEAUJOLAIS-VILLAGES
Comte Denise de Lacarelle
PROPRIÉTAIRE à SAINT-ETIENNE DES OULLIÈRES (Rhône) FRANCE
MIS EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU
13% vol — 750 ml

13
LE CHATEAU de LACARELLE est une des plus importantes et des plus anciennes propriétés viticoles du Beaujolais. Son vignoble, d'une superficie d'un peu plus de 100 ha est établi sur les coteaux des communes de SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES et SAINT-ETIENNE-LA-VARENNE qui surplombent la route reliant VILLEFRANCHE-SUR-SAONE à BEAUJEU. Il est situé en plein centre de l'appellation et planté sur des sols formés de sables grossiers provenant de la décomposition des granits. Bien exposé au soleil levant et au midi, il produit des Beaujolais-Villages très recherchés tant en vins jeunes qu'en vins de garde. Depuis plus de deux cents ans, de père en fils, les DURIEU DE LACARELLE et leurs vignerons ont cherché à allier tradition et progrès dans leurs méthodes de culture et de vinification. Ils ont sélectionné leurs plans et toutes leurs façons culturales tendent à conserver le plus longtemps possible en production les vieilles vignes dont les vins sont plus régulièrement de grande qualité que ceux des jeunes plantations de renouvellement. L'équipement moderne des cuvages est tel que l'on peut rentrer rapidement les récoltes en choisissant les journées les plus propices de la fin du mois de septembre. Dans ces cuvages, la vendange est transportée sans être foulée puis déposée délicatement dans les cuves par un dispositif monorail aérien. La propreté de la vaisselle vinaire et la maîtrise des températures par des appareils simples mais efficaces permettent aux ferments existant sur le raisin de se développer dans des conditions optimales. Après pressurage, les vins sont envasés dans les caves voûtées souterraines où la climatisation naturelle facilite leur maturation et leur conservation. C'est là qu'à partir de novembre, commerçant et amateurs défilent pour reconnaître, " tasse en main ", les mérites de chaque cuvée, retenir celle qui leur plaît et l'enlever. Les cuvées réservées par les propriétaires sont élevées avec le plus grand soin jusqu'à la mise en bouteilles.
Service lecteur n° 13.

14
BOUVET LADUBAY, prestigieuse maison de Saumur Brut fondée en 1851, est connue dans le monde entier comme un « top » du Brut de Saumur, par les professionnels. 60 médailles depuis 1972, et lauréate à Vinexpo (la grand'messe des vins du globe) avec médailles d'or, d'argent et de bronze, la cuvée Bouvet Brut Saphir est un must que les restaurateurs et les cavistes se partagent sans hésitation. Les guides Hachette la sélectionnent avec régularité, et le guide Dussert Gerber des vins de France 91 en fait : une remarquable moisson où l'on élève soigneusement les plus belles envées de Saumur, qui atteignent des niveaux exceptionnels, voire un rapport qualité-prix vraiment étonnant.
Service lecteur n° 14.

CHATEAU BRILLETTE
MOULIS
CRU BOURGEOIS
DU MEDOC
MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU 75cl

15
Le château BRILLETTE, cru bourgeois supérieur, est un des plus réputés de la commune de MOULIS, et a été repris par l'actuelle propriétaire, Mme BERTHAULT, en 1976. Le domaine a une superficie de 70 ha, d'un seul tenant, dont 30 sont consacrés à la vigne. Placé sur une croupe, son sol est particulièrement graveleux et un choix judicieux des cépages – 40 % de merlot, 50 % de cabernet-sauvignon et 10 % de petit-verdot et de cabernet franc – produit un vin fin, délicat, fruité, bouqueté, qui sommeille en barriques en gardant les méthodes anciennes. Les cailloux qui couvrent son sol ont un relief particulier qui a donné à cette propriété le nom de BRILLETTE.
CHATEAU BRIETTE.
Service lecteur n° 15.

16
La fondation de la Maison remonte à 1875, date à laquelle Henri Paul LANG (1855-1913) et son épouse Phanélie-Héloise BIEMONT commencèrent à commercialiser des vins sous la marque LANG-BIEMONT à AVIZE, leur village. Grâce à leur travail et leurs compétences en matière de négoce et de vinification, ils permirent à la Maison de se hisser parmi les premières du Négoce Champenois jusqu'en 1940. Les deux grandes guerres, les occupations, les successions difficiles et les difficultés d'approvisionnement ne lui permirent malheureusement pas de poursuivre sa progression. C'est en 1979 que les derniers successeurs décidèrent de lui adjoindre un vignoble et une cave moderne qui lui permettraient de reprendre sa croissance. Depuis cette date, une nouvelle implantation à OIRY, à quelques kilomètres d'Avize, nous a permis de réaliser un outil de travail parmi les plus modernes de Champagne. Nos vignes, réparties sur l'ensemble du vignoble Champenois nous assurent une bonne part de la récolte indispensable à la réalisation de nos Cuvées. Plus connue en CHAMPAGNE sous le flatteur surnom de la MAISON DU BLANC DE BLANCS, elle est également aujourd'hui la Maison du Rosé. Traditionnelle, familiale et indépendante depuis 1875, la Maison LANG-BIEMONT est devenue au fil des ans une MAISON D'EXCEPTION. Une gamme soignée et variée : * Cuvée Carte d'Or Brut ou Demi-sec. * Cuvée Réservée Brut. * Cuvée Blanc de Blancs Brut Millésimé. * Cuvée LB 111. Le Champagne des grandes années... * Cuvée d'EXCEPTION. Nous choisissons le meilleur Millésime des dernières années. Joyau de la Maison, sa complexité, sa richesse et son équilibre en font l'égal des plus grands.
Digne de votre choix, le CHAMPAGNE LANG-BIEMONT, signera la qualité de votre table.
LANG BIEMONT « LES ORMISSETS » OIRY 51200 EPERNAY. Tél. : 26-55-43-43 télécopie 26-51-37-05.
Service lecteur n° 16.

Mise en bouteille au Domaine
NUITS St GEORGES
Premier Cru
Clos des Porrets-St-Georges
APPELLATION NUITS-ST-GEORGES 1er CRU CONTRÔLÉE
Domaine Henri Georges
Nuits-Saint-Georges, Côte d'Or, France
PRODUCT OF FRANCE

17
Domaine familial du début du siècle, établit à Nuits-Saint-Georges, respectant au plus haut niveau la tradition et la qualité, ainsi que la typicité de ces vins. NUITS 1er CRU CLOS DES PORRETS 1989 : par une gamme aromatique sévère dans sa jeunesse, il dévoile sa finesse et sa race au vieillissement NUITS 1er CRU PRULIERS 1989 : avec ces arômes de fruits rouges mêlés de sectateurs végétales, l'âge lui confère ampleur et rondeur. Tarif : 99 F TTC Franco au-dessus de 60 bouteilles.
HENRI GOUGES.
Service lecteur n° 17.

Le Monde
VINS DE FÊTES

Je désire recevoir les brochures suivantes :

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18						

A retourner à : **JULIEN DUGARD**

Le Monde
PUBLICITE
15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15

NOM : _____
Adresse : _____
Ville : _____
_____ Code postal : _____

OOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ DÉGUSTER ET CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Bridge

nº 1457

UN BON TIENS

La gourmandise est un vilain défaut, et la donne suivante, qui aurait pu coûter le titre aux Américaines dans le précédent championnat du monde féminin, en est une spectaculaire illustration.

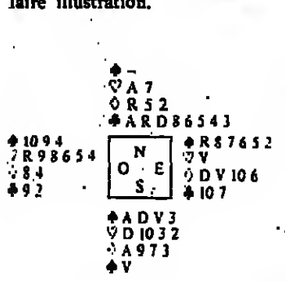

Ann. : E. don.

Ouest	Nord	Est	Sud
Bethe	Bakker	Gword.	Gielk.
–	–	2 ♠	2 SA
3 ♠	4 ♠	passe	5 ♡
passe	7 ♠	passe	7 ◇
passe	passe	contre	7 SA
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau, *comment la Hollandaise Ine Gielkens, en Sud, a-t-elle gagné* le GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Après taot d'émotions, la déclarante hollandaise retrouva toot soo sang-froid en prenant soigneusement l'entame avee le Roi de Carreau (sinoo elle aurait chuté !), ensuite elle tira les huit Trèfles du mort, puis l'As de Cœur pour *squeezer* la malheureuse Margie Gwordzinski, a qui cette donne laissera une cicatrice indélébile :

♡ A 7 ◇ 5 2 / ♠ A D ◇ A 9 — ♠ R 8 ◇ D V

Est jeta le Valet de Carreau, et le 9 de Carreau devint maître... La donne coûta 17 IMPs aux Américaines au lieu de leur rapporter 15 IMPs, car, *à l'autre table*, les Américaines Deas et Palmer s'étaient arrêtées à 6 Trèfles et avaient fait treize levées.

LA PRÉCAUTION DE RIMBAUD

La donne suivante, jouée au cours d'un match du championnat de France de 1987, a reçu le Prix de « la meilleure donne de l'année », organisé par Martell et le Club Méditerranée. Elle est l'illustratioo d'nn coup technique tont à fait logique.

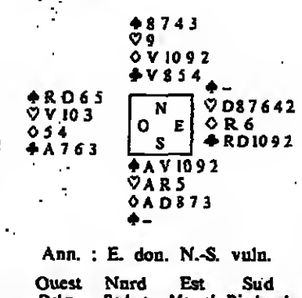

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nnrd	Est	Sud
Delm.	Bodart	Marzal	Rimband
–	–	1 ♡	1 ◇
3 ♡	passe	4 ♡	5 ◇
passe	passe	contre	passe...
passe	5 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Ouest (Delmouly) ayant entamé le Valet de Cœur, *comment Pierre Rimbaud a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture de « 1 Cœur », Nord n'a pas de bonne surenchère. Il peut évidemment faire un contre d'appel, mais il est certain que Nord va annoncer Trèfle, et il sera difficile de décrire le bicolore. Pour cette raison, le docteur Rimbaud a préféré dire « 1 Pique » en espérant qoe les enchères n'en resteraient pas là.

COURRIER DES LECTEURS

Simultané d'autrefois (nº 1448)

« Ce n'est pas mon habitude, écrit J.L., *de vouloir trouver des erreurs dans les « corrigés ». mais, si Est coupe l'As de Cœur, et joue atout, ce sera la chute. »*

Est ne peut couper l'As de Cœur puisqu'il est précisé dans la solution que le déclarant joue chaque fois Cœur en partant *du mort*. Si Est coupe, ce sera donc un petit Cœur et non pas l'As.

De toute façon, je remercie les lecteurs de me signaler quand il ne sont pas d'accord avec nne solution.

Philippe Brugnon

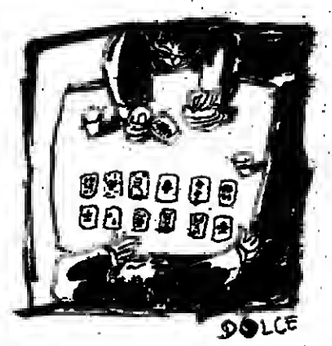

Anacroisés (R)

nº 688

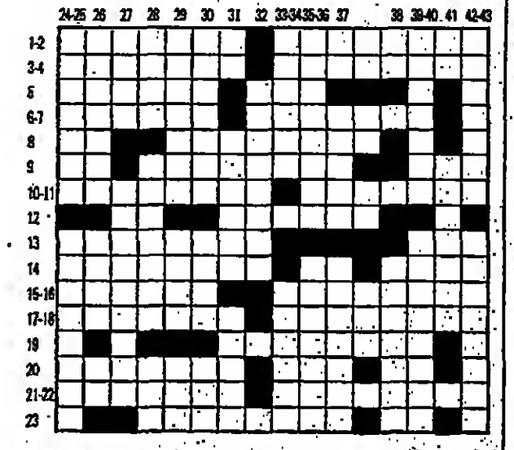

HORIZONTALEMENT

I. AADEIL. – 2. AEEIPPRT (+ I). – 3. EFLOSUZ. – 4. AOEILOSX. – 5. AEFLRT. – 6. DEILRU (+ I). – 7. AEEGNRU (+ I). – 8. EEINNRTV (+ 2). – 9. OEEERRSS (+ 1). – 10. AAINSSSS. – 11. EEEESTT. – 12. AESSST (+ I). – 13. AEGIILMO. – 14. EFILOPSX. – 15. CEINTT. – 16. AACINRRS. – 17. AEHRSSU. – 18. CEEEFFTU. – 19. AEEHIPPT. – 20. EELLSUU. – 21. EORSTUX. – 22. EIINORRT. – 23. AEEEGSSY (+ I).

VERTICALEMENT

24. AAEFFRT (+ 2). – 25. CEEEHLSU. – 26. EEIILST. – 27. EMOPSTUUX. – 28. ACELORS (+ 3). – 29. AAEELSZ. – 30. DDEENST. – 31. AIIIRS. – 32. EFIINNTV. – 33. ALOPRS. – 34. AEFIR (+ I). – 35. EEEERSSX. – 36. AFGINRT. – 37. AEFINNT. – 38. ABCEHIR. – 39. ADEERSS (+ 2). – 40. EOPRRSTU (+ I). – 41. AABEKRU. – 42. AESSUY. – 43. AEEIORRS.

SOLUTION DU Nº 687

I. PROVINCE. – 2. MENEUSE (EUMÊNES). – 3. CERUSES (REÇUSSE...). – 4. DYSBASIE, trouble de la marche. – 5. UTILISA (LUISAIT TUILAIS). – 6. ALINEA (ALIENA). – 7. UNCINEE. – 8. SEMESTRE. – 9. AURISTES, spécialistes de l'oreille (RESSUAIT SAURITES SAUTIERS SITUERAS). – 10. NULLITE. – 11. REVENANT (ENERVANT, VENERANT). – 12. APRAXIE. – 13. INTERAGI, exercé une action réciproque. (INGERAIT INTEGRAI). – 14. OSSIFIAT. – 15. ANTENNE. – 16. FREMIT. – 17. BENEFICE. – 18. SECURIT (CUISTRE CURISTE RECUITS). – 19. THESARD. – 20. ORNAISES. – 21. PADOUAN. – 22. GALOUBET. – 23. UTOPISTE. – 24. OSSICULE, petit os (COULISSE). – 25. LEGALISE (ALLÉGIES EGAILLES). – 26. ICAUNAIS, de l'Yonne. – 27. NIDIFIER. – 28. CRISEREZ, ragerez (helv.). – 29. ASSERTIF (FRISATES). – 30. MEULETTE. – 31. NIAISER (RAISINE...). – 32. ESTIME (EMITES MITEES SEMITE). – 33. VOTANTE. – 34. INESPERE (EREPSINE PERINEES). – 35. INERME. – 36. UNIATE. – 37. AUNERAS (SAUNERA). – 38. GENOISE (EGDINES SOIGNÉE). – 39. ECALEE. – 40. TOISENT (TETIONS TIENTOS).

Michel Charlemagne et Michel Dugnet

Dames

nº 417

Des lecteurs, toujours plus nombreux, ont exprimé le souhait de disposer, à travers la rnbrique « Dames » du *Monde*, d'une base d'initiation qui leur soit accessible.

Face à cette demande progressivement plus forte et plus large, nous avons décidé de modifier la conception des chroniques.

Voici donc la première de ces chroniques, où apparaîtront désormais « Le coin du débntaot » comportant deux diagrammes, et « L'univers magique », avec également deux diagrammes, mais plus particulièrement destinés aux initiés.

LE COIN DU DÉBUTANT

Les règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames, et le plus souvent méconnues, seront illustrées ou rappelées régulièrement, pour les principales d'entre elles.

● Premiére règle : l'obligation de prendre. Aiosi, dans le diagramme I, les Noirs jouent (8-12) et le pion blanc à 18 *doit* prendre le pion noir à 12 par 18×7.

I.

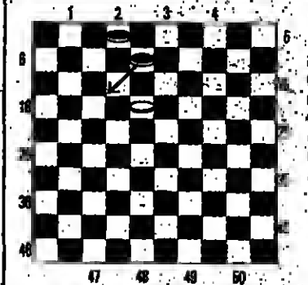

● Deuxième règle : l'obligation de prendre *du côté du plus grand nombre de pièces* (pions ou dames), et ce, quelle que soit la qualité de la pièce qui prend (ou des pièces qui prennent) ou qui doit être prise (ou qui doivent être prises). Ainsr, dans le diagramme II, les Blancs jouent 42-38 et les Noirs prennent nov par (33×42), *mais* par (21×43) [le plus grand nombre]. 49×9 rafle quatre pioos et la dame noire prend (4 × 13) ou (4 × 18) ou (4×22). Les Blancs conciuent par le gain 31-27 (13×31). 36×27, +.

II.

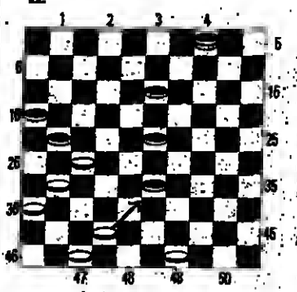

L'UNIVERS MAGIQUE

Au cours du championnat du monde 1990 (Groningue), face au grand maître sénégalais Ba, l'ex-champion du monde et ancien Soviétique Konperman (maintenant citoyen américain) plaça, dans la position du diagramme ci-dessous, avec les Blancs, une combinaison de gain en huit temps, axée sur deux temps de repos, sur un coup forcé et sur un envoi à dame.

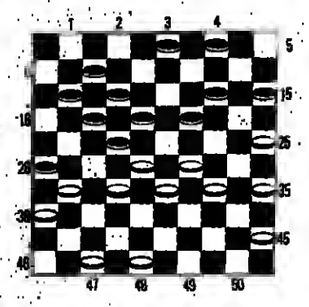

Les Blancs obtinrent le gain comme suit : 32-27 ! [premier temps de repos] (26×37) ; 27-21 (17×26) ; 28×6 (7-11*) [forcé] ; 6×8 (3×12) ; 48-42 [envoi à dame] (37×48) ; 45-40 [second temps de repos] (48 × 30) ; 35×22 !, +.

PROBLÈME nº 417
GARLOPEAU (Rochefort)
1991

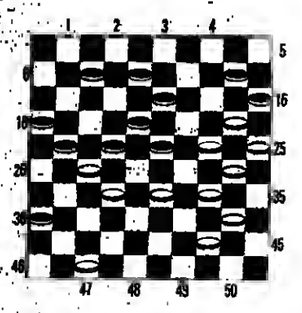

Les Blancs jouent et gagnent en dix temps.

Composé pour les lecteurs du *Monde*, ce problème offre un florilège de finesses : coup forcé, temps de repos, envoi à dame, enchaînement de deux rafles 34×3 puis 3×11, etc.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 686

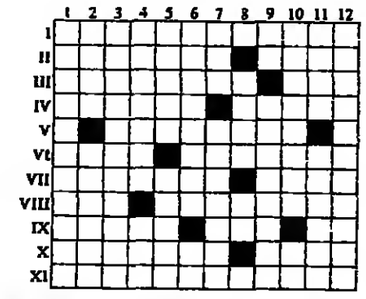

HORIZONTALEMENT

I. Grimpe aux arbres. – II. Libérés. Règne. – III. Sels. Sur Canal +. – IV. Il survà... sans enthousiasme. Tout l'irrite et l'offusque. – V. Trop lourde. – VI. Se maintient. Très utpérian ou très averti, selon l'accent. – VII. En piles semées. Pays d'Afrique en plein désordre. – VIII. Rivière. Pourra vous abriter. – IX. Ne reste pas dans la laine. Il sera filé. Préposition. – X. Ne donne pas à coup sûr de trèfles à quatre feuilles. C'est presque excessif. – XI. Vous pouvez en voir ici, courtois généralement.

VERTICALEMENT

I. Cherche tous les maux. – 2. Offre un siège. Mouiller, pas noyer. – 3. La voie du sang ? – 4. Faux. Quelques miettes de nourriture. – 5. A de la souplesse. La France n'était que le petit. – 6. Aux fenêtres, tôt le matin ; En dette. – 7. Leste. Une récolte bien gardée. – 8. N'a rien eu. Mesure. – 9. Pronom. Garde la chaleur. – 10. Ferai comme les grands. Un bout de temps. – 11. De la, une certaine largeur de vues. Renvoient l'image. – 12. C'est bien vaseux !

SOLUTION DU Nº 685

Horizontalement

I. Années lumière. – II. Tailleur. Gain. – III. Mutilation. VI. – IV. Os. Ment. Rôdai. – V. Semi. Tendre. – VI. Pema. Santtev. – VII. Legs. Général. – VIII. Etireuse. Cise. – IX. Rhéa. Lauréate. – X. Equilibristes.

Verticalement

I. Atmosphère. – 2. Nausée. Thq. – 3. Nit. Milieu. – 4. Eliminerai. – 5. Elle. Age. – 6. Séant. Sefi. – 7. Luttes. Sab. – 8. Uri. Nageur. – 9. Ordre. Ri. – 10. Ignorances. – 11. Ea. Dételat. – 12. Riva. Ouste. – 13. Enfiévrées.

François Dorlet

Echecs

nº 1459

28e Mémorial Rubinstein, Polanica-Zdroj, 1991.
Blancs : J. Lautier (France).
Noirs : A. Adorjan (Hongrie).
Défense Grünfeld.

1. Cf3	g6	23. Txb4	Txb6
2. d4	Cf6	24. Txb6	0xb6
3. Cc3	d5	25. Ff3 (p)	Ff4
4. cxd5	Cxd5	26. c5	Db2
5. e4	Cxc3	27. Fxd4	Dxd4
6. bxc3	Fg7	28. Fxf7 (o)	Dxe4 (p)
7. Fc4	c5	29. Td8	Dç6 (q)
8. Cf2	Cç6	30. Ff5	Db5
9. Fb3	0-0	31. Fç4	Dç6
10. 0-0	Dç7	32. Fd5 (r)	Db5
11. Tb1 (a)	a6 (b)	33. h3! (s)	Rg7
12. Dç1! (ç)	a5	34. Fç4	Dç6 (t)
13. Fd3	Td8	35. Fd5	Db5
14. a4! (d)	bxa4 (e)	36. Dd3! (o)	Fç6
15. Td1	Fd7	37. Dd4+	Rh6
16. Cf3	Ff8 (f)	38. Tg8! (r)	Db1+ (w)
17. Cd5 (g)	Da5	39. Rh2	Db5 (x)
18. Ff4 (h)	Ta7 (i)	40. Fxç6	a3
19. Fd2 (j)	Td-d7 (k)	41. Ff3 (y)	Db6
20. Cb6	Td-b7	42. Db3+	g5
21. ç4	Cb4 (l)	43. Dxa3	Td7
22. dxç5	Dxç5 (m)	44. Db3 Td4! abandon (z)	

NOTES

a) Dans cette position de base de la « défense Grünfeld », la continuation théorique des Blancs 11. Tç1 donne lieu à de grands mouvements stratégiques de part et d'autre ; par exemple, 11..., Td8 ; 12. Dd2, Da5 ; 13. Tf-d1, Fd7 ; 14. Fh6, çxd4 ; 15. Fxg7, Rxg7 ; 16. Df4, ou encore 12. Dé1 ç4, 12. Da4 ou 12. f4. D'aatres suites que 11. Tç1 ont été essayées avec peu de succès et finalement abandonnées, telles 11. Dç1 et 11. Ff4. En renonçant à la variante usuelle résultant de 11. Tç1, les Blancs montrent leur degré de préparation dans l'ouverture et surprennent leur adversaire.

b) 11..., çxd4 ; 12. çxd4, Cxd4 est avantageux pour les Blancs après 13. Fxf7+, Txf7 ; 14. Cxd4. Apparemment dérontés par 11. Tb1, les Noirs entrevoient la formation b5-Fb7 et Ta-ç8 comme la réfutation du plan ennemi.

ç) Une idée complexe qui défend le Fç4 et indirectement le pion d4 (en clouant la D noire), qui évite à la D blanche le clouage Td8 et qui prépare, le cas échéant, la manœuvre Fh6.

d) Les Blancs prennent immédiatement l'initiative et ne laissent pas les Noirs exécuter leur plan sur l'aile-D.

é) Si 14..., b4 ; 15. çxb4, çxd4 ; 16.Ff4, é5 ; 17. Fd2, Dd6 ; 18. b5!

f) 16..., é6 est certainement préférable.

g) Les Blancs vont exploiter avec beaucoup de précision les difficultés de la D noire.

h) Menace 19. Fç7.

i) Si 18..., Td-ç8 ? ; 19. Cb6.

j) Menace 20. ç4.

k) Cédant la case d8 à la Da5.

l) Le déséqailibre des figures noires est flagrant.

m) Si 22..., Cxd3 ; 23. Fxa5, Cxç1 ; 24. Td8!

n) A partir de cette positioo résultant d'une loagne série de coups forçés dès le dix-septième coup, les Blancs vont créer un nouvel engrenage, ne laissant aucuo choix à l'adversaire.

o) Sacrifiant le piou é4 pour permettre Td1-d8 clouant le Fé8.

p) Naturellement, si 28..., Dxç5 ? ; 29. Fxf7+ et 30. Dxç4.

q) Forcé. Si 29..., Ta8 ; 30. Fd5, et si 29..., Rf8 ; 30. Dh6+.

r) Gagnant du temps à la pendule.

s) Obtenant la position souhaitée avec de nombreuses menaces, dont 34. Dç4.

t) Et non 34..., Dxç5 ; 35. Txé8, Tç7 ; 36. Da1+.

u) Menace 37. ç6.

v) Simple et décisif.

w) Si 38..., Fxd5 ; 39. Dh4 mat.

x) Pare le mat mais cède le F.

y) Menace encore 42. Dh4+.

z) A cause, par exemple, de 45. g3 et de 46. h4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1458
L. KUBBEL (1933)

(Blancs : Rb1, Df7, Pb3 et h6. Noirs : Ra3, Db8, Pa6, b4, é3, h3.)

1. Dd7! menaçant 2. Da4 mat, Rxb3 ; 2. Dd3+, Ra4 ; 3. Dxa6+, Rb3 ; 4. Dd3+! (début d'une jolie manœuvre ramenant la D blanche à sa case de départ). Ra4 ; 5. Dd7+, Rb3 ; 6. Df7+, et voilà *A)* 6..., Ra4 ; 7. Da7+, Dxa7 ; 8. bxa7, é2 (h2) ; 9. a8=D+ et les Blancs gagnent. *B)* 6..., Rç3 ; 7. Dç7+, Dxç7 ; 8. bxç7, é2(h2) ; 9. ç8=D+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1459
A. MANVELIAN (1991)

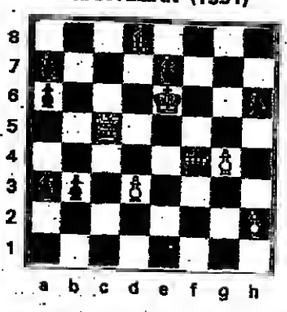

Blancs (6) : Ré6, Tç5, Fd8, Pd3, g4 et h2.

Noirs (7) : Rf4, Pa3, a6, a7, b3, é7 et h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الإصل

SANS ◆ VISA

TABLE

Dames

Un légume de mots croisés

LES cruciverbistes l'auront sans doute remarqué : dans un problème sur vingt environ figure la définitioo « légumineuse » (et même quelquefois « légume »). Et le mot en trois lettres à trouver est « ers ».

C'est un peu léger, car si, en effet, l'ers est une plante herbacée annuelle de l'ordre des légumineuses (appelée aussi « lentille bâtarde »), elle n'en est pas moins d'ordre « fourrager » (ainsi que dit le Larousse) et non un légume. L'ers (do latin *ervus*) fait partie des « vesces » (ou « vecce », du latin *vicia*) alors que la lentille (*lenticula* en latin) est autre.

Passons, et revenoos-en à ces vraies lentilles originaires d'Asie ceotrale mais vieilles, sioco comme le monde, du moios comme la Bible, puisque, oo le sait, Esaü, affamé, échangea avec Jacob son droit d'aîoesse contre *« un peu de ce mets roux »* (purée de teinte rougeâtre faite de lentilles d'une espèce commune en Egypte, appelée « lentille rouge » ou « lentillon », ainsi que nous le rappelle Henri Leclerc dans son *Histoire des légumes* (1).

D'usage répando chez les Hébreux, importée d'Egypte en Palestine puis en Grèce, où elle était la nourriture du pauvre (et des philosophes, selon Athénée) elle arriva chez les Romains, où Pline assure que son usage *« entretient la bonne humeur* (2) ».

En France également, les lentilles ont longtemps figuré (et peut-être encore pour certains aujourd'hui) au rang de légumes vulgaires. Mais les vrais gourmets savoient les réhabiliter, et les diététiciens reconnaissent que c'est un excellent aliment; très riche (250 calories aux 100 grammes). Elle est aussi riche eo sels miocraux (fer et phosphore), ainsi qu'en matières azotées et en protéines. C'est, me disait un spécialiste, *« la viande des végétariens »*.

Pourtant, sa peau, très cellulosique, est peu digeste. C'est sans doote pourquoi Platine de Crémone voulait leur *« enlever l'écorce »* avant de les cuire d'abord dans de l'eau de pluie avec poivre et cumin, puis dans de l'eau vinaigrée aromatisée de meothe, persil, sauge et safran. Ouf !

Nous n'en sommes plus là. Il est vrai qoe, depuis, les variétés se sont améliorées. On distingue eo France (méfions-nous des importations !) la lentille bloode, ovale et aplatie ; la lentille brun rougeâtre, en Champagne ; les lentilles vertes, petites et à peau fioe, dont la lentille du Puy, poussant sur les terres volcaniques du Velay. Très petite et bombée, foncée, voire quelquefois marbrée de bleu, elle est incontestablement la meilleure.

Du potage à la salade en passant par les garnitures (quelquefois en purée), le service des lentilles est classique. Leur cuisson également. Il oe convient point de les faire tremper, mais il les fant trier soigneusement – des lentilles de l'anoée, bien sûr, – les laver de même, les mouiller eo casserole d'eau tiède juste pour les couvrir de 2 ou 3 centimètres et enfin les cuire, salées, à couvert, avec une carotte, un oignon piqué, une gousse d'ail, un petit bouquet garni, ingrédients que l'on retirera avant de les servir.

Dans soo ouvrage *le Cuisinier et le Médecin*, paru en 1855, le docteur Lombard, qoi les estime *« stimulantes et sudorifiques »*, les propose *« pour masquer les viandes cuites à l'étuvée telles que langues et queues de bœuf, filets de mouton, faisans, perdrix et cailles braisées »*. Mais e'est le petit salé aux lentilles, qui reste le plat classique des amateurs.

Pourtant, il est à remarquer que les cuisiniers sembleot actuellement avoir retrouvé ce légume banalisé, et en viennent à l'utiliser de plus originale façon. On pourra apprécier alors le suprême de volaille à la crème de lentilles du *Clos Longchamp* (81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr), la terrine de foie de canard aux lentilles de *L'Entre-Siècle* (29, aveone de Lowendal), le salmis de canette aux lentilles de *Petrus* (12, place du Maréchal-Juin), le haddock aux lentilles de *Faucher* (123, avenue de Wagram), etc.

La Reynière

(1) Esaü ! Un restaurateur facétieux n'avait-il pas baptisé son plat de petit salé aux lentilles « A la Madelon »... Hein ! crois-tu qu'on « les a eus ».

(2) Chez nous aussi, et Ambroise Paré les propose pour empêcher *« que la gorge et autres parties intérieures ne soient esprises de boutons de la verolle »*.

Légumes, fruits, épices

J'AI sooveot cité ici des phrases du docteur Henri Leclerc et fait appel à ses ouvrages.

En effet, cet éminent praticien du début du siècle (à qui l'on doit également de savants ouvrages sur la phytothérapie et l'homéopathie ootamment) reste la providence de ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce qu'ils mangeat, au chapitre des légumes, des fruits et des épices.

Dans les premières années du siècle, il poblia *Légumes de France*, oovrage qui n'est dépassé, si l'on ose écrire, que par la moderne culture qui semble n'avoir pour missioo que de dénaturer les produits naturels au profit de leur productivité (ce o'est pas l'INAO qui me contredira). Passons...

Henri Leclerc, dooc, dans l'exemplaire que je possède (il m'a été donné par Curnonsky) des *Légumes de France, leur histoire, leurs usages alimentaires, leurs vertus thérapeutiques*, m'avait enchanté et surtout instruit dans ma recherche gastronomique du bon, de ce bon qui doit être le beau et le meilleur. Plus tard, Leclerc publia, de même efficace intelligence, un ouvrage sur les fruits (1925) et enfin *les Épices*.

Je les cite souvent, e'est vrai. Plusieurs lecteurs m'ont demandé la référence. La voici, en leur souhaitant bonne lecture et bon appétit ! *Les Épices* (1983), *les Légumes de France* (1984), *les Fruits de France* (1984) soot publiés aux Editions Massou, 120, boulevard Saint-Germain, tél. : 46-34-21-60.

Vous y apprendrez que Ronsard rimait déjà *« l'artichaut et la salade »* ; que parmi les meilleures pêches de Montreuil, autrefois, la tardive à forme mamelonnée a nom téton de Vénus ; que le raifort que l'on imagine venu de l'Est est, son surnom l'indique, (cran de Bretagne), venu d'Armor, etc.

Courtine

Semaine gourmande

Du côté de la mer

J'avais annoncé sa naissance, jouxtant son grand frère *La Côte d'amour*. Uoe salle tout eo loogueur, claire et bien décorée, de jolies tables et... un bane de fruits de mer d'une fraîcheur deveoue rarissime, et qui o'étonnera point si l'on sait qu'Emile Cartier en est le maître écailler (on l'a conou chez Pétrus en ses beaux jours). L'intéressant est qu'oo peut ici faire on grand repas, se régaler seulement de quelques buîtres et d'un dessert (avec ooe trentaioe de vins au verre). Outre les « plateaux » des entrées à moios de 50 F (deux rillettes de saumoo, taboulé aux filets d'anehois, friture d'éperlans, soupe de poissons), la braodade de morue, le cassoulet de poissons à la sétoise, la sole grillée et les mooles marinières, avec aussi le homard grillé canadien (150 F les 500 g), un excellent brie de Meaux, de bons desserts (40 F). Les quarante couverts sont vites garnis chez Brigitte et Francis Mathieu (ce qui o'ôte rien des plaisirs gourmands de *La Côte d'amour*, le chef et sa bien gracieuse épouse se partageant tour à tour le soin du client).

► **Du côté de la mer, 44, rue des Acacias, 75017 Paris ; tél. : 47-66-94-70. Fermé samedi midi et dimanche. CB.**

Clémentine

L'avenue Bosquet est longue. Elle finit bien avec ce petit « resto » de charme (terrasse sur l'aveoue) et de cuisine sage du patron. Accoeil égalemeot de cbarme de la patrooce (Clémentine ?). Et avec un « menu bistro » (cboix d'une douzaine d'entrées, dont le foie gras « maison » excelleot, aotant de poissons on viandes et dessert).

-Vous aimerez le pavé de cabillaud aux baricots rouges au cumin, la tête et langue de veau ravigote. A la carte, au gré du marché : un petit salé de canard, le médailloo de lotte tagliatelles, et uo « vio du mois » (actuellemeot un « pot » de merlot à 63 F).

► **Clémentine, 62, avenue Bosquet, 75007 Paris tél. : 45-51-41-16. Fermé aamedi midi et dimanche. Parking : École militaire. Carte bleue.**

Le Périgord

C'était uo agréable et élégant restaurant avec un bon jeune chef, bretonnaot fils de l'Argoat (Marcel Goareguer). Il vieot de reprendre la maison et présente une carte assez étoooante, précieuse même mais sage aussi.

On y retrouve l'escalope de saumon des Troisgros et un cœur de filet Périgueux accompagné d'un gâteau d'épeautre, l'andouillette de l'AAAAA au cidre, et un sorbet à l'hydromel pour escorter la tarte aux pommes. A la carte, compter 350 F-450 F, mais il y a un meou « Dégustation » (290 F), un « menu du soir » (210 F, vin compris) et un bien étonnant « menu potager », de quatre plats « légumiers » suivis d'un entremets aux deux pommes (fruit et terre) : à 170 F vio compris. A découvrir bien vite. Carte des cafés.

► **Le Périgord, 3-5, quai Aulagnier, à Asnières 92600 : tél. : 47-90-19-86. Fermé samedi et dimanche. Parking. CB-AE.**

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements : 46-62-73-75

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE
HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur, câble. Téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, parc rég. du Queyras)
2 040 m, site classé du XVIIIe siècle
Eté-Hiver, plus haute comm. d'Europe
2 hôtels 2 étoiles
Logis de France
Ski de fond, piste, promenade.
Meublés, chambres studios, chambres, 1/2 pens., pens. complète, séj. libres
LE VILLARD, tél. : 92-45-82-08
LE BEAUREGARD, tél. : 92-45-82-62.
FAX : 92-45-80-10.

SIXT-FER-A-CHEVAL
Haute-Savoie
Hôtel 2** sur les pistes de ski alpin et fond et à 10 mn du Grand Massif par navette skieurs.
7 jours pension de 1 765 F à 2 095 F.
Baby club le matin. Animation.
Possibilité de forfait tout compris.
Rens. Le Petit Tétras : 50-34-42-51
Fax : 50-34-12-02.

Paris

SORBONNE
HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 280 F à 420 F
FAX : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

Provence

Votre escapade automnale dans les paysages magiques du Luberon au
MAS DE GARRIGON***
Un hôtel et un restaurant de charme. Bibliothèque. Feu de cheminée. Promenades. Cuisine gourmande.
ROUSSILLON 84220 GORDES
Tél. : 90-05-63-22 – Fax : 90-05-70-01

VIVRE UN MOMENT D'EXCEPTION
AUX BAUX-DE-PROVENCE
LE MAS DE L'OULIVIE***
Un nouvel hôtel grand confort, avec 20 chambres climatisées, au cœur d'une oliveraie. Magnifique piscine paysagée. Tennis. Parking fermé. A proximité : golf 9 et 18 trous, équitation, vol à voile...
Et, tout autour, le site prestigieux et idyllique des BAUX-DE-PROVENCE.
Tél. : 90-54-35-78. Fax : 90-54-44-31.

Suisse

St-MORITZ (Engadine)
Kulm - Hôtel
L'hôtel 5 étoiles dans la grande tradition.
Centre mondain et sportif.
CH 7500 St-MORITZ - Tél : 1941 822 11 51
FAX 3 27 38

LEYSIN
Alpes Vaudoises
HOTEL SYLVANA***
Pour vos vacances d'hiver, situation exceptionnelle à 50 m des pistes de ski. Chambres tout confort.
Prix demi-pens. selon saison Fr S 71,– à 90,– (env. FF 285,– à 360,–) n compr.
Fam. Bonelli. Tél. 19-41/25/34-11-36, CH-1854 Leysin.

GASTRONOMIE

On peut être très Turbot et savourer lentement.

Dégustation de fruits de mer, langoustes et poissons jusqu'à 3 h du matin.

LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer.
Vivier de homards et de langoustes.
70, place de Clichy Paris 9e
Réservation : (1) 48 74 44 78 - Fax : (1) 42 80 63 10

CHEZ HANSI
L'Alsace de Hansi dans un décor unique.
3, place du 18-Juin-1940 Paris 6e
Angle Montparnasse Rue de Rennes
Réservation : (1) 45 48 96 42 - Fax : (1) 45 44 55 48

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE J.-B. MICHEL*
B.P. no 5
MOUSSY 51200 EPERNAY
Propriétaire-viticulteur
Doc. et tarifs sur demande
Etiquettes personnalisées

Les LYCÉES VITICOLES DE FRANCE se sont associés pour que vous puissiez constituer votre cave en une seule commande (cognac, bordeaux, bourgogne, val de Loire, Jura, côtes-du-Rhône).
Demandez les tarifs au :
GIE CLUB DES ÉCOLES
Lycée viticole, 71960 DAVAYE
Tél. : 85-36-85-92.

* « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. »

(Publicité)

DIEP à l'Opéra... jusqu'au 30 novembre

L'immeuble « GERLITZ » qui donne sur trois rues (Louis-le-Grand, Michodière et Hanovre) racheté par la Finance JAPONAISE.
Les occupants actuels contraints de quitter les lieux !
Profitez donc encore un peu du cadre magnifique, éblouissant par sa conception (marbre, laque et sa verrière) pour passer une des dernières soirées, entre amis. Dommage, DIEP dans ce quartier central, a connu ces trois dernières années un succès bien mérité, une clientèle fidèle. Il refusera encore du monde la veille de sa fermeture définitive.
N'oubliez pas quand même les deux autres DIEP doublement installés depuis plusieurs années près des Champs-Elysées. Au 55 de la rue Pierre-Charron, dans un cadre merveilleux avec une cuisine traditionnelle chinoise et thaïlandaise. Au 22 de la rue de Ponthieu, sur deux étages, un cadre plus précieux, avec ses spécialités originales.
Ainsi vous pourrez continuer à apprécier DIEP. Jusqu'à fin novembre.
DIEP 28, rue Louis-le-Grand. Tél. : 47-42-31-58 & 94-47 (2e).
DIEP, 55, rue Pierre-Charron (8e). Tél. : 45-63-52-76.
DIEP, 22, rue de Ponthieu (8e). Tél. : 42-56-23-96.
Service assuré sur ces trois restaurants jusqu'à minuit et 7 j. sur 7.

Chicago la clinquante

Etrange cité, orgueilleuse mais mal assurée, complexée à l'égard de sa grande rivale New-York, et qui n'en finit pas de tirer le voyageur par la manche afin que celui-ci reconnaisse qu'elle est aussi une « métropole mondiale ». Visite.

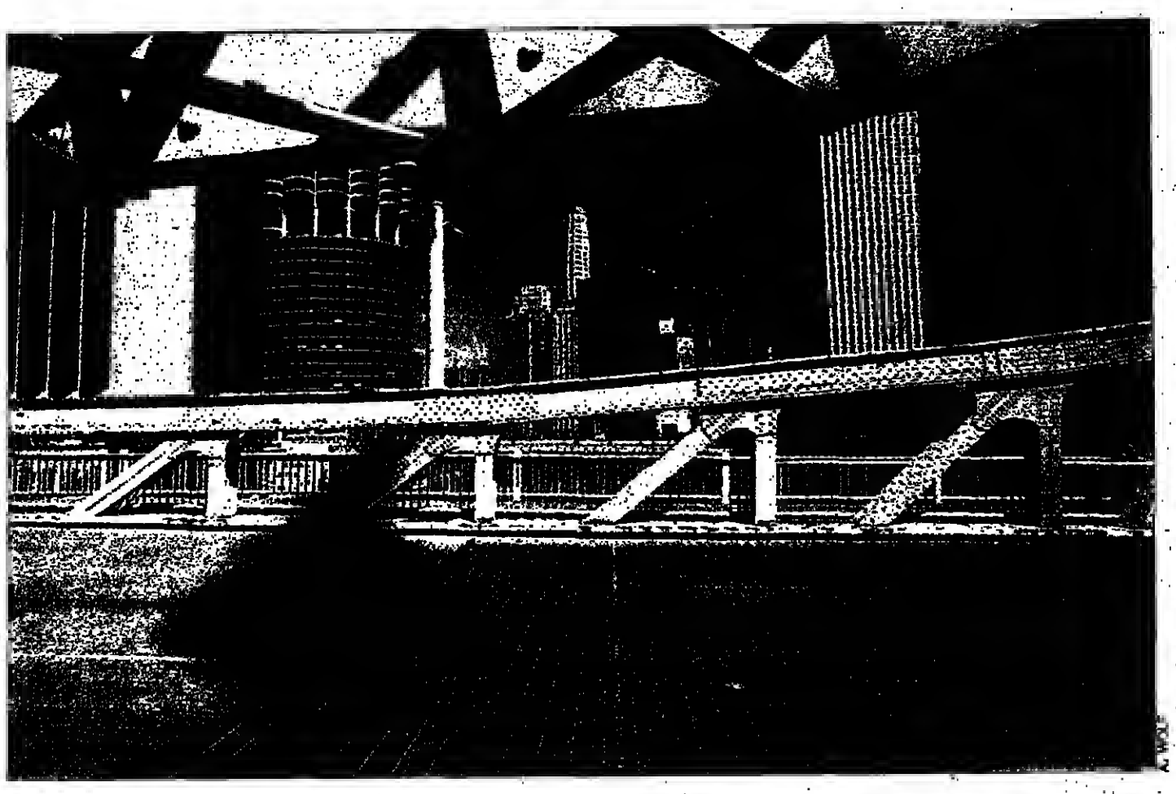

IL en va, sur ce point, des villes très exactement comme des individus : autant il est aisé et, somme toute, de peu de frais, de se forger puis d'entretenir à vie nne bonne réputation – il suffit, pour cela, d'une actinn d'éclat de temps à autre, au bon moment, – autant il est difficile de se débarrasser d'une mauvaise image, née d'un faux pas.

Depuis cinquante ans, Chicago n'en finit pas ainsi d'expier ses erreurs de jennesse. Triplement *bâtie sur le sang* – celui des abattnirs, celni des émeutes nuvrières de mai 1886 et celni de la guerre des gangs pendant la prohibition,– la grande cité dn Middle-West a bean multiplier les pronessses architecturales, lancer sans cesse de plus grands défis à la puissance et à la grandeur, et même, dans nne sorte de passion pour la propreté et la respectabilité, ravaler ses immeubles, nettoyer ses rues et épurer sou lac, elle demeure, aux yeux des Américains « civilisés » de la côte est, *second city* : pas seulement la « deuxième ville » en importance du pays, qu'elle n'est d'ailleurs déjà plus depuis cinq ans au profit de Los Angeles ; mais une espèce de cité de second nrdre, un tantinet provinciale, « profnnde », pour ne pas dire tout simplement mal dégrossie, un peu « plouc ».

Pourtant, des atouts culturels, ce n'est pas que Chicago en manque. Elle en regorgerait plutôt. La ville la plus américaine des Etats-Unis, qui a vu naître Walt Disney et Hemingway, les machines agricoles McCormick, les wagons Pullman, le magazine *Playboy* et le cbewing-gum Wrigley, sans oublier les MeDonald's, le Tnpperware et le hot-dog, n'est pas seulement l'une des plus attachantes qui soient ; elle est aussi, comme le savent tous les architectes, la plus belle villa moderne du monde avec Hongkong.

Certes, ainsi que le remarque Helmut Jahn, la nnuvelle star, d'origine allemande, de l'architecture de Chicago, cette dernière a eu tendance à nublier, ces dernières années, récessinn oblige, qu'un bâtiment, ce n'est pas seulement l'occasion d'un placement financier plus nu mnins bien réussi ; mais aussi nne sorte de *« projection-imagination de l'espace du futur »*. Et les toutes dernières réalisations que l'on peut y voir aujourd'bui, telle la nouvelle bibliothèque de la ville, lorgnent délibérément, dans un style néoclassique pompier, vers le passé. Mais Chicago, où est enterré Mies Van der Rohe, l'une des figures de proue du Bauhaus, demeure l'incontestable capitale mondiale de l'architecture contemporaine, que certains, laissant libre cours à leur enthnusiasme, n'hésitent même pas à appeler la « Nnuvelle *Athènes* ».

Il est vrai qu'ici, à chaque angle de rue, se dresse sinon un chef-d'œuvre, du moins un exemple de style ou d'école. Un coup d'œil circulaire en n'importe quel point du centre, et ce sont au minimum trois ou quatre époques de l'architecture moderne qui se laissent lire, comme dans un grand dictionnaire à ciel nuvert. De la rive sud de la Chicago River, sur le Loop, le quartier *downtown* des affaires, on peut ainsi apercevoir en même temps le légendaire immeuble gothique du *Chicago Tribune*, la toujours jeune Marina City, avec ses deux tours flanquées d'alvéoles disposées en feuilles d'artichaut, ainsi qu'au lnin, « Big John », le John Hancock Center, avec ses croisillnns extérieurs en X et ses antennes parallèles qui affinent ses 340 mètres de métal et de verre fumé.

Et ce n'est là qu'une des parties, très extérieure, du patrimoine de la ville des grains et du porc. Côté art, comme tous les amateurs de la peinture impressionniste française le savent, c'est ici, à l'Art Institute, qn'il faut se rendre pour retrouver quelqnes-uns des plus grands tableaux de Mnnet, de Cézanne et de Van Gogh, ainsi que le chef-d'œuvre du « divisionnisme », le célébrissime *Dimanche après-midi à l'île de la Grande-Jatte*, de Seurat.

Quant aux adnrateurs de la technique, aucun n'ignore l'existence de ce qui est sans dnute le plus grand musée du mnnde qui lui soit consacré, le Musenm nf Science and Industry, qui, dans un bâtiment bizarrement néo-athénien, avec débauche de colnnnes, de portiques et de pilastres et même une réplique du Parthénon, abrite des avions, des fusées, un sous-marin allemand U2 capturé dans le Michigan ; l'extraordinaire *Spirit of America*, la voiture-fusée la plus rapide du monde dans les années 50 ; le *Century of Progress*, l'une des nacelles utilisées par le Suisse Auguste Piccard ponr explorer la stratosphère ; le vaisseau Apollo 8, brûlé et noirci par son retour sur Terre, ainsi qn'une réplique grandeur nature de la navette spatiale dans laqnelle on peut entrer et dont on peut manipuler les commandes ; sans oublier – nuf ! – une véritable mine de charbon où l'on peut descendre ; la maquette d'un cœur de 5 mètres de baut qui bat et l'ahnrissant Fairy Castle, le château de poupée qu'avait fait édifier, avec l'aide de sept cents artistes et décorateurs de Hnllywood, la grande vedette, tntalement onbliée anjnurd'bui, du cinéma muet, Colleen Moore...

Encore ne s'agit-*il* là que du parcours presque obligé dont fnnt état même les guides les plus succincts de Chicago. Car cette ville au passé si récent, qui n'a que cent cinquante ans et qui fut tntalement détruite par le grand incendie de 1871, semble être atteinte par une véritable boulimie de musées en tnut genre : Musée de l'Ukraine et des arts populaires de l'Ukraine ; Musées polonais et lithuanien ; Musées de la paix, de l'histnire afro-américaine et des arts mexicains ; Shedd Aquarium et planétarium Adler ; musées d'art contemporain et d'art strictement américain, etc. Cette ville ultra-continentale, éloignée de tout, mais qui est aussi la seconde ville polonaise après Varsovie, et tchèque en dehors de Prague, semble avoir pour ambitinn d'être un univers en soi, se suffisant à lui-même parce que résumant le monde entier...

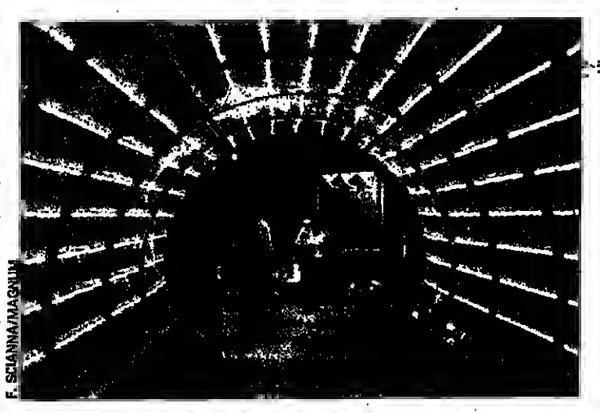

F. SCIANNA/MAGNUM

Musée des sciences et de l'industrie.

L'un des lieux les plus imprévus de cette drôle de célébration tous azimuts se consacre même à l'histoire la plus récente : celle des médias. Dans un immeuble au sud du Loop, River City, séparé seulement du quartier des affaires par un terrain vague que traverse une *expressway*, se trouve en effet le *Museum of Broadcast Communicatinns*, ouvert il y a seulement quatre ans. Ici, à côté d'une expositinn de toute la gamme historique des téléviseurs Zenith et Motorola, nn trouve, reconstitué, mais avec les caméras d'époque, le studio où fut enregistré le premier grand débat politique de l'ère télévisuelle : celui qui opposa, lors de la campagne présidentielle de 1960, John Kennedy à Richard Nixon. Plus lnin, on peut confectinnner soi-même son « journal » sur le plateau des actualités de CBS-News.

Dans un coin, passent, montés en boucle, « les 100 clips les plus drôles de l'histoire de la pub ». Les fans des séries TV peuvent entrevoir, présentés sérieusement dans des vitrines, *tous* les autocollants, affiches, coupons illustrés et antres bibelots et gadgets dérisoires enfantés par leur série favorite. Et il suffit de pianoter sur le clavier d'un ordinateur pour que surgisse, sur un écran ou dans des écouteurs, n'*importe* quel programme télévisuel ou radiophonique, de la première prestation, scandaleuse, dn « King » Presley sur le tube cathodique aux shows d'Abott et Costello en passant, bien sûr, par la fameuse *Guerre des mondes*, sur les ondes, d'Orson Welles.

A croire qne Chicago, qui ne possède d'avant 1871 que quelques maisons individnelles toutes rafistolées d'Old Town et cette très tarabiscotée Water Tower, destinée à habiller une station de pompage d'eau, au centre du Mile Magnifique, le quartier *up town* des magasins et des hôtels de luxe, dont Oscar Wilde dit méchamment, quand il la vit lors de sa grande tournée « esthète », qu'elle lui évoquait *« un moulin à poivre gothique »*, pourrait fabriquer du passé avec n'importe quoi...

Etrange eité, tout de même, orgueilleuse mais secrètement mal assurée sur elle-même, complexée qu'elle est à l'égard de sa grande rivale New-York, qui n'en finit *pas ainsi* de tirer le voyageur par la manche, afin que celui-ci reconnaisse qu'elle est, elle aussi, une « métropole mondiale ». Il n'y a pas jusqu'au bruyant « El », le vieux métro aérien qui encercle dans ses structures métalliques le *Loop*, qui, *après avoir bien failli* être abattu une dizaine de fois, ne prétende, récuré et ripoliné de frais, au statut d'œuvre d'art urbaine, conférant, il est vrai, à *down town* une étrange poésie...

D'où vient alors *qu'en dépit de* tous ses efforts la belle, et même brillante la nuit, Chicago ait tounjnurs aussi piètre réputation tonristique ? Certes, elle est bien la première ville de congrès des Etats-Unis, mais qui, décemment, l'élirait comme lieu de villégiature ? Le nightclubber incontinent ponrra d'ailleurs, sans grand remnrds, faire l'impasse sur elle : dans *« la ville qui trime »* et *« tourne rond »*, *(« the city that works »)*, nn dîne au crépuscule, on se couche avec les poules ; et même les boîtes les plus « lancées » n'nuvrent que la weekend... Depuis dix ans, elle est l'une des villes les plus « sûres » des Etats-Unis, bien loin devant New-Ynrk et Los Angeles ; mais ne serait-ce que parce que personne ne sort, ici, la nuit, ne marche à pied, et encore moins ne s'aventure au sud du Loop, là nù commence ce *south side* noir qui n'a, lui, semble-t-il, pas profité de l'overdose de respectabilité de Chicago ? La ville dn blues électrifié de Muddy Waters, modèle du blues-rock anglais du Swinging London, a beau être noire à 40 % : ici, on cohabite plus qu'on ne se mélange vraiment...

Chicago ne serait-elle alors qu'une sorte de brillant décor en trompe-l'œil, destiné à donner le change an visiteur et à lui faire oublier toute cette violence dans laquelle elle a grandi ? On pourrait le craindre, lorsque, faisant visiter le fort contesté State of Illinnis Building, cet OVNI *hi-tech* posé au bean milieu du Loop par les crayons délirants d'Helmnt Jahn, après les *quelques formules* d'antosatisfaction d'usage, le Chicagoen de base se prend à raconter de long en large les difficultés de climatisation dn bâtiment ; nu encore, lorsque, présentant la maison-atelier de Frank Lloyd Wright, le plus grand et peut-être le seul architecte réellement et intensément « américain » qui ait existé, le guide consacre la moitié de son exposé aux coûts engagés dans la restanratinn de l'édifice. Les esprits chagrins pourront voir, dans cette façon de tout ramener à du quantitatif sonnant et trébuchant, une manifestation de cet incurable caractère matérialiste, paysan et béotien, de Chicago.

On peut aussi préférer une autre interprétation, plus généreuse : et si Chicago, ne faisait, la dernière des grandes villes américaines, ne faisait que refléter les valeurs de cette Amérique mythique qne nous conservons tous dans nos rêves, et ce que celle-ci a peut-être de plus précieux à nous apporter, à nous autres, Européens assoupis par des siècles de « culture » : cette espèce de vitalité brute, d'assurance sans hypocrisie et de rudesse pragmatique qu'on appelle, fante de mieux, l'« énergie ». *Windy city*, la ville « venteuse » mais aussi « gonflée à bloc », est, à elle seule, un musée dédié à l'insolence américaine.

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

► Le Museum of Brodscast Communications ast ouvert du *mercredi au dimanche, de midi à* 5 heures da l'après-midi. Il se trouve 800 South Walls Street. Tél. 312-987-1500.

► United Airlines vient de mettre en service un nouveau vol quotidian direct pour Chicagn. Départ Paris-Roissy à 10 h 30; arrivéa Chicagn O'Hare à 13 h 45, heure locale. Parmi les innombrables hôtels da Chicago, citons le Park Hyatt Hotel, 800 N. Michigan Ave. (tél. 312-280-2222), petit, cosy et très bien situé, (juste en face de la Water Tower) ; mais les snobs préféreront la Draka, la vialile dame raffinée du Michigan, nù descendaient jadis toutes les stars, 140 E Walton Place (tél. 312-787-2200).

هكذا من الإصل

Le Monde

ÉCONOMIE

SECTION C

25 Mitterrand-Rocard avec FO : l'union sacrée des agriculteurs / Soutien aux dépenses de M. Bérégovoy
26 Alcatel devrait provoquer la comptable d'AEG Kabel / Les antécédents de Bally font craindre des poursuites
26 Marchés financiers
27 Bourse de Paris

BILLET

Loyers : indice à l'index

Qu'est-ce qui lui arrive ? La publication du mauvais indice INSEE du coût de la construction (ICC) pour le deuxième trimestre (+4,3 % en un an) a plongé les spécialistes du logement dans une intense perplexité. Pour plusieurs raisons. D'abord, il faut remonter au dernier trimestre 1984 pour trouver un chiffre plus mauvais et cela fait des années que l'ICC n'avait pas été supérieur à l'inflation. Ensuite, on ne peut invoquer une poussée erratique : depuis le deuxième trimestre 1990, sa hausse s'accélère. Enfin – et surtout – l'ICC servant de référence pour les révisions annuelles de loyers, son accès de fièvre ne fera pas le bonheur des locataires, surtout dans la capitale.

Les observateurs s'expliquent mal les raisons précises de l'envolée de cet indice, qui mesure l'évolution des prix (et non des coûts, contrairement à son appellation) de la construction des logements neufs. Ils s'en tiennent donc à des hypothèses, ils invoquent notamment un redémarrage des prix dans la construction de maisons individuelles, qui jouaient un rôle modérateur face au logement collectif ces deux dernières années. Nul ne sait si cette tendance se confirmera.

Autre hypothèse : depuis quelque temps, on constate une hausse plus vive des prix en Ile-de-France que dans les autres régions. Le bâtiment y résiste mieux à la crise puisque les mises en chantiers (50 000) ne devraient baisser que de 5,6 % cette année, à comparer avec un recul de 12 % sur l'ensemble de l'Hexagone (300 000). Est également invoqué un *« effet rattrapage »* : ces dernières années, l'indice a été particulièrement « sage », avec une évolution bien inférieure à celle des prix...

La Fédération nationale du bâtiment, elle, met en avant les effets de la réforme, en octobre 1990, de la grille des salaires (notamment, par une revalorisation des minima) qui s'est traduite par un relèvement de 5,45 % entre juin 1990 et juin 1991. Pourtant, cette explication n'est pas cohérente avec l'évolution d'un autre indice – le BT 01 – qui mesure les coûts et demeure très sage (+1,8 % en moyenne annuelle en avril 1991). Dès lors, les observateurs parlent très prudemment d'une reconstitution des marges des entreprises. Mais ceci est en totale contradiction avec l'état du marché !

Bref, comme le chantait Gabin, les observateurs *« savent qu'ils ne savent pas »* et s'interrogent une nouvelle fois sur la fiabilité de l'ICC, périodiquement mis en cause depuis vingt ans, au moins... Pourquoi, dès lors, le garder comme référence pour les loyers ?

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Des salariés d'UTA bloquent l'accès de l'aéroport Charles-de-Gaulle.** – Pour protester contre la fusion des compagnies Air France et UTA, dans laquelle ils redoutent de perdre des avantages acquis, plusieurs centaines de salariés d'UTA ont bloqué, jeudi 24 octobre, l'accès de l'aérogare 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle, obligeant les passagers à franchir à pied leur barrage. D'autre part, ce mécontentement, surtout sensible chez les personnels au sol d'UTA, a obligé la compagnie à annuler plusieurs vols au cours des derniers jours. La direction invite les passagers à se renseigner sur les vols programmés au numéro (1) 49-38-54-54.

Seuls les transports ont été réellement affectés

Modeste participation à la journée de grève de FO et de la CGT

La journée nationale de grève interprofessionnelle organisée, jeudi 24 octobre, par Force ouvrière, avec le soutien de la CGT, a donné lieu à une modeste mobilisation. Une fois de plus, c'est essentiellement dans les transports (grâce à l'appoint des syndicats autnnomes, fortement implantés), que les arrêts de travail ont eu l'impact le plus important. Sur le réseau ferroviaire, où nnt circulé un peu plus de deux trains sur trois sur les grandes lignes, 18 % des cheminots ont cessé le travail selon la direction. En région parisienne, les perturbations ont été moins importantes que prévu. Un métro et un bus sur deux environ circulaient en fin d'après-midi.

A EDF, la baisse de production s'est élevée à près de 8 000 mégawatts (sur 47 000). Dans cette entreprise publique, où la CGT est majoritaire, la participation à la grève n'a pas dépassé 29 % selon la direction (50 % selon la CGT).

Quant à la Poste, les arrêts de travail y nnt concerné 22,4 % dn personnel alors que, 1987 et 1988, les précédentes journées d'action avaient mnbilisé près de 40 % des agents. Chez France Télécom, un salarié sur six a fait grève. D'autre part, les arrêts de travail ont été symboliques dans le secteur privé, avec des débrayages notamment chez Michelin ou à RVI-Vénissieux (11,5 % de grévistes).

A Paris, la CGT est cependant parvenue à rassembler pour une manifestation entre 12 000 (selon la police) et 50 000 personnes (selon les organisateurs), alors que FO préférait s'en tenir à un meeting à la Bourse du travail, auquel 400 personnes ont assisté.

Dans les régions, les défilés ont été suivis par plus de 6 000 manifestants à Toulouse, et, selon les sources, 5 000 à 10 000 à Bordeaux, 4 000 à 10 000 à Marseille et un peu plus d'un millier à Clermnnt-Ferrand, notamment. En plusieurs occasions, des cortèges FO et CGT ont manifesté en commun.

Le secrétaire général de Force ouvrière, M. Marc Blnndel, s'est déelnré, jeudi 24 octobre, *« extrêmement satisfait »* du bilan de cette journée. Il s'est *« félicité à la fois de l'apport de la CGT (...) ninsi que des syndicats CFDT, voire CFTC, parfois même autonomes, qui ont lnncé des mots d'ordre comparables »*. M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, a salué un *« nouveau pas important en avant vers le renforcement de l'unité d'action »*. Selon lui, une vingtaine de manifestations syndicales unitaires regroupant FO, la CGT et d'autres syndicats nnt eu lieu. En revanche, M. Jenn Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a comparé eette jnurnée à *« un cnup d'épée dnns l'eau »*.

Un syndicalisme désarmé

par Jean-Michel Normand

La grève générale du 24 octobre 1991 ne restera pas dans les annales. Force ouvrière et la CGT ont apporté une nouvelle démonstration de leur incapacité à se faire les porte-parole et les fédérateurs de l'agitation sociale qui préoccupe tant le gouvernement.

Forme d'action devenue rarissime, la *« grève générale »* de FO n'a pas le moins du monde débouché sur la *« journée économie morte »*, que M. Marc Blondel, le leader de FO, avait imprudemment évoquée. Au contreire, elle met en lumière le fossé qui sépare les formes traditionnelles du syndicalisme et les attentes des salariés. A n'offrir que des images rituelles (la manifestation, d'ampleur modeste de surcroît) et peu populaires (les perturbations dans les transports) ou des mots d'ordre incantatoires *(« la grève contre le chômage »)*, FO et la CGT risquent de détourner un peu plus les salariés de l'action collective. Ce n'est pas en s'entêtant à aller du général au particulier qu'elles parviendront à traduire les aspirations, de plus en plus diverses et souvent contradictoires, du monde du travail. Celui-ci, justement, ne s'accommode plus de grands mots d'ordre généraux.

Les cégétistes, qui appelaient à une journée d'action plutôt qu'à une grève générale, l'ont d'ailleurs peut-être mieux compris. C'est ainsi que l'on a vu FO appeler à la grève mais la CGT défiler et ralentir les transports publics avec les autonomes. M. Blondel peut à juste titre se féliciter, comme il l'a fait, du renfort que lui a apporté la centrale de Montreuil.

La faiblasse syndicale est aussi perceptible au sein du mouvement des infirmières, qui reste sous le contrôle de la Coordination, mais aussi chez Renault, où la CGT doit essentiellement à la technique des « flux tendus » le ralentissement actuel de la production. Le blocus de l'usine de Cléon s'est jusqu'à présent davantage traduit par des mesures de chômage technique que par des arrêts de travail dans les usines du constructeur.

En tout état de cause, les autres centrales peuvent se féliciter d'être restées à l'écart de la journée du 24 octobre. Plus discrète, leur stratégie est loin d'être totalement inefficace bien que leurs dirigeants, soumis à la pression de la CGT et de FO, héaitent à totelement essumer le enmpromis selerial (une heusse générale de 6,5 % juqu'à 1993) auquel ils sont parvenus mardi avec le gouvernement dans la fonction publique.

Il est de plus en plus clair que l'échiquier français, s'il compte cinq confédérations, se partage en deux grandes familles. La première, symbolisée par FO et la CGT, est traditionnelle et fière de l'être. Tout se passe comme si ses partisans faisaient le pari que le syndicalisme des Trente glorieuses (1945-1975) de la croissance économique finira bien un jour par renaître de ses cendres, ce qui l'empêche de renouveler ses pratiques, malgré de louables tentatives. La seconde, représentée par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC – eens perler de le FEN, – e accepté une forme de cogestion, privilégie la recherche du compromis et de la négociation mais souffre d'avoir plus d'interrogations que de certitudes.

L'un eomme l'autra, ees deux syndicalismes sont désarmés et mal dans leur peau. Celui que tentent de faire admettre aux salariés ceux qui ne manifestaient pas le 24 octobre est encore bien loin d'avoir gagné la partie. La plupart des patrons français n'nnt, en effet, paa eneore compris les vertus du dialngue social. En revanche, le syndicalisme de la journée de grève « presse-bouton » e probablemant enn avenir derrière lui.

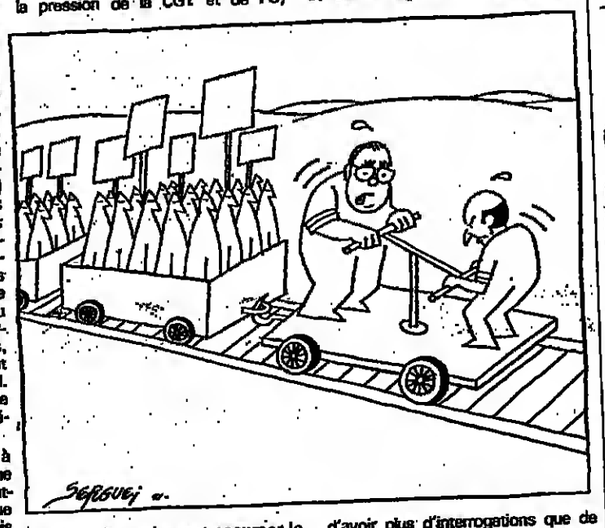

Conséquence de la grève à l'usine de Cléon

Le chômage partiel s'étend chez Renault

Après une semaine de grève à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), les mesures de chômage partiel se multiplient dans les autres unités du groupe, privées de moteurs et de boîtes de vitesses. De telles dispositions ont été prises à Sandouville et Dieppe (Seine-Maritime), à Douai et Maubeuge (Nord), à Flins (Yvelines), à Romorantin (Loir-et-Cher) et à Vilvorde (Belgique). A Flins, toutefois, l'approvisinnement par l'Espagne entraîne du travail de nuit, et l'activité pourrait reprendre normalement dans la journée du 25 octobre.

A Cléon, les entrées sont toujours bloquées par les grévistes. La direction e demandé aux pouvoirs publics d'assurer l'accès de l'usine, en exécution d'une décision dn tribunal des référés de Rouen. Mais l'iotervention des forces de police n'a pas encore eu lieu.

Une prévision de croissance de 1,5 % en 1991

L'INSEE souligne que la reprise d'activité du printemps en France s'est tassée ensuite

C'est un diagnostic plutôt gris que fait l'INSEE dans sa dernière note de coojoncture, publiée vendredi 25 octobre : un rattrapage en forme de reprise s'est bien produit en France au printemps après la guerre du Golfe, mais celui-ci est en train de se tasser. Conclusiou : la croissaoee hésite, et la France devre attendre une nette reprise dans le monde – aux Etats-Unis en particulier – pour retrouver le chemin d'une activité plus forte. Le diagnostic de l'INSEE rejoint ainsi celui établi il y a quinze jours par l'OFCE (*le Monde* du 15 octobre), qui ne prévoyait pas de franche reprise avant le printemps 1992.

« En 1991, écrit l'INSEE, *la croissance en moyenne annuelle du PIB (produit intérieur brut) marchand de la France sera de 1,5 % environ, soit mnitié mnins qu'en 1990. Cette inflexion résulte d'une stagnation fin 1990-début 1991 de l'activité pendant la crise du Golfe, suivie au printemps d'un rattrapage qui se tasse en fin d'année. »*

Taux de chômage proche de 10 %

La note de conjoncture de l'INSEE indique aussi que *« le même mnuvement s'nbserve peu ou prnu dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de l'Allemagne et du Japon : après plusieurs trimestres de baisse du PIB, les économies onglo-saxonnes retrouvent une croissance positive ou deuxième trimestre. Celle-ci n été permise par un regain de confiance des agents consécutif à l'arrêt des hostilités dans le Golfe, une décrue de l'inflation et la mise en place de politiques monétaires plus souples. Cependant, seule une franche reprise de la demande intérieure, pour l'instant encore atone, permettrait de retrouver dans ces pays des rythmes de croissance comparables à ceux observés les années précédentes.*

« En France, poursuit l'INSEE, *la production manufacturée, en repli au quatrième trimestre de 1990 et au premier trimestre de 1991, s'est redressée. Ce mouvement de rattrapage (...) ne permet pas de retrouver en fin d'année le niveau de production industrielle atteint à l'été 1990. Dans le commerce et les services, l'activité a ralenti au premier semestre puis a repris une progression légèrement inférieure à celle nbservée avant la crise du Golfe (...). Sur la deuxième partie de l'année, l'ajustement de l'emploi au ralentissement passé de la production se poursuit à un rythme soutenu, particulièrement dans l'industrie manufacturée et le bâtiment, génie civil et agricole. Le ralentissement des embauches pèse sur l'évolution du taux de chômage, qui avoisinerait 10 % en fin d'année. »*

La balance des paiements courants a été déficitaire au second trimestre

La balance des paiements courants de la France (marchandises, services, transferts unilatéraux) a été déficitaire de 4,3 milliards de francs au deuxième trimestre, après correction des variations saisonnières. Au cours de la même période de 1990, le déficit avait été beaucnup plus importnnt (– 16,5 millinrds de francs). En dnnnées brutes, la balance des opérations courantes a été excédentaire de 1,7 milliard de francs enntre – 11,4 millierds au deuxième trimestre 1990.

Le commerce des marchandises a été déficitaire de 12,1 milliards de francs au deuxième trimestre après correction des variations saisonnières (1), mais la balance des serviees (trensports, assurances, coopération technique, tourisme, revenus du capital...) a dégagé un excédeot de 9,9 milliards de francs, un peu supérieur au surplus dégagé un an plus tôt pendant la même période (+7,7 milliards de francs). Le tourisme, excédentaire de 13 milliards de francs contre 11,3 milliards de francs un an plus tôt, apparaît de moins en moins sensible eux variations du dollar, les pays européens représentant une part grandissante du poste « voyages ». Enfin, le déficit des transferts uoilatéraux s'est réduit.

Les mouvements de capitaux à long terme se sont soldés par des sorties nettes de 6,6 milliards de francs. A ce titre, les investissements directs du secteur privé ont entraîné 27,5 milliards de francs de sorties nettes, soit un montant supérieur à la moyenne trimestrielle de l'année dernière, qui avait été de 24,6 milliards de francs. L'explention tient à des acquisitions de grande envergure eomme celle de Square D par Sehneider nu de Guiness par LVMH.

Ces sorties de capitaux nnt été à peu près enmpensées par des investissements de portefenilles qui se sont soldés par des entrées nettes de 24,6 milliards de francs, inférieures à ce qu'elles avaient été au cours de la même période de 1990 (+37,8 milliards de francs). Si les achats de valeurs françaises du secteur privé, sous formes d'actions et d'obligations, se maintiennent, les entrées au titre du Trésor se sont ralenties.

Les mouvements de capitaux à court terme du secteur privé et des banques se sont soldés par des sorties de 25,7 milliards de francs.

(1) Ce solde commercial calculé en termes de balance des paiements est différent du solde douanier qui a été de – 8,1 milliards de francs. La balance des paiements considère en effet – contrairement aux statistiques douanières – que les échanges cnmmerciaux avec les DOM-TOM faisant partie du commerce extérieur de la France ne sont ni des exportations ni des importations.

ADOS

ACTIONNAIRES DE SUEZ,
n'oubliez pas votre rendez-vous d'information télévisée :

SUEZ MAGAZINE,

le samedi 26 octobre sur FR3 à 10h45
le dimanche 27 octobre sur M6 à 8h

Au sommaire :

Credisuez,
le pôle d'établissements financiers spécialisés du Groupe Suez.
Les rubriques habituelles :
la vie des filiales et la communication.

Une émission de la Direction de la Communication

Pour toute information, Suez Actionnaires, 1 rue d'Astorg 75008 Paris. Tél : 40.06.64.00.

GROUPE SUEZ

Information SICAV

Ouverture au public de la SICAV "AMPLIA" : 24 octobre 1991

Le Crédit Agricole complète sa gamme de SICAV Court Terme en proposant une nouvelle SICAV monétaire, AMPLIA, plus particulièrement destinée aux personnes morales.

AMPLIA pourra investir jusqu'à 25 % de son actif en obligations ou titres de créances négociables émis par un établissement de crédit et notés par une agence de notation agréée.

AMPLIA est une SICAV de capitalisation.

La gestion a pour objectif d'obtenir une évolution de la valeur liquidative la plus régulière possible et la plus proche des taux à court terme.

Il n'est perçu ni commission de souscription, ni commission de rachat.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous auprès de votre agence du Crédit Agricole.

CA SEGESPAR

© NEBRA FRANCE

LUCIA

FONDE EN 1904

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Christian PELLERIN, a examiné les comptes de LUCIA arrêtés au 30 juin 1991.

Le résultat social de la période s'élève à 57,6 millions de francs contre 51,4 millions de francs pour la même période de l'année précédente.

Le résultat consolidé pour sa part s'élève à 36,6 millions de francs contre un résultat négatif de 19 millions de francs au 30 juin 1990.

Compte tenu des opérations intervenues en début du second semestre, le résultat consolidé pour l'ensemble de l'exercice 1991 sera en progression par rapport à l'exercice précédent.

DAMART

Le chiffre d'affaires H.T. du groupe, au 30 juin 1991, s'est élevé à 2,02 milliards de francs contre 1,38 milliard au 30 juin 1990. La comparaison n'est pas significative par suite de l'élargissement du périmètre de consolidation aux sociétés Simu, Vernier-Laurent et Brevidex, ainsi qu'aux sociétés des branches d'activités Valero et Devianne. A périmètre constant, la progression est de 1,7 % environ.

L'activité traditionnelle en France a été bonne, alors qu'à l'étranger la situation reste difficile, en particulier, en Espagne, où les rendements commerciaux ont été inférieurs aux prévisions.

Pour Somfy, malgré la conjoncture peu brillante dans le bâtiment et l'incidence de la guerre du Golfe dans les pays du sud de l'Europe, les ventes ont connu un rythme soutenu.

Parmi les nouvelles sociétés consolidées, le groupe Valero, qui a fait l'objet d'importantes mesures de restructuration l'année dernière, a enregistré un chiffre d'affaires satisfaisant notamment dans le secteur de la grande distribution.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 123 MF contre 8,6 MF à fin juin 1990. Le résultat courant avant impôt fait apparaître un bénéfice de 72,4 MF contre une perte de 2,1 MF ; il est influencé par les bons résultats de Damart France et de Somfy ainsi que par la contribution, supérieure au coût de leur financement, des sociétés nouvellement acquises.

Le bénéfice net consolidé, calculé avant impôt et participation mais après amortissement des écarts d'acquisition, s'établit à 32,4 MF contre 12,4 MF, soit 11,6 MF pour la part du groupe. Cette amélioration, qui n'est pas en ligne avec le résultat d'exploitation, reprend la perte nette de l'Espagne pour 56,5 MF contre 74,8 MF au 30 juin 1990.

Les résultats du groupe, qui devraient être en progression pour 1991, subiront, encore cette année, le poids de la situation difficile en Espagne. Dans ce pays, une diminution importante des pertes n'est pas attendue avant 1992.

bail investissement

STRATÉGIE : RENDEMENT ET ARBITRAGE

Le Conseil d'Administration de BAIL INVESTISSEMENT, qui constitue avec les SCPI SELECTINVEST le pôle pierre d'ISM SA, s'est réuni le 16 octobre 1991. Comme l'a souligné le Président Michel Hemar, BAIL INVESTISSEMENT est maintenant soumise à la nouvelle fiscalité des SICOMI et oriente son activité vers le métier d'investisseur immobilier ouvert sur l'arbitrage de son patrimoine afin de valoriser et de mieux rentabiliser ses actifs.

Bien entendu BAIL INVESTISSEMENT conserve son statut d'établissement de crédit qui lui permet de céder sans frais ses immeubles par voie de crédit-bail et, à titre provisoire, son statut de SICOMI.

Les engagements nouveaux sont maintenant orientés sur des immeubles qui, bien que rentés à taux élevé, pourront rapidement acquérir de la plus-value. C'est ainsi que les quelque 200 millions de francs nouvellement engagés portent pour plus de la moitié sur des opérations implantées en Angleterre.

L'exercice 1991 sera sans doute peu différent des précédents, les opérations de cession restant peu nombreuses du fait de la conjoncture. Les mises en exploitation – près de 592 millions de francs – provenant des engagements pris en 1990 représentent un volume particulièrement élevé qui a pour effet d'alourdir comptablement le compte de résultats par le jeu de l'importante première dotation aux comptes d'amortissement.

Les fonds propres de la société – 1,352 million de francs qui prennent en compte la dotation d'amortissement des immeubles loués en location simple – sont pleinement affectés au financement des actifs en crédit-bail en raison de leur caractère désormais temporaire, conformément à la décision prise en 1990. Les produits de location simple qui seront complétés par les plus-values tirées des cessions permettront de faire face aux charges financières des emprunts.

Ainsi, BAIL INVESTISSEMENT devrait distribuer au moins 85 % de son résultat imposable et verser un dividende, au titre de l'exercice en cours, d'un montant au moins égal à celui de l'an dernier et comprenant un très faible avoir fiscal.

Groupe ISM SA

226 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS d'entreprise. *Le Monde* est le premier quotidien d'informations générales des cadres supérieurs d'entreprise. (IPSOS 91)

SODEXHO

RESTAURATION ET SERVICES

Pierre BELLON, Président de SODEXHO, informe ses actionnaires de sa position vis-à-vis de la proposition d'OPA du groupe ACCOR par sa filiale COBEFIN sur les WAGONS-LITS.

Il regrette qu'une transparence de l'actionnariat des WAGONS-LITS n'ait pu être assurée depuis juin 1990.

Il estime que l'OPA est une proposition positive qui met fin à une situation confuse, mais qu'il ne peut pas être d'accord sur le prix proposé de 8 650 BEF par action car il le trouve très insuffisant. Il en expliquera les motifs auprès des autorités compétentes.

Il va continuer l'action qu'il a menée jusqu'à ce jour pour faire valoriser aux mieux les actifs de CIWLT et défendre les intérêts de ses actionnaires.

Par ailleurs, Pierre BELLON confirme qu'au cours de l'exercice clos le 31 août 1991 le chiffre d'affaires consolidé de SODEXHO atteint 8 850 000 000 francs, ce qui représente une croissance de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat provisoire consolidé net part du groupe de l'exercice 1990/1991 s'élève à 190 000 000 francs, en progression de plus de 25 %. Ce montant s'entend après la prise en compte des mesures décidées par SODEXHO pour supprimer tout risque futur sur la participation dans les WAGONS-LITS.

Pierre BELLON précise que les perspectives de l'année en cours sont favorables ; il les commentera lors d'une conférence de presse, le 5 novembre 1991.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SODEXHO SUR MINITEL 3616 - CLIFF

BOUYGUES

Réuni le 22 Octobre 1991, sous la présidence de Martin BOUYGUES, le Conseil d'Administration a examiné la situation du Groupe BOUYGUES au 30 Juin 1991 et les perspectives pour l'année en cours.

PROGRESSION DE L'ACTIVITE DU 1er SEMESTRE 1991 : + 14%

Millions de Francs	1er semestre 1991	1er semestre 1990	91/90
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	29 970	26 183	+ 14%
France	21 111	20 232	+ 4%
International	8 859	5 951	+ 49%
BENEFICE NET CONSOLIDE (Part du Groupe)	104	102	+ 2%

Durant le premier semestre 1991, le Groupe BOUYGUES, dans un environnement difficile en France mais plus favorable à l'International, a poursuivi sa croissance.

Comme chaque année les résultats consolidés du premier semestre sont influencés par le caractère saisonnier de certaines activités du Groupe.

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 1991 comprend pour la première fois, à hauteur de 1,4 milliard de F, celui des sociétés LOSINGER et VSL, acquises fin 1990. A périmètre comparable, la progression du chiffre d'affaires total est de 9% et celle du chiffre d'affaires international est de 25%.

PERSPECTIVES 1991

CHIFFRE D'AFFAIRES Milliards de Francs	1991 prévision	1990	91/90
Bâtiment Travaux Publics	20.7	17.6	+ 18%
Routes	22.0	20.8	+ 6%
Immobilier	6,5	6,8	- 5%
Diversification	12,5	11,5	+ 9%
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	61,7	56.7	+ 9%
dont International	17,5	13,3	+ 32%

Le chiffre d'affaires consolidé prévisionnel pour l'année 1991 s'élève à 61,7 Milliards de F, dont 17,5 Milliards de F, à l'International réalisé principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient.

Ces chiffres ne comprennent pas l'activité de TF1 et de SAUR consolidées par mise en équivalence. Ces sociétés devraient réaliser au total un chiffre d'affaires de 13,1 Milliards de F contre 10,2 Milliards de F en 1990.

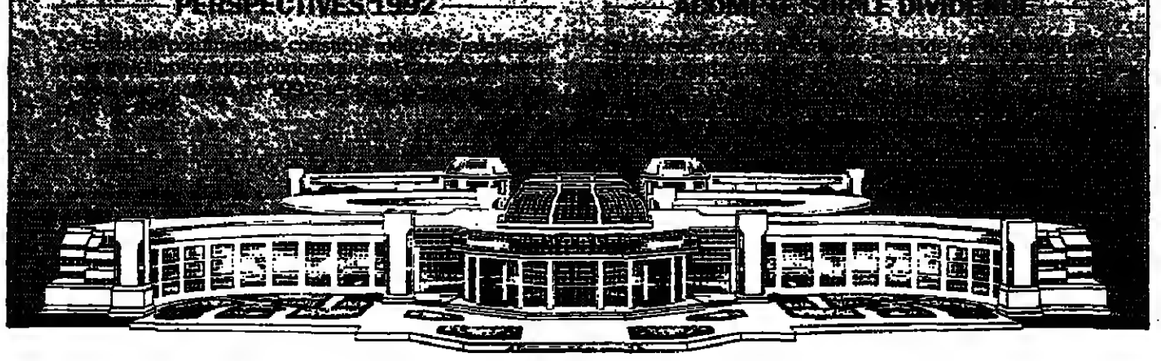

35 000 DÉCIDEURS FINANCIERS lisent *le Monde*. *Le Monde* est leur premier quotidien d'informations générales. (IPSOS 91)

22,3 % DES CADRES SUPÉRIEURS (594 000) lisent *le Monde*. *Le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs. (IPSOS 91)

هكذا من الإصل

REPRODUCTION INTERDITE

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Avec la fusion de Minerve et Air Outre-Mer

Le Club Méditerranée maintient sa position dans les compagnies aériennes

Les compagnies aériennes Minerve et Air Outre-Mer fusionneront d'ici à la fin de l'année. Ainsi en ont décidé les actionnaires de ces transporteurs, parmi lesquels figurent en bonne place le Club Méditerranée et le Crédit lyonnais. Cette rationalisation sauve la mise du Club, qui voyait avec effroi les pertes se multiplier chez ses filiales aériennes Minerve et Air Liberté, au moment où ses villages de vacances sont moins fréquentés pour cause de crise.

Quand, en 1990, l'entreprise que dirige M. Gilbert Trigano prend successivement le contrôle des compagnies charters Air Liberté (groupe Aquarius) et Minerve, la voie semble toute tracée : ce faisant, le Club va permettre de constituer la compagnie privée – légèrement concurrente d'Air France dont il rêve depuis longtemps et que Bruxelles appelle de ses vœux. Dans la foulée, le ministre en charge des transports libéralise le ciel français et attribue aux compagnies du Club treize lignes internationales et la ligne Orly-Nice.

La direction de Minerve commet alors une faute lourde de conséquences. A un moment où la guerre du Golfe fait encore sentir ses effets, elle lance un service haut de gamme Orly-Nice aux prix d'Air Inter, qui riposte par une desserte horaire. Alors qu'il lui faudrait, pour équilibrer, réaliser un coefficient de remplissage de ses avions de 67 %, elle n'y parvient pas et accumule les déficits.

Il est très vite exclu de déposer le bilan de l'une ou l'autre des compagnies, que l'on renonce à fusionner ; cela aurait été le deuxième échec du Club dans l'aérien après la malheureuse tentative d'Aérotour au début des années 80, et les observateurs auraient conclu que le Club est «insupportable», puisqu'il n'a pu concrétiser ses rapprochements ni avec les Wagons-Lits ni avec Nouvelles Frontières. Enfin, la Commission de Bruxelles aurait exigé qu'un autre transporteur, y compris étranger, vienne concurrencer Air France à la place de Minerve-Air Liberté.

Pas question non plus pour le Club de participer à l'augmentation de capital de 300 ou 400 millions de francs requise pour tirer d'affaire les deux entreprises. On a donc élaboré la solution suivante : le Club ne suit pas les deux augmentations de capital et tombe endessous de 20 % des actions, ce qui l'autorise à ne pas compter les pertes de ses filiales dans ses résultats. Le Crédit lyonnais, qui a bien du souci avec Air Outre-Mer, propriété de Saga *via* sa filiale Altus Finance, fusionne celle-ci avec Minerve.

Le Club s'en sort mal joué : il conserve un pied dans l'aérien et dispose d'une alternative à Air France, tout en évitant de charger ses comptes par des déficits que le Lyonnais prendra, peu ou prou, à sa charge.

ALAIN FAUJAS

AGRICULTURE

Après les déclarations de M. Mitterrand

M. Lacombe (FNSEA) réclame «un plan cohérent et concret»

«Le président de la République prend des engagements qui vont dans le bon sens», a indiqué dans un communiqué, jeudi 24 octobre, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) après avoir pris connaissance des propos de M. Mitterrand dans *le Journal du Centre* (*le Monde* du 25 octobre). M. Raymond Lacombe, président de cette fédération, qui avait été reçu le 22 octobre par le président de la République *«à la demande de ce dernier»*, ajoute que les mesures annoncées par le chef de l'Etat sont *«le résultat tangible de la pression syndicale exercée sur les pouvoirs publics à tous les échelons du syndicalisme. Mais le plus important reste à faire : traduire rapidement dans un plan cohérent et concret les ouvertures et les orientations dégagées»*.

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), de son côté, *«prend acte des mesures annoncées»*, mais ajoute : *«Encore faut-il que ce qui pourra être construit au plan national ne soit pas détruit ou remis en cause dans le cadre des négociations européennes et internationales actuelles.»* M. Philippe Mangin, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), nous a déclaré : *« Les propos de M. Mitterrand vont dans le droit-fil de nos revendications. On constate enfin une volonté clairement affirmée, et au plus haut niveau, de se mettre au travail pour déboucher sur des décisions concrètes et rapides. Je donne un avis très favorable après les engagements du président... même si nous ne devons pas relâcher notre vigilance...»*

Condamnation d'un responsable agricole auvergnat

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Le secrétaire général de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Puy-de-Dôme, M. Michel Thouly, quarante-cinq ans, a été condamné jeudi 24 octobre à quinze jours de prison avec sursis (cette peine étant assortie de cinq ans de mise à l'épreuve) par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Il avait défoncé, le 21 octobre, au volant de son tracteur, le portail d'entrée de l'hôtel des impôts de Thiers, lors d'une manifestation d'agriculteurs dont il a assuré toute la responsabilité. Les responsables de la FDSEA et du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) ont annoncé que les deux organisations se réuniraient lundi *«pour déterminer de nouveaux modes d'action tenant compte des assurances apportées le jour même par le président de la République dans une interview donnée au quotidien nivernais* Le Journal du Centre». Tout en assurant M. Thouly de leur total soutien, ils ont incité les agriculteurs à ne plus commettre de *«débordements»* risquant d'être fortement préjudiciables à leur mouvement.

J.-P. R.

ÉTRANGER

Le règlement du contentieux franco-iranien

Suite de la première page.

«La normalisation est un autre problème. Cela ne dépend pas d'un texte» a ajouté M. Roland Dumas. Pour leur part, les Iraniens apprécieraient, semble-t-il, que cette cérémonie officielle ait lieu lors de la visite prévue de M. Mitterrand en Iran, qui doit marquer la réconciliation définitive et qui, selon M. Dumas, *«est toujours fixée dans le principe»*, mais dont *«la date n'est pas encore retenue»*.

Bien que les autorités françaises, embarrassées par l'affaire Chapour Bakhtiar et la répercussion politique internationale de la réconciliation avec l'Iran – M. Mitterrand serait le premier chef d'Etat occidental à se rendre à Téhéran, – s'en défendent, le règlement du contentieux financier est étroitement lié au processus de normalisation. Depuis plusieurs années, le gouvernement iranien en a fait le préalable indispensable à toute réconciliation.

Pour «solde de tous comptes»

Le «contentieux» a en effet deux implications majeures : l'une financière, l'autre politique. Le règlement financier, dont les détails sont arrêtés depuis le mois de juillet, entraînera le versement par la France à l'Iran, pour «solde de tous comptes» d'une somme très importante : 1,2 milliard de dollars environ, soit, au cours actuel, près de 7 milliards de francs. Une aide appréciable pour l'Iran, à court de ressources pour financer son programme de reconstruction, et qui cherche désespérément depuis deux ans des crédits internationaux.

Sur le plan politique, les conséquences du règlement ne sont pas moindres. Il s'agit en effet de savoir si l'Iran gardera ou non un droit d'accès aux fournitures d'uranium enrichi, produit dans l'usine Georges Besse de Tricastin. Dans un contexte de méfiance internationale accrue vis-à-vis des dangers de prolifération nucléaire, dont les découvertes faites en Irak ont souligné l'importance, ce «détail» n'en est pas un. Il a même été à l'origine de l'échec des «ultimes négociations» annoncées en juillet lors de la visite à Paris du ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati.

Droit d'accès à l'uranium enrichi

Contrairement aux engagements pris auparavant, les Iraniens avaient en effet, à la dernière minute, insisté pour conserver et exercer ces droits, et surtout pour le dire. Une condition inacceptable pour le gouvernement français, qui, coincé juridiquement, n'en souhaite pas moins dans ce domaine préserver au maximum les apparences. En effet, l'Iran a sur ce point un dossier juridiquement imparable. En vertu des accords conclus en 1975, et qui sont à l'origine du contentieux, l'Iran détient indirectement 10 % d'Eurodif, le consortium européen qui exploite l'usine d'uranium enrichi. En contrepartie du prêt de 1 milliard de dollars consenti par le gouvernement du Chah à la France, l'Iran avait obtenu de détenir 40 % du capital de la société Sofidif, elle-même actionnaire d'Eurodif à hauteur de 25 %.

Cette participation lui donne un droit d'accès à 10 % de l'uranium enrichi produit. Ce droit d'accès ne signifie pas cependant que l'Iran, qui ne possède pas de centrale nucléaire civile capable d'utiliser ces matières fissiles, puisse enlever demain de l'uranium. Pour ce faire, il lui faudrait renégocier un contrat en bonne et due forme, le précédent étant arrivé à échéance.

Au cours des négociations, les Français, qui à l'origine souhaitaient obtenir que l'Iran se retire d'Eurodif, ont, semble-t-il, renoncé à obtenir un accord sur ce point, se contentant d'une assurance que la République islamique renoncerait de fait, sinon en droit, à exercer ses prérogatives et se montrerait discrète sur ce «détail», suivi par ailleurs de fort près par les Américains, irrités des retrouvailles franco-iraniennes.

Il semblerait que Téhéran ait finalement accepté ces dernières conditions, ce qui devrait permettre un accord sur les modalités de règlement du contentieux. Reste à signer le texte définitif. Ce n'est pas encore fait. La date et surtout le lieu de la cérémonie de signature seraient les ultimes détails en suspens. Mais ce ne serait pas la première fois qu'un ultime détail viendrait compromettre l'issue de ce conflit vieux de douze ans...

VÉRONIQUE MAURUS

Nouvelle chute des commandes de biens durables aux Etats-Unis

Les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines ont chuté de 3,2 % en septembre par rapport au mois précédent, a annoncé le département du commerce jeudi 24 octobre. En août, la diminution avait atteint 4,1 %. Ces commandes, qui portent sur des biens dont la durée de vie est supérieure à trois ans, se situaient le mois dernier à 3,9 % au-dessous de leur niveau de septembre 1990.

Le recul prononcé des commandes de biens durables en août et septembre tend à révéler un essoufflement des industries, seul secteur dynamique de l'économie jusqu'en juillet. En septembre, cependant, une large fraction de la baisse s'explique par l'évolution défavorable des commandes d'équipements de transport (-13,9 %). – *(AFP.)*

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE INTERNATIONAL – auteur, chercheur commerce international, investissements internationaux dans PD, PUD, NPI, fiscalité, docteur en droit, études gestion. Expérience à Paris, Londres, Lima. Langues : anglais, français, espagnol, portugais, arabe. Voyages Europe, Amériques, Afrique, Moyen-Orient. PROPOSE : collaboration. (Section BCO/HP 2058).

ASSISTANTE DIRECTION – 50 ans. Grande expérience collaboration haut niveau. Très bonne connaissance questions administratives et sociales. PROPOSE : ses compétences pour seconder président ou DG sur Paris banlieue Ouest. (Section BCO/HP 2059).

INSPECTEUR D'ASSURANCES – H. 44 ans. Grande expérience acquise comme inspecteur IARD, production et règlements, connaissance produits et marchés règlements importants, création de réseaux, formation, animation agents généraux, courtiers. RECHERCHE : poste identique au nord de la Loire. (Section BCO/MS 2060).

RESPONSABLE VENTES EXPORT – Français, origine asiatique, 57 ans. Ingénieur textile – anglais, vietnamien, cambodgien, chinois – 20 ans expérience commerce international, prod. luxe (prêt-à-porter, etc.), biens équipement, bien introduit milieux indust. et commerçants asiatiques, goût du risque, rompu négociation. OFFRE : compétences à PME-PMI pour créer, développer activités commerciales on industrielles avec Extrême-Orient (déplacements acceptés et missions acceptées). (Section BCO/JCB 2061).

ATTACHÉE DE DIRECTION – 43 ans. Connaissance traitement texte, 15 ans sérieuses références : presse, ministère de la culture, audiovisuel, théâtre. Excellente présentation, sens relationnel, contacts haut niveau, intégration rapide, disponibilité. PROPOSE : sa collaboration à PDG ou gère un service administratif avec actions communications et publicitaires. (Section BCO/HP 2062).

3. H. 30 ans – Bac + 4 droit économie, DUT informatique, formation en contrôle de gestion, expérience d'attaché de direction, sérieux, motivé, rigoureux. ETUDIE : toute proposition. (Section BCO/HP 2063).

ANPE 1
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme 28 ans, diplômée de l'ICH (conservatoire national des arts et métiers – section construction urbanisme), rech. emploi stable. Tél. 43-63-44-58, libre de suite.

Off. marine expert transp. et form. angl. gest. pil. sér. réf. ch. sit. outre-mer, Antil., etc. Bergen, 31230 Cousilles.

Documentaliste, dipl. INTD, aut. d'ouvr. techn., free-lance, équ. Mac, assure document., concept., rédact., m. en p., sér. références. Ecr. sous nº 6072 LE MONDE PUBLICITÉ 16-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75502 Paris Cedex 15.

UK BUSINESS GRADUATE 2 e. agent de change européen, cherch. travail Paris et RP. Conn. français limitées. Tél. : 47-39-14-57.

EX. FONCTNE, DGI, haut niveau, traite tous dossiers fiscaux – 45-39-99-96.

F. 39 ans, cherche poste comptable it. informatique. Tél. : 49-38-98-71.

Off. marine, expert transp. et form. angl., gest., pil. sér., réf., ch. sit. outremer, Antil., etc. Bergen, 31230 Cousille.

automobiles
ventes

de 5 à 7 CV

A vendre R5 TC NRJ, 5 portes, 1987, 70 000 km, bon état, prix Argus. Tél. : 42-45-57-14 après 17 heures jeudi et vendredi.

Cause décès, Vds Renault Supercinq, Autom, Sage, 5 ptes, Fév, 1990, 4 200 km, gris métal, vitres élect. teintées, fermeture antib., ferm. ptes élect. P. 49 000 F. M. J.F. Minder. Tél. dom. : 80-14-14-88. Bur. : 46-34-37-29.

plus de 16 CV

Particulier vend FERRARI 348 TB Av. 91, 1re main, 6 500 km. Dom. : 46-02-19-47. Bur. : 40-85-84-59.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
ILE SAINT-LOUIS
Ds pte cour XVIIe. Soleil, charme donnant sur arbres, env. 150 m². Entr. gd living + 3/4 chambres, cuis. à aménager, 3e ét. ss asc. Trav. à prévoir. Tél. : 46-22-03-80. 43-59-68-04.

5e arrdt
RARE
Près Maubert, neuf, jamais habité, anc. imm. XVIIe réhabilité. Appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22

6e arrdt
PRIX INTÉRESSANT
Mo DUROC
Pierre de t. tt ch. 3e ét., liv. dble 52 m², 4 chbres, hall, entrée, cuis., office, 2 bains, 2 w.-c., 195 m² + service. Plafond haut avec moulure. 5, bd du MONTPARNASSE. Samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

14e arrdt
20 000 F le m²
Mo PLAISANCE. Imm. récent tt cft, 2 p., cuis., bains, entrée, calme. 3, r. des SUISSES. Samedi, dimanche 14 h à 17 h.

16e arrdt
TROCADÉRO 190 m²
3 récept. 3 chbres, park. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

17e arrdt
PCNE MERIDIEN
130 m², récept. 45 m² + 2 chbres. 3 800 000 F. 46-22-03-80, 43-59-68-04.

Province
DEAUVILLE
Dans IMMEUBLE résidence, part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² hab., 19 m² terr. prix. Paris, cave, park. Etat impecc. 43-59-59-74 matin.

LYON. 105 m²
5 mn. St-Jean Presqu'île métro, bus, vue panoram. except. Résid. stand. très calme, gd parc. Dble living + 3 chbres + belc. 10 m². Garage, park., cave. Agences s'abstenir. soir. (16) 78-36-71-27.

ANNECY
A vendre, appt type F3, 63 m² + terrasse + 10 m² de balcon, séj. et cuis. ouvrant s/terrasse, 2 chb., wc, s.d.b. + cave. Parfait état, dans petite copropriété. Quartier calme et résidentiel. Vue dégagée sur la ville. PX 750 000 F (faibles charges) T. sp. 21 h au (16) 50-66-38-12

appartements achats

CABINET KESSLER
79, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Evaluation grat. sur demande. 46-22-03-80 43-59-68-04

locations non meublées demandes

Région parisienne
Part. ch. gd studio ou 2 p. dans le 62, Boulogne, Levallois et prox. ou Montreuil, 3 000 F maxi ch. comp. T. 40-74-77-33 (HB) Brigitte.

locations meublées demandes

Paris
URGENT. Perdc. cherche à louer dans Paris CHAMBRE AVEC DOUCHE (meublée ou non). Loyer mens. : 1 500 F c.c. Tél. 43-38-78-14 (répd.). Ts les jours.

propriétés

A VENDRE
A 40 km Euro Disney 86 km de Paris Carrefour européen Entre Villiers-Cotterets et Soissons.
Superbe propriété sur 17 000 m² : paysagé, vallonné, vue imprenable. Maison 100 m² habitable + dépendances en pierre de pays, 200 m² aménageables, en parfait état. Idéal particulier. Complexe hôtelier. Maison de retraite.
Prix justifié : 2 650 000 F Tél. bur. : 47-23-55-18. domicile : 47-34-33-04.

pavillons

PARTICULIER vend PAVILLON OZOIR-LA-FERRIÈRE (77) F. 4. Cuisine aménagée, séjour, salle à manger, 2 chambres, W.-C., salle de bains. CHEMINÉE, GARAGE, JARDIN Prix : 720 000 F. Tél. : 60-02-82-46.

bureaux

Locations
PRÈS GARE DE GARCHES
à louer 2 à 4 bureaux dans cadre de verdure. Tél. : 47-41-94-41.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-68-17-60.

L'AGENDA

Antiquités
GALERIE F. FHAL ACHÈTE TABLEAUX OBJETS D'ART BIBLIOTHÈQUES PART. SUCCESSION
Déplacmts Paris Province
TÉL. : 42-61-32-74
23, r. de Lille, Paris 7e
ESTIMAT. GRATUITE

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas Cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT-ECHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, Ch.-d'Anton, magasin à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre gd choix.

Cours
Hérault, école différente à partir de la 6e. Effectif réduit. (16) 67-85-35-15/57-23-26-01 Méthode pédag. différente.

MATH niv. 3e à Bac E par prof. expér. Eté, stages scolaire. Paris-Est. 46-36-80-09.

Gymnastique à domicile par profess. diplômé d'Etat de culture physique. Bonne expérience. Travail sérieux. Tél. : 42-39-04-83 répondeur.

Piano
Le choix d'un piano d'occasion se fait chez une spécialiste, avec une garantie. 10, rue Vivienne. 42-60-06-39. Gdes marques exclusivement.

A vendre piano Pleyel 1903, cadre métallique, cordes croisées, bon état. 7 000 F. T. dom. : 43-06-49-61, bur. : 46-62-74-68.

Jeune fille au pair
Suisse
Couple suisse avec fillette de 6 mois cherche fille au pair
Possibilité d'apprendre l'allemand. Pour plus d'informations, écrire à l'adresse suivante : Mme M. Wüest Steinweg 41 CH-4142 Münchenstein.

Vacances
Tourisme
Loisirs
SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortablement rénovée, chbres 2 pers. avec s. de bns, w.-c. Ambience conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi, tables d'hôtes. Cuisine majorée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 400 F à 2 950 F/pers./sem. Rens. et réserv. : (16) 61-38-12-51. Le Crêt-l'Agneau, La Longeville, 25650 Montbenoît.

ASSOCIATIONS

Sessions et stages

COURS D'ARABE
Te niv. journée, soir, samedi, cours enfants mercredi. Nouveau : Calligraphie INSC : AFAC 42-72-20-88

LE PRECEPTORAT-TUTORAT
Du primaire à la 3e
A DOMICILE PARIS-BANLIEUE
Le suivi des devoirs et des leçons de vos enfants.
Renseignements : OPTIMUM 47-42-26-11 / 40-12-63-12

STAGE DE RELAXATION
Training autogène Schultz du 18 au 22 nov. à Paris
Association de Relaxation 1, r. Nicolas-Houël, Paris-5e 43-36-68-02 – Dec./dem.

« Aide scolaire »
Précepteurat-tutorat
Du primaire à la 3e
A domicile Paris-banlieue
Le suivi des devoirs et des leçons de vos enfants
Renseignements
OPTIMUM
47-42-26-11/40-12-63-12

● Prix de la ligne 49 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque établi à l'ordre du *Monde* Publicité, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde* Publicité, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75502 Paris Cedex 15.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

MARCHÉS FINANCIERS

Bien implanté sur le marché allemand

Alcatel Câble devrait prendre le contrôle d'AEG Kabel

Le groupe Alcatel Alsthom a annoncé, jeudi 24 octobre, que sa filiale Alcatel Câble allait prendre le contrôle d'AEG Kabel, la division câble dn groupe allemand Daimler-Benz. Le protocole d'accord signé entre les deux sociétés prévoit une prise de participation majoritaire du groupe françois dans AEG Kabel, ce qui permettrait à Alcatel de déteoir cotre 20 % et 25 % dn marché allemand du câble, derrière le groupe Siemens.

Sous réserve de l'approbation des conseils de surveillaoce des deux sociétés et de l'Office allemand des cartels, cette nouvelle acquisition du groupe Alcetel Câble devrait concerner le contrôle des activités de télécommunication et d'énergie, ainsi que celles des câbles dénudés et isolés d'AEG Kabel, à l'exclusion donc de ses activités de pré-câblage de voiture. Le périmètre de l'accord porterait ainsi sur un secteur dans lequel AEG emploie près de 5 300 personnes réparties dans trois établissements et cinq filiales, pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de deutschemarks en 1990 (5,78 milliards de francs). Si les deux sociétés doivent continuer à fonctionner séparément, svec leur direction et leurs produits propres, elles *«profiteront des synergies existant entre elles ainsi que dans l'ensemble du secteur câble d'Alcatel*, précise-t-on ao siège du groupe français, *notamment dans les domaines de la recherche et développement, de la fobricotion et des ochats, dans le but de renforcer et d'accroître leur compétitivité au sein de la Communouté européenne»*.

Avee un chiffre d'affaires de 24,8 milliards de francs en 1990, Alcatel Câble poursuit par ce nouvel accord sa stratégie de croissaoce externe. Déjà présent en Allemagne à travers sa filiale Alcatel Kebelmetal, le numéro nn mondial du câble a déjà consolidé à trois reprises cette année son implantation outre-Rhin, en rachetant successivement les sociétés Vacha Kabel (ex-RDA), Lacroix et Kress et enfin Ehlers. Le contrôle d'AEG Kabel pourrait donc ejouter un atout de taille au groupe français et lui permettre d'être à la hauteur des besoins croissants en câbles de l'ex-RDA.

O. P.

Près de 3,8 milliards de francs réclamés à M. Asil Nadir

Les administrateurs de Polly Peck engagent des poursuites judiciaires

Les administrateurs du conglomérat britannique en faillite Polly Peck International (PPI) ont lancé mercredi 23 octobre des poursuites judiciaires contre son président, M. Asil Nadir, et six autres parties, dont la banque centrale de la République turque de Chypre du Nord (RTCN), en leur réclamaot un montant cumulé de plus de 1 milliard de livres (10 milliards de francs) de dommages. Le cabinet comptsble Touche Ross et les autres administrateurs de PPI oot également obtenu le gel des biens de cinq des sept parties poursuivies, dont les sctifs britanniques de la banque centrale de RTCN.

Les administrateurs demandent 378 millions de livres de dommages à M. Nadir pour abus de confiance, faux, infractloo à ses devoirs de directeur de société, tentative de détournement de fonds et malfaisance. Ils réclament également 73 millioos de livres à sa mère, Mme Safiye Nadir, qu'ils accusent de complicité dans les fraudes reprochées à son fils. Jusqu'à présent, les admioistrateurs avaient teoté de coopérer avec M. Nadir pour redresser PPI et lui avaient laissé son titre de président du groupe. Cette volteface des administrateurs est intervenue au lendemain des cinquante-huit inculpations de M. Nadir pour vol, notifiées par la justice britannique (*le Monde* du 24 octobre).

Executive Life : le commissaire californien préfère... les assureurs américains

La commissaire aux eassurances de Californie, M. John Garamendi, e'est prononcé, jeudi 24 octobre, en faveur du groupament américain d'assureurs National Organisation of Life & Health Guaranty Associetiona (NOLHGA), eu détriment notemment dae français Altue (groupe Crédit lyonnais) et Mutuella assurance artisanale de France (MAAF), ainsi que de six autres candidats pour la reprise d'Executive Life, compagnie californienne d'assurence-vie en diffieulté, pessée sous le eontrôla des eutorités da Californie en avril dernier (*le Monde* des 16 avril, 9 août et 24 septembre).

M. Garamendi souligne que l'offre de NOLHGA est celle qui indemnise lee assurés au maximum, mais précise que ses recommandations seront assorties d'un certain nombre da conditions event d'être transmieas au juge Kurt Lewin, chargé de superviser lea offres pour la rachat d'Executive Life.

La Cour européenne confirme des amendes contre Atochem, Rhône-Poulenc et Pétrofina

La Cour européenne de justice a confirmé, jeudi 24 octobre à Luxembourg, les amendes prononcées en evril 1986 cootre trois soeiétés chimiques fraoçaises et belge accusées de cartel (Atochem, Rhône-Pouleoc et Pétrofins), co diminuant toutefois de moitié celle infligée au belge Petrofina. Cette firme ne devrs verser que 300 000 écus (2,1 millions de francs) à la CEE, car le tribunal de première instance de la cour de jostice a estimé qoe la société belge avait rejoint le cartel bien après les autres. La Cour a maintenu les sanctions à l'eocootre d'Atochem (1,75 million d'écus, soit 12 millions de fraocs) et Rhône-Poulenc (500 000 écus, soit 3,5 millions de francs).

Les trois sociétés ont fait partie d'un cartel de quinze membres au total, au sein duquel elles se sont entendues secrètement de 1977 à 1983 pour imposer des prix et des quotas de production pour le polypropylène (*le Monde* dn 26 avril 1986). Les accords auraieot été conclus au cours de discrètes réniqns mensuelles dans nn hôtel suisse. A l'exeeption de Stetoil, tous les autres membres sanctionnés (Montepolimeri, ICI, Hoechst, Shell, Hercules, Hüls, DSM, Solvay, BASF, Linz et ANIC) ont fait sppel. Les arrêts devraient être rendus d'ici à la fin de l'année.

Les avoirs de change de la France ont augmenté en septembre

Les evoirs de change de la France ont augmemté de 5,2 milliards de francs en septembre : ils s'établissaient à la fio du mois à 382,3 milliards de francs, s annoncé jeudi 24 octobre le ministère de l'économie et des finances. Il s'agit de la quatrième augmentation mensuelle consécutive de ces réserves, qui ont progressé depuis juin de 43,5 milliards de francs. Les avoirs en or et en éeus sont restés inehangés le mois dernier, les premiers s'établissant à 172,9 milliards de francs, les seconds à 59,1 milliards. En revanche, les réserves en devises ont progressé de 4,7 milliards, atteignant 133,2 milliards.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

NEW-YORK, 24 octobre ⬇

Poursuite de la baisse

Wall Street a continué de céder du terrain jeudi 24 octobre, déprimée par des nouvelles écanomiques décaurageentes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 018,32, en baisse de 24,60 points, nait un repli de 0,81 %. Quelque 179 millions d'actions ani été échangées. Le nombre des titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de plus de deux contre un : 1 069 cantre 504 ; 520 lois ant été échangés.

Le département américain du commerce a annoncé que les commandes de biens durables ant chuté de 3,2 % en septembre aux Etats-Unis, après avoir reculé de 4,1 % en aoOt. Selon les experts, ces derniers signes d'une économie enémique ont accentué lc découragemant dee invastissaurs, qui teblent toujaurs, mslgré tout, aur un assauplissemeni éventuel de la politique de crédit de la Réserve fédérale.

VALEURS	Cours du 23 octobre	Cours du 24 octobre
Alcoa	63	62 1/8
ATT	38 3/8	37 3/4
Boeing	49 1/2	49
Chase Manhattan Bank	19 1/4	18 3/4
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 1/4
Eastman Kodak	46 3/8	45 5/8
Exxon	60 7/8	60 1/2
Ford	27 1/2	27
General Electric	72	71 1/8
General Motors	36 3/8	35 3/4
Goodyear	47	49 1/2
IBM	98 1/2	98 1/8
ITT	56 3/8	55 5/8
Mobil Oil	71 3/8	70 7/8
Pfizer	69 5/8	68 3/4
Schlumberger	69 3/8	68 1/4
Texaco	64 1/2	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	134 1/4	130 5/8
Union Carbide	19 1/2	18 1/2
United Tech.	47 7/8	47 3/4
Westinghouse	16 1/8	16 3/8
Xerox Corp.	61 5/8	61 3/8

LONDRES, 24 octobre ⬇

Vif recul

Les valeure ant vivament beisé jeudi 24 actabre eu Stock Exchenge, accentuent leurs pertes en fin da séance avec l'ouverture dans le rouge de Wall Siraet. A la clôture, l'indice Fnnisle des ceni grandes veleurs a perdu 32,8 poinie, soit un recul de 1,3 %, à 2 528,2.

Le marché a été agité per des spéculations sur la venie de la perilcipetion de 2,8 % du conglamérat Hanson dans Imperial Chemical Industries (ICI), provoquant une ehuté d'ICI, einsi que par des déclarations prêtées au secrétaire d'Etet au Trésor, M. John Meplee, sur l'improbabilité d'une baisse prochaine des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 24 octobre	Cours du 25 octobre
Alcan	1 080	1 100
Bridgestone	1 170	1 190
Canon	1 500	1 490
Fuji Bank	2 820	2 820
Honda Motors	1 660	1 630
Matsushita Electric	1 520	1 520
Mitsubishi Heavy	725	729
Sony Corp.	6 190	6 190
Toyota Motors	1 660	1 570

PARIS, 25 octobre ⬆

Sans conviction

Après un début de journée laborieux, à l'image de la veille, les valeurs françaises ont repris un peu de hauteur pour la dernière séance de la semaine. En retrait de 0,25 % au début des transactions, l'indice CAC redevenait positif au bout d'une heure d'échanges, ce renversement de tendance résultant principalement d'opérations d'arbitrages. A la mi-journée, il s'inscrivait en hausse de 0,26 % dans un marché calme et sans relief. Plus tard, aux alentours de 14 heures, il gagnait 0,23 % à 1 835,83 points.

« On est simplnmeni dans les cours », commentait un opérateur en saulignant que c'était une « vraie » veille de week-end. Selon lui, le nei recul da Wall Street, après la publication de siatisiiques médiocres concernant les commandes de biens durablna, en neite baisse pour le mois de septembre, et les demandes d'allocatians châmaga, en vive hausse pour le mi-octobre, pesait sur le marché parisien, tout comme la faiblasse des autres places.

La morosité des derniers jours ne s'est donc pas totalement dissipée, même si la semaine sociale s'est révélée moins difficile que prévu.

A la hausse, vers 14 heures, on remarquait Ingénica (7,3 % pour 22 000 titres) et Matra (2,2 % pour 14 000 titres, après avoir terminé la séance de jeudi eur un gain de 3,6 %), ainsi que, dans des volumes *moins significatifs*, Sextant Avionique (3,2 %), qui reste parmi les valeurs les plus en recul depuis le début de l'année.

TOKYO, 25 octobre ⬇

Léger retrait

La Bourse de Tokyo a clôturé sans grand changement vendredi, eu terme d'une séance terne. L'indice Nikkei a cédé 42,83 points, soit un retrait de 0,17 %, à 24 906,43 points. Le volume dee transaciane e'est de nauveau contracté, paesani de 430 millions de titres, jeudi, à 320 millions de titres.

Selon les opérateurs, le marché a été privé d'orientation à la veille du week-end, mais les achats d'arbitragistes et la relance des espoirs d'une baisse des taux ant toutefois contribué à amiortir le phénomène.

VALEURS	Cours du 24 octobre	Cours du 25 octobre
Akai	1 080	1 100
Bridgestone	1 170	1 190
Canon	1 500	1 490
Fuji Bank	2 820	2 820
Honda Motors	1 660	1 630
Matsushita Electric	1 520	1 520
Mitsubishi Heavy	725	729
Sony Corp.	6 190	6 190
Toyota Motors	1 660	1 570

FAITS ET RÉSULTATS

o **Le Crédit du Nord vise les deux tiers au moins de la Banque Courtois.** – Pour parvenir à prendre le contrôle de cette banque familiale régionale basée à Toulouse (*le Monde* du 24 octobre), la filiale du groupe Paribas lancera, au plus tard en janvier 1992, une offre publique d'acbet (OPA) sur la totalité des actions de la Banque Courtois détenues dans le public. Sous réserve dc l'accord du Conseil des Bourses de valeurs, le prix proposé serait de l'ordre de 358 francs par ection. Par ailleurs, le Crédit du Nord e obtenu de Courtois SA, holding qui détient 54 % de la banque, qu'elle lui apporte 40 % du capital, *« dans des conditions de prix qui seront définitivement arrêtées en juillet 1992 en fonction d'un audit comptable qui sera effectué avant cette date »*.

o **CIAL : forte remontée du résultat net consolidé semestriel.** – Le Crédit industriel d'Alsece cl de Lorraine (CIAL, groupe CIC) a observé une forte remontée de son résultat net consolidé au premier semestre t991, à 164 millions de franen contre 11 millions sur la même période de 1990. Le produit net bancaire a, pour la première fois, dépassé le milliard de francs. Le président du CIAL, M. Jean Weber, s'est félicité, *jeudi 24 octobre*, de cette *« situation très satisfaisante »*, l'importance du produit net bancaire (en hausse de 11,4 %) faisant du CIAL *« la première banque commerciale de la place »*. Parmi les facteurs explicatifs : la progression des frais généraux a été limitée à 2,8 % contre 4,2 % pour la moyenne du groupe CIC, grâce notamment à une réduction graduelle des effectifs (environ 7 % par an). Le CIAL emploie actuellement environ 2 300 personnes en France et un millier en Suisse et au Luxembourg.

□ **AXA : résultat semestriel en hausse.** – Le groupe privé d'assurances AXA a enregistré au premier semestre 1991 un bénéfice net consolidé (part du groupe) en hausse de 10 % à t,26 milliard de fraues contre t,15 milliard de francs pour la période équivalente de 1990. Sur l'ensemble de l'exercice 1991, le résnltst devrsit cependant s'inscrire en baisse par rapport au chiffre de 1990 (3,35 milliards de francs). Avant rémunération des intérêts minoritaires, le résnltst net est de 1,48 milliard de francs. Le chiffre d'affaires consolidé d'AXA s'élève pour les six premiers mois à 26,t milliards de francs, en hausse de 6 % sur le premier semestre de 1990. Le chiffre d'affaires total du groupe (y compris les mutuelles) ressort à 31,17 milliards de francs, en progression dc 7 % à périmètre comparable par rapport au premier semestre 1990. La part des cotisations d'assurance dans ce résultat s'élève à 26,98 milliards de francs, en hausse de 7,6 %.

□ **Nomura : recul de 67,4 % du bénéfice net semestriel.** – Nomura Securities, premièrc maison de titres japonaise et mondiale, a annoncé le 24 octobre à Tokyo une baisse de 67,4 % de son bénéfice net semestriel par rapport à la même période de l'an dernier à 18,1 milliards de yens (environ 800 millions dc dollars). An terme du premier semestre fiscal 1991 terminé le 30 septembre, son chiffre d'affaires s également reculé de 27,4 % pour atteindre 246 milliards de yens.

□ **Axime (SSII) : progression des ventes révisée à la baisse pour 91/92.** – La société dc services informatiques Axime, issue de la fusion de Segin, Sodinforg et SITB, prévoit une croissance de son chiffre d'affaires global d'environ 5 % pour l'exercice 1991-1992, alors qu'elle tablait sur une croissance de 10 % en juin dernier. Le chiffre d'affaires net prévn pour l'exercice annuel commencé au 1er juillet 1991 de la traisième SSII française est dn 2,26 milliards de francs contre 2,t5 milliards sur l'excreice 1990/t991. Axime a enregistré une perte nette part du groupe (avant amortissement des écarts d'acquisition) de 7,5 millions de francs en 1990-1991. Malgré la révision à la baisse dc la croissance de son chiffre d'affaires, le groupe prévoit toujnure lc retour à l'équilibre pour 1991-1992, qualifié par ses dirigeants d' *« exercice de consolidation après les secousses de la fusion »*.

□ **Lentillen du contact : accord Ciba-Geigy-Insite.** – Ciba Vision, filiale du groupe chimique suisse Ciba-Gcigy, na des principaux producteurs mondiaux de lentilles de contact, a signé avec la firme américaine Insite Vision, à Alameda (Californie), un accord d'un montant de t0 millions de dollars (58 millions de francs) dans lc domaine des produits ophtalmologiques. L'accord porte sur le développemcnt du procédé Durasite, un dispositif qui contient un support liquide renfermant la substance active qui permet sa libération continue dans l'œil pour une durée allant jusqu'à huit heures. Insite, fondée en 1986, se concentre sur la recherche et bénéficie déjà pour l'un de ses procédés d'une pré-approbation des autorités américaines de la santé. Neuf autres préparations sont actuellement en phase de développement. Avec cette «alliance stratégique», qui prévoit également une prise de participation minoritaire dans le capital de la société californienne, le groupe Ciba Vision entend devenir *« un des leaders »* dans ce secteur.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3788	3769	Immob. Hôtelière	817	....
Arnault Associes	290	289	Inserm. Computer	154	153
B.A.C.	130	....	I.P.B.M.	72	73
Bque Vernes	918	819	Loca Investis.	239	....
Boiron (Ly)	330 40	321	Locamic	71 50	71 80
Boisset (Lyon)	237	237	Matra Comm.	100	100
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	850	Molex	168	101
Calberson	400	396	Publ.Filipacchi	385	373 50
Cardif	705	705	Rexel	490	451 80 o
C.E.G.E.P.	144 50	145	Rhone-Alp.Ecr (Ly.)	319	319
C.F.P.I.	287	....	S.H.M.	185	180
C.N.I.M.	937	936	Select Invest (Ly)	101 50	97 40 o
Codexur	284	288	Serbo	370	365
Conforama	765	....	S.M.T. Goupil	130	....
Creeks	186	180 80	Sopra	268	265
Dauphin	398	409 50	TF1	352 50	350 10
Delmas	1215	1250	Thomador H. (Ly)	295	295
Demachy Worms Cie	360	....	Unilog	224	219 20
Devanley	980	....	Viel et Cie	89 80	90
Deville	261	268	Y. St-Laurent Groupe	856	839
Dollfus	139	134 90			
Editions Belfond	245	245			
Europ. Propulsion	255	259 10			
Finacor	133	133			
Frankoparis	120	121 50			
GFF (group.fon.f.)	142	141 10			
Grand Livre	420	432			
Gravograph	186	195			
Groupe Origny	930	930			
Guilmot	980	921 o			
I.C.C.	228 50	228 50			
Idianova	120	117 50			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 octobre 1991
Nombre de contrats : 105 298

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 91	Mars 92	Juin 92
Dernier	106,94	106,90	107,28
Précédent	106,86	106,96	107,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 91	Mars 92	Déc. 91	Mars 92
107	0,52	1,07	0,59	1,16

CAC40 A TERME

Volume : 8 685 (MATIF)

COURS	Octobre	Novembre	Décembre
Dernier	1 833	1 847	1 860
Précédent	1 842	1 856	1 870

CHANGES

Dollar : 5,8000 F ⬆

Vendredi 25 octobre, le dollar se stabilisait sur le marché des chsnges en Europe, soite à la publication des dernières statistiques américaines. A Paris, le billet vert cotait 5,8000 F au fixing contre 5,7960 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	24 octobre	25 octobre
Dollar (en DM)	1,7027	1,7001
TOKYO	24 octobre	25 octobre
Dollar (en yens)	131,33	131,36

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 octobre) : 8 3/4 – 8 7/8 %
New-York (24 octobre) : 5 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	23 octobre	24 octobre
Valeurs françaises	t19,30	t19,20
Valeurs étrangères	117,10	117,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	488,49	489,30
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 830,36	1 831,61

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	23 octobre	24 octobre
Industrielles	3 040,92	3 816,32

LONDRES (indice « Financial Times »)

	23 octobre	24 octobre
100 valeurs	2 561,18	2 528,30
30 valeurs	1 966,18	1 936,60
Mines d'or	176	173,40
Fonds d'Etat	86,36	86,38

FRANCFORT

	23 octobre	24 octobre
Dax	1 587,89	1 579,01

TOKYO

	24 octobre	25 octobre
Nikkei Dow Jones	24 949,26	24 906,43
Indice général	1 886,63	1 879,63

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7845	5,7875	+ t82	+ t92	+ 372	+ 392	+ t070	+ t130
$ can.	5,1358	5,1408	+ 25	+ 43	+ 75	+ 106	+ 326	+ 401
Yen (100)	4,4059	4,4099	+ 92	+ t03	+ t92	+ 218	+ 692	+ 745
DM	3,4113	3,4145	– 13	+ 2	– 20	+ 2	– 68	– t4
Florin	3,0268	3,0292	– 9	– t	– t4	+ 1	– 50	– t1
FB (100)	t6,5650	16,5880	– 4	+ t	– 6	+ 3	– 18	+ t0
FS	3,8971	3,9005	+ 23	+ 35	+ 43	+ 67	+ 139	+ t9t
L (t 000)	4,5637	4,5679	– 83	– 64	– t57	– 131	– 453	– 395
£	9,3146	9,9252	– 135	– t06	– 253	– 288	– 570	– 440

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16
Yen	6 13/16	6 15/16	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16	5 15/16	6 1/16
DM	8 14/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
Florin	9	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
FB (100)	9	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9 3/16	9 7/16	9 5/16	9 9/16
FS	7 3/4	7 7/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	6 1/4	8 3/8
L (1 000)	10 1/2	t1	10 3/4	t1 1/8	10 3/4	t1 1/8	11 1/8	11 1/2
£	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Franc	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde – RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Vendredi 25 octobre : Roland Darneau, PDG de Moulinex
Lundi 28 octobre : Jean-Claude Seys, Directeur général de la MAAF

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 48

BOURSE DU 25 OCTOBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4100	C.N.E 9%	4100	4100	4100	
880	B.N.P. T.P.	884	881	831	- 0 34
805	Cr.Lyon. T.P.	820	811	828	+ 0 73
1992	Rexnob T.P.	1285	1290	1280	- 0 39
1490	Slumo Poul. T.P.	1500	1500	1500	
1052	Slumo Gofeb T.P.	1033	1050	1050	+ 1 65
889	Thomson T.P.	601		724	+ 1 12
715	ACCOR	710	713	672	- 0 44
880	Air Liquide	675	699	900	+ 0 33
800	Alsthom-Atlantique	698	698	1570	
1620	Ale.Seguros	1510	1510	331	- 1 49
335	A L B F	336	332	2385	- 0 13
2380	Axiom. Prisme	2388	2377	487	+ 0 31
480	AGF Sté Centrale	485 50	489	1077	+ 2 18
985	Aval. Ennery	1054	1047	199	- 0 40
359	Avenir H. Média	199 50	199	903	- 0 22
910	Axa Ipc Cie Méd.	905	900	264 50	- 0 84
235	Axa Midi Ass.	266	265	145	- 9 33
160	Bally	150	150	111 20	- 0 90
111	Bail-Equipem.	117 90	110 60	762	- 0 91
765	Bail Investiss.	769	782	502	
525	Bancaire	502	502	750	- 2 47
765	Bazar H.-V.	769	750	600	- 0 83
010	Beghin-Say	606	601	996	
995	Berger (M)	996	1000	336	
335	Bertrand Faure	335	335	705	+ 0 28
700	Bic	703	700		
980	B.I.P.	980		313	+ 1 13
315	B N P (C)	309 60	313	306	- 0 33
300	B N P (D)	307	305	801	- 0 62
795	Boiture Tech.	806	805	2567	+ 1 26
2470	Bongrain	2595	2635	904	+ 0 37
800	Bon-Marché	501	904	983	- 0 34
580	Bonnyues	585	583		
131	BP France	134		985	- 0 31
960	B S N	968	983	1060	+ 1 34
1040	Canal Plus	1047	1050	290 40	- 0 72
295	Cap Gem S.	282 60	293	2018	+ 0 86
2010	Carrefour	1998	2000	153 50	- 0 13
152	Casino	154	153 40	83 50	- 1 27
96	Casino ADP	94 70	93 90	1480	- 0 57
1540	Castorama D.I.	1500	1480	170 50	- 0 29
170	C.C.F.	171	170	56 50	- 3 42
57	CCMC Ly	58 50	56 60	305	+ 1 16
310	C.D.M.E.	301 50	303	196	- 4 38
183	C.E.G.I.D.	205	206		
183	Cenimest (Hy)	185		420	- 0 47
420	C.E.P. Comm.	422	420	126	+ 0 16
125	Cerus	125 80	125 80	837	- 0 16
630	Cetelem	638	641	305	+ 0 46
300	CF Ivc	303 60	306	303 50	+ 0 20
300	CGI Info.	302 90	303 50	1008	+ 0 60
1010	C G I P	1002	1000	622	- 0 48
625	CGP	626	625	987	+ 0 20
970	Chargeurs S A	985	986	911	+ 0 20
500	C I C A (M)	510	520	281	+ 3 31
270	Ciments franc	272	273 10	789	+ 0 25
765	Clarins	767	786	441 90	+ 1 70
425	Club Méditer	434 50	448	141 60	- 0 28
141	CMB Packa	142	141 60	580	- 0 85
580	Colas	585	581	260	+ 0 81
260	Cpc Entrep.	248	245	1126	- 0 18
1130	Compt Mod.	1127	1125		

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
	Comext S.A.	123	123	123	
270	CPR (Paris Réa.)	270	268 10	273	+ 1 11
1050	Créd. Foncier	1012	1012	1008	- 0 40
530	Cr Lyon.(Cl)	535	533	535	
1160	Crédit Mut.	1170	1170	1165	- 1 28
200	CSEE	220 90	210	210 50	- 2 31
2060	Damart	2195	2200	2190	- 0 23
355	Dassault Aviation	351	360	358	+ 1 42
165	Dassault Electr.	168	165 50	165	- 1 78
1360	Da Dietrich	1360	1360	1360	
127	Dbx P.d.C.Gll	126	130 10	120 50	- 4 37
205	Dbx R.Sud-Est	220	220	217	- 1 36
335	D.M.C.	310	310	306	- 1 29
360	Docks France	357 50	365	358	+ 0 06
525	Dynastion	500	498	498	- 0 40
2380	Easy (Sté)	2371	2386	2401	+ 1 27
736	E.B.F.	735	735		
370	Ecia	377	380	380	+ 0 50
400	Elf Aquitaine	392 50	392 90	394 70	+ 0 56
260	Esp-Elf (Certif.)	258	260	261 50	+ 1 57
395	Essilor	333	330	330	- 0 90
360	EssiLux.(D')	185 10	120	171	+ 1 73
525	Essu	626	624	624	- 0 32
168	Eurafrance	1480	1489	1485	- 0 34
620	Eurocom	672	672	672	
1480	Eurodisneyland	136 50	135	135	- 0 22
685	Euromarché	4300			
138	Europe 1	1018	1019	1010	- 0 88
4380	Eurotunnel	41 85	42 10	42 30	+ 1 05
1000	Evor	1146	1145	1150	+ 0 44
44	Finaxel	128 50	127 10	128 30	- 0 23
1180	Fives Lille	330 20	330	330	- 0 05
128	Fromager. Bel	2440	2480	2520	+ 3 28
330	Gal.Lafayette	1510	1420	1430	- 0 30
2450	G.A.N.	1827	1822	1800	- 1 48
1010	Gascogne (B)	486	470	470	+ 1 09
1840	Gaz et Eaux	1213	1240	1216	+ 0 25
476	Geophysique	775	786	773	- 0 26
1280	Garland Ly	558	570	569	
775	Groupe Cité	488 50	488 80	488 90	
570	GTM-Entrep.	380 10	380 50	380 50	+ 0 11
470	Guyenne-Gas.	1295	1300	1295	- 0 77
395	Hachette	171	171	172 80	+ 1 05
1330	Havas	467 30	463 10	461 40	+ 0 90
185	Hutchinson	1871	1870	1868	+ 8 25
455	Ifil	321			
1900	Imétal	260	263 50	263 90	+ 1 50
320	Immob. Phénix	154	152 80	154 50	+ 0 59
250	Ingénico	74 50	77 90	79 90	+ 7 25
180	Inst. Mérieux	4445	4430	4430	- 0 34
85	Interfood	469	455	450	- 1 96
4440	Internat.	815	815	818	+ 0 49
460	Immobanque	825	821	825	
800	J. Lefebvre	692	692	689	- 0 43
820	Klepierre	752	752	752	
890	Labinal	338 90	335 20	336 50	- 0 66
745	Lafarge	320			
335	Labon	3695	3695	3695	
320	Legrand	2150	2138	2160	+ 0 47
3930	Legrand (DP)				
2130					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
480	Legris Industries	485	478 90	473	+ 1 50
760	Locindus	765	768	760	- 0 89
4240	L.V.M.H.	4137	4175	4203	+ 0 38
525	Lyon.Eaux-Dumez	526	521	529	+ 0 57
132	Majorette Ly	136	138	138	
170	Marc Wendel	312	308	307	- 1 50
535	Metallurgie	520	515	518	- 0 38
71	Metaleurop	71 85	72	72	+ 0 21
123	Métallurgie-In.	51 60	51 50	51	- 0 97
52	Michelin	132 70	132 70	133 30	+ 0 45
120	Midi, Ile Sa	76	70	75 50	- 0 13
70	Midi, Ste Sainte	156 10			
156	Min. Salsig (Min)	87 50	88	88 10	+ 0 57
98	Minière	149	148	146	- 2 01
149	Moulins	1280	1276	1221	- 4 01
1280	Navig. Mixte	95 50	99	100	+ 0 40
100	Nord-Est	280	279 50	278 90	- 0 04
235	Nordon (Hy)	450	450	450	
355	Nouv Galeries	189 60	188	190	+ 0 28
190	Oléger	677	672	683	+ 0 60
885	Orkel	410 50	415	419	+ 0 60
420	Pathos	171 40	171	172	+ 0 35
171	Pechiney Int.	297 50	296	292	- 1 66
300	Pechiney (CP)	420	420	424	+ 0 95
415	Penhoet	1165	1150	1172	+ 0 50
1180	Pernod Ricard	603	599	590	- 0 85
595	Peugeot	257	266	266 50	+ 0 54
285	Pinault	530	529	531	+ 0 19
530	Plastic-Omn.	457	440	462	- 1 08
435	Poliet	859	860	862	+ 0 54
556	Primagaz	825	839	828	+ 0 12
840	Printemps	2501	2500	2501	
2540	Promodès	540	540	540	
550	Radiotechn.	4870	4871	4885	+ 0 31
4890	Redoute (La)	253 10	255	255	+ 0 75
260	Rémy et Acquits	435	435	432	- 0 68
435	R. Poulenc CIP	389 90	380	380	+ 0 03
380	Rubor France	50	56	57 95	+ 3 48
60	Rochette(La)	1011	1310	1900	- 0 01
1850	Roussel Uclaf	3030	3030	3030	
3030	R. Impl.Ly	175	176	175	
178	Sade (Hy)	1640	1640	1630	- 0 61
1640	Sagem	444	441	441 40	- 0 59
440	Saint Gobain	1307	1303	1310	+ 0 23
1320	Saint Louis	1681	1675	1680	- 0 05
1670	Salvepar (Hy)	318			
285	Sanofi	1023	1024	1021	- 0 20
1010	S.A.T.	1462	1500	1500	+ 3 31
1520	Sauf. Chir	235	235	235	
235	Sauqueuse (Ns)	1200	1235	1235	+ 2 92
1180	Schneider	669	666	665	- 0 60
670	SCOA	28 85	28 50	28 80	- 0 17
28	Scor s.a.	565	580	580	- 0 86
575	S.E.B.	1676	1863	1885	+ 0 64
1680	Sefimeg	482	474	475 10	- 1 43
480	Selectibanque	118	117 20	118	+ 1 72
118	Sensent A.	260 10	261 30	258	+ 3 18
240	SFIM	880	870	880	
850					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
240	S.G.E.	242	239	239	- 1 24
685	Sinco	485	480	490	+ 1 03
780	St. Rossignol	788	789	789	+ 0 13
455	Skis	506	506	505	- 0 20
4240	Sligos	460	480	451 50	+ 0 33
455	Société Génl	85 10	83 50	86 90	+ 0 84
132	Sodecto(B)	151	152	152	+ 0 66
151	Sodexho	810	807	820	+ 1 23
800	Sogenal(Ny)	69 50	66	70	+ 0 57
85	Sogeparc	373 10	373 10	375	+ 0 51
370	Sogexa	1294	1290	1283	- 0 68
1230	Sois-Allib.	1315	1299	1313	- 0 15
750	Source Perrier	402	402 90	403	+ 0 25
320	SOPRA	770	780	770	
815	Soverc	380	360	360	
144	SPEF	421	420 50	437 40	+ 0 90
930	Spie-Batignol	776	766	766	- 1 29
525	Stanfor Faconn.	310 50	317	313 50	- 0 95
355	Suez	928	927	930	+ 0 22
345	Synthelabo	150 40	151	150 90	+ 0 33
1040	Thomson CSF	943	943	949	+ 0 64
1270	Total	159 20	159 20	159 20	
1040	- (certif.)	245	249 50	249 50	+ 1 84
265	Trafilerie Fle.	519	514	519	- 2 40
800	U.A.P.	369	349	350 10	- 0 85
2200	U.F.B Locab.	845	837	837	+ 0 20
1150	U.I.C.	570	611	611	+ 0 88
1160	U.I.F.	790	787	787	+ 0 45
146	U.I.S.	673	671	676	- 0 53
225	Unibail	567	565	564	+ 0 78
1320	Valeo	320	319	322 50	- 1 18
345	Vallourec	345	343	341	- 0 57
1080	Via Banque	1060	1060	1060	
1270	Worms et Cie	1285	1270	1270	+ 0 40
540	Zodiac	120	119	119	- 0 83
1270	Elf Gabon	143	143 20	144	+ 0 70
1040	Amer.	122	120	115	- 5 74
265	Amer. Barrick	143	220	220 90	+ 0 36
800	Amer. Express	217 60	210 50	218	+ 0 18
980	A.T.T.	411			
70	Angelo Amer.C.	268 50		800	+ 0 88
1150	Angold	793	800	976	+ 0 31
71	Banco Santander	973	990	88	+ 2 00
265	Bayer	67 85	80	108 50	+ 0 85
800	B.A.S.F.	172 80	107 50	171 40	- 0 81
70	Buffelsfont	2192	2209	2195	+ 0 14
113	Chase Manh.	1180	1165	1186	- 1 27
188	De Beers	70 20	70	99 75	- 0 94
2200	Deutsche Bank	267	270	270	+ 1 12
1150	Dresdner Bank	260	263 20	263 20	+ 1 23
71	Driefontein	17 80	17 55	17 55	- 0 84
265	Du Pont-Nem.	90	48 80	49 60	- 3 00
800	Eastman Kodak	235	230	235	+ 0 98
17 50	East Rand	152 50	154	154	- 0 29
60	Echo Bay	352	351	351	
235	Electrolux	155			
160	Elf Aquitaine	51 16	51	51	- 0 28
355	Ericsson				
167	Exxon Corp.				
01	Ford Motor				
	Freegold				

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
24	Gencor	23 90			
415	Gén. Elect.	420	410	413	- 1 07
210	Gén. Moteurs	205	207	207	+ 0 98
340	Gde. Belgique	327 10			
84	Gd. Méropol.	83 90	86	90 40	- 0 69
103	Gannett	105 90	105 70	106 50	- 0 28
21	Hanson PLC	21 20	21	21	- 0 94
37	Hennessy Gold.	31 10	37	37	- 0 27
290	Hewlett Packard	297			
44	Hitachi	44 60	44 50	44 50	- 0 22
785	Hoechst	790	776	783	- 0 89
97	Homestak	93	90	95 50	+ 3 12
126	I.C.I.	127 90			
575	I.B.M.	575	572	572	- 0 52
330	I.T.T.	821 10	320 70	320 70	- 0 12
210	Ito Yokado	211	208 90	208 70	- 0 62
67	Matsushita	97 50	67 95	67 95	+ 0 52
14 60	Maxwell	14 60	15 05	14 50	- 1 35
208	Mc Donald's c.	198	200	200	+ 1 01
760	Merck	762	770	767	+ 0 65
535	Minnesota M.	528	523	523	- 0 95
83	Mitchishibi	63 60	63 30	63	- 0 94
420	Mobil corp.	420 10			
385	Morgan J.P.	360 50	357 50	357 90	- 0 72
32580	Nestlé	32900	32520	32800	- 0 50
149	Norsk Hydro	145 10	146 10	145	+ 0 52
113	OFSI	113 10	113	112	- 0 97
1820	Pétrofina	1831	1845	1831	
405	Philip Morris	404 50	403	403 20	- 0 32
99	Philips	89 90	88	85 90	- 1 10
72	Placer Dome	71	71	71 50	+ 0 85
470	Procter Gamble	475	469 50	469 50	- 1 10
181	Quilmès	120	171	171	+ 0 59
26	Randfontein	26 60	26 50	26 50	- 1 67
290	Rhone Poul. Rorer	283 20	280	280	- 1 13
470	Royal Dutch	468 10	466 20	466	- 0 45
55	R T Z	55 80	53 70	54 10	- 1 84
1 27	Saar.& Sanchi.	1 32	1 22	1 22	
44	St Helens	42 50	44 30	42 60	- 0 70
405	Schlumberger	403	399 40	399 20	- 0 84
52	Shell transp.	51	50 55	50 55	- 0 86
2120	Siemens	2110	2103	2102	- 0 38
735	Siemens Nixdorf	755	742	750	- 0 85
225	Sony	227 80	229 40	228 50	+ 0 31
107	Sumitomo Bank	108	110 50	110 30	+ 2 13
220	T.D.K.	223			
67	Telefonica	86 30	85 70	85 60	- 1 06
30	Toshiba	30 20	29 25	29 85	- 1 10
500	Unilever	504	496	499	- 0 99
280	Utah Techn.	270 60	275 20	276	+ 2 00
395	Valeo	392			
315	Volkswagen	1155	1163	1163	+ 0 69
1420	Volvo	314			
225	Wagons lits	1426	1418	1427	+ 0 07
395	West. Deep	223	219 50	218 50	- 1 38
131	Xerox Corp.	356 60	354 50	354 50	- 0 86
1 60	Yamanouchi	132	132 80	132 60	+ 0 45
	Zambia Cop.	1 66	1 85	1 85	

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%87	122,30	3 72
Emp.Etat 9,6%78	100 60	2 91
10,80% 79/94	102 60	1 50
Emp.Etat 13,4%83	108 20	11 30
Emp.Etat 12,2% 84	102 66	9 56
Emp.Etat 11% 85	110 40	7 41
10,20% mars 86	104 20	8 36
OAT 10% 5/2003	107 85	4 12
OAT 9,9% 12/1997	104 50	8 57
OAT 9,8% 1/1998	103 18	7 19
ORT 10,30% 1985	1802	
PTT 11,2% 85	106 –	8 22
CFF 10,30% 86	102	7 06
CFF 10,25% nov 50	108	0 27
CNA 10 % *979	101 60	6 11
CNB Bques 5000F	99 25	2 86
CNB Pal.Bx 5000F	98 06	2 86
CNB Sues 5000F	98 95	2 50
CNE 11,5% 85	101 25	4 07
CNI 1/82 5000F	99 40	2 88
CNT 9 % 86	97	4 44
CRH 10,90% déc.85		0 05
CHARB PCE 3% 100	131 10	
CNCA	1021	
Caisse		
Alcatel O % janv. 89	686	
Ly. Eaux cv 8,5%	779	
Thoms. cv 9,2% 85	570	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions

Agache (ste fin.)	1100	1100
Applications Hydr.	1563	
Arbel	422	420
Bains C.Monaco	1101	1080
B.Hypoth.Europ	380	
B.N.P. Intercont	286 30	287 80d
Beghin-Say (C.I)	471	471
Bénédictine	3120	
Bidermann Internat.	490	
Blazy Ouest	1761	
B T P	90 50	60
Cambodge	889	598
Carbone Lorraine	580	569
Cave Poulain	11	11
C.E.G.F (Frigor.)	016	510
Centenaire Blanzy	462	469 90
Cerabati	50	50 40o
Chaussur.Ny	113	
CIC (Cl)	223 20	223

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1144	1136
C.I.T.R.A.M. (R)	2600	
Codest	98 60	98 60
Cofimeg	256	
Cogit	360	346
Comptoirs	017	012
Cie Industrielle	5950	8100
Cpt Lyon Allemand	394	394
Concorde	805	805
Corsac Mét.Prov.	35 90	38 05
Crédit Gén.Ind.	175	175
Cr Universel (Cie)	474	480
Créfibail	112 10	
Dabbby	635	
Degrenont	1763	1764
Delalande	2000	
Dalmas Vieljeux	3410	3410
Didot Bottin	1194	1194
Eaux Bassin Vichy	2249	2250
Eaux Vittel	831	012
Ecia	271 50	270
Electro-Finan.	774	
Electro-Banque	319	310
Est.Mag. Paris	4200	
Essi (ex Etamid.)	1700	1710
Finalens	242 30	242 30
F.I.P.P.	125	125
F.N.A.C.	1700	1700
Foncière (Cie)	509	510
Foncières Essis.	360 50	376
Fonc.Lyonnaise	624	623
Fonsices	520	
Fougerolle	798	800
France I.A.R.D.	704	688
France SA (Lal.)	1620	1620
Frans. Pont-Renard	2500	
Gaumont	710	715
Gaudin	310 50	319 50
Génélot	520	500
G.F.C.	365	365
G.F.I.I.	261	262
Gcie Moulins Paris	1460	1460
Groupe Victoire	1350	1360
G.T.J. (Transport)	480 80	
Immobail	336	343 90
Immobanque	733	732
Im.Marseillaise	5190	5150
Imm. Plaine-Monceau	291	291
Immafinance	455 90	456 10
Invest.(Sie Cie.)	3250	
Lambert Frères	280 10	280 70
Lille Bonnières	1341	
Locafinancière	470	
Louis Vuitton	780	780
Louvre	2820	2800
Lucia	1320	
Machines Bull	31 30	01 30
Mag Unipris	180	187 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnest	760	
Métal Déployé	590	
Mors	81	80 10
Navigation (Nle)	215	210
Optorg	296	291 50
Orkel (Cl)	347	360
Orgny-Desrosiers	810	
Pétale Nouveaut.	1245	1230
Pétrol Monmont	634	
Parfinances	166	166
Parfibus (CP)	650	648
Paris France	285	264
Paris Orléans	230	230
Parisienne Invest.	367 50	367 50
Pathé Cinéma	700	
Piper Heidsieck	1500	1502
Porcher	480	
Provendis (Cl)	1150	1180
Publicis	770	750
Rochefortaise	114	114
Rosario	248 50	
Rougier	385	364 80o
S.A.C.E.R.	380 10	395
S.A.F.A.A.	181	
S.A.F.I.C Alsac.	213 20	
Sega	370	368
Saint Dominique (F.)	110 60	116 50
Salins du Midi	625	625
Savoisienne M.	168	
S.C.A.C.	760	758
Serallo Wendeuge	434	425
S.Med.Part. (M)	143	
Silic	627	608
Slavia	198 10	198
S.I.P.H.	189	
S.M.C.I.	97	113 50d
Sofal	620	535
Sofco	356	346
Solical	1240	1240
Sofiram (ex Satam)	84	82
Solvagi	2280	2272
Sopagal	140	148
Soudure Autogène	851	849
Sovabail	358	358
Stani	725	725
Tatinger	3050	3060
Tenax-Aquitaine	641	
Tour Eiffel	220	221
Ufimer	1111	1120
U.T.A.	4083	4083
Vicat	365	365
Vinpark	1620	1670
Visa	111	
Maroc Sté Brasserie	230 70	

Etrangères

A.E.G.	625	
Akzo Nv Sicc.	362	
Alcan Aluminium	118 50	117
Américan Barrick	135 60	135 10
American Brands	234 50	231
Arbed	640	
Asarelwerk Mines	139 50	
Banco Popular Espa.	610	
B.Reglements Int.	22800	
Can.Pacifique	91	93 70
Chrysler Corp.	01	
C.I.R.	11	
Commerzbank	815	
De Beers Port.)	137	
Dow Chemical	306 50	
Fiat	21 50	
GBL (Brux Lamb.)	625	
Gevaert	980	980
Gleno Holdings Ltd	140	
Goodyear Tire	268	
Grace and Co (WR)	219	213
Honeywell Inc.	285	
Johannesburg	85	
Kloof(Rpb) Pakhoed	132	130
Kubota	29 50	
Lasmo	310	310
Midland Bank	25	
Nécomik Mines	60	60 10
Olivetti priv.	0	
Pfizer Inc.	400	
Procter Gamble	472	489 90
Rank	27 90	
Rolaco	303	301
Rodamco NV	190	174 50
Roliaco	303	301
Saipem	5 90	5 70
Sanyo Group	24 40	
SKF Aktiebolget	50	
Texaco Inc.	195 50	226 d
Thorn Electrical	77 90	76 50
Toray Ind.	30 90	
Vistin Montagne	3000	
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	10 06	

Hors-cote

Bque Hydro Energie	010	
Calciphos	110	109
C G H Cogestion	43	40 o
C. Ocsid. Forestière	180	
Chambourcy (M)	978	
Cochery Bourdin	360	
Copenet	800	
Drouot Assurances	402	
Eit Antargaz	1400	
Europ. Accum.	82	
Europ Soufres Ind.	20	
Gechot S.A.	58	
Groupe Extension	65	
Guy Degrenne	450	
Haribo Rigles Zan.	210	
Hoogovens	297	
IN2	300	
Jaeger	125	
Lecturs du Monde	230	
Locatel	202	
Nicolas	781	
Parisnord Rd.	1410	
Parisop. Percier	352	
Ouatinet	240	
Rorento N.V.	212 70	
St-Gobain-Emballage	2000	
SAFT	1341	
Sens Metra	205	
S.E.P.R.	1120	
S.P.R. act. B	349	
Télémécanique Elect.	3350	
Ufinov	380	
Wiemmen	1300	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 796	5 800	5 550	6 050
Ecu	6 988	6 989		
Allemagne (100 dm)	341 250	341 350	330	350
Belgique (100 F)	15 579	15 583	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 860	302 940	291	311
Italie (1000 lires)	4 585	4 586	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	88 070	88 100	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 827	9 827	8 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 059	3 060	2 600	3 300
Suisse (100 f)	390 020		378	395
Suède (100 krs)	83 720		89	97
Norvège (100 k)	87 100		82	90
Autriche (100 sch)	48 488		46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 418		5 100	5 550
Portugal (100 esc)	3 985		3 500	4 300
Canada (1 S can)	5 152		4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 421		4 280	4 480

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	67200	
Or fin (en lingot)	67050	
Napoléon (20f)	383	
Pièce Fr (10 f)	380	
Pièce Suisse (20 f)	391	
Pièce Latine (20 f)	392	
Souverain	498	
Pièce 20 dollars	2075	
Pièce 10 dollars	1042 50	
Pièce 5 dollars	585	
Pièce 50 pesos	2545	
Pièce 10 florins	403	

SICAV (sélection) 24/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1038 05	1010 78
Actilion	224 53	218 52
Agapargne	802 60	767

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 OCTOBRE A 0 HEURE TU

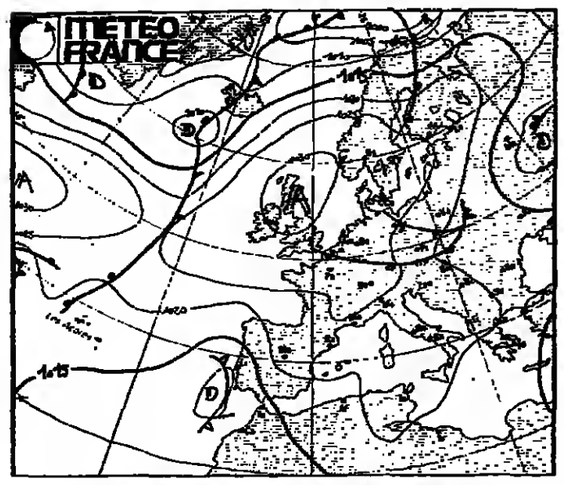

PRÉVISIONS POUR LE 26 OCTOBRE 1991

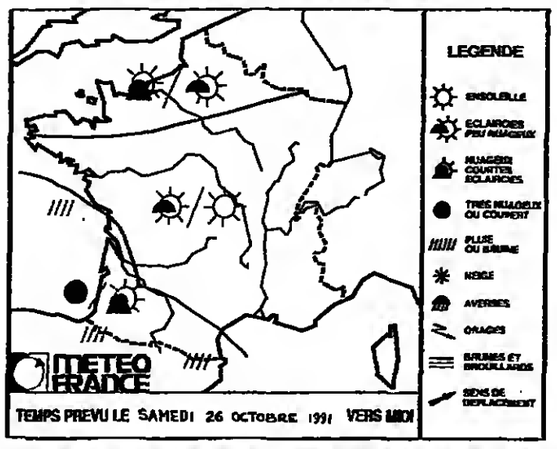

Samedi : dégradation par le Sud-Ouest. – Le matin, les nuages seront *encore présents au nord de la Loire*, ainsi que quelques brumes. Mais le soleil fera de belles apparitions l'après-midi sur ces régions, avec un faible vent d'est d'orientant progressivement au Sud-Est. Sur le Sud-Aquitaine et sur les Pyrénées, des nuages élevés voileront le ciel en cours de matinée. L'après-midi ces nuages deviendront menaçants et quelques ondées se produiront surtout près des côtes. Sur le reste du pays au sud d'une ligne Brest, Strasbourg, la journée sera bien ensoleillée après dissipation des brouillards matinaux. Le vent modéré de sud-est *apportera plus de douceur.*

Les températures au lever du jour seront encore fraîches du Centre au Nord-Est, où elles avoisineront 0 à 2 degrés avec quelques gelées. Du Sud-Ouest au Sud-Est, elles iront de 7 à 12 degrés. Sur le Nord, elles ne dépasseront pas 3 à 5 degrés.

Les températures maximales atteindront 15 à 18 degrés sur la moitié Sud du pays, et 11 à 13 degrés sur la moitié nord.

PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE 1991 A 12 HEURES TU

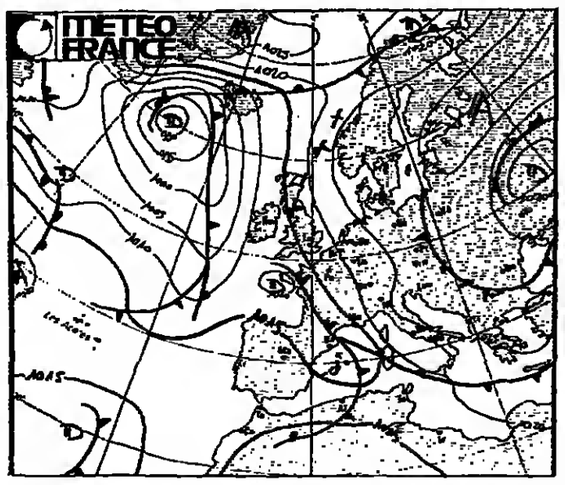

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-10-1991 à 18 heures TU et le 25-10-1991 à 6 heures TU — le 25-10-91

FRANCE				TOULOUSE	2	0	D	LOS ANGELES	22	11	D
AJACCIO	15	6	–	TOURS	11	5	D	LUXEMBOURG	8	7	C
BIARRITZ	14	3	–	POINTE-A-PITRE	32	22	D	MADRID	13	10	C
BORDEAUX	11	1	D	ÉTRANGER				MARRAKECH	16	15	D
BOURGES	10	3	D					MEXICO	22	12	N
BREST	12	9	–	ALGER	22	16	N	MILAN	12	1	D
CAEN	10	9	–	AMSTERDAM	13	10	P	MONTRÉAL	22	5	A
CHERBOURG	10	9	–	ATHÈNES	21	15	N	MOSCOU	1	0	–
CLERMONT-FER	8	–3	D	BANGKOK	31	24	C	NAIROBI	27	27	N
DIJON	11	2	D	BARCELONE	16	7	D	NEW-YORK	22	13	N
GRENOBLE	11	0	–	BELGRADE	9	4	P	OSLO	9	4	N
LILLE	10	8	C	BERLIN	7	6	P	PALMA-DE-MAJ	17	16	N
LIMOGES	9	2	–	BRUXELLES	11	10	P	PÉKIN	15	11	P
LYON	8	0	–	LE CAIRE	29	21	D	RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
MARSEILLE	16	4	D	COPENHAGUE	11	7	C	ROME	17	8	D
NANCY	10	8	C	DAKAR	29	23	D	SINGAPOUR	33	25	C
NANTES	12	7	C	DELHI	32	17	D	STOCKHOLM	6	1	C
NICE	17	8	D	DJERBA	24	17	D	SYDNEY	22	18	D
PARIS-MONTS	12	10	–	GENÈVE	9	1	D	TOKYO	20	13	P
PAU	12	1	–	HONGKONG	26	22	C	TUNIS	23	19	D
PERPIGNAN	13	6	D	ISTANBUL	12	9	C	VARSOVIE	6	1	N
RENNES	11	10	C	JÉRUSALEM	22	16	D	VENISE	13	7	D
ST-ÉTIENNE	8	0	–	LISBONNE	16	15	C	VIENNE	7	5	P
STRASBOURG	10	8	–	LONDRES	18	9	C				

A averse	B brume	C ciel couvert	D ciel dégagé	N ciel nuageux	O orage	P pluie	T tempête	* neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

CARNET DU Monde

Mariages

– Paris, Champigny.

Lise AMIEL
et
Jean-Jacques GUTMANN

sont heureux de faire part de leur mariage.

Décès

– Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée BLEY,
assistante sociale-chef,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
de la Santé publique,

survenu à Grasse, le 13 octobre 1991.

La cérémonie religieuse a eu lieu au Temple protestant de Grasse, le 16 octobre.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

La Plaine,
chemin du Pont-de-Nice,
quartier de Saint-Mathieu,
06130 Grasse.

– M. Pierre Racine, conseiller d'Etat honoraire, président de l'Association Service social familial migrants (ASSFM),
La direction et l'ensemble du personnel,
tiennent à exprimer à la famille de

Mme Renée BLEY,

fondatrice du Service social nord-africain (service devenu ASSFM) et sa directrice pendant vingt-quatre ans,

leur profonde sympathie à l'occasion de son décès.

– **M. Georges BODIOU,**
doyen honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

nous a quittés, le 24 octobre 1991, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de
Mme Georges Bodiou,
son épouse,
Monique et Robert Devio
et leurs enfants et petits-enfants,
Jeanine et Michel Yernaux
et leurs filles,
Philippe et Jeanine Bodiou
et leurs filles,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Germaine et Jean Bayiet,
sa sœur et son beau-frère,
Et toute sa famille.

Le service religieux aura lieu le samedi 26 octobre, en l'église Saint-Cassien, Vallon-de-l'Orial, à Marseille-7e. (Du fait des grèves, l'heure en sera précisée samedi matin à la même place.)

D'origine modeste, pupille de la Nation, brillant esprit et mathématicien de talent, Georges Bodiou avait mis toute son énergie au service de l'Université et de ceux qui, comme lui, avaient la volonté de vaincre un environnement difficile. Doyen de la Faculté des sciences de Marseille, il avait créé l'Institut de promotion supérieure du travail, une des premières filières de formation continue universitaire dont il était justement très fier.

– L'Association pour la promotion de la langue et de la culture soninké (APS),
Ainsi que tous ses amis, élèves, collègues, chercheurs et universitaires,
ont la douleur de faire part du décès de

Yakuba DIAGANA,
docteur en sciences sociales,
linguiste, chercheur,
enseignant en soninké,
fervent militant dans les milieux associatifs africains en France,

survenu brutalement à Paris, le vendredi 18 octobre 1991, à l'âge de trente-trois ans.

Son corps sera rapatrié à Kaedi (Mauritanie), pour qu'il repose auprès des siens.

– M. Maxime Grozel,
Mme Pascale Rosfelter,
Mlle Hélène Boukezzoula,
M. Georges Mathieu,
Sœur Claude Mathieu,
Mme Bernadette Mathieu
et sa fille Catherine,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Françoise GROZEL,
née Mathieu,
chevalier de l'ordre du Mérite,
administrateur civil hors classe
au ministère de l'économie,
des finances et du budget,

survenu le 23 octobre 1991, à l'âge de soixante et un ans, des suites d'une longue maladie.

Levée du corps à l'hôpital Laennec, mardi 29 octobre, à 10 h 15.
Rendez-vous au cimetière d'Arcueil, avenue Paul-Doumer, métro Laplace, à 11 heures.

81, rue Marcel-Bonnet,
94230 Cachan.

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

M. François MERLE,
ingénieur en chef d'agronomie
chargé de mission auprès du préfet
de la région Languedoc-Roussillon.

De la part de
Mme François Merle,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Merle,
sa mère,
Le général et Mme D. Merle,
M. A. Dubois,
Mme M.E. Merle
Van der Goes van Naters,
M. et Mme Ph. Merle
ses frères, sœur, beau-frère,
Leurs enfants et petits-enfants.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Denis, le 25 octobre 1991.

3, rue du Cheval-Vert,
36, rue du Courreau,
Montpellier (Hérault).

– Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

Mme Oro Laure PERAHIA,
née Amariglio,

survenu à Paris le 19 octobre 1991.

Elle aurait souhaité que vous ayez une pensée pour son mari,

Jacques PERAHIA,

et pour leur fils unique,

Henry,

mort pour la France.

Tous deux disparus en déportation à Auschwitz.

Selon son désir, ses obsèques ont eu lieu en Israël.

– Annonay.

M. et Mme Jean-Marc Ponsonnet
et leurs filles,
Maïa et Camille,
M. et Mme Etienne Ponsonnet,
M. et Mme André Ponsonnet
et leurs enfants,
Monique, Pierre-Luc et Evelyne,
M. Henri Bonvier,
Les familles Ponsonnet, Chazal, Talant, Eckel, Combier, Leuthard, Badel, Bernigaud, Dervieux, Gillon, Pasquier, Isaia, Blatière, Mathieu,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean PONSONNET,
ingénieur E.C.L.,
chevalier de la Légion d'honneur,

que Dieu a rappelé à Lui, le 23 octobre 1991, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 octobre, à 14 h 15, à l'Eglise évangélique libre, 7, boulevard de la République, à Annonay.

Seule la famille a assisté à l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Je sais que mon rédempteur est vivant. »
(Job, 19-25.)

Les Verveines,
42, rue Olivier-de-Serres,
07100 Annonay.

Remerciements

– Mme Antoine Perpitch,
M. et Mme Marc Perpitch,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Antoine PERPITCH,

expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

3, rue Paul-Louis-Courier,
75007 Paris.
134, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la disparition tragique de

Danny CHAMOUN,

Ingrid CHAMOUN,
née Abdelnour,

et de leurs enfants,

Tarek,

à l'âge de huit ans,

Julian,

à l'âge de six ans,

une messe sera célébrée à leur intention le dimanche 27 octobre 1991, à 11 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

– En ce jour, on nous prie de rappeler le souvenir du

président Emile ROCHE,

décédé le 25 octobre 1990.

Sa famille remercie ceux qui voudront bien avoir une pensée émue pour lui.

Services religieux

– A la mémoire de

Olivier MERIC
et
Cécile MERIC
née Haber,

disparus tragiquement le dimanche 20 octobre 1991.

Un office religieux sera célébré en l'église de Saint-Germain-en-Laye, place du Château, le lundi 4 novembre, à 17 h 30, par M. l'abbé Jacques Thomas, curé de la paroisse.

(Le Monde du 25 octobre.)

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 208 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 92 F
Abonnés et actionnaires ..... 80 F
Communications diverses ..... 95 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Drooot-Richelieu, samedi 26 octobre, 14 h : livres, tapis d'Orient, vins, bijoux, montres bracelets.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 26 octobre : Auxerre : 14 h 30 : tapis d'Orient; **Corbeil :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Houdan :** 10 h 30 et 14 h 30 : éléments de décoration; **Le Raincy :** 14 h : mobilier, bibelots; **Verneuil :** 14 h 30 : tableaux modernes.

Dimanche 27 octobre : Chantilly : 14 h 30 : vins; **Chartres :** 14 h : tableaux, mobilier; **Compiègne :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Dreux :** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Eaubonne :** arts d'Asie; **Etampes :** 14 h : livres; **Fontainebleau :** 14 h : mobilier, argenterie; **L'Isle-Adam :** 14 h 30 : Extrême-Orient, mobilier; **La Varenne-Saint-Hilaire :** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes; **Nogent-sur-Marne :** 14 h : tableaux, livres; **Provins :** 14 h : tableaux modernes; **Verrières :** 20 h 30 : affiches de cinéma.

PLUS LOIN

Samedi 26 octobre : Aix-en-Provence : 9 h 30 : bibelots, jouets, 14 h 30 : argenterie, mobilier; **Belfort :** 14 h 15 : vins; **Bourges :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Bulgnéville :** 15 h et 21 h : mobilier, objets d'art; **Chalon-sur-Saône :** 14 h 30 : objets scientifiques, armes; **Evreux :** 14 h 30 : armes, décoration; **Fontenay-le-Comte :** 14 h : véhicules de collection; **La Rochelle :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Laval :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Marseille-Prado :** 14 h 30 : orfèvrerie, bijoux; **Nice :** 10 h et 14 h : vins, bijoux; **Pau :** 14 h 30 : tableaux; **Strasbourg :** 10 h et 14 h : livres; **Troyes :** 14 h : tableaux et sculptures modernes.

Dimanche 27 octobre : Aubagne : 14 h 30 : mobilier, tableaux : **Autun :** 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Avreuches :** 14 h 30 : mobilier d'un château; **Beaulieu-lès-Loches :** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Besançon :** 10 h et 14 h : mobilier, tableaux; **Biarritz :** 14 h 30 : mobilier, Extrême-Orient; **Calais :** 14 h 30 : argenterie, bijoux; **Carpentras :** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Clamecy :** 14 h 30 : art contemporain; **Compiègne :** 14 h : mobilier, tableaux; **Deauville :** 10 h et 14 h : mobilier, tableaux; **Dijon :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Eu :** 14 h 30 : timbres; **Granville :** 14 h 30 : affiches, livres; **Honfleur :** 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier; **L'Aigle :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Le Havre :** 15 h : atelier d'un peintre; **Libourne :** 14 h : mobilier, tableaux; **Loos-le-Saunier :** 14 h : mobilier, argenterie; **Lyon** (rue Crenstadt) : 15 h : mobilier, poupées; **Lyon** (rue des Tuiliers) : 15 h : tableaux russes; **Mâcon :** 14 h 30 : timbres; **Mayenne :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Montauban :** 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Nancy :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Nice :** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Pont-Audemer :** 14 h 30 : militaria; **Reims :** 14 h : mobilier, objets d'art; **Soissons :** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

FOIRES ET SALONS

Paris-Espace Champerret, Marseille, Chartres, Perpignan, Trouville, Palmpol (château de Kersa), La Défense : Salon de l'objet de collection.

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Gravure de médailles pour évènements et commémorations
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.96.36.45

Pour toutes vos commandes de fleurs
Naissance, baptême, fiançailles, mariage et décès
Le Fleuriste de Vaugirard
Livraisons à domicile, Paris, banlieue et grande banlieue.
131, rue de Vaugirard, 75015 PARIS
Tél. : 47-34-56-09

ESPACE CHAMPERRET
24 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1991
DE 11 H. A 19 H.
BROCANTE DE PARIS
31e SALON DES PAPIERS ANCIENS et des COLLECTIONS
MÉTRO : PORTE CHAMPERRET - TÉL. : 45 85 01 85

L'HERMÈS Editeur Tél. (1) 46 34 07 70 / 78 72 45 50
manuel d'allemand économique et commercial
B. THIBAUDET et J. DIBON 2ème éd. 1991
L'essentiel sur L'anglais commercial et économique
J. Neil Mc QUEEN 1ère éd. 1991
Diffusion MEDILIS SA 9 rue Séguier 75006 PARIS

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Changement de méthode

C'E fut un mot féroce : *« M. Giscard d'Estaing ? C'est du Jean-Marie Le Pen dans un bas de soie. »*

Mme Edith Cresson peut être une femme féroce. A paraphraser ainsi Napoléon évoquant Talleyrand, elle eura pris le risque elle eueei de la petite phrase assassine et marquante qui ravit une presse à l'affût, mais éltère le fond d'une démonstration.

Le premier ministre feisait, après une longue et prudente abstinence, sa rantrée médiatique. Sur TF 1 et chez Patrick Poivre d'Arvor, c'est-à-dire, si l'on doit croire les rumeurs des pelele, chez l'ennemi, néanmoins préféré en termes d'audience. Et, alors même que les sondages comme les vents lui eont nettement défavorables, voire contraires, Edith Cresson e plutôt bien réussi cette rentrée télévisuelle.

Le pouvoir, avant que de les user, peut changer les gens. Les coups reçus, éussi. En l'écoutant parler, en la regardant exercer sur elle-même un permanent contrôle, on e eu le sentiment que Mme Cresson eveit chengé. Et d'abord de méthode de communication. Elle était visiblement jeudi soir campée sur le créneau calme, détermination, sang-froid, bien décidée à ne point se laisser embarquer. Dans le genre, si PPDA me provoque, je souris ou je réponds à côté, si un publicitaire, requis pour donner son avis, critique aimablement mon parler de « hourvari », je n'entends pas, ce fut même parfait. N'était la petite recrute à propos de M. Giscard d'Estaing.

Ce côté grand oral de la télévision en direct conduit bien évidemment à juger les gens plutôt sur la forme que sur le fond, sur leur façon de dire les choses plutôt que sur celle de les faire. Le machine télévisuelle, sur ce plan, est impitoyable. Elle dévore ceux qui passent mal le rempe. Elle accentue les défauts, accélère lee erreure. En un mot, elle exige le professionnalisme.

A oser, on serait tenté de dire que Mme Edith Cresson, contrainte à une formation professionnelle accélérée, abreuvée de conseils par des experts de la chose, sembla, enfin, entrée dans la tête d'un premier ministre de télévision. Comme si elle avait pris conscience qu'on ne parle pas à la France comme aux camarades de section ou aux électeurs acquis. Comme si elle avait edmis que la seule, et réelle, misogynie embiarite ne pouvait expliquer un déficit de crédibilité. Et qu'un tel déficit, dans une société de communication, hypothèque, par avance, l'action.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 25 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.

22.45 Magazine : Si on se disait tout.
23.55 Sport : Boxe.
0.55 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 Jeu : Fort Boyard.

22.05 Série : Pas de faire-part pour Max. Sale temps pour les privés.
22.50 1, 2, 3, Théâtre.
23.00 Cinéma : Pauline à la plage. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1982). Avec Amanda Langlet, Arielle Dombasle, Pascal Greggory.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa.

Pêcheurs d'éponges.

21.40 Magazine : Caractères. Les caractères du mois. Invités : Catherine Dolto-Tolich (*Françoise Dolto, correspondance 1913-1938*, tome 1) ; Lionel Jospin (*l'Invention du possible*) ; Jean Lacouture (*les Jésuites*, tome 1, *les Conquérants*) ; André Brink (*Un acte de terreur*).
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. L'oeil écoute... Budapest (1re partie). Œuvres de Liszt, Bartok, Kodaly.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le Crime oublié.
22.00 ▶ Le Couple et l'Argent.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.
23.04 Cinéma : Jumeaux. ■ Film américain d'Ivan Reitman (1988). Avec Arnold Schwarzenegger, Danny De Vito.

LA 5

20.50 Téléfilm : Meurtres sur écoute.
22.30 Téléfilm : Péché d'amour.
23.50 Journal de la nuit.

M 6

22.15 Série : Equalizer.
23.10 Magazine : Emotions, charme et érotisme. Tranche de vie ; Caméra indiscrète ; Les impertinences de Lili Fricotine ; Séance de pose.
23.40 Magazine : Culture rock.
0.10 Capital.
0.20 Six minutes d'informations.
0.30 Magazine : Kromatik.
1.25 Boulevard des clips.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Bonne chance Frenchie (1re partie).
22.45 Série : Photo-romans. Un double tranchant-Berlin.
23.05 Téléfilm : Une femme de lettres.
23.35 Téléfilm : Un lit dans les lentilles.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Suite provençale.
21.30 Musique : Black and Blue. Jazznecdotes.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le rencontre (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Sept, ils sont sept. Cantate pour ténor dramatique, chœur et orchestre op. 30, Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre en mi mineur op. 125, Alexandre Nevsky, cantate en sept épisodes pour mezzo-soprano, chœur et orchestre op. 78, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. : Youri Ahronovitch ; sol. : Martyn Hill, ténor, Wendy Warner, violoncelle, Eva Podles, mezzo-soprano.
23.07 Poussières d'étoiles.

Samedi 26 octobre

TF 1

14.20 Sport : Rugby. Coupe du monde : demi-finale Ecosse-Angleterre, en direct d'Edimbourg.
17.25 Divertissement : Mondo Dingo.
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé, Tapis vert et Météo.
20.45 Variétés : Succès fous.
22.35 Magazine : Ushuaïa.
23.35 Magazine : Formule sport.
0.30 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

13.40 Magazine : Objectif médecine. Un dépistage efficace du cancer du col de l'utérus ; Lombalgies : gamme en dos majeur et mineur ; Le Centre médical Marmottan.
14.10 Magazine : Animalia.
15.05 Magazine : Sports passion. Cyclisme : finale de la Coupe du monde, en direct de Bergame.
17.05 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
18.30 INC.
18.35 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.50 3 Minutes pour faire lire. Cahiers de la Kolyma et autres poèmes, de Variam Chalamov.
20.00 Journal et Météo.
20.45 ▶ Magazine : La Nuit des héros. Parrain de l'émission : Stéphane Peyron pour la Société nationale des sauveteurs en mer.
22.30 Magazine : Double jeu.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Variétés : Eurotop.

MEGAMIX SPECIAL YELLO
"LES 2 SUISSES" SUR FR3
SAMEDI 26 OCTOBRE A 18 H 15
NOUVEL ALBUM: BABY

— De 15.00 à 19.00 La Sept —
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
— De 20.00 à 0.00 La Sept —
0.00 Magazine : L'Heure du golf. Le Magazine Fer 3 ; La compétition.

CANAL PLUS

18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : La Grande Supercherie.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Crimes et jardins. *Cinq hommes assassinés... et une mystérieuse orchidée noire.*
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.
23.04 Cinéma : Zombie 3. ○ Film italien de Lucio Fulci (1988).
0.30 Cinéma : Docteur Petiot. ■■ Film français de Christian de Chalonge (1990).

LA 5

15.10 Tiercé à Auteuil.
15.50 Série : Le Retour de Mike Hammer.
16.45 Série : Riptide.
17.35 Série : La Loi de Los Angeles.
18.25 Magazine : Intégral.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Série : Perry Mason. *Le célèbre avocat au secours d'une innocente.*
22.30 Feuilleton : Shogun.
23.20 Magazine : Elle en coulisse.
23.50 Journal de la nuit.

M 6

19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Pepa Schultz.
20.30 Informations : Bonne Nouvelle.
20.40 Téléfilm : Un coup du sort. *La mort accidentelle d'un enfant.*
22.20 Téléfilm : Enfants en danger. *La colère d'une mère de famille.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Rapline.
1.00 Boulevard des clips.

LA SEPT

12.50 Documentaire : L'Héritage de la chouette.
13.20 Téléfilm : Bonne chance Frenchie.
15.00 Documentaire : Living Music. 3. Graz.
16.00 Documentaire : Cinémémo.
16.45 Série : Portraits d'Alain Cavalier. La Fleuriste.
17.00 Avis de tempête.
18.45 Le Dessous des cartes.
19.00 Documentaire : Paris, roman d'une ville.
20.00 Histoire parallèle.
20.55 Documentaire : Le Rêve perdu de Nicolas Vassilievitch Kazakov. 2. Natacha, Tatiana et Lena.
22.35 Le Courrier des téléspectateurs.
22.45 Soir 3.
22.55 Salsa opus 4.
23.50 Cinéma d'animation : Images.
0.00 Théâtre : Le Soulier de satin.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Manuel Lucbert, secrétaire général du *Monde*.
20.45 Dramatique. Parce que c'était lui, parce que c'était moi, de Robert Pouderou.
22.35 Musique : Opus. Week-end avec Conlon Nancarrow, compositeur.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 23 mars lors du Festival de Salzbourg) : Les Noces de Figaro, opéra en quatre actes, de Mozart, par le Chœur d'Etat de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink ; sol. : Thomas Allen, Ljuba Kazarnowskaya, Dawn Upshaw, Ferricio Furlanetto, Suzanne Mentzer, Klara Takacs, John Tomlinson, Ugo Benelli, Alexander Oliver, Machiko Obata, Alfred Kuhn.
23.20 Poussières d'étoiles.

Dimanche 27 octobre

TF 1

18.20 Magazine : Téléfoot. A 19.00, Loto sportif.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jacques Chirac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le Grand Bleu. ■ Film français de Luc Besson (1988). Avec Jean-Marc Barr, Rosanna Arquette, Jean Reno.
23.35 Magazine : Ciné dimanche.
23.40 Cinéma : La Tête du client. ■ Film français de Jacques Poitrenaud (1965). Avec Sophie Desmarets, Michel Serrault, Jean Poiret.
1.20 Journal et Météo.

A 2

17.40 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.25 1, 2, 3, Théâtre.
18.35 Magazine : Stade 2. Football : résultats et images de la semaine ; Basket-ball ; Rugby ; Automobile ; Tennis ; Cyclisme ; Hand-ball ; Jeu à XIII ; Volley-ball.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Contre-jour. Six crimes sans assassin. *Des meurtres inexplicables, des pièges, des hypothèses invraisemblables...*
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Daniel Mesguish.
23.50 Documentaire : Derniers Far-West. La Sibérie orientale.
0.45 Journal et Météo.

FR 3

13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Magazine : Faut pas rêver. Ecosse : les Highlanders ; France : la retraite des képis blancs ; Inde : le dieu à tête d'éléphant.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.15 Magazine : Montagne. Catherine Destivelle, solitude en tête.
17.45 Jef.
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Jacques Attali. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.40 Cirque : Le Piste des clowns. Les meilleurs numéros du Cirque royal de Stockholm.
21.55 Magazine : Le Divan. Invité : Tahar Ben Jelloun, écrivain.
22.20 Journal et Météo.
22.40 ▶ Cinéma : La Piste de Santa-Fe. ■■ Film américain de Michael Curtiz (1940). Avec Errol Flynn, Olivia De Havilland, Raymond Massey (v.o.).
0.25 Musique : Carnet de notes. *Rhapsodie hongroise n° 8*, de Liszt, par France Clidat, piano.

CANAL PLUS

15.30 Magazine : 24 heures
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Grandview USA. ○ Film américain de Randel Kleiser (1984).
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.25 Dis Jérôme... ?
20.30 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.35 Cinéma : Le Mari de la coiffeuse. ■■ Film français de Patrice Leconte (1990). Avec Jean Rochefort, Anna Galiene, Roland Bertin.
21.50 Flash d'informations.
22.00 L'Equipe du dimanche. Football ; Automobile ; Boxe américaine ; Football américain.
0.40 Cinéma : On n'enterre pas le dimanche. ■ Film français de Michel Drach (1959). Avec Philippe Mory, Christina Bendz, Hella Petri.

LA 5

13.20 Série : Inspecteur Morse.
15.00 Divertissement : C'est pour rire.
15.10 Tiercé à Longchamp.
15.50 Série : Un privé nommé Stryker.
17.25 Divertissement : Dimanche et la Belle.
19.00 Magazine : Dimanche 19 heures Elkabbach.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Cinéma : L'Inspecteur Harry. ■■ Film américain de Don Siegel (1971). Avec Clint Eastwood, Reni Santoni, Harry Guardino.
22.50 Magazine : Reporters. Pepa tendresse, papa détresse ; Les guerriers de Judée ; Le dernier jour de... Le bande à Baader Meinhoff
23.50 Magazine : Top chrono.
0.40 Journal de la nuit.

M6

13.00 Série : Mission Impossible, vingt ans après.
14.00 Musique : Flashback.
14.50 Variétés : Multitop.
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : L'Homme de fer.
18.05 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Grace Kelly. *Du conte de fées à la tragédie.*
22.20 Informations : M 6 express.
22.25 Capital.
22.35 Magazine : Sport 6 (et à 0.30).
22.40 Cinéma : L'Enchaîné. ○ Film italien de Giuseppe Patroni Griffi (1985).
0.26 Six minutes d'informations.
0.35 Magazine : Métal express.

LA SEPT

15.45 Documentaire : Tambours battants.
16.35 Documentaire : Entre deux mondes.
17.40 Téléfilm : Une femme de lettres.
18.10 Téléfilm : Un lit dans les lentilles.
19.00 Documentaire : L'Anthropographe.
20.00 Documentaire : L'Héritage de la chouette.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Cinéma : Le Chant des sirènes. ■■ Film canadien de Patricia Rozema (1987).
21.50 Court-métrage : Apprends-moi à danser.
22.15 Court métrage : La Confession.
22.30 Le Dessous des cartes.
22.40 Cinéma : Ils étaient neuf célibataires. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1939).
0.40 Court-métrage : Flash-back.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Rues de Paris et d'ailleurs.
22.35 ▶ Musique : Le Concert (donné le 21 octobre au centre culturel de Boulogne-Billancourt) : Etudes pour piano mécanique n°s 1, 3a, 21 (canon X), 25, 27, 37 et 10 ; Prélude ; Toccata pour violon et piano mécanique ; Quatuors à cordes n°s 1 et 3, de Nancarrow, par Michel Maurer, piano, Irvine Arditti, violon, et le Quatuor Arditti.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 octobre au Grand Auditorium de Radio-France) : Symphonie n° 1, de Henze ; Cinq Pièces pour orchestre op. 16, de Schoenberg ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur op. 15, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate et Emmanuel Ax, piano.
23.06 Poussières d'étoiles. Les écrivains et la musique. A 1.00, cycle ecousmatique : Chants parallèles, de Bério ; La Disperition, de Celon.

LE DIMANCHE A MIDI SUR ANTENNE 2
27 Octobre
L'heure de vérité
Henri MARTRE
L'homme de l'Aérospatiale face aux défits internationaux
Redifusion à 1 heure du matin

Le Monde

Reçu à l'hôtel Matignon

M. Quilliot envisage de reprendre son mandat de maire de Clermont-Ferrand

Assuré du soutien du président de la République, le maire démissionnaire de Clermont-Ferrand, M. Roger Quilliot, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, a'est entretenu avec Mme Edith Cresson, jeudi 24 octobre, à l'hôtel Matignon, du marasme clermontois, lié aux suppressions d'emploi décidées per le groupe Michelin. Il envisage de revenir sur sa démission.

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

M. Quilliot apprécie de plus en plus les voyages à Paris. La semaine dernière, le maire démissionnaire de Clermont-Ferrand avait été reçu à l'Elysée par M. François Mitterrand, averti dès le mois d'août, à l'occasion de sa traditionnelle partie de pêche auvergnate au lac Chauvet, de l'exaspération de son ancien ministre du logement devant les pesanteurs de l'administration. Jeudi, quatre mois après avoir demandé audience au premier ministre, il a pu enfin s'entretenir avec Mme Cresson, pendant une heure et demie, des remèdes qu'appelle d'urgence la situation de l'agglomération clermontoise.

Entre deux diatribes contre la tecboocratie, *« préoccupée uniquement par son avenir »* (M. Quilliot a déposé à ce sujet un amendement au «projet» socialiste, cosigné par M. André Bellon et une quinzaine de députés socialistes de toutes tendances), le maire démissionnaire se déclare satisfait des engagements pris par le premier ministre, *(nos dernières éditions du 25 octobre)*. Outre la confirmation de *« mesures prises dans le désordre »*, comme l'installation de cent cinquante militaires, celle d'une délégation interrégionale de la poste, le déblocage du projet d'autoroute Clermont-Ferrand-Bordeaux et les anoooces d'aides supplémentaires en faveur des infrastructures et de l'enseignement supérieur, ce sont, en tout, vingt-quatre dossiers en souffrance qui ont été examinés.

Concurrence européenne

« Il en reste encore trente-cinq à l'étude », précise M. Quilliot. Les deux prochains comités interministériels de l'aménagement du territoire (CIAT), organisés en novembre et en décembre, devraient, en boone logique, procurer de oouveaux motifs de satisfaction au maire démissionnaire. Mme Cresson lui a indiqué qu'à cette occasion, seront annoncées l'installation dans la capitale auvergnate d'une partie du futur Institut des sciences et des techniques du vivant, ainsi que la délocalisation d'activités publiques souhaitée par le ministre du budget, M. Michel Charasse, qui, gêné par la démission du maire clermontois à quelques semaines d'écbéances électorales régionales, a observé, jusqu'à présent, un silence significatif.

La «mise en musique» des décisions prises à Matignon sera assurée, dès la semaine prochaine, par M. Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, qui se rendra à Clermont-Ferrand. C'est la semaine prochaine, aussi, que M. Quilliot espère voir se débloquer les dossiers de l'intercommunalité, second motif de sa démission, à l'occasion d'une réunion des membres de l'actuel Syndicat intercommunal de l'agglomération clermontoise, avec, à l'ordre du jour, le projet de création d'un district. Une structure de ce type se révèle, aujourd'hui, indispensable, alors que l'agglomération clermontoise est en concurrence avec d'autres villes européennes pour un projet d'implantation d'une entreprise américaine, qui pourrait entraîner la création de près de deux mille emplois. Si M. Quilliot obtient, là aussi, satisfaction, il pourrait reprendre sa démission.

L'aocico mioistre du logement qui se demande déjà comment revenir sur sa décision, est très optimiste. Reste à savoir si les Clermontois seroot favorablemeot impressionnés par le butin hétéroclite ramené de Paris, qui semble dépourvu d'effets spectaculaires et qui eoTocide, surtout, avec l'aooonce des licenciements «secs» du cinquième plan social de Michelin. M. Quilliot affirme ne pas être inquiet ; *« La crise d'autorité et de légitimité*, assure-t-il, *c'est avant ma décision que je la vivais. »*

GILLES PARIS

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
« Le Sahara et l'histoire », par Mohammed Barrada • « Haïti : Il n'y a pas de pays maudit », par Jacques Gaillot • « URSS : la vertu d'un grand peuple », par Jean Marin..... 2

Haïti
Un entretien avec le Père Aristide..... 4

Algérie
Première manifestation depuis la levée de l'état de siège..... 5

La droite et l'extrême droite
M. Longuet refuse de désavouer M. Poniatowski et de considérer M. Le Pen comme le « repoussoir universel »..... 8

Sang contaminé
Une plainte en diffamation de M. Fabius contre le professeur Roux..... 9

Déchets industriels
Vingt propositions d'une mission parlementaire..... 9

Télévisions privées aux Antilles
Un dossier relu pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel..... 11

Le Pont du Gard
Présentation des derniers plans de réaménagement..... 12

Un disque de Billy Bragg
La chanteur contestaire est entré au Top 50 et compte y rester. 12

SECTION B

SANS VISA

• Bissau, une Afrique cherche son camp • Chicago, la cinquante • Granville, la temps des machines à sous..... 15 à 22

SECTION C

La conjoncture en France
L'INSEE prévoit une croissance faible et un chômage fort d'ici à la fin de 1991..... 23

La grève interprofessionnelle
Un syndicalisme désarmé..... 23

Services

Abonnements..... 13
Annonces classées..... 25
Carnet..... 28
Jeux..... 20
Loto, Tac-o-tac..... 13
Marchés financiers..... 26-27
Météorologie..... 28
Philatélie..... 11
Radio-Télévision..... 29
Spectacles..... 14
Week-end d'un chineur..... 28

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 octobre 1991 a été tiré à 494 873 exemplaires.

Demandant un accroissement des recettes de la CEE

Le Parlement européen gèle les crédits d'assistance à l'URSS

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le Parlement européen a décidé jeudi 24 octobre de geler les crédits en faveur de l'Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale pour 1992. Dans le projet de budget pour l'année prochaine, le conseil des ministres a inscrit 860 millions d'écus (6 milliards de francs environ) destinés à être alloués sous forme d'aide alimentaire et d'assistance technique.

Afin de trouver les fonds nécessaires (les ressources financières de la CEE sont plafonnées depuis les décisions du Conseil européen de février 1988 à Bruxelles), les Douze ont procédé à une série de réductions sur les dépenses proposées par la Commission européenne pour un certain nombre de politiques communautaires internes. Ainsi, certaines actions dans le domaine social, de la protection des consommateurs, de la formation et de la culture ont pâti des choix ministériels.

L'Assemblée, soutenue par l'exécutif communautaire, consteste fortement *la « manière incohérente »* de procéder des Etats membres. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'abandonner l'aide à l'URSS et aux pays de l'Est mais d'éviter de pénaliser les ressortissants communautaires. Aussi la grande majorité des parlementaires demande-t-elle que les Douze se prononcent pour un accroissement des recettes de la CEE afin que tous les engagements soient honorés. En attendant, le Parlement – c'est lui qui arrête le budget lors de la session de décembre – a placé les 860 millions d'écus dans un fonds de réserve.

MARCEL SCOTTO

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Sexy ou sexiste ?

NON, mais où on va là ? Vous avez vu un peu, dites les nanas, comment on nous invite à nous pointer dans le métro, dans la rue, à la mairie, au bureau, chez des amis, cet été ? Pareil qu'au bordel. En bikini, en guêpière, en porte-jarretelles, croupions et tétons à l'air ou en soutien-gorge lumineux lançant des appels de phare ! S'agit paa de haute couture réservée à quelques excentriques friquées, mais de prêt-à-porter et à s'emporter au caa où, sait-on jamais, ça donnerait daa idéas aux patrons, aux collègues ou aux passants !

Il serait quand même temps de savoir ce qu'on veut. Et d'appeler un chat un chat ! Toujours en avance d'une longueur d'ourlet, les Anglo-Saxonnes, elles, se réveillent et se révoltent en accusant pêle-mêla annonceurs et couturiers da harcèlement sexuel. Non, elles na sont pas folles à lier, au contraire, elles sont parfaitement logiques. On ne peut pas, à la fois, exiger la reapect at acceptar l'imaga obsédante, dégradante da la femme-objet telle que la répercutent la mode et la pub. Pas impudique, impudente, oui, parfaitement ! Si je vous en reparle, aujourd'hui, au risque de me faire traiter da *soixante-huitarde attardée, aigrie*, trop tapée pour montrer son cul flétri, c'est pour deux raisons. Un : c'est vrai, passé quarante-cinq ans, c'est pas viaux pour tant, impossible, cet hiver encore, de s'habiller normalement, d'une jupa au genou. Ou ellea descendent à la cheville ou la plus souvent, elles s'arrêtent à mi-cuisse.

Deux : j'ai sous les yeux un article du très sérieux Wall Streat Journal, consacré justement à la *lutte des Américaines contre* les industriels et laa créateurs qui s'obstinent à nous mettre à poil pour vendre leur bière, leurs transistors, leurs jeans ou leurs petits tailleurs. Elles se battent. Et elles gagnent. Le moyen ? Simple : en boycottant leurs produits.

Question de dignité. De sécurité. Et de la fameuse égalité des chances. Pourquoi ne paa pouaser les mecs à venir bosser, à sortir dîner, à acheter une bagnole ou un ordinateur en slip transparent ? Ça nous inciterait peut-être à leur rendre la monnaie de leur pièce en leur mettant la main aux fesses.

La visite du président péruvien à Paris

M. Fujimori a présenté un plan de désarmement en Amérique latine

Le président péruvien Alberto Fujimori, reçu jeudi 24 octobre à Paris dans le cadre d'une tournée européenne, s'est adressé à la conférence générale de l'UNESCO, où il a présenté son plan de contrôle des armements en Amérique latine.

LIMA
de notre envoyé spécial

Le projet de réductioo et de contrôle des armements en Amérique latine préparé par le gouvernement péruvien a reçu un accueil favorable de la plupart des dirigeants de la région, selon les envoyés spéciaux du président Fujimori, chargés de défendre ce document. Cette initiative vise à renforcer la sécurité daos la région, où de oombreux conflits de frontières ont déjà provoqué des affrontements armés et peuveot en susciter d'autres à toot moment.

Ces rivalités ont accéléré un surarmement coûteux et particulièrement absurde, compte tenu des dramatiques problèmes de survie qui affectent la majorité des populations.

Théoriquement, le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation protège déjà l'Amérique latine de certains risques. Mais il o'est vraiment appliqué *« ni par le Brésil, ni par le Chili, ni par l'Argentine »*, affirme uo expert, bien qu'il ait été ratifié par tous les intéressés.

Il s'agissait donc d'aller au-delà, de créer la *« première zone de la planète libérée de tour armement nucléaire, chimique ou biologique »*, de convaincre les états-majors d'établir un catalogue exact des armements existants, de *« contrôler plus rigoureusement les armements conventionnels »*, par exemple d'*« interdire absolument les matériels sophistiqués – sous-marins nucléaires, armes laser, missiles antiradar – expérimentés par les Etats-Unis pendant la guerre du Golfe »*. Le projet vise aussi à affirmer le principe d'une *« stabilité stratégique dont la durée pourrait être fixée à quinze ans au départ »*.

Ces vastes ambitions se heurtent aux intérêts des industries d'armements de certains pays. Le Brésil, en particulier, est réticent. Son industrie d'armement est en crise depuis la guerre du Golfe, bien qu'il dispose de « produits » attrayants comme l'Avibas 2 et 3, des missiles dont le plus performant a une portée de 1 000 kilomètres, ce qui a valu à Brasilia une mise en garde des Etats-Unis. Le Brésil a, d'autre part, un projet de propulsion nucléaire pour sous-marins d'attaque, *« ce qui contredit*, dit un diplomate, *sa signature, en juillet dernier, de la déclaration de Guadalajara sur la proscription de toute arme nucléaire »*.

Le Chili est également très réservé, pour les mêmes raisons. La société Cardoeo aurait perdu 750 millions de dollars en raison de l'annulation d'un contrat avec l'Irak et aurait réduit, sinon suspendu, sa fabrication de munitions et de chars. Mais Cardoen maintiendrait sa collaboration avec la FAMAE, fabrique d'armes dépendant directement des forces armées, et donc du général Pinochet. La FAMAE serait associée, de son côté, avec une filiale de British Aerospace pour un projet de lance-roquettes guidé par radar (comparable, selon un expert, *« aux bombes à fragmentation les plus élaborées »*). Lors de son voyage en Europe en avril, le général Pinochet aurait effectué une visite restée secrète des installations de British Aerospace.

MARCEL NIEDERGANG

CAMBODGE : réunis vendredi matin à Paris

Les membres du CNS se sont mis d'accord sur leur retour à Phnom-Penh

Réunis vendredi matin 25 octobre à Paris, les membres du CNS (Conseil national suprême) cambodgieo se sont mis d'acord pour régler les différends qui bloquaient le retour à Phnom-Penh des représeotaots de la résistance, ils se sont engagés à s'installer dans la capitale *« dans les meilleurs délais possibles »*. Pour faciliter cette installatinn, un fonds internatinnal et neutre prendra en charge la location – très onéreuse – de leur résidence.

La sécurité de chaque membre sera assurée par un maximum de dix gardes du corps dans sa résidence et de trois dans ses déplacements. Ces hnmmes n'auront pas le droit de pénétrer dans les salles de réunion du CNS et seront désarmés hors de leur service. Leur type d'armes (légères) ainsi que leur numéro seroot communiqués eu prinee Sihanouk et aux antorités concernées de l'ONU. D'autre part, les consultations entre le CNS, la Theïlande et le Haut Cummissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) pour éviter le rapatriement forcé de personnes déplacées se poursuivent de manière satisfaisante, estime-t-on de source bien infnrmée à Paris.

Jeudi, recevant quelques journalistes à Paris, le chef du gouvernement de Phnnm-Penh, M. Hun Sen, avait accusé les Khmers rouges de bloquer l'applicatioo de l'accord signé mercredi à Paris, en mettant des conditions inacceptables à leur retour dans la capitale. Il s'en était également pris aux nationalistes du FNLPK de M. Son Sann, les traitant de *« voleurs de bœufs »* et les jugeant responsables des récents accrochages à la frontière theïlandaise. Selon le FNLPK tnutefnis, ee snnt les partisans de M. Hun Sen qui s'efforeent de grignoter son territoire.

M. Hun Sen s'était par eilleurs efforcé de dégager la responsabilité de l'aocieo protecteor des Khmers rouges, la Chine, pays nù il dnit se rendre à nouveau le mois prochain pour préparer le retour du prinee Sihannuk à Phoom-Penh. *« Jusqu'ici, je pense que la Chine a l'intentinn de régler le problème du Cambodge et souhaite une solution juste, équitable et rapide. Mais je ne sais pas si elle a la possibilité de forcer les Khmers rouges à appliquer les accords. »*

M. Hon Sen s'était déclaré *« satisfait de ces accords »*, doot la formulation est *« la meilleure »* de celles proposées depuis qnatre ans, même s'il regrette que ses adversaires les aient déjà violés. Enfin, interrogé sur la possibilité de traduire devant un tribunal les dirigeaots kbmers responsables de génocide, il s'est félicité des propos de M. Baker allant dans ce sens, ajoutant que *« ce sera la tâche du nouveau gouvernement* [issu des élections] *de prendre une décision à ce sujet. Je ne sais s'il le fera. Mais, s'il le veut, il le pourra. »*

L'engagement de la Chine

La Chine, oous indique notre correspondant à Pékin, Francis Deron, a promis, dans un éditorial du *Quotidien du peuple*, de *« respecter les résultats des élections générales au Cambodge et le choix du peuple cambodgien en matière de systèmes politique et économique »*. Par cet engagement pris dans son journal officiel, Pékio entend se présenter en capitale responsable auprès de la enmmunauté internatinnale. Hommage est aussi rendu en prince Sihenouk – dnnt M. Hun Sen avait omis de citer le nom – pour *« sa hauteur de vue, sa sogacité, son intelligence et so sngesse »*. Mais, pnur sa pert, l'agence Chine nouvelle n'a pas pu résister à jeter un coup de patte à la France en rappelant *« les souffrances infligées oux Cambodgiens sous la loi des colonialistes et des agresseurs étrangers »*.

M. Bernard Kouchner, invité du *« Grand Jury RTL-Le Monde »*

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, sera l'invité da l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL–*Le Monde* », dimanche 27 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Kouchner répondra aux questiona d'André Passeron et da Jean-Pierra Langellier du *Monde* et da Dominique Pennequin et Pierre-René Christin de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque

□ **Des écoutes téléphnuiques découvertes au domicile du journaliste Pierre Péan.** – Pierre Péan, jnurnaliste et écrivain (auteur notamment de *Affaires africaines*, sur le régime du président Omar Bongo), a découvert que des écoutes avaient été placées sur la ligne téléphonique de son domicile. Collaborateur de *Libération* et de *l'Idiot internotioaal*, Pierre Péan, qui préparerait un livre sur l'organisation d'extrême droite des années 30, La Cagoule – citée lors de la réccote affaire opposaot L'Oréal à M. Jean Frydman, – avait été alerté par les écoutes téléphoniques illégales découvertes chez deux journalistes de *Libération* (*le Monde* du 8 octobre). Une informatioo a été ouverte et confiée au quatrième cabinet de délégation judiciaire de Paris, déjà saisi de l'affaire précédente.

□ **MM. Serge July et Jean-Louis Péninou confirmés à l'unanimité à la tête de Libération.** – Un conseil d'administration extraordinaire de la Société anonyme d'iovestissement et de presse, éditrice du quotidien *Libération*, a reconfirmé, jeudi 24 oetobre, MM. July et Péninou dans leurs fonctions de PDG et de directeur général. Ils avaient redemandé la confiance de leurs actionnaires (représentant les salariés et les actionnaires extérieurs), après le vote négatif du personnel du journal contre le projet d'augmentation de capital *(le Monde* du 18 octobre). Le conseil d'admioistration a aussi coopté M. Antoine Riboud, PDG de BSN, à l'un des trois postes sur dix qui revienoent actuellemeot aux actionnaires extérieurs. Il remplace le précédent représentant de BSN, M. Jean-Léon Donnadieu.

□ **La liste de la majorité présidentielle dans le Var.** – M. Marc Egloff, ancien directeur adjoint des services de lutte contre les incendies du Var, aneien direeteur du CIRCOSC (Centre interrégional de la protection civile) de Valabres, a été désigné par M. Bernard Tapie pour conduire la liste de la majorité présidenticlle aux élections régionales dans ce département. M. Egloff est conseiller général des Bouches-du-Rhône et adjoint au maire (PS) d'Aix-en-Provence.

(Publicité)

BRYMORE S.A.
République de San Marino
Société production et commerce produits chimiques industriels poor papeteries, peintures, adhésifs, encres, plastiques.
RECHERCHE
produits et technologies pour « know-how et/on pour distribution exclusive en Italie.
CONTACTER : BRYMORE S.A.
M. A. GALMOZZI
47031 FRETANO (FSM)
TEL 39 2 66 95 18 69
FAX 39 549 99 63 58

MODE : AH, SI VOUS POUVIEZ DEPENSER 150 F !
► En échange de 150 F, vous pourriez vous offrir par exemple ces métrages : 2 fois 2,50 m de tissus ravissants à 30 F le mètre, donc 2 robes nouvelles...
► Et tout est à l'avenant : excitant, nouveau, libre, élégant.
► Oubliez enfin la contrainte des prix, la prétention des boutiques, etc. !
Et venez rencontrer
"La Mode-Liberté" depuis 30 F le mètre
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS